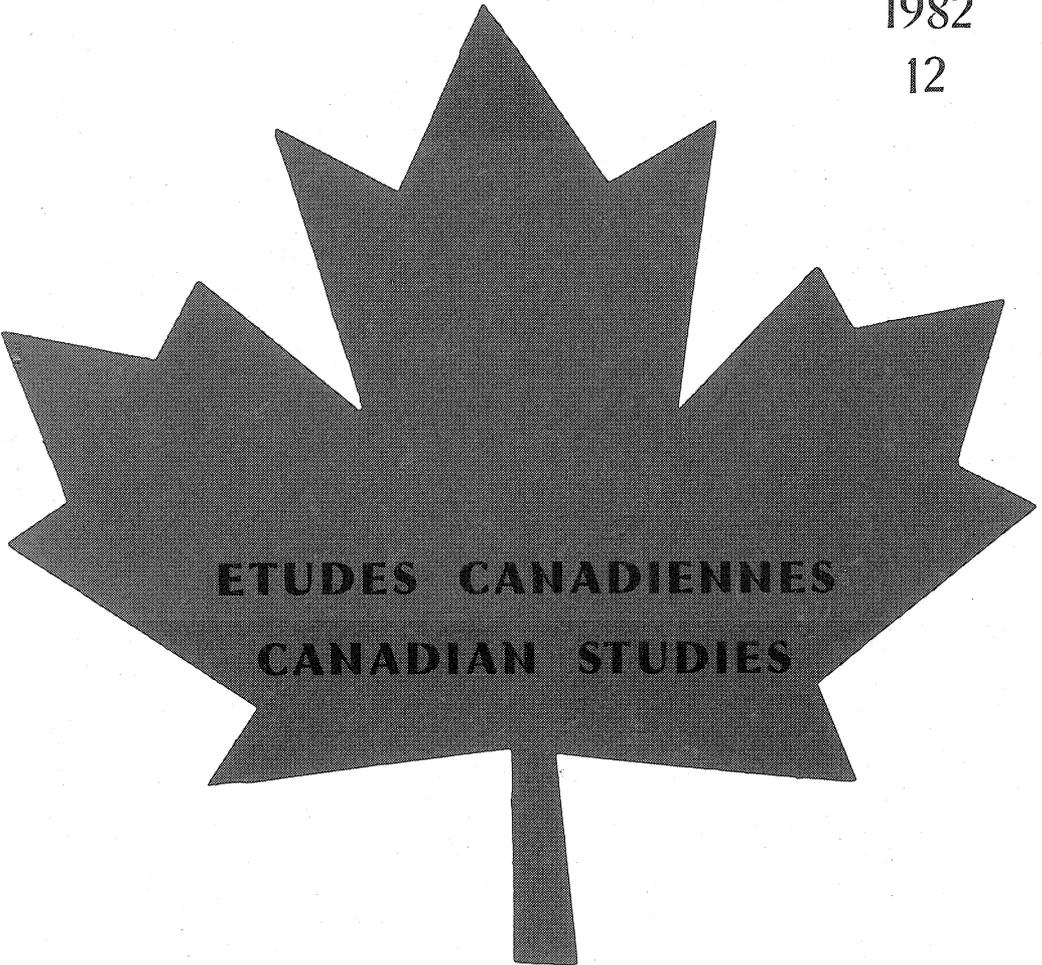


**Association Française des Études Canadiennes
(A. F. E. C.)**

1982
12



**ETUDES CANADIENNES
CANADIAN STUDIES**

*REVUE INTERDISCIPLINAIRE DES ÉTUDES
CANADIENNES EN FRANCE*

ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES

A.F.E.C.

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE

Domaine Universitaire 33405 TALENCE - France

L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉTUDES CANADIENNES s'est constituée à Paris, le 13 mai 1976. Elle a pour but la promotion des études canadiennes en France. Elle est ouverte à toute personne physique ou morale, qui désire œuvrer dans ce sens, quelle que soit sa profession ou sa nationalité. L'Association Française d'Études Canadiennes est pluridisciplinaire, et elle organise des colloques pluridisciplinaires (Bordeaux 16 - 19 mars 76), géographie (Paris, 14 décembre 76), histoire (Paris, 18 janvier 77), littérature (Paris, 9 - 10 décembre 77), colloque juridique (Bordeaux, 25 - 26 novembre 78), littérature (Paris, 27 octobre 79), démographie historique (Paris, 29 - 30 octobre 79), Colloque Louis Hémon (Brest, 21 - 22 novembre 80).

COMPOSITION DU BUREAU

- Président* : Pierre GEORGE (Université de Paris I, géographie)
Vice-Présidents : Auguste VIATTE (École Polytechnique fédérale de Zurich, littérature)
Jean-Hervé DONNARD (Université de Grenoble III, littérature)
Secrétaire général : Pierre GUILLAUME (I.E.P. de Bordeaux, histoire contemporaine)
Secrétaire-trésorier : Jean-Michel LACROIX (Université de Bordeaux III, anglais, études canadiennes)
Resp. publications : Pierre SPRIET (Université de Bordeaux III, anglais).

La cotisation 82 à l'AFEC (\$ 22, £ 11, ou 90 Francs) comprend le service d'ÉTUDES CANADIENNES 1982, n^{os} 12 et 13 (juin et déc. 82), du *Bulletin d'information* (5 n^{os} par an) et de l'annuaire de l'Association.

Cotisation 83 (n^{os} 14 et 15) : \$ 22, £ 11, 100 Francs.

Comme toute association à buts non lucratifs, l'AFEC accepte les cotisations de soutien, de montant libre, et accueille ainsi des membres d'honneur.

Les cotisations sont à faire parvenir :

à Jean-Michel LACROIX, 6 rue Jean-Racine 33170 Gradignan, France.
(sous forme de chèque postal ou bancaire).

AVANT-PROPOS

Le numéro 12 d'*Etudes Canadiennes / Canadian Studies* propose à ses lecteurs la plupart des communications présentées à Bordeaux lors du colloque sur le droit et la sociologie de l'information qui s'est tenu à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine les 15 et 16 mai 1981. Ce numéro thématique est donc essentiellement axé sur les médias.

Il accueille en outre d'autres contributions qui reflètent l'option délibérément pluridisciplinaire de notre revue. Comme nous en avons pris l'habitude des notes, des comptes rendus de lecture et une « revue des revues » viennent compléter cette livraison.

P. SPRIET

J.-M. LACROIX

SOMMAIRE

— AVANT-PROPOS.....	1
— COLLOQUE « DROIT ET SOCIOLOGIE DE L'INFORMATION » Bordeaux 15 et 16 mai 1981	
Pierre TRUDEL Certaines garanties du pluralisme dans la réglementation cana- dienne de la radiodiffusion	5
Annie MEAR Contexte économique de la télédiffusion en Amérique du Nord ..	41
Jérôme DURLAK Personal computers and Telidon : convergence or divergence ..	57
Michel LAFERRIERE Médias et groupes minoritaires : quelques réflexions à partir du cas du Québec	65
Yves MARGRAFF Le droit à l'information en France et au Canada.....	85
Philippe ROUYER et Michel PERROT Les problèmes de l'information théâtrale au Canada	91
— ARTICLES	
P. SOLDATOS Le Canada après le référendum au Québec.....	103
Alexandre L. AMPRIMOZ A note on contemporary Quebec ideology	119
Jean MARMIER Les ouvrages d'histoire littéraire française et la littérature du Canada.....	125
C. BAYARD Vingt ans pour la trajectoire d'une subversion : De Paul-Marie Lapointe à Nicole Brossard	135
John STOCKDALE Racial stereotypes in the Canadian novel, 1920-1950.....	145
K.P. STICH The Memory of Masters in Grove's self-portraits	153
Simone VAUTHIER A transatlantic conversation with Carol Shields.....	165
— ERRATUM.....	175
— COMPTES RENDUS.....	177
— REVUE DES REVUES.....	187
— OBITUAIRE	193

CERTAINES GARANTIES DU PLURALISME DANS LA RÉGLEMENTATION CANADIENNE DE LA RADIODIFFUSION

par **Pierre TRUDEL**
Université de Montréal

INTRODUCTION

Une pluralité de caractères spécifiques contribue à faire du "système canadien de radiodiffusion" (1) un modèle unique et susceptible de susciter l'intérêt de ceux qui s'intéressent à la réglementation de la radiodiffusion. Le régime juridique de la radiodiffusion au Canada a connu une évolution le faisant passer du principe du monopole étatique de diffusion à celui suivant lequel une multiplicité d'entreprises contribuent, avec l'entreprise d'État, à l'accomplissement des objectifs généraux assignés à la radiodiffusion par le Parlement (2).

Dès sa création, le régime canadien de radiodiffusion fut confronté aux défis résultant de la situation des territoires habités du Canada qui se trouvent majoritairement dans l'aire de diffusion des stations américaines. Les angoisses et déchirements résultant de l'inclusion du pays au sein d'un espace télévisuel et radiophonique international ont très tôt modulé les politiques de radiodiffusion du Canada. L'attachement à des valeurs héritées du libéralisme au nombre desquelles on dénombre les principes de liberté d'expression, mais aussi la liberté des citoyens de recevoir les émissions qu'ils désirent ont marqué, bien qu'elles ne fassent aucunement l'objet de proclamations intangibles, la législation canadienne.

Le modèle actuel de la radiodiffusion canadienne est donc celui d'un oligopole à double composante, revêtu d'une mission de service public. Le "système unique" de radiodiffusion canadien comporte un secteur public et un secteur privé. Les institutions appartenant à l'un et l'autre de ces secteurs sont toutes autorisées selon des modalités diverses, à faire de la radiodiffusion. Pour rendre compte de la mission de service public assignée à chacun de ces radiodiffuseurs, des règles de conduite leur sont imposées. Le tout faisant l'objet d'une surveillance assumée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (3).

Ce régime d'oligopole constitue assurément une garantie de pluralisme. Ce dernier est toutefois renforcé par le régime de réglementation des émissions qui s'applique à l'égard de chacun des radiodiffuseurs pris individuellement. Fondé sur l'idée selon laquelle l'entreprise autorisée à radiodiffuser se voit

attribuer un monopole d'utilisation d'une ressource rare et publique (4), ce régime de réglementation des programmes a pour objectif d'assurer un certain quantum de pluralisme dans la programmation de chaque diffuseur.

Nous ferons donc état dans ce texte des grandes catégories d'entreprises et d'institutions autorisées à s'adonner aux activités de radiodiffusion pour ensuite nous préoccuper dans la seconde partie, des règles de conduite incombant aux radiodiffuseurs.

1 – LES INSTITUTIONS AUTORISÉES A RADIODIFFUSER

La coexistence d'un secteur privé et d'un secteur public de radiodiffusion trouve beaucoup de son explication dans les tensions qui ont marqué et marquent encore la politique canadienne en matière de radiodiffusion. On peut schématiser ainsi les deux grands courants d'idées qui ont marqué le développement du système. Un premier courant, identifié à l'idéal du monopole public, assigne à la radiodiffusion des idéaux culturels élevés. Responsable de la desserte de tout le territoire et de toutes les couches de la population, la radiodiffusion publique devrait constituer aussi le lieu privilégié de défense et d'illustration d'une culture "canadienne" authentique.

Un second courant, pris en charge principalement par les promoteurs privés, exalte la liberté de choix que devraient posséder les individus et la nécessité d'offrir au public ce qu'il demande tout en préconisant un certain degré de contrôle canadien sur les entreprises d'émission et de réception de radiodiffusion.

La coexistence de ces deux courants s'ajoute à d'autres causes ayant empêché l'implantation intégrale du monopole public de radiodiffusion. Le coût très élevé d'implantation des infrastructures de diffusion combiné à l'insuffisance chronique du financement public et les démarches des radiodiffuseurs privés auprès du gouvernement fédéral expliquent, selon David Ellis (5), cette coexistence d'un secteur public et d'un secteur privé, à toutes les étapes du développement de la radiodiffusion canadienne.

1.1 *La Société Radio-Canada*

La fourniture du service national de radiodiffusion envisagé par l'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion* est assumée par la Société Radio-Canada. Créée le 2 novembre 1936, cette corporation de la couronne prit la relève de la Commission canadienne de la radiodiffusion, jusque là chargée de l'établissement du service national.

Radio-Canada exploite des réseaux de radio MA et MF ainsi que des réseaux de télévision en langue anglaise et française de même qu'un service de radiodiffusion international sur ondes courtes. En plus de contribuer à l'accomplissement des objectifs généraux assignés au "système" canadien de radiodiffusion, Radio-Canada, en sa qualité de service national de radiodiffusion, doit offrir "un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et qui offre une répartition équitable de toute la gamme de la programmation" (6).

Le service national doit également "être étendu à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disponibles" (7). Cet objectif a été l'objet d'attentions particulières au cours des dix dernières années. Le *Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada* (8) constatait, en 1978, que 98,21 % des Canadiens hors du Québec peuvent maintenant capter les services anglais de télévision de Radio-Canada. D'autre part, 99 % des Québécois reçoivent les services français de télévision de la Société, cette proportion est de 72,83 % dans le reste du Canada (9).

Ces progrès dans la desserte de populations souvent isolées et généralement mal desservies par les radiodiffuseurs commerciaux ont été rendus possibles grâce au Plan de rayonnement accéléré de Radio-Canada, approuvé par le Cabinet en janvier 1974. Ce plan a permis l'installation de quelque 200 émetteurs supplémentaires.

Un troisième objectif dévolu à Radio-Canada est de fournir des services de langue anglaise et française répondant aux besoins particuliers des diverses régions et contribuant activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional. Robert E. Babe décrit ainsi cet aspect du rôle de la Société Radio-Canada :

Le rôle qu'entend jouer la Société Radio-Canada consiste à intéresser un nombre toujours plus grand des Canadiens à une programmation autochtone. Sa tâche n'est pas de tout repos si l'on tient compte des disparités régionales, linguistiques et culturelles à travers le pays et de l'envahissante accessibilité des émissions populaires américaines. A titre de société de la Couronne fortement subventionnée, elle se voit souvent imputer les échecs de l'ensemble du système de radiodiffusion canadien (10).

Pour répondre aux impératifs découlant de ce troisième objectif, Radio-Canada a modelé sa structure d'organisation sur la morphologie linguistique du Canada. Depuis 1969, la Société a établi une division française, relevant d'un vice-président aux services français, et une division anglaise, relevant d'un vice-président aux services anglais. Cette dernière a son siège à Toronto et sa

compétence s'étend à toute activité de langue anglaise au Canada. Tant pour les services français que pour les services anglais, des directeurs régionaux sont chargés des activités dans leurs régions respectives. Cette structure correspond assurément à une volonté de décentralisation, ce qui n'a pas empêché les critiques de s'en prendre à la trop grande centralisation des prises de décisions au sein de la Société et son inaptitude à prendre en compte les besoins régionaux (11).

L'étanchéité de la cloison entre les directions des services anglais et des services français est considérable et cette situation ne tient pas qu'à la structure organisationnelle de la Société. Pour Louis Martin, il y a "deux Radio-Canada qui n'ont pas le même poids politique" (12).

Et Martin d'explicitier ainsi cette dualité :

Bien sûr, le Parlement n'a confié qu'un mandat unique à la Société Radio-Canada, celui de contribuer à l'unité nationale et d'exprimer constamment la réalité canadienne. Bien sûr, la Société Radio-Canada formulera de là une politique d'information unique pour les deux réseaux. Mais cette politique s'appliquera dans deux sociétés différentes sous plusieurs rapports et primordialement dans le rapport qu'elles entretiennent avec le pouvoir politique central dans ce grand pays de vingt-quatre millions d'habitants où les francophones comptent maintenant pour moins d'un tiers de la population (13).

La concentration des effectifs et de la clientèle du réseau français au Québec explique le fait que ce dernier se soit plus naturellement identifié aux aspirations du Québec. Fortement implanté dans toutes les couches de la société québécoise, le réseau français de Radio-Canada a constitué un lieu privilégié de cohésion, face au Canada anglais et aux États-Unis. Cela n'a pas été sans soulever des difficultés en ce qui a trait au quatrième objectif du Service national qui est de "contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne" (14). L'inclusion dans le mandat de la société publique, d'un objectif aussi partisan a été le fait de politiciens québécois fédéralistes qui voyaient d'un mauvais œil le rôle joué par le réseau français dans le développement du mouvement nationaliste au Québec. Un député avait, lors du débat précédant la Loi sur la radiodiffusion de 1968 fait état d'appréhensions que l'avenir eut tôt fait de confirmer :

... il y a sous ce rapport quelque chose qui me tourmente, j'ai remarqué que les députés, notamment les députés de langue française, critiquaient sévèrement le réseau français de Radio-Canada. On prétend que la Société fourmille de séparatistes et que ces gens fomentent la désunion au Canada.

La chose est peut-être vraie, je l'ignore tout simplement, mais je ne voudrais pas qu'on se lance dans une chasse aux sorcières, parce qu'une disposition du projet de loi stipule qu'il faut favoriser l'unité nationale, ce qui permettrait au gouvernement de dire à celui qui n'agirait pas exactement comme il le veut : Vous sabotez l'unité nationale, vous êtes congédié. Il y a un danger possible à cet égard (15).

Les prétendues entorses à ce mandat "de contribuer au développement de l'unité nationale" ont été à l'origine de nombreuses pressions politiques émanant de ministres fédéraux. Ces pressions sont de plusieurs types. Mentionnons les chroniques déficiences budgétaires qui affectent Radio-Canada. Malgré les recommandations de tous les groupes d'enquête ayant eu à se pencher sur la radiodiffusion au Canada, la Société n'a jamais joui d'un mode de financement qui la mette à l'abri de l'arbitraire de la politique partisane dans ce qu'il y a de plus important : les ressources nécessaires à l'accomplissement d'un mandat exigeant (16).

Un autre type de pressions politiques a connu son paroxysme lors de l'enquête sur le service national de radiodiffusion (17) réclamée par des ministres mécontents de la manière dont Radio-Canada s'acquitte de son mandat. Si cette enquête a pu révéler des failles dans la gestion de Radio-Canada et dans la façon dont celle-ci s'acquitte de son mandat relatif à l'unité nationale, elle n'a aucunement permis d'étayer les accusations lancées à partir des banquettes du Parlement.

1.2 Les entreprises privées de radiodiffusion

Le secteur privé de la radiodiffusion canadienne a toujours assumé une partie des services de radiodiffusion au Canada et ce, malgré le fait que l'objectif avoué des législations canadiennes fut, pendant toute une époque, de le voir disparaître au profit d'un service étatisé (18).

Le statut des stations privées de radiodiffusion est relativement simple. Il s'agit d'entreprises privées qui sont nécessairement contrôlées par des Canadiens et qui ont obtenu un permis du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.).

Les conditions d'émission des permis aux personnes désireuses de s'adonner à la radiodiffusion sont définies par les politiques adoptées par le gouvernement fédéral sous forme de "directives" adressées au C.R.T.C. En vertu des décrets actuellement en vigueur (19), le contrôle des entreprises de radiodiffusion doit être entre les mains de Canadiens. Les étrangers ne peuvent détenir plus de vingt pour cent du capital-action d'une entreprise de radiodiffusion

et ne peuvent siéger aux conseils d'administration des sociétés détentrices de licences.

De plus, sous réserve des dispositions relatives à la programmation éducative que nous examinerons plus loin, les gouvernements provinciaux ainsi que leurs agences ne sont pas autorisés à contrôler des entreprises de radiodiffusion. Telles sont les restrictions générales touchant l'aptitude à devenir radiodiffuseur au Canada.

Les énoncés de politique ainsi que les décisions rendues de temps à autre par le C.R.T.C. permettent cependant d'avoir une idée plus juste des conditions auxquelles est assujettie la radiodiffusion commerciale.

Premièrement, le Conseil de la radiodiffusion a édicté des conditions générales de licence qui se trouvent dans toutes les autorisations qu'il a accordées aux entreprises privées de radiodiffusion. Ces conditions générales sont au nombre de trois (20) :

- Le titre de propriété ou le contrôle d'une entreprise de radiodiffusion ne peut être effectivement cédé directement ou indirectement sans l'autorisation du C.R.T.C. ;
- Une licence de radiodiffusion ne peut être cédée ni transférée ;
- L'entreprise de radiodiffusion doit être effectivement exploitée par le détenteur de licence ou ses employés.

L'imposition de telles conditions aux détenteurs permet au Conseil d'exercer une surveillance sur tous les changements susceptibles de modifier la structure ou le contrôle d'une entreprise de radiodiffusion. C'est d'ailleurs à l'occasion de demandes qu'on lui a faites afin de modifier l'une de ces conditions générales ou une condition particulière attachée à une licence que le Conseil fut à même d'énoncer certains des principes afférents à la propriété et à l'administration des stations privées. Le C.R.T.C. se défend bien toutefois d'entraver les négociations destinées à opérer des transferts directs ou indirects de propriété des entreprises. Il tient compte cependant des prix payés et des modes de financement quant à leurs effets sur les services actuels et futurs des entreprises. Dans son avis public du 10 juillet 1969 intitulé "Fixation du prix des entreprises de radiodiffusion", le C.R.T.C. s'exprima ainsi :

Le Conseil tient à s'assurer que les modalités de transfert ne pourront en aucun cas placer le nouveau titulaire de la licence dans une situation qui l'empêcherait de respecter les conditions de la licence... Quant aux conditions de licence de systèmes de diffusion par câble, le Conseil ne peut considérer les demandes de changement de conditions concernant le coût

du service aux clients dans le seul but d'ajuster la valeur du système ou les conditions de paiement convenus entre un vendeur et un acheteur, par voie de négociation (21).

Préoccupé par le degré de concentration déjà élevé qui caractérise l'industrie canadienne des médias, le Conseil est défavorable à la propriété multiple des entreprises œuvrant dans la même région. Ainsi, les entreprises de télécommunications ne sont pas autorisées, en règle générale, à détenir la propriété ou le contrôle d'entreprise de câblodistribution (22). Une pluralité de stations MA diffusant dans la même langue et desservant un même marché ne doivent pas être contrôlées par le même propriétaire. La propriété simultanée de stations de télévision affiliées à un même réseau (23) de même que la propriété simultanée de journaux et d'entreprises de radiodiffusion (24) n'est pas encouragée par le Conseil. Certaines entreprises opérant au Canada suivant des structures d'oligopole (25) ou de monopole (26) se sont vues refuser la permission de contrôler des entreprises de radiodiffusion par le C.R.T.C.

Soucieux de s'opposer à ce qu'il juge être la concentration excessive des moyens de radiodiffusion, le Conseil exige, avant d'autoriser l'acquisition d'entreprises de radiodiffusion par des groupes importants, qu'on démontre qu'il en résultera des avantages significatifs pour le système canadien de radiodiffusion dans son ensemble (27).

Le Conseil est en outre sensible à la participation locale dans les entreprises (28) et il lui arrive de refuser des demandes au motif que l'implication de groupes plus implantés dans le milieu desservi par l'entreprise était trop limitée.

La protection de la propriété des stations existantes est un autre sujet de préoccupation du Conseil qui exige, lors de l'octroi d'une nouvelle licence, que le requérant s'engage à offrir une programmation différente de celle déjà offerte par les stations déjà établies sur ce marché. Il s'agit de minimiser les effets de la fragmentation des auditoires résultant de l'accroissement de l'offre des programmes à un public qui reste de même dimension.

La *Loi sur la radiodiffusion* (29) ainsi que la réglementation du Conseil (30) permettent l'organisation des radiodiffuseurs en réseaux. Les réseaux regroupent des stations qui sont liées entre elles par un contrat en vertu duquel elles diffusent un certain pourcentage d'émissions communes.

Le C.R.T.C. peut autoriser l'exploitation d'un réseau aux conditions qu'il peut édicter dans chaque cas qui lui est soumis. Si les conditions des contrats d'application n'ont pas comme tels à être soumises au Conseil, les modifications apportées à ceux-ci doivent, pour être valides, faire l'objet de l'approbation

de ce dernier. Enfin, une station de radiodiffusion ne peut être affiliée à plus d'un réseau et ne peut faire partie d'un réseau non-canadien (31). Présentement, en plus des réseaux exploités par la Société Radio-Canada, et des réseaux éducatifs, on compte deux réseaux privés anglophones et un réseau privé francophone (32).

S'il n'est pas grossièrement erroné de comparer le mode de fonctionnement des stations privées canadiennes à leurs cousines des États-Unis, l'on doit néanmoins apporter une distinction majeure. Contrairement aux stations américaines qui s'adonnent principalement aux activités de diffusion, laissant les activités de production aux grandes maisons newyorkaises et hollywoodiennes, les radiodiffuseurs canadiens se caractérisent par leur haut degré d'intégration verticale. La majeure partie des productions canadiennes diffusées par les stations privées émane de leurs studios, ce qui laisse un marché fort mince aux producteurs indépendants (33).

1.3 Les entreprises de câblodistribution

Les entreprises de câblodistribution sont assimilées à des radiodiffuseurs en ce que la législation actuelle les envisage comme des "entreprises de réception de radiodiffusion" (34). Il est frappant cependant de constater que la *Loi sur la radiodiffusion* de 1968 n'en fait aucunement mention. C'est que jusqu'à 1969, date où le C.R.T.C. émet son premier énoncé de politique sur la question, la câblodistribution a fort peu préoccupé les responsables de la radiodiffusion canadienne. Cette attitude étonne car la câblodistribution est devenue "le principal agent d'américanisation de la radiodiffusion canadienne" (35).

Implantée localement à compter de 1951, mais surtout au cours des décennies 1960 et 1970, la câblodistribution est "très certainement l'une des industries ayant le taux de croissance le plus élevé au Canada" (36). La raison d'être de ces systèmes voués à la réception des signaux et à leur distribution dans les foyers est de rendre disponible la programmation des réseaux américains dont plusieurs stations sont d'ailleurs à portée d'antenne d'un grand nombre de Canadiens.

Conscient de l'impact considérable que cette industrie avait sur la radiodiffusion canadienne en tant qu'importateur massif de programmation étrangère, le C.R.T.C. a eu pour objectif d'intégrer ces entreprises au système canadien de la radiodiffusion et de leur en faire partager les objectifs (37). Une pluralité de facteurs, au nombre desquels on compte les querelles de juridiction (38) et l'attitude timorée du C.R.T.C. expliquent l'échec de cette politique.

Présentement, la plupart des entreprises de câblodistribution offrent à leurs abonnés des zones densément peuplées, les quatre chaînes américaines et un certain nombre de services supplémentaires de programmation (39). Au Canada anglais, cette situation a rendu critique l'état de santé de la radiodiffusion canadienne et provoqué un affolement bien compréhensible. Le *Rapport spécial sur la radiodiffusion 1968-1978* (40) exposait ainsi la situation :

Une grande partie de l'affolement et du découragement provoqués par l'invasion de la "culture" américaine provient du fait qu'en 1967 et 1976 plus de 70 % des programmes qu'a regardés l'auditoire canadien sur des stations de langue anglaise étaient d'origine étrangère (...). L'étude des pourcentages de l'auditoire de différents genres de programmes révèle que l'attrait vers les programmes étrangers est nettement plus important dans le domaine des spectacles, catégorie qui attire plus des trois quarts de l'auditoire des stations de langue anglaise, canadiennes et américaines.

On cherche en vain, à l'heure actuelle dans la politique du C.R.T.C., un effort crédible afin de résoudre les tensions générées par l'implantation anarchique et incontrôlée de la câblodistribution au Canada. Devant cette situation critique pour la radiodiffusion canadienne, le C.R.T.C. semble démuné ; sans doute en raison du fait que le public canadien préfère beaucoup plus les produits culturels américains que les quelques émissions canadiennes que peut offrir le système canadien de radiodiffusion.

L'avènement de la télévision à péage (41) en ce contexte apparaît à certains comme la bonne façon de générer des capitaux susceptibles d'être investis dans la production canadienne. Le pari consiste à implanter des réseaux de télévision à péage qui distribuent des émissions américaines fort prisées afin de générer des capitaux qui eux seraient investis dans la production d'émissions canadiennes qui, ultimement viendraient remplacer les productions américaines. Ce pari est extrêmement risqué ainsi que le démontre toute l'histoire du développement de la radiodiffusion canadienne (42). Aussi, il y a fort à parier que l'avènement de la télévision à péage, tel qu'envisagé par le C.R.T.C. achèvera le démantèlement du système actuel de radiodiffusion canadien tel que nous le connaissons dans la législation actuelle.

Deux autres types d'entreprises de radiodiffusion quoique plus marginales contribuent à la morphologie spécifique du système canadien de radiodiffusion. Il s'agit des radiodiffuseurs éducatifs et des radiodiffuseurs communautaires.

1.4 Les entreprises provinciales de radiodiffusion éducative

En dépit des recommandations de la Commission Aird (43) le gouvernement fédéral a toujours envisagé avec la plus grande suspicion, la participation des gouvernements provinciaux aux activités de radiodiffusion. C'est donc sur le concept de radiodiffusion éducative que s'est cristallisé, au cours des récentes années, l'affrontement entre les niveaux de gouvernement. En effet, si la radiodiffusion est assurément de compétence fédérale exclusive (44), d'autre part, l'éducation est, en vertu de l'article 93 du *B.N.A. Act* une responsabilité exclusivement provinciale (45). La méfiance des autorités fédérales à l'égard des autorités provinciales s'expliquerait selon Fletcher et Fletcher par la crainte de voir le Québec créer un réseau de télévision qui pourrait concurrencer Radio-Canada et promouvoir le nationalisme québécois (46).

Cette crainte des autorités fédérales de voir les provinces créer des réseaux de télévision à des fins partisans et les pressions répétées du Québec et de l'Ontario afin d'opérer des stations de télévision à vocation éducative expliquent l'actuelle situation de la radiodiffusion éducative au Canada. Celle-ci s'analyse davantage comme une brèche des autorités provinciales dans le monopole exercé par le gouvernement fédéral en matière de radiodiffusion que comme un complément des systèmes d'enseignement provinciaux.

Ainsi, les stations éducatives sont des organismes qui doivent jouir d'une marge certaine d'indépendance des gouvernements provinciaux et s'adonner à la production et la diffusion d'émissions éducatives. Fruit d'un compromis le concept de "radiodiffusion éducative" n'est pas exempt d'ambiguïtés. La réglementation fédérale le définit ainsi :

- a) des programmes conçus pour être présentés dans un contexte qui offre aux auditoires auxquels ils sont destinés une possibilité de perfectionnement continu, soit d'acquérir des connaissances, d'enrichir leur savoir ou de s'ouvrir l'esprit, et dans des conditions qui permettent à une autorité provinciale de surveiller ou d'évaluer cette acquisition de connaissances, cet enrichissement du savoir et cette ouverture de l'esprit, par des moyens appropriés et,
- b) des programmes qui fournissent des renseignements sur les cours d'études dispensés ou qui présentent des événements spéciaux d'un caractère éducatif au sein du système d'éducation.

Ces programmes devant, dans leur ensemble, avoir un caractère éducatif et nettement différent des émissions d'un caractère général offertes par le service national de radiodiffusion ou par les entreprises privées de radiodiffusion (47).

Dans la mesure où elles se conforment à cette directive du Conseil des ministres du gouvernement fédéral, les stations provinciales peuvent se voir attribuer par le C.R.T.C. l'autorisation de radiodiffuser. Toutefois, comme le notent Fletcher et Fletcher, "à en juger par les programmes diffusés par les stations établies maintenant en Alberta, au Québec et en Ontario, le concept de programme "éducatif" a été défini avec beaucoup de latitude" (48).

La détermination des objectifs et des contenus de la radiodiffusion éducative relève donc, à l'heure actuelle, de la responsabilité des provinces. Le Québec s'est doté en 1979 d'une *Loi sur la programmation éducative* (49) suivant laquelle une telle programmation doit poursuivre les objectifs suivants :

- a) favoriser l'exercice du droit des citoyens à l'éducation, notamment en présentant des émissions répondant à des besoins spécifiques de la population, conduisant éventuellement à l'obtention de diplômes ou répondant à des besoins d'éducation permanente ;
- b) promouvoir l'accès des citoyens à leur patrimoine culturel, notamment en reflétant la vie des différentes régions et des différentes communautés ethniques, en favorisant les échanges inter-régionaux et inter-culturels, en encourageant la création et la diffusion de productions sonores, visuelles ou audio-visuelles québécoises, ou en privilégiant, d'une façon générale, la culture québécoise ;
- c) promouvoir l'accès des citoyens au bien-être économique et social en présentant des émissions qui répondent à leurs besoins d'éducation économique et sociale ; ou
- d) favoriser l'exercice du droit des citoyens à la liberté d'expression et à l'information, notamment en encourageant la discussion des questions d'intérêt général et en faisant valoir toutes les dimensions, en encourageant une plus large ouverture sur le monde ou en maintenant un juste équilibre entre les sujets traités, les intérêts en cause et les opinions exprimées (50).

L'interprétation des dispositions qui définissent la notion de programmation éducative et qui en précise les objectifs relève au Québec de la Régie des services publics. C'est donc à cet organisme que la Société Radio-Québec doit soumettre sa programmation. La Régie, qui tient ensuite des audiences au cours desquelles tous les intéressés sont invités à se faire entendre décide si la programmation soumise correspond aux standards déterminés dans la *Loi sur la programmation éducative*. L'ampleur des pouvoirs dévolus à la Régie des services publics en cette matière fait l'objet de divergences d'interprétation (51). Ainsi, l'ordonnance de la Régie concernant la programmation de Radio-Québec et

rendue le 16 mars 1981 a été soumise à la Cour d'appel du Québec. Le différend entre les deux organismes gouvernementaux tourne essentiellement autour de la notion de ce que doit comporter l'acte éducatif. Alors que Radio-Québec fait sienne une conception très large du concept de "programmation éducative", ce qui l'amène à offrir une programmation de type culturel se comparant à celles offertes par les chaînes de télévision "culturelles" européennes, la Régie des services publics opte pour une conception plus étroite de la notion. La Régie insiste en effet sur certains aspects qu'elle juge essentiels d'une programmation éducative comme la différenciation des besoins, la délimitation des clientèles, l'évaluation et la surveillance. Il y a là une conception plus "scolaire" de ce que doit être la programmation éducative et la Régie, qui s'appuie sur une interprétation littérale des textes en tire une autorité lui permettant d'exercer une surveillance sur l'ensemble des multiples aspects que comporte la programmation de Radio-Québec. Il n'est donc nullement surprenant que les dirigeants de la Société d'État aient plutôt mal réagi à cette attitude de la Régie. Ils ont donc porté leurs divergences d'interprétation devant la Cour d'appel du Québec qui aura, bientôt, à se prononcer sur le sens qu'il convient de donner aux dispositions de la *Loi sur la programmation éducative*.

L'ordonnance de la Régie des services publics fut durement critiquée en certains milieux (52), il n'en demeure pas moins qu'on ne peut reprocher à la Régie des services publics du Québec d'appliquer les textes adoptés par le législateur, sans conviction. S'il peut paraître inutile de soumettre une programmation à des personnes qui seraient, aux dires d'un critique "plus tâtilons et plus autoritaires que leurs homologues fédéraux" (53), il n'en demeure pas moins que ce processus d'évaluation publique d'une programmation, devant un organisme fonctionnant suivant des règles connues et bien établies constitue indéniablement un progrès dans le sens d'une plus grande implication des citoyens dans le processus de détermination des priorités d'un organisme public tel Radio-Québec. Cela préfigure peut-être cependant, le type de difficultés et d'affrontement qui pourrait se produire dans la mise en œuvre d'une politique québécoise de radiodiffusion fondée sur des objectifs généreux et respectueux de finalités publiques exigeantes.

1.5 Les radiodiffuseurs communautaires

Lorsqu'on parle de radiodiffusion communautaire au Canada, l'on fait référence à une réalité qui présente de multiples facettes. D'une part, il convient de distinguer groupes communautaires utilisant des fréquences hertziennes de radio ou de télévision de ceux qui s'occupent de programmation communautaire dans le contexte des réseaux de câblodistribution. D'autre part, la richesse et la complexité de beaucoup d'expériences de radiodiffusion communautaire rendent périlleuse toute généralisation hâtive.

Une première catégorie de programmation communautaire est celle véhiculée par les "canaux communautaires" des entreprises de câblodistribution. Le *Règlement sur la télévision par câble* (54) en vigueur depuis le 1er avril 1976 impose aux entreprises de câblodistribution l'obligation de distribuer en sixième priorité un canal communautaire (55). Il ne s'agit évidemment pas d'une obligation absolue qui est faite au câblodistributeur de consacrer des ressources à la programmation de ce canal communautaire. Dans l'énoncé de politique de 1975 sur la télévision par câble (56), le Conseil fait état des orientations qu'il souhaite voir adopter par les entreprises en matière de programmation communautaire. C'est ainsi que le canal communautaire doit devenir une "obligation sociale élémentaire" (57). L'élément distinctif de la programmation communautaire serait pour le C.R.T.C. "une aptitude à transformer le téléspectateur passif en un participant actif" (58).

Le C.R.T.C. invite les entreprises à ne pas avoir une attitude purement attentiste. On doit localiser les communautés, et "permettre aux individus et aux groupes d'exprimer leurs idées et leurs aspirations". Le Conseil rappelle aussi que le concept de communauté ne saurait être appréhendé de façon univoque :

Le concept de la communauté n'est pas nécessairement relié aux seules activités géographiques. Cela est particulièrement vrai dans les grands centres. Il existe des communautés d'intérêt fondées par exemple sur le passé culturel ou émergeant d'aspirations communes. Les besoins de communication de ces communautés englobent des intérêts tels le désir d'échanger des idées, la prise de conscience plus aiguë des problèmes sociaux et politiques et la lutte contre l'isolement si familier aux habitants des grands centres urbains.

Enfin, le Conseil s'attend à ce que l'entreprise de câblodistribution consacre un pourcentage raisonnable des revenus bruts provenant des abonnés à l'exploitation régulière du canal communautaire. Comme il n'y a aucune mesure scientifique des efforts que consacrent les titulaires à ces fins, on ne saurait dire si les entreprises investissent beaucoup de leurs revenus dans la programmation communautaire. S'il est indéniable que certaines d'entre elles attachent beaucoup d'importance au canal communautaire l'on ne peut ignorer les protestations véhémentes que les câblodistributeurs avaient formulées lorsqu'en 1975, le C.R.T.C. avait proposé que 10 % des revenus bruts soient consacrés au financement du canal communautaire ; cela en dit sans doute long sur le degré d'enthousiasme des entreprises pour la programmation communautaire.

Le fait est que l'obligation de s'adonner à la programmation communautaire constitue pour les entreprises une sorte de prix à payer pour pouvoir

distribuer les chaînes américaines qui constituent la raison d'être de la câblodistribution au Canada. On ne saurait alors trop s'étonner du caractère dilué de leur ferveur !

En outre, l'application au canal communautaire du principe suivant lequel c'est le détenteur de licence qui assure la responsabilité de ce qui est diffusé par l'entreprise a pour effet d'accorder au propriétaire un véritable droit de censure sur l'ensemble des émissions communautaires.

Enfin, la nécessité pour les auditeurs d'être abonnés au service de câble pour accéder à l'écoute des émissions communautaires constitue une contradiction de taille. Les objectifs de la télévision communautaire sont de desservir les couches les plus modestes de la population ; pourtant ce sont les ménages faisant partie de ces strates sociales qui risquent d'avoir le moins les moyens d'acquitter le coût de l'abonnement.

Les contraintes liées à l'utilisation des installations de câblodistribution ont amené beaucoup d'animateurs de la radiodiffusion communautaire à mettre sur pied de véritables stations de radio et de télévision communautaire émettant sur ondes hertziennes à faible puissance mais susceptible d'être captées par l'ensemble des citoyens d'une localité ou d'une région.

S'il existe depuis déjà longtemps des stations de radio étudiantes desservant généralement la population d'un campus (59), l'avènement des stations de radiodiffusion communautaire est un phénomène relativement récent. C'est en août 1973 que le groupe "Wired World Community Radio" reçoit du C.R.T.C. un permis de diffuser sur la bande MF. En octobre 1974, en accordant un permis à Radio-Centre-Ville Saint-Louis, le C.R.T.C. permet, pour la première fois qu'une station communautaire se voue à la desserte d'une communauté locale distincte située à l'intérieur d'une grande agglomération urbaine (60). Depuis, l'on assiste, surtout au Québec, à la multiplication des stations communautaires. L'appui du ministère des Communications du Québec qui, par le biais de son Programme d'aide aux médias communautaires injecte une quantité appréciable de fonds dans ces expériences, n'est certes pas étranger à cet essor. Encore en ce domaine, on ne saurait, sans défigurer la réalité se livrer à trop de généralisations sur le phénomène. Ce qui est sûr, c'est que le C.R.T.C. n'a pas de politiques très articulées sur les radios communautaires. Il appert qu'on ne croyait pas à la viabilité, à long terme de ces expériences (61). Désireux de laisser libre cours aux tentatives susceptibles de constituer un apport pour la radiodiffusion canadienne, le Conseil s'est laissé convaincre de donner le feu vert aux projets sérieux qui lui furent présentés. Toutefois dans un souci de protection du marché des radiodiffuseurs commerciaux, le Conseil limite l'accès des stations communautaires aux marchés publicitaires (62).

2 – LES REGLES DE CONDUITE REGISSANT LES RADIODIFFUSEURS

Le souci de préserver l'équilibre dans les programmations des radiodiffuseurs de même que l'attachement au principe suivant lequel les ondes, propriété publique, doivent d'abord servir le public et non uniquement ceux qui ont obtenu le privilège d'émettre, ont suscité la mise au point et l'imposition de règles de conduite aux radiodiffuseurs.

Ces règles sont de deux types. D'abord un premier groupe de règles, de nature quantitative, impose des balises à l'égard du temps pouvant être consacré à certains types d'émissions. Plus complexes, les règles de nature qualitatives visent à garantir un certain équilibre dans la présentation des émissions portant sur des sujets qui suscitent des controverses.

Ainsi, le pluralisme constitue-t-il une préoccupation sous-jacente des politiques de radiodiffusion au Canada non seulement en ce qui a trait à la multiplicité des sources, mais également en ce qui touche les contenus véhiculés par chaque radiodiffuseur. Il n'en résulte pas pour autant un droit absolu pour tous et chacun d'être entendu sur les ondes. Le droit canadien de la radiodiffusion est aussi fondé sur le principe de la responsabilité du diffuseur pour tout ce qui est présenté par son entreprise (63). Aussi est-ce en ayant à l'esprit, l'existence toujours en filigrane, de la responsabilité du diffuseur qu'il y a lieu d'envisager les normes quantitatives et qualitatives édictées en matière de programmation.

2.1 Les règles de nature quantitative

Les normes de conduite imposées aux radiodiffuseurs qui sont exprimées en termes quantitatifs concernent le temps consacré à la publicité, aux émissions non-canadiennes et aux émissions d'ordre politique. Nous les exposerons brièvement.

2.1.1 La limite du temps consacré à la publicité

La publicité joue un rôle important dans le financement de la radiodiffusion au Canada. Seule source de revenus pour les radiodiffuseurs privés, la publicité constitue une part significative des revenus de la Société Radio-Canada (64). Le statut des radiodiffuseurs éducatifs et communautaires pose cependant des difficultés en ce qui a trait à leur droit de vendre des périodes publicitaires. En pratique cependant, ces derniers cherchent surtout à obtenir de la publicité dite "de prestige" ou "institutionnelle" orientée davantage vers la philanthropie que la promotion de produits de consommation.

Le temps consacré à la publicité est limité à une période de 12 minutes par heure d'horloge pour la télévision (65) et pour la radio MA ne peut dépasser

250 minutes au cours de la période comprise entre six heures et minuit (66). La réglementation prévoit certains aménagements de ces règles fondamentales.

2.1.2 Les normes relatives au contenu canadien

L'attrait pour le public canadien des émissions non-canadiennes a suscité l'adoption de normes limitant le temps de diffusion consacré à des émissions étrangères par les stations canadiennes. Afin d'actualiser l'objectif énoncé dans la *Loi sur la radiodiffusion* selon lequel "la programmation de chaque radiodiffuseur devrait être de haute qualité et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres" (67), le C.R.T.C. continuant en cela les pratiques de son prédécesseur (68), a adopté des règlements prescrivant la proportion des heures de télédiffusion consacrées à des émissions canadiennes par rapport au nombre total d'heures de diffusion (69).

Malgré que ce règlement ait subi de fréquentes révisions, il semble bien qu'en raison de l'importation massive par le moyen de la câblodistribution des émissions étrangères, la réglementation sur le contenu canadien ne semble pas avoir atteint les buts visés. Aussi, le C.R.T.C. a-t-il entrepris une fois de plus la révision de son règlement sur le contenu canadien. L'échec de la réglementation sur le contenu canadien constitue une illustration frappante des contradictions caractérisant les politiques du C.R.T.C. Pendant que le Conseil impose aux radiodiffuseurs nationaux des exigences relativement élevées en termes de contenu canadien, il permet aux câblodistributeurs d'importer massivement des émissions étrangères (70). Il n'est donc pas étonnant que les radiodiffuseurs se soient bornés à une application très peu fervente de la réglementation sur le contenu canadien. C'est sans doute en raison de cette situation qu'il a lui-même, jusqu'à un certain point créé, que le Conseil s'est vu placé en position fort délicate pour l'application du règlement, Babe note à ce propos que :

(...) le C.R.T.C. n'a pas fait preuve d'une rigueur remarquable dans sa réglementation visant la performance des stations de télédiffusion privées (71).

Ce constat, s'il s'applique à d'autres aspects du mandat du C.R.T.C. est particulièrement vérifiable en matière de contenu canadien.

2.1.3 Les émissions de politique partisane

Dans la plupart des pays occidentaux, les émissions d'ordre politique font l'objet de règles destinées à assurer un accès équitable à l'antenne pour tous les candidats qui sollicitent les suffrages lors d'une élection. Cette pratique est mise en œuvre au Canada par l'obligation imposée aux radiodiffuseurs de

“répartir équitablement entre les différents partis et les candidats rivaux le temps consacré à la diffusion d’émissions, de réclames ou de déclarations d’un caractère politique” (72). De plus, les radiodiffuseurs doivent assurer la diffusion des émissions, réclames et déclarations d’un caractère politique en conformité des directives que le Conseil établit de temps à autre.

Enfin, l’article 28 de la *Loi sur la radiodiffusion* interdit de diffuser des émissions ou de la réclame de nature partisane le jour où se tient un référendum ou une élection ainsi que le jour précédant l’élection ou le référendum (73).

2.2 *Les normes de nature qualitative : équilibre et responsabilité du diffuseur*

On ne saurait prétendre assurer la qualité des émissions de radio et de télévision uniquement en édictant des dispositions réglementaires précises. La production des émissions radiophoniques ou télévisuelles procède de processus de création qu’il serait oiseux et contre-indiqué d’encadrer dans des règles générales d’application abusivement strictes.

Ainsi, bien qu’il existe au Canada des dispositions légales régissant certains aspects des émissions susceptibles d’être diffusées, l’on peut dire qu’en principe la liberté d’expression constitue toujours le principe de base, bien qu’elle soit forcément modulée par un certain encadrement. Ainsi, les règlements comportent encore une liste d’interdictions de diffuser certains types de messages, ainsi qu’en fait foi l’article 6 du *Règlement sur la télédiffusion* :

6. (1) Il est interdit à une station ou à un exploitant de réseau de diffuser
 - a) toute chose contraire à la loi ;
 - b) des images ou des propos blessants pour toute race, religion ou croyance ;
 - c) toute présentation visuelle ou tout langage obscènes, indécents ou blasphématoires ;
 - d) toute nouvelle fautive ou trompeuse ;
 - e) tout concours ou toute émission censée être un concours, dont les résultats sont connus d’avance ou ont notoirement été déterminés avant la tenue du concours ou la mise en ondes de l’émission ;
 - f) tout ce qui touche à la limitation des naissances, à moins que ce sujet ne soit présenté d’une façon convenant à la radiodiffusion ;
 - g) tout ce qui touche aux maladies vénériennes à moins que ce sujet ne soit présenté d’une façon convenant à la radiodiffusion ;

- h) toute demande, sauf avec le consentement donné par écrit par un représentant du Conseil, de dons ou de souscriptions en argent ou en nature pour le compte de toute personne ou organisation autre que
- i) une église ou un organisme religieux établis en permanence au Canada et desservant la région englobée par la station ;
- ii) une institution ou organisation de charité reconnue,
- iii) une université, ou
- iv) un groupement musical ou artistique dont le but ou l'objet principal n'a aucun caractère lucratif ; ou
- j) toute émission comportant une loterie ou une opération semblable qui est interdite par le Code criminel.

(2) Nulle station ne peut diffuser entre six heures et midi, heure locale, ni allonger ses heures régulières de diffusion de façon à empiéter sur la période interdite au présent paragraphe, sans soumettre au préalable au Conseil un projet du programme envisagé pour la période supplémentaire et sans avoir établi à la satisfaction du Conseil qu'elle dispose des installations et des ressources voulues pour mettre en ondes avec succès un programme d'émissions au cours de ladite période supplémentaire.

(3) Aucune station ne doit diffuser de concours pour lequel la valeur globale des prix en nature ou en argent donnés dans un mois dépasse 100 \$, sauf si ce concours est défrayé entièrement par un commanditaire ou groupe de commanditaires.

(4) Nonobstant le paragraphe (3), une station peut diffuser chaque mois un concours qu'elle commandite en tout ou en partie et pour lequel la valeur des prix en nature ou en argent donnés par suite de ce concours dépasse 100 \$; mais si une station diffuse un concours de ce genre, la valeur des prix en nature ou en argent donnés par suite de ce concours dans un mois ne doit pas dépasser 5 000 \$.

L'on est généralement enclin à croire, tant chez les radiodiffuseurs que chez les personnes chargées d'appliquer la réglementation, que certaines interdictions sont aujourd'hui tombées en désuétude. C'est le cas de l'interdiction de diffuser "tout ce qui touche à la limitation des naissances" ainsi que "tout ce qui touche aux maladies vénériennes", ces interdictions n'en sont pas de véritables car, de toute façon, on peut toujours en traiter, mais d'une façon convenant à la radiodiffusion. Il n'en demeure pas moins que le Conseil reçoit des plaintes touchant la publicité de certains produits d'usage personnel (74), ce qui l'amène à recommander la prudence et la délicatesse aux concepteurs d'émission ou de réclame (75) portant sur des sujets si délicats.

Beaucoup des interdictions contenues dans ce règlement ne sont en fait que la reprise d'interdictions se trouvant déjà dans d'autres lois et qui semblent avoir été regroupées ici pour des fins de commodité (76).

Malgré ces règles ayant pour objectif d'assurer la qualité de la programmation, la règle d'or en cette matière de radiodiffusion demeure assurément celle voulant que le radiodiffuseur soit responsable des émissions qu'il diffuse. Edictée dans l'intention de rendre le radiodiffuseur responsable, envers et contre tous, des émissions qu'il diffuse, et donc, responsable des infractions ou des dommages qui pourraient alors être causés, la règle a le curieux effet d'assurer au propriétaire d'une station un droit absolu de regard sur tout ce qui est diffusé, lui accordant en quelque sorte un véritable droit de censure privée (77). Dans cet esprit, la doctrine de l'équité constitue une tentative pour rétablir l'équilibre.

L'accélération de la tendance du système canadien de radiodiffusion à s'aligner sur le modèle développé aux États-Unis se manifeste clairement dans la loi de 1968 sur la radiodiffusion. Avec cette nouvelle loi-cadre, la radiodiffusion au Canada est placée sous la surveillance du C.R.T.C. dont la structure, les méthodes et les pouvoirs sont fortement inspirés de la Federal Communications Commission des États-Unis.

Aussi, on ne sera nullement surpris de constater l'influence considérable du droit américain sur les pratiques canadiennes en matière de conduite à suivre dans la diffusion d'émissions portant sur des sujets controversés.

C'est par l'imposition d'une règle de bonne conduite, (un standard), qu'on a cherché, aux États-Unis, à garantir l'équilibre entre les valeurs liées à la liberté d'expression, et le caractère public et rare des fréquences de radiodiffusion. Ce procédé fut jugé compatible avec les garanties constitutionnelles de la liberté d'expression par la Cour suprême des États-Unis (78). L'influence de la doctrine américaine de l'équité s'est manifestée au Canada. Ainsi, dès 1939, le bureau de direction de la Société Radio-Canada, alors chargé de la réglementation de la radiodiffusion publique et privée publiait un énoncé de principe dans lequel il déclarait :

Le détenteur d'une licence de radiodiffusion assume de grandes responsabilités dont celle de permettre la possibilité raisonnable d'exprimer des points de vue différents sur des sujets qui préoccupent le public (79).

L'adoption de la loi de 1958 sur la radiodiffusion (80) qui enlevait à la Société Radio-Canada ses fonctions d'organisme de contrôle et de réglementation des radiodiffuseurs privés pour les confier à une agence administrative inspirée en partie de la F.C.C. américaine, se traduit par l'augmentation

considérable du nombre des radiodiffuseurs indépendants. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion sentit le besoin de préciser les obligations incombant aux entreprises en matière d'émissions sur des sujets portant à controverse. La "Circulaire sur les émissions politiques et controversées" (81) constitue, encore de nos jours (82), le fondement de la politique canadienne en cette matière. On y rappelle quatre principes fondamentaux suivant lesquels :

- 1) Les ondes appartiennent au public qui a le droit d'entendre les principaux points de vue sur les questions d'une certaine importance.
- 2) Les ondes ne doivent pas être commises à la domination de personnes ou de groupes influents à cause de leur fortune ou de leur situation.
- 3) Le droit de répondre est inhérent à la doctrine de la liberté de parole.
- 4) Le libre échange d'opinions est l'une des principales sauvegardes des institutions libres.

Le B.G.R., soucieux de prévenir toute tentative d'enrégimentation ou de restriction de la liberté de parole, pose, sans émettre de directives spécifiques que les ondes doivent servir pleinement à la franche discussion de tous les sujets de controverse, la présentation égale et loyale de tous les principaux points de vue et l'exposé des questions du jour et des problèmes d'actualité par des gens bien renseignés et faisant autorité.

Invoquant que "la radiodiffusion est un art qui évolue et se développe et qu'aucun critère fixe ou durable ne peut être établi qui permette de déterminer la meilleure méthode de présenter les sujets de controverse", le B.G.R. se refuse à imposer des normes strictes, soucieux de maintenir une ligne de conduite qui soit propre à garder la radiodiffusion à la disposition de toute la nation sans distinction de parti, de groupe, de classe, ou de croyance.

La circulaire de 1961 dénote, selon Robert J. Morriss (83) que le Bureau était familier avec la doctrine américaine de l'équité. On ne peut nier en effet que la phraséologie employée suppose que le Bureau entendait bien importer au Canada la plupart des principes découlant de la doctrine américaine du "Fairness".

Ainsi, la démarche du B.G.R. s'appuie essentiellement sur le principe de la propriété publique des ondes. La politique du Bureau ne va toutefois pas aussi loin que la doctrine américaine ; ainsi, on n'impose aucunement aux radiodiffuseurs de présenter tous les points de vue tandis que la politique de la

F.C.C. est beaucoup plus exigeante à cet égard. Du côté canadien, l'énoncé de 1961 constitue un canevas relativement flou, une sorte de guide destiné aux radiodiffuseurs qui demeurent les seuls responsables des moyens d'atteindre les idéaux visés. L'interprétation donnée par le B.G.R. à sa circulaire semble avoir été fort restrictive. En 1966, les syndicats de Sudbury se plaignirent au Bureau du refus de la station locale de télévision de leur accorder du temps d'antenne afin d'exposer leurs vues dans un conflit de travail. Le B.G.R. statua à l'encontre des syndicats alléguant que ces derniers, n'ayant pas été attaqués sur les ondes de la station de télévision, n'avaient pas de droit de réponse (84).

La loi de 1968 sur la radiodiffusion comporte, en son article 3 l'énoncé de la politique canadienne de radiodiffusion. On y déclare notamment :

que les entreprises de radiodiffusion au Canada font usage de fréquences qui sont du domaine public (...)

que la programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensive et qu'elle devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public (...)

En confiant à un organisme public autonome, la tâche de réglementer et surveiller la radiodiffusion au Canada, suivant les principes énoncés dans la loi, le législateur créait du même coup les conditions du développement d'une réglementation des programmes susceptible de se fonder en grande partie sur le modèle américain. Les événements qui défrayaient la chronique de l'époque allaient d'ailleurs permettre au C.R.T.C., tout juste formé, de mettre au point les premiers rudiments de sa politique.

Le 22 octobre 1967, le réseau anglais de Radio-Canada avait présenté une émission traitant de la pollution dans la région de Dunville-Port-Mainland non loin d'Hamilton (Ontario). Il s'agissait d'un documentaire traitant des émanations de fluor suscitées par l'usine de l'Electric Reduction Co. of Canada. L'émission démontrait que ces émanations de fluor étaient à l'origine de la mort de centaines de têtes de troupeaux, avaient ruiné les récoltes et mettaient des vies humaines en danger.

Le ton employé ainsi que le contenu de l'émission déclenchèrent aussitôt de vifs débats publics. Le Conseil, dès sa création forma un comité chargé de tenir des audiences sur cette émission afin notamment de mettre au point la politique du Conseil à l'égard des émissions sur des sujets controversés. Il exprima ses conclusions sous forme "d'observations" dans le *Rapport du Comité spécial sur l'émission "Air of Death"* (85). Au nombre des principes exposés par le Comité, l'on peut retenir les principaux.

Le Comité pose d'emblée que le "parti pris honnête" ne doit pas équivaloir à de la propagande tandis qu'on admet, en principe, sa légitimité dans la préparation de reportages. Il y a une certaine résignation dans ces propos car si, bien entendu, l'on favorise le reportage honnête et objectif, cependant,

Le Comité reconnaît (...) que le parti pris, au sens de "point de vue" peut fort bien exister chez des personnes qui participent à la préparation et à la réalisation d'une émission. Cette notion du "parti pris honnête", qui ne doit pas devenir malveillant au point de déformer les faits ou de se traduire en propagande, semble exister à chaque instant de la préparation de pratiquement toutes les émissions qui suscitent l'intérêt du grand public (86).

Ainsi, malgré cet inévitable parti pris, la production d'émissions sur des sujets controversés devrait être encouragée ; toutefois l'on devrait prendre soin d'identifier le parti pris honnête. Ce respect de la vérité suppose une présentation qui se situerait quelque part entre l'attribution purement arithmétique d'un temps égal pour tous les points de vue présentés et l'exaltation d'un seul en déformant tous les autres.

Le Comité n'adopte pas une notion d'équilibre supposant l'obligation de décrire impérativement tous les aspects d'une question. La loyauté n'implique pas nécessairement l'exhaustivité dans la présentation.

Outre ces observations de principe sur les questions fondamentales, le Comité émet des directives à l'égard de problèmes plus précis. C'est ainsi qu'il condamne l'exagération comme technique de traitement d'une question complexe à la télévision en ces termes :

Le Comité encourage les radiodiffuseurs à découvrir et à définir les problèmes d'intérêt général et à les porter avec vigueur à l'attention des téléspectateurs ; il ne peut cependant convenir que le principe de "l'exagération pour obtenir des résultats", même s'il est censé être utilisé dans l'intérêt du public est une démarche saine, conforme à la notion de "qualité" prévue dans la Loi sur la radiodiffusion.

Les précautions qu'il convient de prendre lorsqu'une personne est mise sur la sellette au cours d'une émission font également l'objet d'observations. Ces personnes devraient être renseignées sur la teneur et le contenu d'une émission afin de décider en connaissance de cause, de leur participation. Le public, pour sa part, devrait être informé de la nature des mesures prises pour entrer

en contact avec une personne mise en cause dans une émission et le radiodiffuseur ne devrait pas profiter de l'absence d'une personne pour laisser croire que celle-ci aurait adopté un point de vue en particulier.

Enfin, le "Rapport du Comité sur l'émission Air of Death" lance un appel aux dirigeants des entreprises, les invitant, ni plus ni moins, à jouer un rôle de censeurs. Ainsi, selon le Comité :

(...) les entreprises de radiodiffusion devraient mettre au point des mécanismes commodes permettant à leurs hauts collaborateurs de procéder, au cours des principales phases de la réalisation d'une émission, à des vérifications et contrôles internes, y compris l'examen de la matière brute disponible à ce moment là avant que l'émission ne soit terminée et qu'il soit impossible ou peu pratique d'y apporter des changements.

Après avoir exprimé sa préférence pour une surveillance par les cadres qui se fasse dans la salle de visionnement "plutôt qu'en salle de conférence" le Comité conclut que :

Il n'est pas suffisant pour une entreprise de radiodiffusion de satisfaire aux devoirs envers la collectivité qu'elle se reconnaît volontiers en ce qui a trait à l'ensemble de sa programmation, si, au cours de la réalisation d'une émission, les cadres supérieurs ne sont pas en mesure de jouer le rôle d'arbitre impartial afin de faire contrepoids aux personnes qui, participant à une émission donnée en viennent naturellement à prendre une position particulière.

Ce qui frappe dans ce premier rapport du Conseil portant sur les émissions controversées, c'est la confiance qu'il porte aux dirigeants et aux gestionnaires des entreprises pour exercer une surveillance sur les émissions en voie de préparation. Il n'est pas évident que les cadres des entreprises soient des "arbitres" plus impartiaux que les artisans impliqués dans la réalisation d'une émission donnée. Il y a ici une volonté de faire assumer par les dirigeants des entreprises des responsabilités si considérables qu'il y a fort à craindre que ceux-ci, en viennent à chercher à éviter de traiter de questions controversées. Aussi, le Conseil fut amené à préciser ses vues à ce sujet à l'occasion d'autres décisions.

Les crises sont fréquemment l'occasion de poser des problèmes dont l'acuité n'est pas toujours évidente. En octobre 1970, alors que le Canada vivait sous la *Loi des mesures de guerre*, à la suite des actions du F.L.Q., la station de radio C.H.N.S. d'Halifax associait une œuvre charitable au F.L.Q. et ce quelques jours avant la tenue d'une importante collecte publique de fonds. Comme le tout se passait quelques jours après la mort du ministre Pierre Laporte enlevé par le F.L.Q. quelques semaines auparavant, l'on peut aisément mesurer l'ampleur de l'accusation.

La plainte logée auprès du Conseil à la suite de ces événements fit l'objet d'un avis public dans lequel le C.R.T.C. rappelle les principes suivants :

La Loi sur la radiodiffusion rend tous les titulaires de licence d'entreprises de radiodiffusion responsables des émissions qu'ils diffusent et les oblige, lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt public, à permettre de façon équitable l'expression des différents points de vue (87).

En cette espèce, le Conseil jugea que l'éditorial radiodiffusé par la station C.H.N.S. attaquait une organisation "de façon telle qu'il peut y avoir des répercussions directes et profondes sur les projets et les objectifs de l'organisation" et qu'en conséquence, la station aurait dû prendre des mesures exceptionnelles afin de permettre à l'organisme d'exprimer son point de vue. Ayant omis de prendre de telles précautions, la station C.H.N.S. a transgressé selon le Conseil "l'obligation qui lui est faite, lorsqu'une question d'intérêt public est soulevée", de "permettre aux différents points de vue de se faire entendre".

Conscient que la seule publication d'un avis par le Conseil est en soi une censure à l'égard du titulaire, le C.R.T.C. annonce qu'il n'a pas l'intention, comme c'est la première fois qu'une affaire du genre est portée à son attention, d'en tenir compte lors du renouvellement de la licence de la station C.H.N.S. ; il prévient toutefois qu'il "observera avec une attention toute spéciale la conduite que le titulaire de cette licence adoptera à l'avenir dans des circonstances semblables".

L'on a critiqué l'attitude du C.R.T.C. dans cette affaire en ce qu'elle constitue un blâme à la suite de la violation, par un titulaire, de principes vagues. Compte tenu de la relative rareté des textes au Canada qui précisent les obligations incombant aux radiodiffuseurs, il est possible, comme le faisait remarquer Robert J. Morris (88) que les dirigeants de la station aient cru, de bonne foi, que leurs gestes étaient conformes aux principes de l'équité.

La campagne radiophonique menée par la station anglophone C.F.C.F. de Montréal et visant la condamnation de la loi québécoise sur la langue officielle a fait l'objet d'un énoncé encore plus complet du Conseil (89). Entre le 3 et 16 septembre 1975, la station de radio C.F.C.F. de Montréal mena une campagne intensive sur cette loi adoptée par le gouvernement libéral de Monsieur Robert Bourassa. La virulence des propos tenus sur les ondes ainsi que l'orientation de la programmation diffusée ont donné lieu à un certain nombre de plaintes. Le Conseil mena donc une analyse détaillée des enregistrements et convoqua la station à une audience publique à l'occasion de laquelle le titulaire pourrait "expliquer comment il concevait ses responsabilités en matière de programmation durant cette campagne et comment il a, selon lui, satisfait à ses obligations" (90).

L'analyse de la programmation présentée durant la campagne de C.F.C.F. révélait que la station n'avait à aucun moment, durant la campagne, présenté à ses auditeurs le texte de la loi attaqué. D'autre part, les points de vue en faveur de la loi ont été exprimés durant une heure et demie tandis que les points de vue exprimés à l'encontre de la loi l'avaient été pendant quarante heures. Ces données menèrent le C.R.T.C. à conclure que l'attitude de l'entreprise n'avait pas respecté le principe de l'équilibre. Le C.R.T.C. en conclut ainsi :

(...) le titulaire a traité d'un sujet controversé d'intérêt public qui a pris l'allure d'une campagne au cours de laquelle il a favorisé principalement un seul aspect de la question. Ce faisant, le titulaire comptait sur les autres media de la communauté pour donner des informations qui feraient contrepoids. Le Conseil considère, par conséquent, que le titulaire n'a pas su équilibrer adéquatement ses propres émissions pour permettre une discussion valable et rationnelle du sujet.

En plus de réitérer les principes déjà affirmés à l'occasion d'autres affaires, le Conseil affirme que le droit à la liberté d'expression reconnu aux radiodiffuseurs est limité. Ce droit ne saurait, selon le Conseil, supplanter le droit du public de capter des émissions lui procurant une possibilité raisonnable et équilibrée de connaître et d'exprimer des points de vue différents. C'est le déni de ce droit du public par le radiodiffuseur qui constitue de la censure.

De ces décisions et énoncés de politiques rendus par le conseil dans des occasions toujours marquées d'une conjoncture particulière, il ressort que la doctrine de l'équité est reçue en droit canadien encore que sa formulation comporte des différences avec la doctrine telle que conçue en droit américain.

Si l'ampleur des pouvoirs dévolus au C.R.T.C. ainsi que la générosité des principes contenus à l'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion* permettent d'aller très loin dans le développement d'un principe d'équité, l'on constate que le droit canadien, ayant fait l'objet de fort peu de décisions, reste moins précis et moins détaillé que le droit américain. Alors qu'aux États-Unis, un grand nombre de décisions de la Federal Communications Commission et des tribunaux sont venues préciser le sens de la doctrine de l'équité, la norme canadienne reste floue. Le Conseil a néanmoins, dans ses décisions affirmé certaines des composantes de l'obligation d'équité incombant aux radiodiffuseurs. D'une part, le C.R.T.C. encourage la production d'émissions traitant de sujets controversés sans aller cependant jusqu'à blâmer les entreprises qui trouveraient trop périlleuse cette obligation. D'autre part, la présentation équitable des questions controversées n'obéit aucunement au critère arithmétique du partage égal du temps. C'est la discussion équitable sur le plan qualitatif des opinions variées que le Conseil privilégie. Enfin, s'en remettant au principe de la responsabilité

des radiodiffuseurs, on compte sur leur professionnalisme et leur honnêteté, récusant une réglementation qui soit trop stricte et du même coup paralysante, quitte à donner aux dirigeants un quasi pouvoir de censure *a priori* des initiatives émanant des artisans. L'affaire C.H.N.S. a mis en évidence le danger de cette attitude du Conseil en ce que c'est après coup que ce dernier est appelé à se prononcer sur le type et le quantum d'obligations incombant au radiodiffuseur dans une situation donnée.

La méthode jurisprudentielle retenue par le C.R.T.C. est bien connue en *Common Law*, elle permet une plus grande flexibilité et une attitude d'accueil aux situations et aux idées nouvelles. Cela laisse pour l'instant sans réponse des questions importantes sur lesquelles le C.R.T.C. n'a pas eu l'occasion de se prononcer clairement. Ainsi, l'on se demande souvent ce qu'on doit entendre par "question controversée" ? A quel type d'émission s'applique cette obligation générale d'équité ? Peut-on parler d'une application différenciée selon le type d'émission envisagée ? La doctrine de l'équité telle qu'appliquée au Canada a-t-elle pour corollaire de garantir l'accès du public aux médias électroniques ?

La doctrine de l'équité, si elle nécessite assurément une connaissance plus approfondie, est un instrument fort précieux dans le système canadien de réglementation de la radiodiffusion. La doctrine est un lieu stratégique majeur dans cette démarche d'harmonisation des principes de la liberté d'expression qu'implique la reconnaissance de droits au public et aux auditeurs dans une perspective de service public.

CONCLUSION

Si le choix qu'ont fait les autorités canadiennes de doter le pays d'un système de radiodiffusion caractérisé par un oligopole partagé entre quatre types de radiodiffuseurs constitue assurément une manifestation concrète de leur attachement au pluralisme, c'est surtout dans la réglementation des programmes que se manifestent les préoccupations pour le maintien d'une certaine diversité.

La préservation du droit du public à une information complète et équilibrée ne saurait en radiodiffusion résulter que de la pluralité des sources de diffusion. C'est dans l'ensemble de toutes les programmations offertes par les diffuseurs que ces valeurs doivent être préservées. La tendance quasi-irrésistible à la multiplication des diffuseurs dans la plupart des pays occidentaux ne constitue pas, en soi, une menace pour le maintien des idéaux de service public dans la mesure où elle s'accompagne de mesures propres à garantir, au profit du public, un équilibre et un pluralisme qui soit propre à prévenir les accès de propagande et d'endoctrinement.

En cet esprit, le modèle canadien, en ce qu'il suppose le recours à quatre types de radiodiffuseurs tous assujettis, à des degrés variables, à des obligations diverses en matière de programmation, constitue un excellent laboratoire pour quiconque s'intéresse à la période de "l'après monopole".

NOTES

1. *L'expression est tirée de l'article 3 de la loi sur la radiodiffusion, S.R.C. 1970, c. B-11, suivant lequel : "(...) les entreprises de radiodiffusion au Canada font usage de fréquences qui sont du domaine public et que de telles entreprises constituent un système unique, ci-après appelé le système de la radiodiffusion canadienne, comprenant des secteurs public et privé" (article 3 (a)).*
2. *Sur cette question, voir notamment, David ELLIS, **La radiodiffusion canadienne - Objectifs et réalités, 1928-1968**, Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services, 1979, 94 p.*
3. *Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est un organisme créé par la **Loi sur la radiodiffusion** qui a la tâche de "réglementer et surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne".*
4. *Voir l'article 3 (a) de la **Loi sur la radiodiffusion**, précité, note 1. En général, Anne C. EVANS, "An examination of the theories justifying content regulation of the electronic media" (1979) 30 *Syracuse Law Rev.* 871.*
5. ***La radiodiffusion canadienne, objectifs et réalités 1928-1968**, précité, note 2, p. 82.*
6. ***Loi sur la radiodiffusion**, précitée, note 1, art. 3 (g) (i).*
7. *Ibid., art. 3 (g) (ii).*
8. ***Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada 1968-1978**, vol. 1, Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services, 1979, p. 10.*
9. *Ibid., p. 12.*

10. **Robert E. BABE, Structure, réglementation et performance de la télédiffusion canadienne, Ottawa : Ministre des Approvisionnements et Services, 1979, p. 107 (Rapport préparé pour le Conseil économique du Canada).**
11. *Dans son rapport présenté en 1977, le Comité du C.R.T.C., chargé d'enquêter sur la façon dont la Société Radio-Canada s'acquittait de son mandat résumait ainsi les principales critiques formulées à l'égard de la Société : - En surcentralisant sa production et sa programmation à Toronto et à Montréal, et en mettant surtout l'accent sur les actualités de ces centres et de leurs environs, Radio-Canada n'a pas répondu "aux besoins particuliers des diverses régions" ; - en faisant des réseaux anglais et français deux services distincts et isolés tant physiquement qu'intellectuellement, Radio-Canada n'a pas contribué "activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional" ; - par sa grande dépendance à l'égard des émissions américaines télévisées et une présentation excessive de ses propres émissions, Radio-Canada n'a pas "contribué au développement de l'unité nationale et exprimé constamment la réalité canadienne ; - Radio-Canada s'est éloignée du Public et du Parlement. Voir C.R.T.C., Rapport du Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion, Ottawa, Le Conseil, 20 juillet 1977.*
12. *Louis MARTIN, "Radio-Canada, miroir des élites" in F. SAUVAGEAU, G. LESAGE et J. DE BONVILLE (eds), Les journalistes, Montréal : Editions Québec Amérique, 1980, p. 166.*
13. *Ibid., p. 166.*
14. *Art. 3 (g) (iv) de la Loi sur la radiodiffusion.*
15. *Intervention du député Prittie lors de la deuxième lecture du projet de loi qui devint plus tard l'actuelle Loi sur la radiodiffusion, cité par ELLIS, op. cit., p.75.*
16. *David Ellis résume ainsi ce problème chronique (op. cit., p. 85) : "Toutes les enquêtes avaient souligné que l'organisme public ne pouvait planifier efficacement, maintenir son indépendance et donner sa place à une programmation créatrice et originale que s'il était assuré d'un financement à long terme non assujetti aux inconstances des débats parlementaires ou aux machinations politiques gouvernementales. Pourtant, depuis 1953, année où fut abolie la redevance sur les récepteurs, Radio-Canada a presque toujours été obligée d'établir des prévisions budgétaires annuelles soumises à un contrôle politique. En 1958, alors qu'il avait en main le rapport de la Commission Fowler, le gouvernement conservateur n'a*

16. *pris aucune disposition statutaire permettant une budgétisation à long terme des frais d'exploitation de Radio-Canada. Dix ans plus tard, contrairement de nouveau à l'avis exprimé dans le second rapport Fowler et au libellé de son propre Livre blanc, le gouvernement libéral élimina une disposition de cette nature que contenait son projet de loi C-163 (devenu après modifications l'actuelle Loi sur la radiodiffusion)".*
17. *Voir Rapport précité, note 11.*
18. *ELLIS, op. cit., p. 21 et ss.*
19. *Il s'agit des instructions suivantes du Gouverneur en Conseil et adressées au C.R.T.C. en vertu de l'article 27 de la Loi sur la radiodiffusion. Présentement, le décret pertinent à cette question est : Instructions au C.R.T.C. (Sociétés canadiennes habiles) (1978) C.R.C. c. 376.*
20. *On les retrouve inscrites sur les formules de licence délivrées aux entreprises par le C.R.T.C. Ces formules sont reproduites dans Peter S. GRANT, Recueil législatif sur la radiodiffusion et la télévision par câble, Toronto : Law Society of Upper Canada, mai 1973, vol. 1, p. 224 et 225.*
21. *Conseil de la radio-télévision canadienne, Avis public, 10 juillet 1969, Fixation du prix des entreprises de radiodiffusion, 2 p.*
22. *Voir : Conseil de la radio-télévision canadienne, Avis public - Attribution de licences aux sociétés d'exploitation de télécommunications.*
23. *Voir notamment la décision 72-316 du 24 novembre 1972 où le Conseil décidait : "Il est souhaitable que certaines des plus importantes stations de télévision du réseau CTV soient et demeurent indépendantes l'une de l'autre et des autres grandes compagnies de radiodiffusion en ce qui concerne la propriété et le contrôle, et la possession d'un nombre important d'actions".*
24. *Voir la décision 68-73 où le C.R.T.C. refusait à K.C. Irving, propriétaire de tous les journaux de langue anglaise du Nouveau-Brunswick ainsi que plusieurs entreprises de radiodiffusion, la permission d'acquérir la St John Cablevision. Dans sa décision 74-44, le Conseil refusait à Toronto Star Limited la permission d'acquérir la Keeble Cable Television Ltd. Un autre cas pertinent en cette matière est celui de la compagnie Starlaw Investments Ltd. où le Conseil a permis à l'entreprise déjà propriétaire du quotidien Montreal Star d'acquérir toutes les actions de Cable-TV Ltd. Le conseil accorda son aval à cette transaction à la condition que Starlaw*

se départisse de ses intérêts dans la radiodiffusion hors de Montréal (Voir la décision 70-284). Cette décision était motivée en fonction de circonstances exceptionnelles.

25. *C'est le cas des banques. Voir les décisions 69-320 et 72-66 du C.R.T.C.*
26. *C'est le cas des entreprises de services publics. Voir la décision 70-144 du C.R.T.C.*
27. *Voir les décisions 77-456 et 77-784 du C.R.T.C.*
28. *Par exemple, dans sa décision 73-260, le C.R.T.C. accorde à Cablevision nationale de Montréal l'autorisation d'acquérir un réseau desservant la région de Rouyn-Noranda en notant cependant qu'il y aura encore une représentation locale au Conseil d'administration de l'entreprise de Rouyn-Noranda. Dans une série de décisions touchant les entreprises de câblo-distribution de Sherbrooke, Cap de la Madeleine et Victoriaville, le Conseil refuse qu'une entreprise ontarienne prenne le contrôle de ces trois réseaux situés au Québec.*
29. *L'article 2 de la **Loi sur la radiodiffusion** définit ainsi la notion de "réseau" : "(...) toute exploitation à laquelle participent deux ou plusieurs entreprises de radiodiffusion et où le contrôle de l'ensemble ou d'une partie des émissions ou des programmes d'émissions de toute entreprise de radiodiffusion participant à l'exploitation est délégué à un exploitant de réseau".*
30. *Voir **Règlement sur la radiodiffusion M.A. (1978) C.R.C. c. 379, art. 16 ; Règlement sur la radiodiffusion M.F. (1978) C.R.C. c. 380, art. 24 et Règlement sur la télédiffusion (1978) C.R.C. c. 381, art. 23.***
31. *Sur ces questions voir René PEPIN, "Introduction à l'étude du phénomène de la propriété des mass media électroniques au Canada" (1976) 7 R.D.U.S. 49, p. 56.*
32. *Il s'agit des réseaux anglophones C.T.V. et Global et du réseau T.V.A. diffusant en français.*
33. *Robert E. BABE, op. cit., pp. 55 et ss.*

34. *La Loi sur la radiodiffusion définit une "entreprise de radiodiffusion" comme suit : "(...) comprend une entreprise d'émission de radiodiffusion, une entreprise de réception de radiodiffusion et l'exploitation d'un réseau situé en tout ou en partie au Canada ou sur un navire ou un aéronef immatriculé au Canada".*
35. *Voir ELLIS, op. cit., p. 88.*
36. **La radiodiffusion et les télécommunications canadiennes : l'expérience du passé, les choix pour l'avenir - Document préparé à l'intention du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services, 1980, p. 41.**
37. *C'est l'approche retenue dans l'Enoncé de 1971, intitulé **La radiodiffusion canadienne - un système unique, énoncé de politique sur la télévision par câble**, Ottawa, 16 juillet 1971.*
38. *Les provinces et surtout le Québec ont prétendu avoir juridiction pour réglementer les entreprises de câblodistribution. La Cour suprême du Canada rejeta ces prétentions dans **Capital Cities Communications Inc. v. C.R.T.C. (1978) 2 R.C.S. 141** et **Régie des services publics v. Dionne et al. (1978) 2 R.C.S. 191**.*
39. *Telles les émissions des chaînes françaises de télévision, ainsi que certains canaux consacrés à l'heure, la météo et même les nouvelles transmises par une agence de presse.*
40. *Précité, (note 8), à la p. 50.*
41. *En général sur la télévision à péage voir : "La télévision payante, un succès qui tarde à venir", in **Antennes no. 15-16, 1979, p. 50**. Également **C.R.T.C. Avis public, 21 avril 1981, Appel de demandes de licences de télévision payante**.*
42. *Sur cette question voir : **Pierre TRUDEL, Les conflits et enjeux juridico-politiques de l'implantation de la télévision à péage, Étude présentée à l'occasion du deuxième congrès de l'Association de la recherche en communication du Québec, 1er mai 1981**.*

43. *La Commission Aird fut créée en 1928 pour étudier les "conditions de la radiodiffusion au Canada, et formuler des suggestions relativement à l'administration, à la direction et surveillance et aux besoins financiers de ce service". Elle recommandait instamment : "Que dans chaque province on devrait nommer un directeur provincial de radiodiffusion qui aurait un contrôle absolu sur les programmes à radiodiffuser par chaque station ou stations situées dans les limites de la province pour laquelle il est responsable ; Que l'on nomme pour chaque province un Conseil consultatif provincial, pour s'occuper de la radiodiffusion, qui serait consulté par l'entremise de l'autorité provinciale ; Rapport de la Commission Royale de la radiodiffusion, Ottawa : Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1929, p. 13.*

44. *Outre les arrêts Dionne et Capital Cities précités, note 38, ce point de vue fut confirmé avec une remarquable constance par les tribunaux. Voir : In re. La Réglementation et le contrôle de la radiocommunication au Canada, (1932) A.C. 304 in H. MARX, Les grands arrêts de la jurisprudence constitutionnelle du Canada, Montréal : P.U.M., 1974, p. 441 ; Re C.F.R.B. and Attorney General for Canada, (1973) 38 D.L.A.R. (3d) 335.*

45. *L'article 93 du British North America Act, 30-31, Victoria, c. 3 (R.-U.) se lit comme suit : "In and for each Province, the legislature may exclusively make laws in relation to education (...)".*

46. *Martha FLETCHER et Frederick J. FLETCHER, "Les communications et la confédération : répartition des pouvoirs et perspectives d'avenir", in R.B. BYERS et Robert W. REFORD, Le défi canadien : la viabilité de la confédération, Toronto : Institut canadien des affaires internationales, 1979, p. 175.*

47. *Instruction au C.R.T.C. (Inhabilité à détenir des licences de radiodiffusion), (1978) C.R.C. c. 377. Cette définition se retrouve dans les Instructions au C.R.T.C. (Réservation de canaux de transmission par câble, (1978) C.R.C. c. 378.*

48. *FLETCHER et FLETCHER, loc. cit., p. 176.*

49. *L.Q., 1979, c. 52.*

50. *Loi sur la programmation éducative, précitée, note 49, art. 3.*

51. *Lysiane GAGNON, "Radio-Québec sous tutelle", in La Presse, 26 mars 1981, Jean Guy DUBUC, "Radio-Québec a perdu ses droits", in La Presse, 30 mars 1981. Cependant, plusieurs ont accueilli avec beaucoup plus de satisfaction l'ordonnance de la Régie : Yves BERNIER, "Radio-Québec - La Régie des services publics n'y va pas de main morte", Le Soleil, 23 mars 1981, Jacques DUMAIS, "L'inutilité du succès de Radio-Québec", Le Soleil, 25 mars 1981.*
52. *GAGNON, loc. cit..*
53. *Ibid.*
54. *(1978) C.R.C. c. 374.*
55. *Règlement sur la télévision par câble, précité, note 51, art. 6 (1) (f). Voir Jacques BOUCHER, "La télévision communautaire au Québec : Étude juridique", (1977) 12 R.J.T. 47.*
56. *CONSEIL DE LA RADIO TELEVISION CANADIENNE, Politique relative aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble), Ottawa, Le Conseil, 16 décembre 1975.*
57. *Politique relative aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble), précité, note 56, p. 11.*
58. *Ibid., p. 15.*
59. *Voir C.R.T.C., Avis public du 4 mai 1972, En-reprises de radiodiffusion étudiante à courant porteur.*
60. *C.R.T.C., Décision 74-388 du 21 octobre 1974.*
61. *Michel LABRECQUE et Ginette ARSENAULT, Comme une radio lointaine - Une enquête sur la radio communautaire et éducative au Canada anglais et aux États-Unis, Montréal, présenté à CIBL-MF, le 9 juillet 1981, 19 heures, intervention de David Gellick : "les stations communautaires sont dans une classe spéciale car on ne croyait pas à leur viabilité".*

62. Voir notamment la décision du Conseil concernant Radio Centreville St Louis, (Décision n^o 74-388) où le Conseil dit : "Le requérant s'est engagé à ne pas solliciter l'appui des commanditaires en dehors du territoire du centre ville de Montréal, assumant que la communauté desservie était en mesure de soutenir financièrement une telle station communautaire, et que cet appui financier constituait une indication de la valeur qu'elle accordait à ce service".
63. L'article 3 de la **Loi sur la radiodiffusion** déclare que toutes les personnes autorisées à faire exploiter des entreprises de radiodiffusion sont responsables des émissions qu'elles diffusent". Voir à ce propos l'arrêt **Rochette v. Tremblay** (1972) C.S. 275.
64. Dans sa présentation devant le C.R.T.C. en 1979, la Société Radio-Canada estimait que les recettes commerciales représentaient 14,2 % de ses dépenses nettes d'exploitation. Voir C.R.T.C., **Décision no. 79-320 - Renouvellement des licences des réseaux de télévision et de radio de la Société Radio-Canada**, p. 58.
65. **Règlement sur la télédiffusion** (1978) C.R.C. c. 381, art. 11.
66. **Règlement sur la radiodiffusion MA** (1978) C.R.C. c. 379, art. 7.
67. **Loi sur la radiodiffusion**, art. 3 (2).
68. Peter Stewart GRANT, "The regulation of program content in Canadian television : An introduction" (1968) *Can. Publ. admin.* 322.
69. **Règlement sur la télédiffusion**, art. 8, **Règlement sur la radiodiffusion MA**, art. 12.
70. La grande majorité des câblodistributeur sont autorisés à distribuer les trois chaînes commerciales américaines ainsi que les émissions du Réseau P.B.S. Depuis deux ans, les câblodistributeur du Québec offrent une sélection d'émissions des trois chaînes françaises de télévision. En général sur ces questions, voir Bernard GIANSETTO "La télévision canadienne, branchée sur les États-Unis", **Le Monde Dimanche**, 5 juillet 1981.
71. **BABE**, op. cit., p. 159.
72. **Règlement sur la télédiffusion**, art. 9 (1) et **Règlement sur la radiodiffusion MA**, art. 6 (1).

73. *Pour l'historique du développement de ces règlements voir : Daniel J. BAUM, "Controversial broadcasting in Canada" (1970) 8, Osgoode Hall L.J. 159.*
74. *Par exemple, dans son Avis public du 5 janvier 1979, La publicité à la télévision - Les produits d'hygiène féminine, le C.R.T.C. dit avoir reçu des plaintes de la part de citoyens à propos de certaines réclames télévisées touchant des produits d'hygiène féminine. Il réagit par les propos suivants : "Bien que le Conseil juge qu'il incombe en fin de compte à chaque radiodiffuseurs d'accepter ce genre de publicité, il entreprendra immédiatement une série d'entretiens avec ces derniers et les publicitaires en cause pour déterminer la meilleure façon de trouver une solution au problème".*
75. *Voir Circulaire du B.G.R. no. 103, du 27 mai 1964 - Sujets sexuels aux émissions type ligne ouverte et Décision C.R.T.C. 76-681, Radio Futura Ltée.*
76. *C'est le cas par exemple de l'obscénité, réglementée au Code criminel, art. 159 et des fausses nouvelles, art. 330 C. cr.*
77. *Cette conséquence pour le moins perverse du principe de la liberté d'expression fut mise en lumière dans l'opinion majoritaire de la Cour suprême dans Gay Alliance Toward Equality v. The Vancouver Sun, (1979) 2 R.C.S. 435.*
78. *Red Lion Broadcasting v. F.C.C. (1969) 395 U.S. 367. Voir, en général, Marc A. FRANKLIN, The first Amendment and the fourth Estate, Mineola N.Y. : The Foundation Press, 1977, p. 487 à 513 et 600 à 619.*
79. *Traduction libre tirée de C.B.C. "statement of policy with respect to controversial broadcasting, July 8, 1939, citée dans Daniel J. BAUM, loc. cit., p. 164.*
80. *S.C. 1958, c. 22, voir ELLIS, op. cit., p. 45.*
81. *Circulaire du B.G.R. no 51 du 18, 12-1961; Livre blanc sur les émissions politiques et controversables, in P.S. GRANT, Recueil législatif sur la radiodiffusion et la télévision par câble, Toronto : Law Society of Upper Canada, 1973, p. 128.*

82. Ronald SQUIRE et Steve STEPINAC, "The C.R.T.C. hearing into air of death : Comments on the regulation of controversial broadcasting" (1969) 1 *Can. Comm. L. Rev.* 132, p. 159.
83. Robert J. MORRIS, "The C.H.N.S. case : An emerging fairness doctrine for Canada ?" (1972) 4 *Can. Comm. L. Rev.* 1, p. 27.
84. MORRIS, *loc. cit.*, p. 29.
85. C.R.T.C., Avis public du 9 juillet 1970 - Rapport du Comité spécial sur l'émission "Air of Death", in GRANT, *op. cit.*, p. 152.
86. *Ibid.*, paragraphe 2.
87. C.R.T.C., Avis public du 28 mars 1972 - Plainte déposée par le Halifax-Darmouth Committee of miles for millions contre la station C.H.N.S. d'Halifax, in GRANT, *op. cit.*, p. 160.
88. Robert J. MORRISS, *loc. cit.*, p. 34.
89. C.R.T.C. Avis Public du 24-02-1977 - Programmation portant à controverse dans le système de la radiodiffusion canadienne - Rapport sur les questions soulevées par la campagne de C.F.C.F. contre la loi 22.
90. Le texte de cette "convocation" fut publié par *Le Devoir*, du 13 janvier 1976, p. 5.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE LA TÉLÉDIFFUSION EN AMÉRIQUE DU NORD *

par Annie MEAR

Université de Montréal

La télévision en Amérique du Nord n'est pas seulement un service de programmes, c'est le médium de la publicité, par excellence. Aussi, la télévision est-elle le lieu d'une compétition effrénée. Le produit que le télédiffuseur vend au publicitaire, c'est un auditoire, et la qualité du produit se mesure à coups de cotes d'écoute : plus l'auditoire est important, plus le programme est un forum intéressant pour le publicitaire et plus le télédiffuseur peut exiger un tarif élevé pour la diffusion des spots publicitaires. La publicité est le nerf commercial de la télédiffusion : elle génère les revenus financiers qui permettent la création des programmes.

LA TÉLÉVISION NORD AMÉRICAINE EN TANT QUE SYSTEME COMMERCIAL

Tout comme n'importe quelle entreprise à but lucratif, la compagnie de télédiffusion tente de vendre son produit au meilleur prix possible. Ce prix doit bien sûr couvrir les coûts directs et indirects impliqués par la création des programmes, mais il doit également permettre un certain profit. Il doit cependant rester assez bas pour défier la concurrence, et attirer le publicitaire qui achète le temps d'antenne par spots de trente secondes. Dans ces trente secondes, le publicitaire vante les mérites de son produit aux millions de téléspectateurs qui sont autant d'acheteurs potentiels. Un programme donné est donc intéressant pour un publicitaire s'il attire la foule des téléspectateurs.

Le prix qu'un réseau peut exiger des publicitaires pour son temps d'antenne étant proportionnel à l'auditoire qu'il capte, il s'avère essentiel d'évaluer le nombre de téléspectateurs présents à chaque programme. En effet, c'est uniquement sur les cotes d'écoute que se basent les publicitaires pour faire leurs achats de temps d'antenne. Ces cotes d'écoute sont bien sûr fonction du contenu de la programmation, mais elles dépendent également de certains paramètres démographiques, comme la disponibilité de l'auditoire. La majorité des téléspectateurs travaillant pendant le jour, c'est la programmation de la soirée qui constitue le clou de la journée.

* L'étude rapportée dans cet article fait partie d'un projet plus vaste portant sur l'analyse de la télévision au Québec ; ce projet a fait l'objet d'un contrat entre le ministère des Communications, Québec, et Annie Mear.

Aux États-Unis, la période la plus recherchée est le "prime time", que l'on traduit par "l'heure de pointe" dans le jargon du métier. *The Television Code* (1978), publié aux États-Unis par The National Association of Broadcasters, définit l'heure de pointe comme "une période continue d'au moins trois heures consécutives par jour de diffusion, que chaque station peut fixer à son gré entre dix-huit et vingt-quatre heures" (Section XIV.2.A (1)). Au Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.) désigne l'heure de pointe comme étant la période comprise entre dix-huit et vingt-quatre heures, dans son *Règlement relatif à la télévision* (établi par DORS/64-50, modifié par DORS/76-627). L'heure de pointe est donc la période la plus importante de la journée télévisuelle, tant pour les téléspectateurs que pour les télédiffuseurs et les publicitaires, aux États-Unis comme au Canada.

LES ÉMISSIONS-LOCOMOTIVES

En Amérique du Nord, les émissions qui "marchent", pendant les heures de pointe, deviennent des émissions-locomotives : elles ont un rôle moteur indéniable sur la constitution de l'auditoire pour les émissions qui suivent dans la soirée. La composition précise de l'auditoire change toutes les demi-heures. L'objectif premier du télédiffuseur est donc de trouver l'émission qui va remporter un maximum de suffrages parmi les téléspectateurs, en espérant qu'une fois rassemblée, la foule sera fidèle à la suite de ses programmes, d'où l'expression "émissions-locomotives".

Certaines émissions-locomotives produites aux États-Unis ont également un impact prodigieux à l'étranger. En effet, nombreux sont les pays où il en coûte moins de diffuser les émissions-locomotives produites aux États-Unis plutôt que d'en produire localement. Par ailleurs, les émissions qui ont fait leurs preuves aux États-Unis ont en général tellement de succès que c'est aussi le chemin le plus sûr vers une cote d'écoute respectable.

Les producteurs américains qui mettent ces émissions sur le marché font l'essentiel de leurs profits en les vendant aux réseaux de télévision nationaux aux États-Unis. Tout ce qui se vend à l'extérieur du pays sert donc à augmenter les profits, étant donné que les coûts réels de production sont couverts par les ventes internes. C'est pourquoi, le télédiffuseur canadien ou québécois qui achète un programme américain le paie beaucoup moins cher que son homologue américain. Il faut, cependant, noter que les émissions que l'on qualifie de "locomotives" aux États-Unis n'ont d'attrait pour les téléspectateurs étrangers que dans la mesure où ces derniers manifestent les mêmes goûts et les mêmes habitudes d'écoute que les Américains.

LES HABITUDES D'ÉCOUTE DES TÉLÉSPECTATEURS

La remarque précédente nous amène à nous interroger sur les habitudes d'écoute des téléspectateurs américains, canadiens-anglais et québécois francophones.

1 - Le téléspectateur américain

Nous donnons, dans le tableau suivant, les cotes d'écoute pour les dix programmes qui furent les plus suivis aux États-Unis, pendant la haute saison de télévision, au cours de l'année 1978-1979. Ce tableau fut compilé par les chercheurs de la section télévision de l'American Broadcasting Company (ABC), à partir des cotes d'écoute du *Nielsen Television Index (Broadcasting, 18/6/1979)*, pour les sept mois généralement considérés comme la période la plus importante de la saison de télévision, soit du 11 septembre 1978 au 15 avril 1979. Seules les séries régulières furent prises en considération ; le réseau qui les diffusa est mentionné entre parenthèses.

Émissions régulières les plus regardées aux États-Unis du 11 septembre 1978 au 15 avril 1979		
ÉMISSION	Cote d'écoute	Part
1. Laverne and Shirley (ABC)	30,6	46
2. Three's Company (ABC)	30,2	45
3. Happy Days (ABC)	29,1	46
4. Mork and Mindy (ABC)	28,5	46
5. Angie (ABC)	27,1	42
6. Ropers (ABC)	25,6	42
7. M*A*S*H* (CBS) ⁴	25,4	37
8. 60 Minutes (CBS)	25,4	41
9. All in the Family (CBS)	25,2	38
10. Charlie's Angels (ABC)	25,0	38

2 - Le téléspectateur canadien anglophone

Il est très difficile d'évaluer, de façon précise, les préférences des téléspectateurs canadiens anglophones, parce que l'auditoire est extrêmement fragmenté. La cause principale de cette fragmentation est la possibilité qu'ont les anglophones de recevoir des programmes américains. Une étude récente du C.R.T.C.

(1979) montre que la plupart des Canadiens ont accès à des stations américaines : en 1977, 78 % des Canadiens anglais avaient accès à au moins une station américaine, alors que 62 % recevaient les trois chaînes commerciales américaines. Plus les chaînes américaines deviennent accessibles, plus nombreux sont les Canadiens qui se branchent sur des stations américaines. En 1977, on estimait à 25 % le pourcentage de Canadiens anglais qui, aux heures de grande écoute, regardaient des programmes américains sur des stations américaines. Récemment, on a même émis des chiffres supérieurs à ceux-là. Le 27 août 1979, le *Financial Time of Canada* estimait "qu'à n'importe quel moment, 29 % des téléspectateurs canadiens anglophones étaient branchés sur des stations américaines".

Les stations canadiennes voient donc leurs auditoires se restreindre et se fragmenter de par le Canada anglais. Ceci a un effet économique direct sur les télédiffuseurs canadiens : au fur et à mesure que leurs auditoires se rétrécissent, leur sève économique s'assèche. Partout au Canada, les spécialistes cherchent en vain une explication et un remède au syndrome de désintéressement des Canadiens anglais vis-à-vis de leur propre télévision. Pour élucider cette question, nous avons scruté les cotes d'écoute des programmes les plus regardés par les Canadiens anglais, pendant la semaine du 19 au 25 mars 1979. Les deux systèmes considérés sont le réseau anglophone de la Société Radio-Canada (C.B.C.) qui a un auditoire potentiel de 21 931 400 téléspectateurs, et le réseau anglophone, Canadian Television Network (C.T.V.), qui touche 19 865 000 personnes. Les chiffres cités désignent le nombre de téléspectateurs qui ont plus de deux ans. Le tableau suivant présente donc les dix programmes les plus regardés par les Canadiens anglais, pendant la semaine du 19 au 25 mars 1979.

Émissions les plus regardées par les Canadiens anglophones du 19 au 25 mars 1979		
ÉMISSION	Téléspectateurs (en millions)	Lieu d'origine de l'émission
Three's Company (CBC)	3,997	États-Unis
Happy Days (CBC)	3,711	États-Unis
Mork and Mindy (CBC)	3,196	États-Unis
M*A*S*H* (CBC)	2,882	États-Unis
Hockey Night (CBC)	2,665	Canada
Walt Disney (CBC)	2,654	États-Unis
Super Special (CBC)	2,611	États-Unis
PG and the Bear (CTV)	2,572	États-Unis
Quincy (CTV)	2,062	États-Unis
Heavyweight Fight (CTV)	2,027	États-Unis
The Waltons (CTV)	1,942	États-Unis

Ce tableau nous montre clairement que les émissions-locomotives des télédiffuseurs canadiens anglophones sont, en général, des importations américaines. On en déduit que, malgré le mandat qu'ils ont "de permettre à l'identité canadienne de s'exprimer", et malgré la réglementation du C.R.T.C. concernant le contenu canadien, les télédiffuseurs canadiens anglophones font très souvent usage de programmes produits aux États-Unis pour des téléspectateurs américains.

3 - Le téléspectateur québécois

Si l'on se fie aux cotes d'écoute publiées par la compagnie Nielsen, il semble, qu'à l'inverse des Canadiens anglais, les Québécois s'intéressent peu aux émissions américaines. Ce sont les émissions produites au Québec qui semblent rallier les suffrages des téléspectateurs québécois. Afin de comparer les habitudes d'écoute des Québécois avec celles des Canadiens anglais, nous allons également considérer les cotes d'écoute des dix émissions les plus regardées au Québec pendant la semaine du 19 au 25 mars 1979, et diffusées soit par la Société Radio-Canada (auditoire potentiel : 7 322 000), soit par le réseau des Télé-diffuseurs associés (TVA, auditoire potentiel : 6 708 000). Le tableau ci-après donne les cotes d'écoute pour les émissions diffusées par les deux réseaux francophones.

Émissions les plus regardées au Québec du 19 au 25 mars 1979		
ÉMISSION	Téléspectateurs (millions)	Lieu d'origine de l'émission
Grand Papa (SRC)	2,416	Québec
Jamais deux sans toi (SRC)	2,249	Québec
Terre humaine (SRC)	1,874	Québec
Dominique (TVA)	1,846	Québec
Chez Denise (SRC)	1,783	Québec
Le Clan Beaulieu (TVA)	1,711	Québec
Du Tac au Tac (SRC)	1,634	Québec
A cause de Mon Oncle (SRC)	1,634	Québec
Le monde de Disney (SRC)	1,613	États-Unis
Travail à la Chaîne (SRC)	1,602	Québec

Le tableau précédent nous montre donc que les téléromans produits en français semblent vraiment jouer le rôle d'émissions-locomotives pour les télédiffuseurs québécois. Ceci est d'autant plus frappant qu'à l'extérieur du Québec la masse des téléspectateurs nord-américains, qu'ils soient canadiens anglophones, canadiens francophones ou américains, manifeste un intérêt très marqué pour les comédies américaines. Or, les cotes d'écoute ont un impact direct sur la répartition des sommes allouées à la production.

LES COÛTS DE PRODUCTION

1 - Aux États-Unis

Les réseaux achètent la plupart des séries destinées à l'heure de pointe à des producteurs indépendants ainsi qu'à de grandes compagnies de films de Hollywood. On estime à environ \$ 730 millions le prix total payé par les trois réseaux de télévision américains, ABC, CBS et NBC, pour les soixante-et-une séries régulières, ainsi que les trois films qu'ils ont diffusés au cours de la saison de télévision 1978-79 (*Broadcasting*, 4/9/1978). Le tableau suivant donne le détail des prix payés pour cinq séries différentes.

Les coûts de production par épisode d'une demi-heure en septembre 1978 aux États-Unis				
ÉMISSION	Réseau	Heure de diffusion	Compagnie de production	Coût d'un épisode d'une demi-heure
Laverne and Shirley	ABC	Mardi 8 : 30 pm	Paramount	\$ 260 000
Three's Company	ABC	Mardi 9 : 00 pm	Nicholl/Ross/ West	\$ 205 000
Happy Days	ABC	Mardi 8 : 00 pm	Paramount	\$ 275 000
Mork and Mindy	ABC	Jeudi 8 : 00 pm	Paramount	\$ 190 000
M*A*S*H*	CBS	Lundi 9 : 00 pm	20th Century Fox	\$ 235 000

Ces chiffres représentent les montants payés par chaque réseau pour la première d'un épisode ainsi qu'une reprise (*Broadcasting*, 4/9/1979) : il s'agit des cinq séries qui ont remporté le plus de succès aux États-Unis, au cours de la saison 1978-79. Il faut cependant noter que les coûts de production sont parfois supérieurs au prix payé par les réseaux. Quand tel est le cas, les producteurs s'arrangent pour recouvrer la différence et s'assurer une bonne marge de profit, d'une part en vendant les droits de distribution à des stations américaines locales, et d'autre part en exportant leurs émissions.

2 - Au Canada

Du côté anglophone, il se fait relativement peu de production. L'excuse qui est souvent avancée en guise d'explication, c'est qu'il en coûte beaucoup moins aux réseaux anglophones d'acheter les émissions américaines plutôt que d'en produire au Canada. D'après le *Rapport Spécial* (1979) du C.R.T.C. sur la situation de la télévision au Canada, il serait impossible pour les réseaux canadiens anglophones d'assumer les coûts de production de leurs homologues américains. Selon ce rapport, un diffuseur canadien peut acheter pour \$ 8 000, une émission américaine dont les coûts de production s'élèvent à \$ 200 000. Sur le plan strictement économique, il semble donc logique que les diffuseurs canadiens optent pour l'importation plutôt que pour la production.

Il est en fait très difficile d'obtenir des renseignements précis sur les prix que doivent payer les diffuseurs canadiens pour l'importation d'émissions américaines. Il semble cependant que la somme de \$ 8 000 avancée par le C.R.T.C. comme étant le prix moyen pour l'importation d'une série hebdomadaire d'une demi-heure soit inférieur à la réalité. D'après les renseignements que nous a fournis la Société Radio-Canada, le prix d'importation de la *Femme Bionique*, par exemple, serait de \$ 12 000 alors que celui de *Mork and Mindy* serait de \$ 13 500. Par ailleurs, le vice-président exécutif du réseau de télévision CTV, Donald Coyle, déclarait l'an dernier à un journaliste du *Financial Times* (27/8/1979) que son réseau payait en moyenne presque \$ 30 000 pour chaque émission-locomotive américaine d'une demi-heure. Il ajoutait que bien que ce prix soit six fois supérieur à ce qu'il était il y a cinq ans, il est encore bien inférieur aux coûts de production que doivent assumer les réseaux américains.

C'est toujours derrière cet argument du coût prohibitif que se réfugient les télédiffuseurs anglophones du Canada, pour justifier le fait qu'il ne font que très peu de production domestique. Et pourtant, il semble que les coûts de production d'une émission canadienne comme *King of Kensington* soient bien moins élevés que ceux des émissions américaines du même genre. Pour cette émission, CBC estime en effet à \$ 25 830 les coûts de production directs,

et à \$ 61 102 les coûts de production indirects. Comme nous le verrons plus loin, les coûts de production des programmes générés au Québec sont également très inférieurs au coût de production des émissions américaines. Le raisonnement des diffuseurs canadiens anglophones ne tient donc pas.

3 - Au Québec

Au Québec, les émissions-locomotives sont en général produites par les réseaux eux-mêmes, et non par des producteurs indépendants. Ainsi, à Radio-Canada, comme à TVA, les coûts pour la production d'un épisode d'une demi-heure incluent non seulement les coûts directs (auteurs, acteurs, musique, etc...) mais aussi les coûts indirects, tels les salaires des membres du personnel régulier affectés à une série particulière pendant un certain laps de temps.

Le tableau suivant donne les coûts de production de certains téléromans à SRC ainsi qu'à TVA. Ces montants incluent le total des dépenses directes et indirectes dans chacun des cas.

Coûts de production pour des émissions d'une demi-heure au Québec, en septembre 1978			
ÉMISSION	Réseau	Diffusion	Coût de la production
Grand-Papa	SRC	Mardi, 8 : 00 pm	\$ 21 000
Jamais deux sans toi	SRC	Mardi, 8 : 30 pm	\$ 18 000
Terre Humaine	SRC	Lundi, 8 : 00 pm	\$ 29 000
Dominique	TVA	Lundi, 7 : 00 pm	\$ 17 800
Le Clan Beaulieu	TVA	Lundi, 7 : 30 pm	\$ 19 700

Il est intéressant de souligner, qu'en aucun cas, les coûts de production de ces émissions ne sont supérieurs au prix que doit payer CTV pour l'importation des séries américaines. La vraie raison derrière la stratégie d'importation pratiquée par les réseaux anglais relève donc moins des coûts de production, que des revenus publicitaires impliqués. En effet, il est maintenant prouvé que les émissions qui remportent un vif succès aux États-Unis deviennent très vite des émissions-locomotives sur les réseaux anglais, au Canada. Nous allons donc nous pencher sur les tarifs publicitaires appliqués respectivement par les réseaux américains, les réseaux anglais du Canada et les réseaux français du Québec.

LES TARIFS PUBLICITAIRES

1 - Aux États-Unis

Pour l'année 1978, on estime à \$ 4,1 milliards le chiffre d'affaires global qu'ont réalisé les trois réseaux dans la vente de temps d'antenne pour des spots publicitaires. Autrement dit, les réseaux vendent leurs auditoires aux magnats de la publicité (*Broadcasting*, 5/3/1973), et réalisent ainsi des profits importants qui leur permettent de rechercher la perfection dans leurs programmes ; mais c'est une perfection qui se jauge uniquement à la cote d'écoute. Un "bon" programme est un programme qui immobilise des millions de téléspectateurs devant leur poste de télévision.

Les réseaux américains se sont mis d'accord pour limiter le temps d'antenne alloué à la publicité à "neuf minutes trente secondes pendant n'importe quelle période de soixante minutes" (*Television Code*, 1978) : ce temps étant généralement vendu par spots de trente secondes, chaque émission d'une demi-heure comporte une moyenne de huit spots publicitaires. Cependant, les stations affiliées sont, en général, autorisés à diffuser deux minutes supplémentaires de publicité locale par épisode d'une demi-heure.

Les coûts de production et de diffusion des spots publicitaires ne cessent d'augmenter à une rapidité incroyable. En effet, en 1978, le coût de production d'un message publicitaire ordinaire pour la télévision variait entre \$ 20 000 et \$ 60 000, mais il revenait beaucoup plus cher, s'il comportait des effets spéciaux. Au milieu des années soixante, une minute de réseau, à l'heure de pointe, coûtait aux environs de \$ 30 000. Au milieu des années soixante-dix, le prix avait doublé et se chiffrait à \$ 50 000 et \$ 60 000. D'après Miller (1979), en 1979, la diffusion d'un spot publicitaire de trente secondes à la télévision revenait à environ \$ 75 000 pour une série ordinaire, à l'heure de pointe. Toujours d'après le même auteur, quand il s'agissait d'une insertion dans une émission à grand succès, tel *Happy Days* de ABC, le montant demandé pouvait aller jusqu'à \$ 140 000. Plus important, cependant, que le prix de la minute publicitaire, est le montant payé pour mille foyers rejoints. En 1978, par exemple, "le tarif de base variait de \$ 3 à \$ 4,20 par mille foyers" (Brown, 1979). Cependant, le tarif pour mille foyers diffère énormément selon qu'il s'agit de productions locales ou d'émissions spéciales, comme le *Superbowl*, par exemple.

L'augmentation des prix de diffusion des messages publicitaires télévisés a tendance à éliminer du circuit télévisuel tous les annonceurs qui ne peuvent pas se permettre des budgets importants pour la publicité. En 1976, les 554 annonceurs les plus importants dépensaient plus de trois milliards en messages

publicitaires télévisés. Proctor & Camble venait en tête avec \$ 193 millions ; General Foods venait au second rang avec \$ 128 millions ; venaient ensuite Bristol-Myers avec \$ 102 millions, American Home avec \$ 97 millions et General Motors avec \$ 72 millions (Price, 1978).

2 - Au Canada anglais

La discussion précédente montre clairement l'importance des revenus publicitaires. Le Canada ayant une population dix fois inférieure à celle des États-Unis, les auditoires potentiels de la télévision sont également dix fois moins élevés. Par ailleurs, la réception des canaux américains en territoire canadien occasionne une fragmentation de ces auditoires ; le télédiffuseur canadien n'a donc que des auditoires relativement restreints à offrir à ses acheteurs de temps d'antenne publicitaire. Aussi, doit-il se contenter de vendre ses spots de trente secondes pour un prix inférieur à celui que peut exiger son homologue américain. Le tableau suivant donne le détail des tarifs publicitaires des réseaux canadiens anglophones pour un spot de trente secondes, en mars 1979. Les coûts sont exprimés en dollars canadiens (CARD, 1979).

Tarifs publicitaires à la télévision : réseaux canadiens anglophones, mars 1979

Réseaux	Catégorie	Émission	Prix par spot de 30 secondes
CTV	AAA	7 - 11 pm (tous les jours) contenu non-canadien	\$ 5480
	AA	7 - 11 pm (tous les jours) contenu canadien	\$ 4000
CBC	AA	M*A*S*H* (États-Unis)	\$ 5500
		Three's Company (États-Unis)	
		Happy Days (États-Unis)	
		All in the family (États-Unis)	
		WKRP (États-Unis)	
		Front page challenge (catégorie A pendant l'été) (Canada)	
	A	Rhoda (États-Unis)	\$ 4600
		Super specials (Canada)	
		René Simard (Canada)	
	B	Beachcombers (Canada)	\$ 4100
		King of Kensington (Canada)	
		A gift to last (Canada)	

Il semble opportun de souligner que le réseau CTV comprend dix-huit stations. Plus un annonceurs utilise souvent les services publicitaires du réseau, plus le prix demandé par spot de trente secondes baisse. Le prix donné dans le tableau précédent est le prix demandé pour un spot publicitaire diffusé de une à douze semaines. D'après Estabrook (*Financial Times of Canada*, 27/8/1979), ces tarifs auraient augmenté de 34 % entre mars et août 1979, fixant ainsi le tarif de diffusion d'un spot de trente secondes, à l'heure de pointe, à \$ 6030. D'après l'auteur de l'article, cette augmentation aurait pour but d'absorber les augmentations de prix des émissions américaines. Quant au réseau anglophone CBC (qui compte 42 stations), il baisse ses prix pendant l'été, n'exigeant pour des programmes de classe AA que le montant demandé pour des programmes de classe A, parce que le nombre de téléspectateurs diminue considérablement pendant la période estivale.

Le tableau précédent nous montre donc clairement que les tarifs publicitaires des réseaux canadiens anglophones sont de beaucoup inférieurs à ceux des réseaux américains. Il en résulte que les réseaux canadiens anglophones disposent de fonds moins importants pour la production, le développement et l'achat de programmes. Leur logique économique les amène donc à acheter les droits de distribution de certaines émissions-locomotives américaines qui trouvent toujours la faveur du public canadien anglophone. Le nœud du problème vient du fait que les tarifs publicitaires baissent nécessairement avec la côte d'écoute. Il est donc bien plus sûr et plus rentable, pour les télédiffuseurs canadiens anglophones d'avoir recours aux émissions américaines, parce que les goûts des Canadiens, en matière de télévision, semblent correspondre à ceux de leurs voisins américains. Cette formule leur permet de demander des taux plus élevés aux publicitaires pour la diffusion de spots pendant les émissions américaines.

3 - Au Québec

Le tableau suivant donne les tarifs publicitaires en vigueur au Québec pendant la saison télévisuelle 1978-79, tels que précisés dans le répertoire CARD de mars 1979.

Ce tableau précise d'une part les tarifs appliqués par la Société Radio-Canada et d'autre part ceux du réseau TVA. Soulignons qu'en mars 1979, TVA appliquait son "Plan de participation" aux émissions-locomotives. Selon cette formule, tout spot devait être diffusé un minimum de treize fois. Le prix baissait progressivement à 52, puis à 104 et enfin à 208 diffusions du spot. Le tableau ci-après donne le tarif appliqué lorsqu'un spot était diffusé entre treize et cinquante-et-une fois. Cinquante-deux diffusions d'un spot pendant *Dominique* (Plan 1) revenaient à \$ 2895, et 104 diffusions à \$ 2750. Par contre, cinquante-deux diffusions d'un spot pendant *La petite maison dans la prairie* (Plan 2)

**Tarifs publicitaires à la télévision :
Réseaux québécois francophones, mars 1979**

Réseau	Classe	Émission	Tarif pour 30 secondes
SRC	AAA	Grand-Papa (Québec)	\$ 2525
SRC	AA	Jamais deux sans toi (Québec)	\$ 1910
SRC		Terre Humaine (Québec)	\$ 1910
SRC		Du tac au tac (Québec)	\$ 1910
SRC	A	Les As (Québec)	\$ 1679
SRC	BB	A cause de mon oncle (Québec)	\$ 1460
TVA	Plan 1	Dominique (Québec)	\$ 3065
TVA	Plan 2	La petite maison dans la prairie (États-Unis)	\$ 2455

revenaient à \$ 2310 et 104 diffusions à \$ 2210. L'objectif de ce plan de participation était d'éliminer les petits achats et exigeait pratiquement que le publicitaire achète du temps d'antenne pour diffuser son spot au moins 52 fois.

Les données présentées dans les pages précédentes nous montrent donc clairement que les téléspectateurs québécois francophones ont des habitudes d'écoute différentes de celles de leurs voisins anglophones du Canada et des États-Unis. Cette élucidation des paramètres économiques de la télévision québécoise dans son contexte nord-américain nous paraissait essentielle, pour comprendre à quel point les producteurs québécois parviennent à respecter la différence culturelle de leurs auditoires.

POUR UNE PLANIFICATION A LONG TERME

La télévision au Québec devrait, dès maintenant, faire l'objet d'une planification à long terme et ce, pour deux raisons majeures. La première, c'est que le système de communication en Amérique du Nord va connaître des transformations radicales au cours des deux décennies à venir. Le rythme de ces transformations sera fonction de l'interaction de trois facteurs principaux : les progrès

technologiques, la mise en marché des nouveaux services de communication et enfin les réglementations gouvernementales. Bien qu'il ne soit guère aisé de prédire à quel rythme les systèmes de communication vont se transmuier, il est absolument certain que cette évolution entraînera une restructuration majeure de la télévision au Québec.

La deuxième raison qui milite en faveur d'une planification à long terme, c'est qu'au cours de ces transmutations communicationnelles, il va falloir élaborer des politiques qui assurent le respect des droits du citoyen à un système de communication qui réponde à ses besoins. Il est donc primordial que les nombreux organes concernés prennent les moyens nécessaires pour doter les Québécois d'une télévision qui réponde à leurs besoins.

En effet, toute discussion au sujet d'une restructuration des télécommunications est nécessairement dominée par des considérations commerciales, et chacun sait que les principes du marché ne protègent pas nécessairement l'intérêt du public. La télévision commerciale, en Amérique du Nord, nous donne la preuve du contraire. La télévision d'État, par contre, se doit de diffuser d'excellents programmes d'information, d'excellents programmes culturels et éducationnels. C'est aux timoniers des télévisions publiques qu'il appartient donc de veiller à ce que les innovations technologiques servent les objectifs d'une programmation soucieuse d'excellence. C'est à eux qu'il revient de planifier une évolution sérieuse de leurs instruments ainsi que de leurs produits. C'est aux législateurs, enfin, qu'il incombe de prendre les mesures nécessaires pour que les droits de tout citoyen au divertissement et à l'information télévisuels soient respectés.

Une foule de comités ont étudié la télévision au Québec. Trop souvent, leurs conclusions et leurs recommandations brillantes ne concernaient que le court terme. Or maintenant, au seuil d'une décennie d'innovations technologiques majeures impliquant la télévision, il devient urgent d'entamer un processus de planification à long terme, non seulement au sein des institutions mais avec la participation active du public.

CONCLUSION

Il semble maintenant certain que c'est au cours des années 80 que vont être jetées les bases d'un environnement communicationnel nouveau. Les principaux éléments de l'environnement communicationnel de demain existent déjà. Le câble, les fibres optiques et les lasers, les satellites, les vidéo-cassettes et les vidéodisques, les ordinateurs et les microprocesseurs seront autant d'acteurs dans le réseau des nouveaux systèmes de communication. Cependant,

l'implantation de ces systèmes dépendra sans doute moins des progrès technologiques que de la réaction des institutions de communication et de l'attitude des organismes de réglementation. Les experts semblent cependant unanimes pour dire qu'une fois les innovations technologiques adoptées, la face de notre environnement communicationnel risque de changer beaucoup et de changer très vite. Notre télévision, en particulier, va s'arroger de nouvelles fonctions qui vont avoir un très grand impact sur le plan économique.

RÉFÉRENCES

BROADCASTING (1978). 4 septembre, 22.

BROADCASTING (1979). 5 mars, 122.

BROADCASTING (1979). 18 juin, 56-58.

BROWN, L. (1978). The Networks Cry Havoc. *The New York Times*. Feb. 12, sect. 3, Business and Finance, 1.

CARD : *Canadian Advertising Rates and Data* (1979) Toronto : Maclean-Hunter Ltd., 52, 3.

ESTABROOK, B. (1979). Caught in the TV Cost Crisis. *The Financial Times of Canada*, Aug. 27, p. 10.

Gouvernement du Canada. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (1964). Règlement relatif à la télévision, établi par DORS/64-50 et amendé par DORS 76-62. Ottawa : Ministère des Services et Approvisionnement.

Gouvernement du Canada (1968). *Loi sur la radiodiffusion*. Ottawa : Ministère des Services et Approvisionnement.

Gouvernement du Canada. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (1979). *Special Report on Broadcasting in Canada, 1968-1978*. Ottawa : Ministère des Services et Approvisionnement.

MILLER, G.S. (1979). Newtworks ad sales for next season boom as olympics and election bolster prices. *The Wall Street Journal*, July 25.

NATIONAL ASSOCIATION OF BROADCASTERS (1978). *Television Code*. 20e éd. Washington, D.C.

NIELSEN, A.C. (1979). *Nielsen Television Index*. Toronto : A.C. Nielsen Company.

PRICE, J. (1978). *The Best Thing on T.V. : Commercials*. New York : Penguin Books.

PERSONAL COMPUTERS AND TELIDON : CONVERGENCE OR DIVERGENCE

by Jerome DURLAK
York University

Major changes in the way information is collected stored and distributed has always promoted a complex transformation of societies, institutions, groups and individuals and raised fundamental issues concerning the social control of information, the nature of the individual creative function and the way in which information interacts with human memory. For example, the existence of written records enlarged the possibilities of influence and control of family systems, a book allows authors to spread their ideas in time and space to a variety of audiences and a library is, in a sense, a replacement for memory and depends upon mental tracking systems that are acquired by memory. Today, however, we are witnessing the convergence of computer, communication and telecommunication hardware and software technologies that are producing new patterns, with traditional services being combined into unexpected hybrid shapes and uses which defy established categories of control, creativity and human intellect ⁽¹⁾.

THE PROBLEM

This paper will explore the potential social effects of two of these hybrids - personal computers and videotex. Personal computers have three salient characteristics : they are affordable by an individual, personally managed, and easy for the non expert to use. The three most common personal computers available in Canada are the Commodore PET, the Tandy TRS 80 and the APPLE II manufactured by Apple Computer. All of these personal computers are manufactured by American firms and exported to Canada. The specific videotex system I will discuss is the Canadian version called Telidon which for our purpose here is equivalent to the French videotex system called Télétel.

THE CONTEXT

It is estimated that in Canada the communications - based informations systems will grow by 15 to 20 percent per year for at least the next decade. Part of the dilemma that Canada faces is to what extent can and should Canada develop its own information services industries ? Also, to what extent can Canada rely on imports of these services from abroad ?

Personal computing and the Telidon system are developing in parallel paths with personal computing currently having a lead time of about three years and this lead is widening. The question is are these two systems going to evolve independently, to the possible detriment of both, or are they going to cooperate and make use of each other's talents ?

At present in North America there are about 500 000 active users of personal computers (about 45 000 of which are Canadian) and the number of business, educational and recreational purchasers of this equipment is expanding rapidly. APPLE-CAN which is an Apple Computer user's club in Toronto has gone from 80 to 700 members in a period of ten months). The use at the school level is increasing daily (in both urban and rural areas) which means that a large micro-computer literate population is just a few years ahead. For example, the Educational Computing Organization of Ontario (ECCO) which was formed a little over a year ago by a small group of interested teachers now has close to a thousand members. The group of owners is by no means homogeneous ; it contains people from all walks of life and all ages. Personal computing is putting information processing and communication capabilities in the hands of thousands of users and accelerating the requirements and opportunities for data communication, access to data banks and personal information exchanges.

Telidon is envisioned as a national information utility. Even though Canada is gearing up as quickly as possible for a number of Telidon field trials, over the next few years the number of active users of Telidon will be small in comparison with the number of personal computer users. The federal government in its policy statements about Telidon has repeatedly mentioned the hope that the role of information provider will be taken up by the widest possible range of users and that the public at large will eventually play a major part in the preparation of Telidon data bases⁽²⁾. At the moment this seems unlikely. Due to the cost (30 to 40 thousand dollars minimum) of the Information Provider terminal the public, schools, universities and small businesses will not be in a position to participate unless someone funds them. On the other hand, the private sector in the form of large newspapers, common carriers and cable companies have less difficulty in funding the acquisition of IP terminals, software and larger mass production units. This means that the design considerations, the field trials, and to some extent the data obtained from the field trials will have an implicit bias.

Personal computer users constitute a small but significant « sub-culture » which is of particular interest for telematics research. The personal computer community relies heavily on a variety of information services which help the individual with technical problems, inform about new products and applications, and teach the concepts and vocabulary of the community. Without such services - primarily magazines, newsletters, user groups and computer networks - many users would be unable to maintain their equipment, given the very rapid changes in the technology, and would be restricted to the limited range of uses provided by the vendor at the time they made their initial purchase. With the information services, an individual user can participate actively in the diffusion of new hardware and software, and adapt her/his computer tools to new individual purposes.

If Telidon develops as envisaged into a broad spectrum of services with a variety of peripherals, the community of Telidon users may well require similar technological support. Hardware, operating systems, and interconnection capabilities, not to mention the data bases themselves, can be expected to evolve rapidly, creating problems for vendors and initial customers - problems with which the personal computer users can cope but which may drastically limit the utility of Telidon for the hypothetical unsophisticated consumer who is expected to be the primary Telidon market.

A study of personal computer users is thus important for understanding the possible development of telematics in general and Telidon in particular.

- Personal computer users serve as a remarkable example of very rapid diffusion of technology and innovative services, which is precisely what is hoped for from the development of telematics.
- If Telidon develops into a broad spectrum service, many of its applications, such as exchange of software (to process and reformat extracted data, for example), electronic mail, and educational or problem-solving aids, are foreshadowed by existing or anticipated PC applications.
- For the personal computer user, with experience in information-processing applications and some degree of technological sophistication (even if mainly self-taught), Telidon is an easily comprehensible enhancement of existing capabilities, and the personal computer community can be expected to be among the first to explore innovative Telidon services when they are provided by major vendors, or create them if they are not (Tandy Corp. is already advertising its entry-level Radio-Shack computer as a videotex terminal. Apple and Commodore can be expected to follow suit).

A close review of the chronology of software development and trends might give important clues as to how Telidon content might evolve. The first wave was games that were updated versions of video games. The second wave of software emphasized graphics or music. « Be your own creator, create your own design or your own music ». Then after a year, the utility programs began to appear such as tax reports, accounting, etc. About six months later software to improve basic skills such as arithmetic, spelling, etc. began to appear. At the end of 1979, text editing and word processing software emerged, and over the past year and a half software and articles began to appear for the development of community bulletin boards, community services, mailboxes and personal computer conferencing networks.

People who have access to personal computers are beginning to use data banks and form personal exchange networks. The interconnection of personal computers allow new possibilities for interactive, personalized

communication which we might call interpersonalized media⁽³⁾. These media allow :

- a private communication space for messaging among individuals and groups
- a common discussion space for conferencing in a group
- a personal notebook space for composition and joint authorship
- a public publication space for making available to all interested personal computer participants the results of ongoing activities
- a directory for all members and groups which allows individuals to search others with common interests and concerns
- a public access space to a variety of public data bases.

One of the key areas of interest for research on personal computing is « networking » which is the linking together of individuals and information. This concept (with expanding influence) has serious implication for the general public and the potential to substantially affect society.

Between the mental points of network as concepts (which are studied on the one hand by telecommunication scientists and on the other hand by sociologists and political scientists) and networks as phenomena with wide ranging influence, there is a lot of ground to cover ; ground as firm as quicksand. Developments in the area of networking are occurring so rapidly that the ground does not have time to set.

One way to envision a network is a number of points connected together by discrete lines (channels). The pattern of lines connecting the points (or nodes) may vary and each network has a form. The form of a network can be used to serve different purposes.

Society has utilized networks for communication for some time : multinational corporations linked by messages, the pony express, the telegraph, radios, television. As time progresses science has found ways of connecting more and more individual points.

The technology that put a telephone and a television in every home is now making possible an evolutionary step in communication networks - personal computers tied together. The nature of the science and hardware used in a computer network to link individual points (you and me) give the network potential to expand faster and have more effect on us all than any previous communication system. The ability to expand rapidly and the scope of activity available at each point of connection (intersection) become significant factors.

At present, computer networking is going from a conceptual stage (in regard to putting personal computers/terminals in each home) to implementation. The idea is not new. Businesses have used electronic networks for years. What is happening is the development of techniques that open participation in nodes of such networks to individuals and groups. If you change the word « individuals » to « consumers », you see the economic possibilities. To that end, various companies, individuals, groups and computer clubs are experimenting with options as how to connect the points. Others experiment with what to put at the nodes. For example, the TRS-80 user group in Toronto, designed their own low cost modems, bought off-the-shelf inexpensive bulletin board software and are now sending each other software and messages via the telephone system.

In the past two years over 200 « computer bulletin boards » have emerged in North America (with perhaps 9 or 10 in Canada) and once again the number is increasing almost daily. Community bulletin boards (CBBA) provide a store-and-forward service, in which users enter public or private messages (usually at no charge) and retrieve messages of interest to them using simple but effective entry and retrieval software in the CBB. Any computer terminal can be used to access a CBB, but probably most users have a personal computer which is used as 'smart terminal' for this purpose. Many CBB's recognize this by allowing for the exchange of software as well as human-readable messages.

Due to regulations restricting public communication system which could compete with the postal monopoly, messages on a CBB are supposed to be constrained to topics relevant to the interest-group of its participants, i.e. personal computing. Whether or not this restriction is always obeyed, CBBs are a popular mechanism for diffusing ideas and technical data with a PC community.

THE EMERGENCE OF INFORMATION UTILITIES

If we examine closely the type of capital structure and management information utilities may have, it is possible to envision three possible types of information utilities :

- 1 the business type
- 2 the government managed type and
- 3 the citizen managed type⁽⁴⁾.

In the business type of information utility - and at present it appears that Telidon will be mainly a business utility - the capital will be private and the goal of management will be the pursuit of profit under the principle of free competition. For the public who wish to use the system the available information services will stress convenience in the daily lines of the general public (e.g. info for shopping, traffic, leisure, news, games, etc.). The system would probably provide efficient management

and thorough services. However, the emphasis will be on thoroughgoing commercialism and convenience, Social services that provide public welfare, but that do not make good profits will likely be dropped or avoided and pushed towards the government-managed utility.

The government type of information utility would be provided by federal, provincial or municipal budgets through taxes and the management goal would be to increase the welfare of the public. It would probably include all sorts of government statistics, information about government policy, public interest information and services of a social welfare nature.

The merits of the government utility would be low rates and a system for the public good. The problems would be government inefficiency and dangers of increasing government control with potential for invasion of privacy and freedom of individual.

A citizen-managed type of information utility would rely on citizen capital which the members would have to raise. The management goal would be the voluntary creation and utilization of information by citizens. In a way you can envision it as an enlarged version of the present community bulletin board systems. The operation would be managed autonomously by citizens and funding would come from maintenance funds raised by citizens, usage fees and voluntary contributions which would include money and voluntary development of software. Sharing of production and use of software systems would be emphasized and the interested public would use the utility to produce themselves the needed information. The type of information that would be produced would probably be related to problem solving and invention of opportunities for individuals, groups and communities. This voluntary managed type of information utility would be a new organization, but the framework is presently being developed by the users of community bulletin board systems.

The system maximizes voluntary participants of citizens and emphasizes joint action to solve common intellectual, creative and social problems. Its weaknesses are difficulty in procuring capital necessary for computer communication facilities, lack of overall knowledge about information technology and potentially lack of administrative experience.

As Masuda has said :

Independent citizens exist in the midst of many values and relations of conflicting interests. If citizens are to participate voluntarily in the ongoing maintenance and consensual governance of the information utility, a high degree of civic awareness, a strong desire to contribute, and substantial self-discipline are required.

MIXED INTELLIGENCE NETWORKS

Let us spend some more time exploring the potential of these citizen-based networks. Individuals in this network can consider themselves as part of a vast network that has branches going in all directions with a specific individual at one of the many places where branches converge, a node of the net. Each of the branches that enters and leaves the node represents a way in which you receive and transmit information : by television, by phone call or by word of mouth. The possibilities we have been discussing in this paper are steps toward a *mixed intelligence information network*, where some of the nodes are human (as in our current information networks) and some of the nodes are computers.

For example, let us suppose that you and your personal computer are sending and receiving electronic mail from a friend (and her personal computer). You type a message ; your personal computer transmits it, placing a telephone call to your friend's personal computer (The computer tries repeatedly if the line is busy). Your friend reads the message the next time she checks her mail, perhaps typing a reply to be sent back to you. This network has four nodes : two human nodes and two computer nodes. By expanding the number of people involved, we can develop much more complex mixed intelligence networks for sending and receiving information.

DISPATCHERS-MEDIATORS

If we follow this line of thought we can also see how a person and/or machine can serve as a dispatcher, mediating the distribution of messages. Imagine that you want to send a message to all people who have an interest in a particular subject, but you don't know who they are. To broadcast the message would be very expensive even if you could get access. Instead you can send the message to a single person who keeps a list of people interested in the topic and ask that person - the mediator in this case - to send the message on to appropriate people.

If the human dispatcher grows tired of forwarding the same kinds of messages to the same list of people, he or she can program their personal computer to automatically distribute these well-defined group messages. So, both human and computer dispatchers are likely to emerge in interactive information networks, with computers handling the routine cases and humans called on to handle difficult cases.

At York University, we are currently setting up a community bulletin board to communicate with teachers from the surrounding metropolitan Toronto area who are interested in using personal computers in their schools. This bulletin board system will allow all interested people to become interconnected electronically to exchange technical advice, inform teachers about new programs or software for classroom use, to send messages, to arrange electronic meetings, etc. In a sense the volunteer members at the University will act as the dispatcher mediators.

A dispatcher mediator lowers the cost of reaching a desired audience and raises the efficiency of the whole network. In a setting other than the academic example I have given, a dispatcher could change for the service provided. This, therefore, could give dispatchers incentive to develop accurate knowledge of which nodes in the network are receiving what information.

STANDING ANSWERS

In any information network people come to have different kinds of knowledge and experts emerge who ask others questions. How can access to experts' knowledge be handled in mixed-intelligence networks ? Let us suppose that York University bulletin board system becomes recognized as an expert in the area personal computers in education. After a while, since we give good answers, questions begin to pick up, many of which are the same.

What can be done ? The members of the bulletin board system can program their personal computer to scan through the incoming messages. Any messages that the computer can identify as a « standard » question can be answered with a « standard » answer. Thus a standing answer is given to any incoming question that matches the parameters of the standing answer.

Through this process a bulletin board system can build up a computer data base of specialized knowledge that is available to other people. If the system is designed correctly ; you can easily add new information and remove obsolete or incorrect information. Questions that do not fit any standard pattern are automatically passed on for expert human judgement and any question that the expert cannot handle can be passed on to another expert and the network expands.

These kinds of interpersonalized media are available now - even if Telidon did not exist. These information networks depend heavily on distributed processing and storage , features that are operationally available with relatively inexpensive off-the-shelf personal computers - the rub is that almost all of this hardware and software is American.

This new kind of citizen based information networks has major implications for society. The development of processes for knowledge exchange, data bank and information utilities are fundamental to the success of making an information society a reality for individual. The central issue which confronts us is to determine how this can be done and what information resources exist or can be created to meet the information needs of individuals. Shall we permit information resources to develop strictly within the tenants of commercial interests, either Canadian or U.S., as the sole determinant of what shall be produced and whose interests shall be served, or are these special public implications of the information system which make a pure market approach or a pure nationalistic approach to its development less acceptable ?

MEDIAS ET GROUPES MINORITAIRES : QUELQUES REFLEXIONS A PARTIR DU CAS DU QUÉBEC

par Michel LAFERRIERE
Université McGill

Nous sommes tous minoritaires car, en certains lieux, à certaines époques, ou en certaines circonstances, nous présentons certaines différences qui peuvent faire de nous le Juif, le Nègre, l'Arabe, la Femme ou l'Homosexuel de certains autres. Cependant ces différences varient et ne sont pas toutes soulignées, déniées ou valorisées au même degré et de la même façon. La notion de situation minoritaire implique qu'une différence est socialement reconnue et que cette différence classe les individus en divers groupes.

Ces groupes sont souvent, mais pas toujours, numériquement plus faibles que les autres ; ils se distinguent surtout des autres groupes par leur absence de pouvoir social, ou par les limites de ce pouvoir. Ainsi, par exemple, les femmes, qui constituent plus de la moitié de la population humaine, ou les noirs d'Afrique du Sud, qui forment la grande majorité de ce pays, peuvent être considérés comme des minorités, de même que la plupart des colonisés, car ils ou elles ne participent pas aux décisions majeures les concernant.

Les minorités se sont souvent constituées en groupes qui tentent de les exprimer, de les représenter et de les défendre ; ces groupes sont parfois la création du groupe majoritaire, mais le plus souvent ils sont le produit d'une dialectique entre l'organisation sociale du groupe minoritaire et son interaction avec le groupe majoritaire. Cette organisation du groupe minoritaire a plusieurs fonctions : elle permet aux membres du groupe minoritaire un soutien psychologique et économique, une reconnaissance, une valorisation et une aide que la société globale lui refuse en général (Kramer, 1970).

* Ce travail a été entrepris dans le cadre du Projet de recherche F.C.A.C. sur l'éducation des minorités que l'auteur dirige à la Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université McGill. Ce projet est subventionné par le programme d'aide à la recherche fondamentale F.C.A.C. de la Direction générale de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation du Québec. Les vues présentées ici sont celles de l'auteur et n'engagent ni le Projet, ni l'Université McGill, ni le Ministère de l'Éducation du Québec.

Elle organise aussi le groupe en soulignant ses différences et ses spécificités, permettant ainsi l'établissement et le maintien des "frontières", et surtout des limites "culturelles" qui le caractérisent, en particulier dans le cas des groupes ethniques (Barth, 1969). Enfin l'organisation des minorités permet à la majorité d'identifier et d'étiqueter plus facilement ces groupes, et de confirmer ses stéréotypes et justifier ses pratiques discriminatoires.

Les moyens de communication de masse dans leur ensemble, et la presse tout particulièrement, jouent en général un rôle important dans la situation de groupe minoritaire, et ce de deux façons. En premier lieu, la presse du ou des groupes majoritaires — presse dominante (1) et presse de la société globale — influence le groupe minoritaire comme le groupe majoritaire, mais surtout participe au processus de construction sociale de ce groupe en le décrivant, le caractérisant, ou parfois en occultant totalement sa présence. Les moyens de communication de masse servent donc à définir les groupes minoritaires pour la majorité, et parfois aussi pour les groupes minoritaires eux-même. En second lieu, certains groupes minoritaires disposent eux aussi ou bien d'un certain accès à la presse majoritaire ou bien de leurs propres moyens de communication de masse, et en particulier de leur propre presse, qui peut exprimer et structurer le groupe, ou certains segments du groupe.

Nous voudrions tenter ici un bref examen des relations entre moyens de communication de masse et groupes minoritaires en examinant le cas de la société québécoise. Le choix du Québec tient à notre expérience personnelle dans cette société, et au fait que nous avons, parfois difficilement, rassemblé certains éléments dans le cadre du Projet de recherche sur l'éducation des minorités que nous dirigeons (2). Nous pensons aussi que, malgré certaines particularités sociales et culturelles du Québec, l'étude de cas que nous présenterons décrit certaines situations communes à l'ensemble du Canada, et à de nombreux autres pays. Dans un premier temps nous examinerons les relations entre moyens de communication de masse et groupes minoritaires ; dans un second temps, nous tenterons d'examiner les problèmes spécifiques des médias des groupes minoritaires (3). Notre attention portera surtout sur les groupes ethniques comme groupes minoritaires, et en particulier les groupes ethniques d'origine immigrante (4) que nous avons particulièrement étudiés.

I – MOYENS DE COMMUNICATION DE MASSE DOMINANTS ET GROUPES MINORITAIRES

Le rôle social des moyens de communication de masse est actuellement débattu : pour certains, ils influencent et modifient profondément par leur action les comportements de ceux qui les subissent ; pour d'autres, au contraire, ils ne

font que renforcer l'action d'autres agents et ne servent que de relais. Enfin, certains chercheurs, tels ceux de l'école de Marshall MacLuhan, considèrent que le médium est lui-même un message et a un contenu idéologique, et d'autres, tels Régis Debray (1979), que les idéologies des sociétés industrielles contemporaines sont influencées par une puissante médiocratie (5). Ces différentes perspectives nous semblent plus complémentaires qu'antagonistes mais soulignent toutes l'importance des moyens de communication de masse. En Amérique du Nord, cette importance est à la fois idéologique et économique, puisque presse et télévision sont la plupart du temps soutenus par la publicité et soutien de la publicité. Au Québec, par exemple, cette imbrication permet dans une certaine mesure d'expliquer "l'apolitisme des idéologies québécoises" (Bélanger, 1974) ; cet apolitisme ne signifie pas absence totale d'idéologie. Nous voudrions ici tenter de dégager les façons selon lesquelles les groupes minoritaires ont été et sont traités dans les médias de la province.

Il nous faut en premier lieu faire deux remarques méthodologiques qui découlent de la situation politique du Québec et du Canada tout entier. Tout d'abord, les médias québécois sont variés, mais sont le plus souvent regroupés en réseaux privés. Il faudrait sans doute mettre à part la chaîne éducative du gouvernement québécois, Radio-Québec, qui diffuse surtout des émissions de télévision le soir et uniquement en français, mais dont l'écoute est très limitée, et les canaux communautaires, sur lesquels nous reviendrons plus loin, et, pour la presse, le journal *Le Devoir*, médium de la bourgeoisie intellectuelle francophone. Radio-Canada, partie francophone, et the Canadian Broadcasting Corporation ou CBC, partie anglophone du réseau d'Etat canadien, sont en concurrence avec les chaînes privées et doivent ainsi fournir des émissions dites "populaires" pour accroître leurs taux d'écoute, et donc leurs revenus publicitaires : seul le réseau de radio FM échappe à ces contraintes. Il faut noter que la plupart des chaînes de radio et de télévision au Canada sont privées et fonctionnent sur un mode commercial, afin d'accroître leurs profits, et surtout que plus de la moitié des foyers peuvent recevoir les émissions des trois grands réseaux américains, NBC, ABC et CBS, en plus parfois de la télévision éducative du Public Broadcasting System. Cette influence américaine est particulièrement importante en ce qui concerne la présentation des minorités, puisque les modifications intervenues aux Etats-Unis depuis le mouvement pour les droits civiques des noirs et surtout depuis ces dix dernières années ont été transmises dans le contexte canadien.

L'influence américaine sur la presse est sans doute moins sensible, mais l'existence de grands réseaux, et les impératifs commerciaux qui guident la plupart des journaux amènent les quotidiens à privilégier les informations sensationnelles, ou les nouvelles d'intérêt local. Il existe même au Québec, comme dans plusieurs autres provinces d'ailleurs, un réseau d'hebdomadaires locaux consacrés surtout à la publicité et aux nouvelles des petites communautés locales

qu'ils desservent, les Hebdo A-1.

En second lieu, il nous faut remarquer que les minorités ont été peu étudiées au Québec jusqu'à ces dernières années. A titre indicatif, des cours sur les relations ethniques ou l'éducation des minorités n'ont été créés à l'Université McGill que dans les années 1970, et des cours sur l'éducation des immigrants un peu après à l'Université Concordia ; quant aux universités francophones, elles ont souvent privilégié l'étude des relations entre Canadiens-français et Canadiens-anglais, pour des raisons sociales et politiques facilement compréhensibles, mais n'offrent pas encore de cours systématiques sur les relations ethniques ou l'éducation des minorités. Il en va de même au niveau de la recherche : si on exclut les travaux des anthropologues sur les Amérindiens et les Inuit (6), la recherche sur les groupes autres que français et anglais a à peine commencé au Québec ; elle est un peu plus avancée dans le reste du Canada mais, sauf pour quelques travaux pionniers, date d'au plus dix ans, alors que le Canada a toujours été une terre d'immigration (7) et que des groupes autres que les autochtones, les Français ou les Anglais, y sont présents depuis plus d'un siècle et demi.

L'influence des Etats-Unis et les lacunes de la recherche au Québec nous amèneront ainsi à présenter quelques remarques qui se rapportent au contexte nord-américain tout entier : nous ne savons si l'absence de spécificité canadienne et québécoise provient des limites et des biais des chercheurs ou de la réalité sociale et politique.

La présentation des groupes minoritaires dans les médias a été peu étudiée au Québec, sans doute en partie en raison des coûts et de la longueur d'un tel travail. On peut remarquer cependant que les représentations de certains groupes dans les manuels scolaires ont, elles, fait l'objet de recherches d'analyse de contenu fortement influencées par les traditions sociologiques américaines. Lise Dunnigan (1976) a étudié les stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires du Québec et a découvert que ces manuels transmettaient une image traditionnelle de la femme et de l'homme, la femme étant en général occupée à des tâches ménagères ou des travaux subalternes et peu créatifs. Des analyses récentes ont porté sur l'image des Amérindiens : Smith (1979, original 1974) a montré que les autochtones étaient traités soit de façon péjorative, soit en fonction des intérêts sociaux du groupe canadien-français, mais jamais pour eux-mêmes et en eux-mêmes. Vincent et Arcand ont analysé les manuels scolaires français du Québec contemporain et ont découvert les mêmes éléments que Smith ; ils ont de plus souligné que les Amérindiens et les Inuit étaient, au mieux, présentés de façon sympathique mais folklorique, la richesse matérielle et philosophique de leurs civilisations étant toujours oubliée (Vincent et Arcand, 1979 ; voir aussi la recension de Laferrière, 1981, pour une critique de ces approches).

Au niveau des médias on peut mentionner l'étude de Brédimas-Assimopoulos et Laferrière (1980), qui analyse la presse anglaise du Québec pour y chercher l'image des francophones et confirme la présence de certains stéréotypes du groupe économiquement dominant : les francophones seraient incapables de diriger le Québec et de réussir économiquement, surtout en raison de leur système de valeurs. Ce travail confirme certaines recherches sur les stéréotypes, et illustre le processus de "blâme de la victime" (Ryan, 1971) mais aucune recherche du même type n'a porté sur les médias audio-visuels ou sur d'autres groupes.

On peut s'interroger sur cette absence de recherche au Québec en particulier, mais aussi au Canada en général (8). Elle nous semble liée à un certain retard des sciences sociales canadiennes et à leur domination par des modèles et des chercheurs étrangers (ou formés à l'étranger). Mais surtout elle nous semble correspondre à une occultation, jusqu'à la période récente, de la présence des "autres" : des recherches portaient sur les Canadiens-français, les Canadiens-anglais, ou les relations entre les deux groupes "fondateurs" (9), les groupes minoritaires n'attirant l'attention que lorsqu'ils "faisaient problème" ou lorsque certains tentaient de façon délibérée de les exclure de la société canadienne (cf. les exemples nombreux de la façon dont les immigrants ont pu être traités, cités in Palmer, ed., 1975 ou les nombreux exemples de pratiques discriminatoires et de racisme institutionnel regroupés in Ujimoto et Hirabayashi, 1980). Il semble que la lente maturation de l'idéologie de la "mosaïque canadienne", et surtout l'adoption en 1971 d'une idéologie officielle et de pratiques politiques de "multiculturalisme" (Burnet, 1979), adoptées par la plupart des provinces et débattues mais en voie d'adoption au Québec (Laferrière, 1981b) ont seulement récemment attiré l'attention sur certains groupes ethniques minoritaires.

Jusqu'à ces dernières années, les moyens de communication de masse du Canada, et du Québec en particulier, nous semblent avoir occulté la présence des groupes autres que le groupe français et anglais, sauf en certaines périodes de crise où ces groupes étaient présentés de façon particulièrement péjorative : antisémitisme au Québec et en Ontario dans les années trente, sentiments racistes anti-japonais et internement des membres de ce groupe en 1942, par exemple. Sauf durant quelques campagnes de dénigrement de certains groupes, la presse canadienne en général, et la presse québécoise française et anglaise en particulier, semble avoir présenté un monde peuplé de blancs canadiens-français ou canadiens-anglais, jusqu'à la dernière décennie. Un tel processus d'occultation n'est pas spécial au Canada : la plupart des films, des journaux, et des émissions de radio et de télévision des Etats-Unis n'ont que rarement présenté des membres de groupes minoritaires jusqu'aux années soixante, et l'on pourrait souvent chercher une représentation des travailleurs d'origine immigrante dans de nombreux pays d'Europe.

Ce processus d'occultation des groupes minoritaires a été renforcé au Canada par la présence proche des Etats-Unis. Comme le note Winks (1971), il existe une bonne conscience canadienne qui souligne les différences entre le Dominion et son puissant voisin du Sud en matière de relations raciales : les Canadiens seraient libres de tout préjugé racial, ce que dément un examen cursif de leur histoire. Il a fallu attendre ces dernières années pour que des chercheurs démontrent le caractère "vertical" et inégalitaire de la mosaïque ethnique canadienne (Porter, 1965, est le tout premier travail sur ce sujet) et pour que les moyens de communication de masse s'intéressent au sort des groupes minoritaires en eux-mêmes, et non comme de parfaits "Canadiens" assimilés. Il faut aussi noter que l'influence des Etats-Unis, et en particulier de leurs réseaux de télévision, a amené nombre de Canadiens à percevoir leur pays comme une extension des Etats-Unis et à accepter comme leurs certains problèmes de relations ethniques et raciales que l'on ne trouve qu'au Sud du 49ème parallèle. Il faut noter également que les réseaux de télévision canadiens, anglais et français, comme les réseaux européens d'ailleurs, achètent nombre d'émission aux réseaux ou aux producteurs américains, renforçant ainsi certaines approches américaines en matières de relations ethniques ou raciales.

A côté de cette occultation de la présence de groupes minoritaires, ou de l'imposition de perspectives américaines, on trouve des exemples directs de dénigrement et de racisme. Ainsi, par exemple, le réseau anglais de télévision privée a-t-il pu présenter à Toronto une émission, W5, qui portait sur la présence d'étudiants chinois à l'Université de Toronto, et soulignait "l'invasion en provenance de Hong Kong" de certains disciplines telles la médecine ou l'ingénierie. Le caractère raciste et xénophobe de l'émission fut cependant fortement critiqué, et la station de télévision dut présenter ses excuses à la communauté chinoise canadienne, aux étudiants étrangers et à ses téléspectateurs, et dut proposer une émission corrigeant certaines erreurs de fait ou certaines interprétations du premier programme. De tels exemples de racisme direct dans les produits des moyens de communication de masse sont cependant relativement rares; plus fréquents nous semblent être les cas d'occultation totale de la présence d'un groupe, ou de présentation de ce groupe suivant une certaine perspective. Ainsi, par exemple, les Haïtiens du Québec sont souvent présentés de façon sympathique mais compatissante, en raison de leur problème d'adaptation et d'immigration. De tels problèmes sont malheureusement très réels, mais ne constituent pas la totalité de l'expérience haïtienne au Québec. En voulant aider le groupe, les moyens de communication de masse peuvent en donner une image déformée et créer, en toute bonne conscience paternaliste, des stéréotypes négatifs. De façon similaire, la presse anglaise de Montréal ne s'est véritablement intéressée aux groupes d'origine immigrante que lorsque certains journalistes se sont aperçus des origines ethniques de leurs lecteurs, près de la moitié des anglophones québécois étant maintenant d'origine ethnique autre que française ou anglaise, et lorsque les "autres", minoritaires, ont pu être

perçus comme des appuis à la communauté anglophone canadienne-anglaise, en déclin démographique et en perte de pouvoir social (10).

Un des derniers problèmes résultant du traitement des groupes minoritaires par les médias dominants a été un "effet pervers", pour reprendre l'expression de Boudon (1977) résultant de bonnes intentions. Les médias ont tenté de donner une image favorable de certains groupes souvent dénigrés et de créer des stéréotypes positifs, dans le but louable de changer les vues des groupes dominants, et de donner une image de soi positive aux personnes des groupes anciennement dénigrés. Ce but n'a cependant pas toujours été atteint, car ces images positives ne correspondaient pas aux expériences vécues des lecteurs, auditeurs, ou téléspectateurs. Les membres des groupes majoritaires pouvaient ainsi accepter que des individus de groupes minoritaires soient leurs égaux, mais bien entendu pouvaient aussi se demander pourquoi il y en avait si peu dans la vie réelle qui aient réussi. Quant aux membres des groupes minoritaires, l'exemple de personnes de leur groupe ayant réussi pouvait leur offrir une image positive, mais aussi souligner l'inadéquation personnelle de ceux qui avaient échoué, et justifier ainsi leur échec par des défauts individuels. Nous avons souligné la difficulté et les dangers liés à la découverte de "héros" des groupes minoritaires, si on accepte la définition dominante de ce qu'est un héros (Laferrière, 1982).

La présence, ou l'absence, et la représentation de groupe minoritaires dans les médias est ainsi difficile à étudier, peu étudiée, et sujette à divers types d'interprétations, dont les conséquences sociales peuvent être très différentes. Dans la société canadienne contemporaine, les groupes minoritaires participent aux institutions sociales : leurs membres sont, eux aussi, les bénéficiaires ou les victimes, selon le terme que l'on préfère, des médias. Mais ces groupes participent aussi à une culture propre et disposent souvent de leurs institutions qui les protègent et renforcent ou au moins tentent de maintenir leur spécificité ; parmi ces institutions, les médias minoritaires jouent un rôle à la fois privilégié et ambigu.

2 – AMBIGUITÉS ET DILEMMES DES MEDIAS MINORITAIRES

Les médias minoritaires ont été très peu étudiés au Canada jusqu'à ces dernières années ; on peut cependant citer quelques tentatives d'élucidation des caractéristiques de ces médias, et surtout de la presse ethnique. Le livre IV de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, consacré à la contribution culturelle des autres groupes ethniques (c'est-à-dire autres que français et anglais) comporte un chapitre sur la presse ethnique (Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1970 : IV. chapitre 7), de même que le Rapport du Comité spécial du Sénat sur les mass-médias (Special Senate Committee on Mass Media, 1970, volume 1/7). Une analyse de la presse polonaise (Turek, 1962) essaie aussi d'examiner le rôle général de la presse ethnique, mais les conclusions résultant de l'étude d'un groupe particulier ne

peuvent être acceptées comme s'appliquant de façon certaine à toutes les publications ethniques. Enfin, une conférence récente de Zybala (1981) a pu donner certaines indications générales quant aux caractéristiques et au rôle des médias ethniques. Mais aucune analyse compréhensive ne permet de définir les structures et les fonctions sociales des médias ethniques ; une telle analyse serait d'ailleurs difficile à mener puisqu'il faudrait sans doute bien connaître les publications et les structures de plusieurs groupes. Nous nous limiterons ici à certaines remarques générales, portant surtout sur le cas du Québec, et tenterons des extrapolations tout en étant conscient de la faiblesse de leurs bases empiriques. Nous examinerons principalement le cas des médias ethniques plutôt que l'ensemble des médias de groupes minoritaires, car nous pensons qu'il existe sans doute des différences importantes entre les groupes minoritaires ethniques et d'autres groupes minoritaires, tels les groupes de femmes ou de "gais" (10), et parce que les médias de ces groupes minoritaires autres ont encore moins fait l'objet de recherches que ceux des groupes ethniques dans le contexte canadien. Nous définirons les médias de groupes minoritaires en général, et de groupes ethniques minoritaires en particulier, de façon très générale en considérant le public qu'ils veulent rejoindre, ce public étant un groupe minoritaire spécifique. Dans le contexte du Canada, et plus particulièrement du Québec, ces médias peuvent utiliser le français, l'anglais, une langue minoritaire ou un mélange de ces trois types de langue, comme langue de communication. Nous dégagerons dans un premier temps certaines caractéristiques de ces médias, puis esquisserons une explication sociologique de ces caractéristiques, de leurs structures et de leurs fonctions sociales en particulier.

Les médias ethniques ont souvent été critiqués en raison de certaines de leurs caractéristiques : ils seraient en général de piètre qualité, offrant surtout de la publicité ou des nouvelles d'intérêt très limité, se rapportant seulement à certains aspects de la vie du groupe qu'ils prétendent représenter et servir. Ces critiques nous semblent à la fois exactes et injustes, car elles prennent comme standard de comparaison les médias des groupes dominants. Or ces médias disposent de beaucoup plus de moyens financiers et techniques ; leurs ressources publicitaires sont importantes, car leur marché potentiel est formé de toute la population et non d'un groupe spécifique. De plus, de nombreux travaux ont souligné leur indigence intellectuelle (Special Senate Committee on Mass Media, 1970, pour l'ensemble du Canada, et pour le Québec, Cossette, 1975) ainsi que les monopoles de l'information qui existent de fait. L'importance des revenus publicitaires force ainsi souvent les médias dominants à privilégier ce qui correspond aux goûts du "grand public", c'est-à-dire les sports, les faits divers, et des nouvelles qui sont présentées le plus souvent de façon à ne pas mécontenter l'ensemble des lecteurs, des auditeurs ou des téléspectateurs. Les médias minoritaires sont donc malheureusement tout à fait comparables, croyons-nous aux médias dominants.

Les médias minoritaires sont le plus souvent des entreprises peu rentables financièrement (Zybala, 1981 ; Bombas, 1981). Dans le cas de la presse ethnique, par exemple, nombre de journaux appartiennent à des hommes d'affaires qui n'en tirent que peu de profits. Les rédacteurs en chef sont très souvent les propriétaires de ces publications et ont partie liée avec des intérêts économiques que la publication sert à promouvoir : certains journaux ethniques sont ainsi liés à des agences de transport ou de voyage, et permettent de maintenir des contacts avec le pays d'origine et de traiter des affaires. D'autres journaux appartiennent à des imprimeurs, ou ne peuvent subsister que parce qu'ils effectuent des travaux d'imprimerie pour les membres de la communauté. Cela est particulièrement le cas lorsque la langue du groupe minoritaire est différente de celle du groupe majoritaire, et lorsque l'alphabet diffère : Bombas (1981) mentionne que certains des journaux grecs de Montréal utilisent leurs équipements pour imprimer cartes d'affaires, menus de restaurant, et autres publicités pour la communauté. Cependant ce marché est relativement limité, et empêche les rédacteurs en chef de ces publications de consacrer leur temps à améliorer leur produit.

Les médias minoritaires ne sont cependant pas tous semblables. Dans certains cas, en particulier les médias de groupes minoritaires non ethniques, des publications et des émissions de radio et de télévision furent créées pour des raisons strictement politiques et sociales : tel est le cas de la presse et des émissions "gais" ou de celles des femmes, souvent féministes et non féminines, dont l'intention est militante et non commerciale. On retrouve aussi des médias militants parmi certains médias ethniques : ainsi, par exemple, l'Association des travailleurs grecs du Québec publie un tabloïde mensuel, *Ergatika Nea*, pour informer et défendre les travailleurs du groupe, ou la Hellenic Federation of Parents and Guardians-Fédération des parents et gardiens grecs (11) envoie un magazine d'information, *Enimerosi*, à ses membres. De tels cas sont cependant assez rares. On retrouve aussi certaines divisions idéologiques et politiques au sein de la presse : Bombas (1981), par exemple, souligne les différences entre le *Ellinikos Tahidromos* (Le Courrier grec), opposé à l'Eglise, à l'ancienne junte militaire et à la royauté, et le *Ellinokanadiko Vima* (La Tribune canado-grecque) qui tend à être favorable au gouvernement en place à Athènes, quel qu'il soit, sauf dans le cas du nouveau gouvernement socialiste, et à représenter les leaders et les courants les plus conservateurs de la communauté.

La plupart des médias communautaires des groupes ethniques minoritaires tendent cependant à être "apolitiques"; ils offrent des informations sur le pays d'origine qui ne sont souvent que la simple reproduction d'articles publiés dans ce pays : tel est le cas du *Ellinokanadiko Reportaz* (Le Reportage canado-grec) de Montréal et des nouvelles communautaires qui privilégient les activités sociales, tels mariages, fêtes, décès, réceptions, etc... Il ne faudrait sans doute pas faire de généralisations hâtives, car certaines publications présentent des nouvelles sociales

quant à la communauté minoritaire dans le pays d'immigration, mais des nouvelles politiques quant au pays d'origine : *Haïti-Observateur*, publié à New-York mais lu par la communauté haïtienne du Québec représente l'opposition démocratique anti-duvaliériste et offre nouvelles et analyses critiques sur Haïti, en plus de nouvelles de la diaspora haïtienne au Canada et aux Etats-Unis. De plus certaines publications, en défendant leur groupe, font oeuvre éminemment politique : *Contrast*, publication noire anglaise de Toronto, dénonce régulièrement le racisme de certaines institutions, et en particulier de la police ontarienne ; diverses publications ukrainiennes de l'Ouest canadien défendent la langue et la culture de leur groupe en soulignant que seule la diaspora permet leur survie, en raison de la politique de russification de fait en Ukraine soviétique. Les médias minoritaires sont ainsi très différents les uns des autres au sein du même groupe, et diffèrent aussi selon les groupes ; de plus la même publication ou la même émission comporte des composantes différentes. Les médias ethniques évoluent également au rythme de la transformation de la communauté qu'ils servent ou des actions des institutions de la société globale. Nous connaissons mal cette évolution des communautés et de leurs médias, mais nous pouvons noter par exemple que, malgré un effort notable, Beaulieu et Hamelin (1973-1979) ont sans doute oublié de nombreuses publications ethniques québécoises qui n'ont pas été recensées par les bibliothèques et services officiels, ou l'ont mal été.. Certaines publications ont cependant changé : *Der Kanader Alder* (12), journal juif publié en yiddish a perdu nombre de ses lecteurs parce que cette langue est en voie de disparition et que la plupart des Juifs préfèrent apprendre l'hébreu comme langue seconde afin de resserrer leurs liens avec Israël (13) ; de plus, cette publication a eu à certaines époques une orientation nettement socialiste, lorsque la majorité des Juifs étaient de récents immigrants et de milieu ouvrier. La mobilité sociale ascendante du groupe a modifié nombre d'attitudes et de comportements de cette communauté, que l'arrivée de personnes déplacées et de rescapés des camps de concentration n'a fait qu'accroître après la seconde guerre mondiale.

Une autre caractéristique des médias minoritaires au Québec a été l'apparition de la notion de médias communautaires. La loi canadienne oblige par exemple les câblo-distributeurs à offrir un canal aux groupes communautaires : de nombreux groupes minoritaires disposent ainsi de quelques minutes ou de quelques heures d'antenne. Les chaînes de radio nationale offrent aussi certaines émissions en langue d'origine de certains groupes, de même que les chaînes de télévision publiques et, dans certains cas, privées (14). Il existe enfin à Montréal une station de radio communautaire qui diffuse dans plusieurs langues, Radio-Centreville ; cependant cette station a récemment changé sa programmation et diffuse maintenant surtout en français (Barbier-Bouvet et al., 1976).

Il nous semble que plusieurs causes expliquent les difficultés et les faiblesses des médias minoritaires. Dans certains cas, la grande majorité du groupe auquel ils

s'adressent est d'un niveau socio-éducatif très modeste ; nombre d'immigrants originaires d'Europe méditerranéenne, par exemple, ne lisaient pas dans leur pays d'origine et certains, en particulier les femmes et les plus âgés, sont presque illétrés. Ce phénomène se trouve accentué dans certains cas par le fait que les personnes d'origine immigrante adoptent une certaine idéologie et certaines pratiques assimilationnistes, selon le schéma décrit par Gordon (1964) : la première génération garde les caractéristiques du pays d'origine, mais la seconde ou la troisième veut devenir totalement américaine ou canadienne et rejette tout élément culturel et linguistique qui peut souligner sa différence. Or, cette seconde génération, souvent plus éduquée et plus riche, pourrait constituer la clientèle privilégiée des médias ethniques. La troisième génération recherche souvent ses racines, mais cette quête est limitée car cette génération parle et surtout lit très rarement la langue d'origine de son groupe ethnique. De plus, les liens avec le pays d'origine sont souvent beaucoup moins forts, et les nouvelles en provenance de ce pays ne présentent qu'un intérêt médiocre pour ce groupe. Quant aux nouvelles concernant le Canada, elles sont en général plus complètes et mieux présentées dans les médias majoritaires. Les médias ethniques ne jouent plus en général le rôle psychologique et social important qu'ils ont pu jouer pour la première génération, à savoir le maintien d'un sentiment de communauté et l'aide apportée aux individus pour qu'ils s'adaptent en leur offrant, souvent au sein du groupe ethnique minoritaire lui-même, soutien psychologique et ressources économiques, et en les habituant aux pratiques du nouveau pays. Les médias minoritaires sont donc pris dans un dilemme quant à leur public : ils sont le plus utiles et peuvent le mieux aider des gens qui, très souvent, ne peuvent les utiliser, ou leur raison d'être disparaît quand leur public pourrait les soutenir financièrement et socialement. Ces caractéristiques, et en particulier l'assimilation du groupe minoritaire à la société globale, entraînent des conséquences néfastes quant au contenu de ces médias : ils ne peuvent entrer en compétition avec les médias majoritaires, et doivent donc se limiter à des sujets "ethniques" ou "minoritaires", et tendent ainsi à donner une importance privilégiée aux nouvelles du pays d'origine, dans le cas de groupes d'origine immigrante, et aux nouvelles locales du groupe minoritaire.

Le public des médias étant limité, les nouvelles offertes doivent convenir au plus grand nombre possible de clients potentiels. On retrouve ainsi souvent des nouvelles du pays d'origine qui sont "édulcorées" et acceptables par la grande majorité du groupe, ou des informations qui reflètent une certaine nostalgie, et en particulier une image fantasmée du pays d'origine. Ainsi, par exemple, l'Italie ou la Grèce que ces médias présentent, et que beaucoup de Canadiens d'origine italienne ou grecque veulent y trouver, n'ont souvent pas grand-chose à voir avec l'Italie ou la Grèce contemporaines. Les médias "ethniques" participent parfois à une déformation de l'image de certains pays similaire quant à son processus d'élaboration à celle des agences et offices de tourisme, même si le contenu en est

différent. On retrouve parfois dans ces médias une image de l' "Italien" ou du "Grec" qui sont plus proches du stéréotype ethnique que d'une quelconque réalité, et occultent souvent toute division sociale dans le pays d'origine ou dans le pays d'immigration ; nombre de personnes de certains groupes tentent de se conformer à ces quasi-stéréotypes, sans doute pour valoriser une culture et une appartenance qui sont souvent dénigrées et pour souligner et revendiquer une différence souvent utilisée contre eux à des fins discriminatoires (15).

Le même type de problème — l'accès au plus grand nombre possible au sein d'une clientèle limitée — amène aussi les médias minoritaires à privilégier des informations portant sur les activités sociales du groupe, ce qui donne un aspect local et peu sérieux à ces médias. Il faut encore souligner que, comme dans le cas des informations provenant du pays d'origine pour les immigrants, ces informations pallient une absence au sein des médias majoritaires et dans certains cas un refus de ces médias de donner une importance quelconque à des groupes dominés. Des changements idéologiques au sein de la société globale, et l'ascension sociale de certains membres des groupes minoritaires, menacent cette fonction sociale des médias minoritaires : on pourrait remarquer que *The Gazette*, seul quotidien anglais de Montréal (16), comporte de plus en plus d'articles sur les minorités d'origine immigrante au Québec et que les annonces de son carnet mondain incluent de plus en plus souvent des noms d'origine autre qu'anglaise ou française (17), signe sans doute de l'assimilation des membres de groupes ethniques minoritaires, mais peut-être aussi signe de la perte de revenus futurs pour les médias minoritaires. Il est vraisemblable que, dans un premier temps, les membres de ces groupes feront paraître des informations dans les médias minoritaires et dans les médias généraux, puis se limiteront aux médias les plus lus dans la société globale et par les membres de leur groupe.

Les difficultés dans lesquelles se trouvent les médias minoritaires ne devraient cependant pas masquer leur importance sociale et numérique. Une recension récente du Ministère de l'Immigration du Québec (1979) a dénombré 32 publications, 25 émissions de radio, et 19 programmes de télévision produits par et pour les groupes ethniques de la province. Un grand nombre de ces émissions et de ces publications ont un caractère épisodique, et sont l'oeuvre d'amateurs ; la très grande majorité des émissions de radio et de télévision sont "gratuites", en raison des obligations légales des câblo-distributeurs et de l'action des chaînes nationales canadiennes. De plus, le tirage de certaines publications est très limité, et nombre d'entre elles ont disparu depuis 1979, mais de nouvelles ont aussi été créées (Bombas, 1981, pour les grecques, par exemple). Le rôle de la presse ethnique pour le maintien de la langue et de la culture d'origine de certains groupes a été souligné (Anderson et Higgs, 1979, original 1976, ou Alpalhao et Da Rosa, 1979, pour les Portugais, par exemple). D'autres facteurs sociaux nous semblent aussi entrer en jeu : l'adoption officielle d'une politique de multiculturalisme, même si elle est partiellement "mythique"

(Burnet, 1979), a permis le soutien financier et la légitimation sociale des institutions des groupes ethniques canadiens. Les subventions offertes par le gouvernement fédéral et par la plupart des provinces pour des cours de langues ethniques et pour aider au maintien des cultures d'origine permettent de conserver un certain public aux médias ethniques, en particulier dans l'Ouest canadien et en Ontario, mais aussi, de fait et pour d'autres raisons historiques, au Québec (Laferrière, 1980 par exemple). Ce "retour à l'éthnicité", que l'on retrouve dans de nombreux pays industrialisés nous semble être signe de changements fondamentaux de certaines sociétés où la "différence" est plus volontiers tolérée, et des groupes ethniques eux-mêmes, qui sont souvent assimilés de fait et n'ont plus à justifier de leur appartenance, et qui disposent dans certains endroits d'une force politique et sociale (18). Ces développements récents nous amènent à penser que les médias minoritaires pourront acquérir une nouvelle clientèle parmi les générations futures. Cette nouvelle clientèle a cependant des liens éloignés avec le pays d'origine, et n'a pas besoin d'être acculturée à la société d'immigration, dans le cas des groupes ethniques d'origine immigrante, car elle fait partie totalement et de plein droit de cette nouvelle société. Mais, habituée aux médias majoritaires, elle voudra sans doute trouver dans ces médias la même qualité et un contenu différent se rapportant à son être et à son expérience propres. Les nouveaux médias minoritaires devront lui offrir des éléments différents. Certains le tentent déjà. Ainsi, par exemple, une littérature de l'immigration et de l'éthnicité commence à apparaître au Québec (19) et est déjà florissante dans certaines parties du Canada, tel l'Ouest ; certaines publications ont été créées pour refléter ces courants. Ces publications visent à atteindre un groupe plus cultivé, qui ne rougit plus de ses origines, mais qui veut des médias de qualité ne reflétant pas seulement le pays d'origine, ou les activités sociales du groupe, mais sa production intellectuelle en tant que groupe minoritaire au sein de la société globale. Ce groupe est sans doute appelé à croître, comme le prouve l'intérêt pour les programmes de rétention, ou de ré-apprentissage, des langues non-officielles (20) au Canada (O'Bryan, Reitz et Kuplowska, 1976).

Les médias minoritaires sont donc en dépendance de la position sociale des groupes qu'ils représentent. Lorsque ces groupes sont socialement et culturellement dominés, les médias qui en sont l'expression tentent de faciliter l'adaptation des membres du groupe en leur expliquant la société dans laquelle ils vivent et en valorisant le groupe minoritaire, dénigré par la majorité. Il semble qu'aujourd'hui la différence minoritaire soit acceptée et valorisée, et que la fonction adaptatrice et valorisante de ces médias cède la place à une fonction de maintien culturel et de retour à un certain type d'identité. Cette évolution est due à des changements idéologiques et sociaux qui nous paraissent fondamentaux, et signifie sans doute une plus grande acceptation de ces groupes par le ou les groupes majoritaires. On peut en même temps douter d'une véritable acceptation, et critiquer une notion telle que celle du multiculturalisme parce qu'elle souligne des aspects

“folkloriques” et relativement peu importants des groupes minoritaires, tels la danse, les chants populaires, ou l’artisanat et parce qu’elle constitue une approche passéiste et idéalisée des groupes minoritaires, au détriment de leur culture actuelle (21). Un véritable multiculturalisme exige sans doute que les cultures des groupes minoritaires soient vivantes et actives, et communiquent entre elles. Les médias minoritaires ont certainement un rôle primordial et nouveau à jouer dans cette élaboration culturelle et dans cette communication entre groupes et pourront permettre une réelle valorisation de tous les groupes qu’ils représentent pour la majorité comme pour les minorités.

NOTES :

1. *Nous pourrions paraphraser Marx sans, pensons-nous, trahir sa pensée, en mentionnant que "la presse dominante est la presse du groupe dominant".*
2. *Ce projet est un projet conjoint de l'Université McGill et de l'Université du Québec à Montréal. Il est subventionné par le Fonds F.C.A.C. d'aide à la recherche fondamentale de la Direction Générale de l'enseignement supérieur du Ministère de l'éducation du Québec.*
3. *Que l'Office de la langue française, au Québec, ou l'Académie française veuillent bien excuser cet américanisme.*
4. *Nous devons souligner "d'origine immigrante" car, si la majorité des membres de certains groupes, tels les Grecs, les Haïtiens ou les Portugais, sont des immigrants relativement récents, il n'en va pas de même pour tous les groupes ethniques minoritaires d'origine immigrante : certains Juifs ashkenazes sont au Canada depuis des générations. On pourrait en fait considérer que tous les groupes canadiens, autochtones inclus, sont d'origine immigrante.*
5. *Encore que Debray n'explique pas l'origine et le pourquoi des pouvoirs de ce groupe.*
6. *Le terme Inuit a maintenant remplacé le terme esquimau. Ce dernier terme évoque d'une part la crème glacée pour de nombreux Français, et a des origines indiennes plus que péjoratives, signifiant "mangeur de viande crue". Le terme Inuit, qui signifie en Inuktitut "les gens" ou "les humains" est revendiqué par ces groupes eux-mêmes.*
7. *Inuit et Amérindiens sont eux-mêmes des immigrants, sans doute depuis quelques milliers d'années, comme de récentes recherches tendent à le prouver.*
8. *De telles recherches sont aussi relativement rares en Europe, le standard de comparaison étant dans les deux cas les Etats-Unis, où ces recherches se sont développées surtout lors des actions menées par des sociologues noirs ou blancs et libéraux pour combattre racisme et préjugés.*

9. *Nous reprenons ici le terme traditionnel sans pour autant accepter que ces deux groupes aient fondé autre chose qu'une certaine forme d'Etat, pour certaines raisons économiques et politiques. Le terme "peuple fondateur" a été revendiqué par les Canadiens-français et de nombreux Canadiens-anglais pour confirmer un statut particulier et privilégié au sein de la société canadienne.*
10. *Nous avons adopté ici le terme d'origine anglaise car c'est le terme revendiqué aujourd'hui par la communauté elle-même, alors que le terme "homo-sexuel" a un aspect descriptif, parfois même clinique et péjoratif, et est de plus en plus rejeté comme étiquette imposée par le groupe dominant et discriminant.*
11. *Cette fédération est un groupe de pression qui représente tous ceux et celles qui ont un enfant dans les écoles publiques. Elle a tenté d'améliorer l'éducation des enfants d'origine grecque, en particulier dans les écoles anglaises du Protestant School Board of Greater Montreal, où se retrouvaient jusqu'à ces dernières années les enfants d'origine immigrante qui n'avaient pas accès aux écoles publiques catholiques de Montréal.*
12. *L'aigle canadien.*
13. *Il semble en effet que les Juifs de Montréal et de l'ensemble du Canada aient développé vis-à-vis d'Israël un sentiment de type "national" et privilégient maintenant l'enseignement de l'hébreu et de la civilisation israélienne comme représentant la judaïcité. L'héritage d'Europe orientale et d'Allemagne se trouve ainsi souvent occulté dans les écoles juives. Il faut aussi noter que l'héritage hébraïque et l'attachement à Israël est partagé par les Juifs francophones, arrivés depuis une vingtaine d'années et provenant surtout du Maroc.*
14. *Ainsi, par exemple, la chaîne privée anglaise CFCF présente une émission, Tele-domenica, en italien et pour la communauté italienne, le dimanche matin, sans doute en raison de l'importance numérique de ce groupe parmi les anglophones d'origine autre que britannique.*
15. *La conformité au stéréotype permet aussi d'éviter toute confrontation avec le groupe dominant et de meilleures chances de survie. Sartre, par exemple, a noté que l'antisémite crée le Juif, comme le raciste crée le noir pour Ralph Ellison, mais certaines sociologues ont aussi souligné que cette création permettait l'exploitation du groupe minoritaire outre qu'elle nie l'individualité de ses membres.*

16. *Il faut noter ici que la grande majorité des immigrants a eu tendance à s'intégrer à la communauté anglaise du Québec, en raison de la domination économique exercée par ce groupe et du rejet institutionnel des non-catholiques par les services sociaux et éducatifs des Canadiens-français. Près de la moitié des 20 % de non-francophones d'origine au Québec sont d'origine ethnique autre que britannique ou française. The Gazette est donc le journal de ces anglophones d'origine immigrante.*
17. *On peut remarquer la présence de plus en plus fréquente de noms grecs et italiens ; cependant ces personnes peuvent être anglophones de fait et canadiennes depuis plusieurs générations. L'emploi du patronyme comme signe d'origine ethnique est très discuté dans le contexte canadien, comme nous avons pu le souligner ailleurs (Brédimas-Assimopoulos et Laferrière, 1980, par exemple).*
18. *Tel est le cas, par exemple, des Ukrainiens au Manitoba, et dans d'autres régions de l'Ouest, car ils peuvent influencer les résultats des élections provinciales et fédérales et peuvent faire jouer le "vote ethnique".*
19. *Ainsi, par exemple, notre assistant de recherche et étudiant de doctorat, Leonidas Bombas, a-t-il créé en 1979 l'Association des écrivains grecs de Montréal. On pourrait aussi citer des écrits en italien, telle la pièce Gens du Silence de Marco Micone portant sur l'immigration italienne à Montréal, ou la revue juive française Jonathan, etc... Une telle littérature existe bien entendu dans tous les pays d'immigration, mais elle ne s'est développée et surtout n'a été reconnue qu'assez récemment au Québec.*
20. *Les langues officielles étant l'anglais et le français. La reconnaissance de la rétention ou du retour aux langues d'origine est récente au Canada, en raison de changements idéologiques que nous avons tenté d'analyser ailleurs (Laferrière, 1981 c).*
21. *Cette critique a généralement été exprimée par les "intellectuels" des groupes ethniques minoritaires canadiens, et est maintenant acceptée par certaines agences du gouvernement fédéral. Ainsi, par exemple, les limitations du "song and dance multiculturalism", le "multiculturalisme chanté et dansé", multiculturalisme qui consistait surtout à aider des troupes folkloriques, ont-elles amené la création de nouveaux programmes. La Direction du Multiculturalisme du Secrétariat d'Etat du Canada subventionne aujourd'hui des troupes folkloriques, des cours de langues, mais aussi la presse ethnique, un programme de recherches universitaires fondamentales, et un programme d'histoire des différents groupes ethniques visant à remédier à l'occultation de la vie de ces groupes. Cette direction vient aussi*

de créer un programme de recherches et d'actions pour combattre le racisme et la discrimination, et a donc ainsi grandement élargi la notion de multiculturalisme et de communications entre groupes.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES :

Alpalahao, J. Antonio et Victor M P. Da Rosa (1979). *Les Portugais du Québec*. Ottawa : Les Editions de l'Université d'Ottawa.

Anderson, Grace M. et David Higgs (1979). *L'héritage du futur. Les communautés portugaises au Canada*. Montréal : Cercle du livre de France en association avec le Programme du multiculturalisme, Secrétariat d'Etat du Canada.

Barbier-Bouvet, Jean-François, Paul Beaud et Patrice Flichy, avec la collaboration de Maddalen Narbais (1976). *Médias de masse et médias communautaires au Québec*. Montréal : Service Action, multigf.

Barth, Fredrik, ed., (1969). *Ethnic Groups and Boundaries : The Social Organization of Cultural Differences*. Boston : Little, Brown and Co.

Beaulieu, André et Jean Hamelin (1973-79). *La presse écrite au Québec des origines à nos jours*. Québec : Les presses de l'Université Laval.

Bombas, Leonidas (1981). "Montréal : the Greek Community Media of Today-Montreal : les médias de la communauté grecque aujourd'hui", Montréal : Projet de Recherche sur l'éducation des minorités, Université McGill, rapport de recherche, multigf.

Bélanger, André J. (1974). *L'apolitisme des idéologies québécoises*. Québec : les Presses de l'Université Laval.

Boudon, Raymond (1977). *Effets pervers et ordre social*. Paris : Les Presses universitaires de France.

Brédimas-Assimopoulos, Nadia et Michel Laferrière (1980). *Législation et perceptions ethniques*. Une étude du contenu des réactions de la presse anglaise de Montréal au vote de la Loi 101. Montréal : Office de la langue française.

Burnet, Jean (1979). ; Myths and Multiculturalism", *Canadian Journal of Education-Revue canadienne de l'éducation*, IV,4 : 43-58.

Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, (1970) *Rapport. Volume IV : la contribution des autres groupes*. Ottawa : L'imprimeur de la Reine.

Cossette, Claude (sous la direction de), (1975). *Communication de masse et consommation de masse*. Sillery, Québec : Les Editions du Boréal Express.

Debray, Régis (1979) *Le pouvoir intellectuel en France*. Paris : Ramsay.

Dunnigan, Lise (1976). *Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires au Québec*. Québec : Conseil du statut de la femme.

Gordon, Milton U. (1964). *Assimilation in American Life : The Role of Race, Religion and National Origins*. New-York : Oxford University Press.

Kramer, Judith (1970). *The American Minority Community*. New-York : Crowell.

Laferrière, Michel (1980). "Education and Multiculturalism in Québec : Attitudes and Policies" in McLeod, Keith, ed., *Intercultural Education and Community Development*. Toronto : University of Toronto, Faculty of Education : 28-36.

(1981 a). "Les Amérindiens vus à travers les livres", *Canadian Ethnic Studies- Etudes ethniques au Canada*, XIII, 2 : 131-138.

(1981b). "Les idéologies ethniques de la société canadienne" communication envoyée au colloque sur "Pratiques et discours de l'ethnicité", Centre de recherches nord-américaines et canadiennes, Lille III, novembre.

(1982). "Lecture et situation minoritaire", *Lecture-Jeunesse*, à paraître.

Ministère de l'Immigration du Québec (1979). *Répertoire des médias des communautés ethniques du Québec*. Montréal : Ministère de l'Immigration du Québec.

O'Bryan, K.G., J.G. Reitz and O.M. Kuplowska (1976). *Non-Official Languages. A Study in Canadian Multiculturalism*. Ottawa : Minister of Supply and Services Canada.

Palmer, Howard, ed. (1975). *Immigration and the Rise of Multiculturalism*. Toronto : Copp Clark.

Porter, John (1965). *The Vertical Mosaic*. Toronto : The University of Toronto Press.

Ryan, William (1971). *Blaming the Victim*. New-York : Pantheon Books.

Spécial Senate Committee on Mass Media, Report (1970). *The Most Mixed Medium*, vol. 1/7. Ottawa : Queen's Printer.

Smith, Donald B. (1979). *Le "Sauvage" pendant la période héroïque de la Nouvelle-France (1534-1663) d'après les historiens canadiens-français des XIX^e et XX^e siècles*. Ville La Salle, Québec : Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, Collection Cultures Amérindiennes (Original 1974).

Turek, Victor (1962). *The Polish Language Press in Canada*. Toronto : Polish Alliance Press Ltd.

Ujimoto, Victor K. and Gordon Hirabayashi (1980). *Visible Minorities and Multiculturalism : Asians in Canada*. Toronto : Butterworths.

Vincent, Sylvie et Bernard Arcand (1979). *L'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec*. Ville LaSalle (Québec) : Cahiers du Québec /Hurtubise HMH, Collect Cultures Amérindiennes.

Winks, Robin W. (1971). *The Blacks in Canada : A History*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Zybala, Stan (1981). "Problems of Survival for the Ethnic Press in Canada", A lecture. Ottawa : Multiculturalism Directorate, Department of the Secretary of State, Multigf.

LE DROIT A L'INFORMATION EN FRANCE ET AU CANADA

par Yves MARGRAFF

Ambassade du Canada en France

Bien que je sois moi-même journaliste, je n'oublie pas que je suis également lecteur, auditeur, un peu comme un commerçant peut être également consommateur. Si j'affirme cela, d'entrée de jeu, c'est que j'ai constaté, au Canada comme en France —surtout en France peut-être— que l'on parle souvent de la liberté de la presse, de la liberté du journaliste, du libre accès de ce dernier aux informations publiques et privées, mais rarement, trop rarement, du droit du citoyen à l'information. Et ce droit, en tant que lecteur, auditeur ou télé-spectateur, ce n'est pas tant aux administrations (encore une fois, publiques ou privées) que je le réclame. Je le réclame, à grands cris, aux journalistes eux-mêmes, aux organes d'information.

Il ne peut être question que le citoyen lui-même aille à la chasse aux nouvelles à leur source, directement. Si tel devait être le cas, à la limite, nous n'aurions besoin ni des journaux ni de la télé, ni des magazines, ni de la radio. Et les informations ne seraient finalement accessibles qu'à l'infime minorité des "consommateurs de nouvelles" capables de s'y retrouver dans les arcanes des administrations et autres services publics. Non, il existe, dans les rouages naturels d'un "système d'information" des intermédiaires dont je suis en droit d'attendre qu'ils m'expliquent, qu'ils trient, qu'ils me "restituent" les informations que leur position de professionnels privilégiés leur a permis de glâner.

Mais encore suis-je en droit d'exiger qu'on me les donne toutes, ces informations, qu'on me les donne même si l'interprète, le journaliste, le journal, ne les trouvent pas à leur goût. Même si leur révélation est de nature à contredire les opinions par ailleurs défendues par le journal, le journaliste. Combien de mensonges par omission, alors qu'en vérité —oui, en vérité— je m'estime, en tant que citoyen libre, seul juge de ce que je peux connaître. Je ne veux pas qu'un journaliste, si talentueux, instruit, intelligent soit-il, décide ce qui est bon pour moi. Il ne s'agit pas de médecine, que diable, domaine dans lequel le patient que je suis est prêt à faire confiance au praticien, à l'homme de l'art, qui sait mieux que moi —et pour cause— ce qui convient à mon état. Je ne veux pas qu'un journaliste, qu'un journal, encore moins qu'une radio ou une télévision de service public, me traitent comme Duplessis nous traitait, au temps de la grande noirceur québécoise, Duplessis qui se permettait de dire —à propos d'enseignement, mais n'est-ce pas très similaire— : "l'éducation, y en a des qui portent pas ça...", se servant en l'occurrence d'une expression que l'on pourrait comparer à celle-ci : "Y a des gens qui ... ne tiennent pas le titre..."

En fait, j'en reviens à enfourcher de nouveau mon dada, mon cheval de bataille. Ce que je réclame, et d'autres avec moi, c'est une presse libre, indépendante, objective. Le grand mot est lâché, que l'on va me reprocher, me discuter en tout cas, en France surtout où pratiquement aucun de mes confrères n'accepte que puisse seulement exister cette notion. Et pourquoi pas ? Et même si elle n'existe pas dans l'absolu, est-ce une raison pour ne pas y viser, y tendre, essayer de publier "All the news worth printing... And a lot of them are...".

Je me demande d'ailleurs, avec espoir, si le changement historique qui vient de se produire en France n'est pas de nature à changer les attitudes à cet égard. Je vais m'expliquer dans un instant après vous avoir dit combien je trouve ce changement effectivement historique. Escarpit, dont je n'avais plus eu le plaisir de lire un billet dans *Le Monde* depuis de longs mois, en a commis un l'autre soir pour nous dire qu'il attendait ça depuis 45 ans. C'est pas historique, ça ? Moi-même, pourquoi vous le cacher, j'aurais peut-être été moins à l'aise de vous parler comme je le fais si ce changement n'avait pas eu lieu. Les fonctions qui sont miennes et le "devoir de réserve" (comme on dit) imposé à un étranger m'auraient fait craindre —je ne le cache pas— de me mettre à dos certains confrères d'une certaine presse française plus soucieuse de défendre un régime en place que d'informer vraiment ses lecteurs. On me dira qu'*eux* sont toujours là. J'observe pourtant qu'ils sont moins arrogants depuis qu'un vent de véritable libéralisme a soufflé des pétales de roses rouges sur l'Hexagone. Je croise les doigts et je touche du bois en espérant que l'esprit vraiment démocratique que je sens se développer dans ce pays se traduira dans la presse française par autre chose que l'hersantisme de Goldsmith ; cette presse française dont j'aimerais tant pouvoir affirmer qu'elle est meilleure —au moins aussi libre— que la presse canadienne.

Évidemment, comme l'écrivait récemment Alfred Grosser, "le changement, ce ne serait pas que les journaux d'opposition deviennent gouvernementaux et les journaux gouvernementaux oppositionnels, ni même que s'opèrent quelques conversions spectaculaires. Ce serait, au contraire, que les très rares journaux qui ont respecté la déontologie de l'information pleinement ouverte continuent à le faire, et que reviennent à cette déontologie ceux qui ont cru devoir, pour combattre un pouvoir soucieux de contrôler et de délimiter l'information, abandonner quelque peu le souci de ne mutiler le point de vue de personne". Ce n'est pas par opportunisme que je me dis d'accord avec le professeur Grosser. Il a tout à fait raison de réclamer des journaux qu'ils ne "mutilent le point de vue de personne". Mais quand il parle de journaux qui seraient "oppositionnels" ou qui seraient "gouvernementaux", j'ai envie d'espérer que s'ils n'arrivent pas, ces journaux, à être "objectifs" comme je le réclame ou "respectueux de tous les points de vue", comme le souhaite Grosser, qu'ils

deviennent alors *tous*, "oppositionnels". Nul n'a besoin de journaux "gouvernementaux". La presse, que je sache, c'est le cinquième pouvoir. N'est-elle pas là, précisément, pour jouer les chiens de garde... Plutôt que les encenseurs ? Et je n'entends pas par là que les gouvernements, mettons les gouvernants, n'ont pas droit, eux aussi, à la tribune, au porte-voix des organes d'information. Au contraire.

J'occupe depuis trois ans, des fonctions, non pas de porte-parole —je m'y suis toujours refusé— mais d'*informateur* du gouvernement canadien à Paris. Du Canada, devrais-je dire plutôt, tant il est vrai qu'il m'appartient autant de faire connaître les déclarations d'Ed Broadbent contre la politique américaine au Salvador (politique que le gouvernement canadien n'a pas aussi clairement dénoncée que l'aurait souhaité chez nous l'opinion) que d'informer aussi les Français sur la réalité de notre crise constitutionnelle. Et je n'ai pas le droit d'ignorer et de taire l'opposition qui se manifeste, à ce sujet, de la part des conservateurs fédéraux et de huit de nos dix provinces. J'aurais du reste le sentiment de faire de la propagande au sens déshonorant du terme si j'essayais de prétendre que le projet Trudeau passe —comme on dit chez nous— "comme du beurre dans la poêle".

Pour avoir, disais-je, occupé ces fonctions, je confesse avoir été souvent déçu du peu de cas que faisaient certains journalistes des informations qu'il m'appartenait de leur faire connaître dans le seul souci d'équilibre. Devrais-je dire d'objectivité ? Non, puisqu'il paraît que ça n'existe pas. Mettons donc d'équilibre.

Un exemple parmi d'autres mais fort important. Le souverainisme québécois : je m'empresse de préciser que j'y suis opposé dans le sens ou les éléments les plus jusqu'aboutistes du P.Q. le souhaitent. Et ce ne sont pas mes fonctions qui font de moi un fédéraliste, mais simplement une réalité : je suis fédéraliste faute de pouvoir appartenir à un pays qui aurait la taille du monde. Je me souviens que j'étais en France, en 1967, lorsque le Général que l'on sait a fait la déclaration qu'on n'a pas oubliée, du haut du balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal. Ça m'avait choqué comme beaucoup de Canadiens, y compris de nombreux Québécois. Il n'empêche que j'ai trouvé que certains journaux français, à l'époque, avaient surtout fait de "l'antigaullisme primaire", en reprochant au Général-Président d'avoir mis son nez dans nos affaires. C'est vrai que l'homme politique canadien qui se serait permis à Rennes de crier "Vive la Bretagne libre" ou à Ajaccio, ou ...En Occitanie... quelque chose du même genre, aurait probablement été reconduit aux frontières sans ménagement. Mais De Gaulle, c'était De Gaulle et les Canadiens sont des Canadiens... On connaît la suite.

Ce qu'on a peut-être moins remarqué, ce que les Français eux-mêmes ont sans doute moins remarqué —mais moi je l'ai remarqué— c'est que treize ans plus tard, les mêmes journaux, les mêmes journalistes (sauf ceux des premiers qui ont disparu et ceux des derniers qui sont à la retraite ou se sont reconvertis) ont épousé la thèse souverainiste avec un enthousiasme... gaullien. Certes, les récentes élections québécoises ont à nouveau fait évoluer l'opinion de ces mêmes journalistes qui semblent, dans de nombreux cas, s'être convaincus que si les Québécois, majoritairement, veulent Lévesque pour premier ministre, ils sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le croyait en France à rêver d'indépendance ou de souveraineté-association. Pourtant, les résultats du référendum de mai 80 étaient clairs à ce sujet, n'empêche qu'à cette époque, la vaste majorité des journalistes français ont surtout été déçus du résultat et beaucoup d'entre eux ont cherché, en vain, à mettre en doute la "pureté québécoise" des 60 % d'électeurs qui avaient rejeté la proposition péquiste. Certains articles étaient inspirés par un racisme à peine voilé, plus virulent parfois que ce qu'aurait osé dire le plus indépendantiste des indépendantistes québécois. On me dira qu'il s'agit là d'opinions et que toutes les opinions sont légitimes et respectables. J'en conviens, bien qu'il me soit très désagréable d'accepter comme légitime et respectable une déclaration que j'ai trouvée sous la plume d'un collaborateur du *Monde* présentant les Pelletier, Trudeau, Chretien, Ryan et autres De Bane —pour ne citer que ceux-là— comme des traîtres à la communauté québécoise. Faut pas pousser !

Dans le même esprit, je me souviens qu'à l'époque de la mini-crise relative au sommet de Dakar, lorsque le gouvernement français —dont on connaissait la volonté officielle de "non-indifférence non-ingérence"— avait choisi de prendre fait et cause pour le gouvernement d'une province canadienne *contre* la position parfaitement légitime du gouvernement d'Ottawa, la plupart des journalistes français (même ceux de ce qu'on peut appeler la presse "oppositionnelle") avaient fait le même choix. Au point que j'avais confié à un confrère, et néanmoins ami, mon souci de ne voir exposé aux lecteurs français qu'un seul son de cloche dans cette affaire. Il avait bien ri de ma candeur. Son explication à ce que je persistais à qualifier de "manque d'objectivité" fut simplement : "Mais voyons, depuis trois ans que tu es en France, tu devrais t'être rendu compte que les Français, toutes opinions confondues, s'entendent sur une chose, une pratique nationale : le "cocoriquisme". Oui, je savais. Je savais notamment que quand un skieur français est septième dans un slalom c'est à cause de la neige —surtout de la neige suisse ou autrichienne— mais qu'on parle quand même de lui en premier, dans les étranges lucarnes, quitte à oublier de citer le gagnant, un quelconque Canadien ou Liechtensteinois. Et qu'on ne me dise pas —comme on me l'a déjà dit indirectement— que notre sainte horreur du cocoriquisme relève d'un complexe d'infériorité (et même si ça l'était ?). Non. Ce qui agace le témoin étranger (surtout celui qui comme moi a charge de faire connaître le point de

vue de son pays) c'est que trop souvent, la presse française au lieu de relater, *juge*. Et elle juge en vertu de critères locaux n'ayant souvent rien à voir avec les réalités du pays dont elle parle.

Prenons un autre exemple qui ne concerne pas directement le Canada, bien qu'en tant que Canadiens nous soyons sans doute plus aptes à comprendre la mentalité britannique. Depuis quelques temps, je lis dans la presse française les jugements les plus abjects contre la politique britannique en Ulster. C'est vrai que la situation dans ce pays est dramatique. Il est faux de dire par contre —et il suffit de connaître l'histoire récente pour s'en convaincre— que les catholiques d'Irlande du Nord n'ont, aujourd'hui, pas les mêmes droits que les citoyens protestants d'origine écossaise (et majoritaires incidemment). Je n'entrerai pas dans les détails. Je ferai simplement remarquer qu'à ma connaissance (je n'ai pas tout lu, tout entendu), je ne sache pas qu'un seul journaliste français ait souligné que si deux hommes sont morts de faim dans leur prison d'Ulster (l'un d'entre eux au moins, je le rappelle, était quand même un meurtrier reconnu, quant à l'autre, il est parvenu à se faire élire député du fond de sa cellule, y a-t-il beaucoup de députés à Fresnes ? Ces deux hommes sont morts et j'en suis profondément triste), si donc ces deux hommes sont morts c'est, au moins en partie, parce que le régime britannique ne prévoit pas qu'on puisse, de force —comme ça se fait dans la plupart des pays— les mettre en perfusion et les nourrir contre leur gré. Ça a l'air d'un détail. Mais chacun a bien le droit de considérer la liberté individuelle à sa façon dès lors que liberté il y a. Et j'estime qu'il appartient aux journalistes —par définition sinon par vocation informés— de renseigner leurs lecteurs sur ces détails.

Je pourrais encore parler des phoques, vous savez ces pauvres petites bêtes qui souffrent comme de vulgaires oies qu'on gave, non loin d'ici. Mais j'en resterai là pour vous dire que, pour moi, le droit à l'information, c'est le droit du citoyen à être *informé* et le droit du citoyen, individuel ou collectif, à faire connaître ce qu'il a à dire, *sa vérité, ses faits*.

N'en déplaise à certains de mes confrères journalistes, l'information *ne leur appartient pas*. Elle appartient, dans une certaine mesure à celui dont elle émane, celui qui *fait* l'information, et elle appartient *surtout* à celui à qui elle est destinée : le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur. Le rôle du journaliste est un rôle de relais, un rôle d'explication, d'interprétation honnête et complète, un rôle d'analyse et, enfin, un rôle de commentaire. Mais il faut absolument, à mes yeux, que le commentaire soit clairement détaché du reportage, du rapport factuel. Je suis personnellement très attaché à la notion d'un journalisme d'information aussi complet et rigoureux que possible. Un journalisme qui réponde efficacement aux cinq questions que l'on rappelle, en anglais, par leurs initiales, les cinq W : *Who* (qui), *a fait What* (quoi), *Where* (où), *When*

(quand) et *Why* (pourquoi). Dès lors qu'un reporter a répondu à ces cinq questions, il lui est loisible d'expliquer comment (*How*) et s'il tient absolument à donner son avis sur les événements qu'il rapporte *factuellement*, il peut fort bien écrire, par ailleurs, un commentaire clairement identifié comme tel, par le recours (en presse écrite) à un caractère différent (l'italique ou le corps gras) ou encore par le petit encadré accompagnant le reportage objectif.

Oui, objectif, autant que faire se *peut*. Autant que faire se *veut*. Autant que faire se *doit*. Le droit à l'information passe par l'objectivité de l'informateur et c'est pour cela que je n'aime pas la presse politique, en tout cas quand elle entend être en même temps une presse *d'information*. Dans un journal de seize pages, j'en veux au moins quatorze d'information pure, les deux pages supplémentaires sont bien suffisantes pour les éditoriaux et autres commentaires.

Un journaliste qui a de l'honneur (selon l'exigence de François Mitterand) et la définition de Jean-François Kahn (mon journaliste d'honneur préféré, bien que je n'aie jamais eu l'honneur de le rencontrer), c'est un journaliste qui respecte les faits — même quand ils ne vont pas dans le sens de ses convictions. Je n'exige rien d'autre mais j'exige au moins cela. Car, en respectant les faits, le journaliste respecte mon droit à l'information.

LES PROBLEMES DE L'INFORMATION THÉÂTRALE AU CANADA

par Philippe ROUYER et Michel PERROT

Université de Bordeaux III

Nous partirons d'un apparent paradoxe. Les Canadiens des villes ou des campagnes vont beaucoup au théâtre. Dans les deux ensembles urbains les plus considérables du pays, Montréal et Toronto, il y a beaucoup de lieux de spectacles. Dans ces deux ensembles, les moyens d'information modernes sont nombreux et les journaux en assez petit nombre, mais très lus. L'information culturelle en milieu urbain paraît abondante. Curieusement, on sait fort peu de choses sur le public de théâtre, c'est-à-dire les publics des théâtres ; on n'a guère non plus d'indications sur la manière dont ces publics de théâtres choisissent leurs programmes.

Cette communication, nécessairement brève et schématique, s'est fixée un double but : 1) présenter rapidement ce que nous paraissent être les lignes de force du théâtre canadien pour mieux comprendre les résultats d'une enquête que nous avons menée avec l'aide du Department of Drama (York, Toronto) et du Centre de Recherche et d'Étude sur les Arts du Spectacle (Montréal) dans 7 lieux - 3 à Toronto et 4 à Montréal ; 2) proposer d'autre part, en vue d'un travail ultérieur, des hypothèses sur l'information théâtrale en milieu urbain qui permettent de construire un modèle d'enquête complète à faire en 1982.

1 – LES LIGNES DE FORCE DU THÉÂTRE AU CANADA

Pour être précis, il faudrait sans doute différencier théâtre anglophone et théâtre québécois, mais tous deux partagent au moins une caractéristique évidente : la jeunesse. Le rapport Massey, en 1951, a abouti à la création du Conseil des Arts du Canada en 1957 et de structures similaires au niveau des provinces. L'ouverture du Théâtre du Nouveau Monde à Montréal date de 1952. Entre les années 1950 et 1967, dans une période de subventions faciles et toujours accrues, le Canada a fait pour le théâtre ce que d'autres pays ont mis des siècles à bâtir, sauf sur un point : il n'a pas suscité de grands dramaturges ni d'acteurs ou de metteurs en scène sauf au Québec. Chacune des communautés anglophone et québécoise regardait encore vers ses modèles naturels : Grande-Bretagne, New-York ou la Californie pour la première, Paris (Comédie française, répertoire classique) et la francophonie pour la seconde. Une lecture des programmes des théâtres entre 1950 et 1960 serait à cet égard édifiante. A partir des années 60 et principalement au Québec, une dialectique des contenus et des formes s'amorce en quête d'une voie canadienne (anglophone, fédérale)

propre à affirmer une identité culturelle. De ce point de vue, le Québec a produit plus tôt et beaucoup mieux un théâtre d'expression autonome : écrire était un acte important sur la voie de l'indépendance ; écrire devenait une démarche libératrice porteuse de nouveauté. Cependant que du côté anglophone il importait avant tout de faire des pièces canadiennes, c'est-à-dire qui partiraient des réalités canadiennes, même si leur forme ou leur écriture restaient traditionnelles. Ceci explique le recours à l'histoire lointaine ou immédiate comme source principale, aux thèmes de l'identité collective ou individuelle ; aux préoccupations liées aux minorités opprimées, voire écrasées (Indiens de la Côte Ouest, en particulier dans le théâtre de George Ryga), découverte du joul avec Michel Tremblay.

Avoir choisi, pour cette communication, les deux aires urbaines de Montréal et de Toronto ne signifie pas que le théâtre au Canada soit un phénomène urbain. Car, grâce au Conseil des Arts et aux relais provinciaux (Conseils des Arts ou Ministères des Affaires Culturelles) tout un réseau de centres culturels et de salles de théâtre s'est créé, provoquant dans son sillage l'éclosion d'un nombre considérable de troupes dont le passage est une fête.

Le théâtre s'est d'autant mieux enraciné que partout activité scolaire, éducative, prestations d'amateurs et/ou de professionnels ont progressé en bonne intelligence. Cette intégration théâtre/éducation est sans doute plus nette au Québec avec la création des CEGEP, dont certains offrent un enseignement de théâtre de très bon niveau.

En moins de trente ans, le Canada a mis sur pied un théâtre de prestige, institutionnel, facilité par une période de croissance économique : les symboles de ces implantations prestigieuses seraient le complexe du Festival de Stratford, Ontario (1952) et surtout celui du National Arts Centre à Ottawa (1969). Le Canada a su aider des troupes de création, de recherche, susciter des équipes pour l'enfance et la jeunesse, sédentaires ou itinérantes. Il a aussi tenu à renforcer la notion de festival où la rencontre spatiale a valeur de commémoration. L'engouement pour les Festivals d'été est à la fois un effet du climat et de l'histoire (Le Dominion Drama Festival a été créé en 1931). Tradition, imitation des modèles français et américains, innovation, recherche, avant-garde se côtoient de même que troupes professionnelles à gros budget, troupes de jeune théâtre toujours insuffisamment subventionnées ou groupes d'amateurs. Chaque type de théâtre est bien vivant et créé ses propres réseaux avec ses salles attirées où les publics se définissent par les lieux qu'ils fréquentent autant que par le type de répertoire qu'ils y trouvent.

La multiplicité des modèles, des références, des styles fait du théâtre plus encore au Québec que dans l'ensemble du pays, un art dynamique suivi par un public nombreux. De 1967 à 1972, 56 % des recettes (tous théâtres confondus) provenaient des billets vendus. Si en 1977-78, le pourcentage est tombé à moins de 47 %, c'est encore considérable si on le compare avec les pays du vieux continent. Sur sept millions de spectateurs, 25 % soit près de deux millions sont allés au théâtre au moins une fois. On pourra également noter que le public est d'autant plus nombreux et fidèle que le répertoire de telle troupe ou telle salle est plus canadien qu'international (Ceci bien sûr ne s'applique pas à Stratford, première industrie touristique de l'Ontario). Un système d'abonnement de saison très diversifié (le prix de l'abonnement varie selon les jours de la semaine) permet de s'assurer de la fidélité d'un public trié selon l'argent qu'il dépense et encouragé par l'abonnement à sortir de chez lui même quand l'hiver s'abat sur le pays. Ces publics seraient d'ailleurs souvent tentés de rester chez eux car les stations de radio et les chaînes de télévision font une large place à l'art dramatique (cf. les articles parus dans *Jeu* N° 6 et *Jeu* N° 12) : en 1978-79, 27 pièces ont été données à la T.V. et 144 à la radio. La proportion de créations était de l'ordre de 25 %. Comme les salles et les troupes qui s'y produisent n'ont pas trop de mal à faire le plein, même si les subventions diminuent d'année en année, on ne se préoccupe pas trop de savoir, mais cela change, qui sont les spectateurs et comment ils se recrutent, puisqu'ils forment autour de chaque lieu et des troupes qui s'y produisent une sorte de famille qui s'y distrait en se cultivant. Lieux, salles, troupes sont très nombreux au Canada et en particulier à Toronto et à Montréal. Chacun et chacune définissent un style et un contenu dont l'éclectisme est la marque pour les théâtres institutionnels, la recherche de l'identité et la contestation sont la préoccupation dominante pour les autres.

Avant d'examiner le cadre et les données de l'enquête, il serait nécessaire de dire quelques mots des salles et des troupes de théâtre tant à Montréal qu'à Toronto. Nous aurions aimé pouvoir établir une carte complète des lieux de spectacle à partir des outils qui nous ont servi de référence : *Canadian Theatre Review*, et *Répertoire Théâtral du Québec : 1981* publié par *Jeu*. Si on se rapporte à ces deux ouvrages, il y a 49 salles à Toronto dont 16 pour ce qu'on appellerait globalement ici Café-Théâtre, (Dinner-Theatre, Lunch-Theatre, Cabaret-Theatre) ; il y a 36 lieux et 41 salles à Montréal : dans un cas comme dans l'autre, la taille des salles est très variable, mais il y a beaucoup plus de salles dont le nombre de places est inférieur à 250 places. Chaque ville possède également son "grand" lieu.

Toronto compte une trentaine de troupes de théâtre professionnelles et semi-professionnelles et probablement plus d'une quarantaine de troupes amateurs. Le Grand Montréal compte 104 troupes dont 73 pour la ville de Montréal.

28 d'entre elles ont leur salle attirée. On peut, sans doute, dire que la vie théâtrale est plus intense et plus diversifiée à Montréal qu'à Toronto eu égard au nombre de troupes et que Toronto a une vocation plus marquée de centre de passage (de "garage" comme on dit en France) que Montréal.

Les salles retenues pour cette mini-enquête étaient au nombre de 4 pour chaque ville : dans les deux cas (Theatre Phoenix, Mont Royal, Montréal, et Theatre du P'tit Bonheur (à Toronto) on a choisi une salle anglophone (à Montréal) et francophone (à Toronto). Si le P'tit Bonheur est un bon exemple car il est le seul lieu francophone, le Phoenix n'est certainement pas aussi significatif ou représentatif que l'aurait été le *Centaur*. Mais notre enquête n'était qu'une démarche préliminaire. Ont été retenues, par ailleurs, à Montréal : le Théâtre du Nouveau Monde : 850 places; il représente l'institution et la tradition théâtrales ; essayant de faire fleurir la tradition française en bonne intelligence avec la nouveauté et l'autonomie québécoises. C'est une grosse machine lourdement subventionnée comme un théâtre national ou une grande Maison de la Culture.

Diamétralement opposé est le Théâtre d'Aujourd'hui, considéré comme le haut-lieu de l'avant-garde de la nouveauté dans le contexte de l'indépendantisme ; la salle offre environ 120 places et un répertoire exclusivement québécois de créations.

Le Conventum enfin, est le lieu de l'alternative multimédias ; c'est un centre d'essai, chanson, vidéo, cinéma et théâtre qui fonctionne en coopérative. Pour Toronto, nous avons choisi le St Lawrence qui serait l'équivalent institutionnel et sociologique du T.N.M. Malheureusement, les questionnaires qui ont été distribués ne nous sont pas parvenus.

Le théâtre Passe Muraille est à Toronto un lieu d'essai et de contestation permanente qui s'articule sur trois petites salles de 80/150 et 180 places. Il y a un style Passe Muraille fondé sur des textes préparés en collectif mais finalement écrits par un auteur particulier.

Le Tarragon Theatre (214 places) est difficile à classer. Il se veut théâtre de qualité ouvert au répertoire nouveau canadien et international. Il s'efforce de pratiquer une politique de recherche qui ne heurte pas un public plutôt cultivé et ouvert à l'expérimentation modérée.

Les spectacles proposés le 13 Février 1981, à Toronto, et le 4 Mars à Montréal, étaient les suivants :

au T.N.M., *La seconde surprise de l'amour*, de Marivaux. A la question pourquoi êtes-vous allé au théâtre ce soir là, un spectateur a répondu : "on

avait envie d'une dose de culture". Ceci paraît être une remarque significative ; en tout cas, c'est une hypothèse de travail pour l'enquête ultérieure;

au Théâtre d'Aujourd'hui, *J'te l'dis mieux quand je te l'écris*, de Suzanne Aubry, texte montage à partir de deux ouvrages de Robert Blondin, "chers nous autres";

au Conventum, *Clockville*, une tragédie musicale;

au Phoenix, *The Drunkard*, une comédie musicale;

au Théâtre du P'tit Bonheur, *Double Jeu*, pièce psychologique et policière de Robert Thomas, auteur français;

au Tarragon Theatre, *Happy End*, de Bertold Brecht. Ce n'est pas exactement une pièce de Brecht qui n'en a écrit que les chansons avec Kint Weil, d'après un scénario d'Elizabeth Hamptmann; *Happy End* est un premier essai (1929), renié d'ailleurs par Brecht. de Ste Jeanne des Abattores (1959). La publicité du Tarragon ne signale que le nom de Brecht;

au Théâtre Passe Muraille, *Nathan Cohen Review*, écrite par Rick Salutin (auteur "maison" du Passe Muraille) et qui retrace l'histoire du théâtre canadien anglophone à travers la vie du plus célèbre et du plus important de ses critiques (radio, TV, presse) de théâtre. Le script est publié dans le N° 30 de *Canadian Theatre Review*.

2 – DESCRIPTION DE L'ENQUETE ET RESULTATS

La préenquête dont nous présentons les résultats ne se veut qu'indicative. Son but est de nous suggérer des hypothèses que nous vérifierons dans une étude ultérieure. Elle a été réalisée

- en février 1981, à Toronto, avec l'aide de la *Canadian Theatre Review*;
- en mars 1981, à Montréal sur notre demande par la revue de Théâtre *Jeu*.

Il n'est pas sans intérêt pour notre sujet de relever cette collaboration ainsi que l'accueil très favorable des professionnels du théâtre : eux, comme nous, même s'ils ont quelque idée sur la question, reconnaissent ignorer les mécanismes de l'information théâtrale.

Dans chacune des deux villes nous avons retenu quatre lieux : "3 anglophones, (une de ces 3 salles le St Lawrence Centre n'a finalement pas distribué le questionnaire), 1 francophone" à Toronto et l'inverse à Montréal. Chaque salle choisie représente un type de théâtre différent (cf. tableau n° 1).

Pourtant l'échantillon ne doit pas être tenu pour représentatif : la date d'administration de l'enquête a été choisie au hasard et ne tient pas compte de l'ensemble du répertoire ; elle ne tient pas compte non plus du numéro d'ordre de la représentation retenue. Il est probable en effet que les moyens d'information des spectateurs seront différents au fur et à mesure que la pièce aura davantage été jouée. Les questionnaires, volontairement très brefs puisqu'ils ne comprenaient que 3 questions, étaient remis à chaque spectateur en début de représentation et ceux qui acceptaient d'y répondre le déposaient à la sortie du spectacle. Précisons encore que le questionnaire était rédigé en anglais dans les salles anglophones et en français dans les théâtres francophones.

Enfin, le lecteur n'oubliera pas dans les résultats qui vont suivre que la définition des catégories socio-professionnelles souffre d'une certaine imprécision : c'est toujours le cas lorsque l'on demande aux personnes interrogées de remplir elles-mêmes les questionnaires mais ce défaut est ici aggravé par une connaissance imparfaite des équivalences terminologiques entre le Canada et les catégories françaises.

Malgré ces restrictions et les limites de validité de ce travail, nous pensons pouvoir dégager quelques hypothèses assez riches pour vous les soumettre.

— En premier lieu, nous pensons qu'il y a un désir du public de maintenir l'information théâtrale dans le domaine de la communication interpersonnelle. C'est-à-dire une volonté inconsciente de négliger, d'oublier d'autres sources effectivement perçues. Il est d'ailleurs possible que ce désir existe aussi chez les gens de théâtre : l'absence d'études dans ce domaine peut être considérée comme une indication supplémentaire en ce sens. C'est ce que nous montre le tableau n° 2 et ce résultat se trouve encore renforcé par le fait que ceux qui citent la radio ou la télévision, dans la plupart des cas donnent plusieurs sources d'information dont les deux premières : amis ou journal.

— Deuxièmement, parmi les moyens de communication de masse on observe une supériorité très nette du *journal sur la radio et la télévision*. Or la radio et la télévision parlent aussi de théâtre, pratiquement tous les jours.

— Troisièmement, le pourcentage le plus élevé de spectateurs informés par le journal se trouve dans les catégories les plus élevées de la hiérarchie sociale :

c'est-à-dire chez ceux qui vont traditionnellement au théâtre, pour qui cette activité constitue un comportement culturel habituel. Les proportions entre personnes informées par les amis et relations et celles qui ont été touchées par le journal s'inversent chez les cadres moyens et employés et chez les ouvriers (tableaux 3 et 4).

L'enquête définitive que nous nous proposons de conduire avec les deux mêmes revues spécialisées devra donc comprendre quatre volets destinés à la vérification des hypothèses que nous suggère ce travail préliminaire :

1) L'administration, selon le mode déjà utilisé, d'un questionnaire léger à un échantillon, représentatif cette fois, du public de théâtre de Montréal et Toronto. Une dizaine de salles ou troupes seront retenues ; dans une même salle l'enquête sera effectuée à plusieurs reprises en tenant compte du répertoire et du numéro d'ordre de la représentation.

2) Nous conduirons des entretiens en profondeur, non directifs auprès d'une cinquantaine de spectateurs tirés de cet échantillon pour vérifier l'existence et la nature de ce désir de maintien de l'information culturelle dans le champ de la communication interpersonnelle.

3) Pour les salles ou troupes retenues nous essaierons de savoir auprès des chargés de relations si leur stratégie consiste effectivement à toucher un public de fidèles qui se chargeraient ensuite de la diffusion.

4) L'observation des expériences en cours devra permettre de savoir, d'une part si la condamnation des moyens de communication de masse que nous venons d'observer est définitive, d'autre part si le rôle du journal, et en particulier du quotidien, peut être modifié par l'extension des banques de données.

**TABLEAU N° 1 : COMPOSITION SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ÉCHANTILLON
PAR VILLE ET PAR THEATRE**

	TORONTO				MONTREAL				TOTAL	%
	Passé Muraille	Taragon	Petit Bonheur	Théâtre d'Aujourd.	TNM	Phoenix	Conventum			
Patrons Industrie et Commerce	1			1	1			3	1,36 %	
Prof. libérales et Cadres supérieurs	10		1	5	12	2	5	35	15,91 %	
Professeurs	5	4	2	3	8			22	10 %	
Étudiants	8	5	2	6	14	3	1	39	17,73 %	
Cadres moyens	10	2		5	15	4	3	39	17,73 %	
Employés		1	1	5	19	1	3	30	13,64 %	
Ouvriers	3			2	3	1	2	11	5 %	
Sans profession	4	2	2	2	16	1	2	29	13,18 %	
Autres	5			1	5		1	12	5,45 %	
TOTAL	46	14	8	30	93	12	17	220	100 %	

TABLEAU N° 2 : LES SOURCES DE L'INFORMATION THEATRALE
PAR VILLE ET PAR THEATRE

	Amis Relations	Journaux	Brochures	Affiches	Magazines	Radio	Télé	Autres	TOTAL
TORONTO 13.2.1981	19	22	1		2	8	1	8	61
	5	3	3	2		0		5	10
	3	1	1			2		3	10
	27/30,33	26/29,21	5/5,61	2/2,24	2/2,24	10/11,23	1/1,12	16/17,97	89
MONTREAL 4.3.1981	13	15			2	1	3		34
	33	20	12	5	1	5	7	29	112
	6	5					1	1	13
	66/37,93	40/22,98	12/6,89	5/2,87	5/2,87	6/3,44	11/6,32	32/18,39	174
TOTAL N = 220 %	93 34,7	66 24,6	17 6,34	9 3,35	7 2,61	16 5,97	12 4,47	48 17,9	268

TABLEAU N° 3 : SOURCE D'INFORMATION SELON CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

	Amis Relations	Journaux	Brochures	Affiches	Magazines	Radio	Télé	Autres	TOTAL
Patrons		2				2			4
Professions libérales. Cadres Supérieurs	7	13	2	2	1	2	1	11	39
Professeurs	7	10	2			3	2	5	29
Étudiants	19	15	2	3	1		1	7	48
Cadres moyens	24	10	3	2		2	1	8	50
Employés	13	4	4	1	2	1	2	8	35
Ouvriers	6	3	2			1	1		13
S.P.	14	5	2	1	2	4	4	6	38
Autres	3	4			1	1		3	12
N =	93	66	17	9	7	16	12	48	268

**TABLEAU N° 4 : LES SOURCES DE L'INFORMATION THÉÂTRALE
SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE
(REGROUPEMENT DU TABLEAU 3)**

	Amis	Journaux	Brochures	Affiches	Magazines	Radio	Télé	Autres	TOTAL
Patrons + Professeurs + Professions libérales	14 / 19,44 %	25 / 34,72 %	4 / 5,55 %	2	1	7 / 9,72 %	3	16	72
Cadres moyens + employés	37 / 43,5 %	14 / 16 %	7	3	2	3	3	16	85
Ouvriers	6 / 46,15 %	3 / 23,07 %	2			1	1		13
Sans profession	14 / 36,8 %	5 / 13,15 %	2	1	2	4 / 10,52 %	4	6	38
Étudiants	19 / 39,58 %	15 / 31,25 %	2	3	1		1	7	48

*"On perdrait son temps à ne chercher
de solutions que par un réaménagement
juridique des pouvoirs publics.
Il faut aller plus profond"*

Pierre Mendès France
(La République moderne)

1 – LES LIMITES DE L'OBJECTIVITÉ

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que le chercheur, en quête d'objectivité dans l'analyse, aborde la question canadienne et québécoise, notamment dans sa version post-référendaire. Les raisons qui sous-tendent son hésitation —pouvant même aller jusqu'à le détourner de la tâche— sont, en effet, nombreuses : la problématique considérée est d'une ampleur de phénoménalité déconcertante, couvrant des variables de situation, d'attitude et de comportement aussi complexes et variées que le régionalisme, le nationalisme, la décentralisation politico-administrative, la souveraineté, l'indépendance, l'association internationale, le fédéralisme ; elle est, ensuite, d'une actualité toujours brûlante, en constante mutation et chargée, comme il se doit d'ailleurs, de perceptions affectives, d'émotivité, voire de passion ; elle se réfère, de surcroît, à un choix de société politique dont les éléments de projet restent encore, dans le contexte d'un pays incertain, le Québec (voy. *Québec : un pays incertain*, Montréal, 1980), controversés, flous, contradictoires, mal digérés à la fois par les élites et par les populations ; elle fait naître, par ailleurs, chez tous ceux qui, comme nous, évoluent dans le cadre politique et socio-économique de la phénoménalité.

* Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus vaste sur la crise du système canadien et sur les phénomènes de nationalisme-régionalisme, entreprise à l'occasion de certains projets de recherches appuyés par le programme de subventions FCAC du Québec et celui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Elle a, par ailleurs, donné lieu à une communication lors du Congrès de la Société d'Études Canadiennes à Gummersbach, R.F.A., en février 1981.

observée, le sentiment d'être quelque peu bousculés dans leur cheminement de réflexion par les pressions conflictuelles du cadre ambiant ; enfin, elle tend souvent le piège de la simplification, inspirée par un discours politique englobant, ou bien celui de la technicité poussée dans l'analyse, dictée par la complexité quantitative et qualitative des variables en présence.

Aussi, placé, en cette matière, devant cette relativité du savoir et de l'analyse, et considérant les limites de l'espace d'analyse qui nous est imparti, ne ferons-nous ici que circonscrire quelques aspects récents de la réalité canadienne et québécoise, tels qu'ils apparaissent à l'observateur attentif de la phase post-référendaire, et ceci dans le seul but d'aiguillonner la réflexion sur le devenir d'une situation dont l'importance est loin d'être confinée à l'intérieur des frontières canadiennes, offrant, notamment, un creuset d'enseignements comparatifs sur les processus dialectiques d'intégration et de désintégration, qui se déroulent au sein des systèmes fédéraux contemporains.

II — LA PERSISTANCE D'UNE CONTROVERSE SUR LES CONTOURS DE LA QUESTION CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE

Il ne nous paraît pas possible, au niveau d'une réflexion intelligible, de parler du Canada de la phase post-référendaire sans tenter, auparavant, de tracer, ne fût-ce que brièvement et dans un mouvement de continuité événementielle et causale, le "*Problem Solving*" que l'on trouve au cœur de la consultation populaire de mai 1980 et qui continue à prêter à controverse. Car, en effet, le référendum ne fut qu'un instrument de consultation d'étape, dans un long processus conflictuel qui reflète des réalités sociétales à la fois objectives et subjectives, des problèmes d'intégration (ou de désintégration), des thèses et des projets politiques pour le dénouement de la crise, le tout ordonné autour de l'interrogation généralisée : "What does Quebec want ?".

1) La prise en considération des antécédents explicatifs de cette consultation référendaire —mis à part les divers ingrédients stratégiques et, généralement, de cuisine politique, qui l'assaisonnent— révèle l'existence d'un problème intégratif à caractère multidimensionnel qui prend racine dans la réalité systémique fédérale du Canada, bien que celle-ci soit diversement perçue et interprétée.

L'essence de la question canadienne, avec sa dimension québécoise, comporte trois volets constitutifs de base, à évoquer ci-après :

a) On y trouve, tout d'abord, de fortes *disparités régionales* à l'échelle du pays, ce qui incite les Provinces pauvres, ou généralement défavorisées dans le

système canadien, à réclamer une intervention accrue du pouvoir central en vue d'instaurer un équilibre de développement et de prospérité "from coast to coast". C'est ainsi que, au niveau des Provinces maritimes, par exemple, des voix s'élèvent au sein de certains segments des élites et de la population en vue d'un renforcement du pouvoir fédéral qui permette à Ottawa de jouer efficacement son rôle de *redistribution et de transfert des richesses*, pour un développement harmonieux de toutes les régions du pays. Il s'agit, dans ce cas, d'un *régionalisme centripète*, qui a besoin d'un pouvoir central efficace pour satisfaire ses besoins.

b) On assiste, en second lieu, à des manifestations de *régionalisme centrifuge*, commun à plusieurs parties du pays, généralement économique (voyez, notamment, les cas de la Colombie Britannique et, surtout, des Prairies), mais aussi, comme dans le cas du Québec, à caractère également socio-culturel et politique. Au Québec, ce régionalisme semble renforcé par la grande homogénéité des particularités (particularités par rapport aux autres Provinces) historiques, linguistiques, socio-culturelles et ethniques de la population.

Ce régionalisme véhicule à la fois l'aspiration à une plus grande participation au pouvoir décisionnel central et à une plus large autonomie institutionnelle et décisionnelle de la Province, dans le but de rapprocher l'autorité étatique des gouvernés de la région, mieux en mesure de circonscrire leurs propres besoins ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour leur satisfaction.

En termes politico-administratifs, ce régionalisme prend la forme de revendications d'accroissement de la représentativité —du point de vue régional— des institutions centrales, d'une part de *décentralisation superstructurelle* visant à accroître les compétences et les fonctions du gouvernement provincial dans la distribution des valeurs systématiques —par une nouvelle répartition des pouvoirs étatiques—, d'autre part.

c) Un troisième volet de la problématique canadienne s'exprime par le thème de la *question nationale* au Québec, une importante partie des élites et de la population québécoises véhiculant, en plus du régionalisme centrifuge, un sentiment d'*appartenance nationale québécoise* (sentiment qui fait référence à la notion de *nation*, de *peuple* ou d'*ethnie*). Cette partie de la population et des élites québécoises se distingue d'autres segments sociétaux de la Province qui, eux, limitent leur identification collective à un cadre régionaliste de communauté culturelle ou tout simplement linguistique, ou qui adoptent la thèse de la "diaspora", cherchant leur point d'attache au niveau d'une communauté canadienne-française dans une constellation géographique pancanadienne.

Sur le plan du projet politique, le facteur national ou ethnique au Québec s'ordonne à divers projets d'affranchissement national d'ordre politique global (indépendance, souveraineté, souveraineté-association), ou s'accomode de visions autonomistes, souvent aux dimensions sectorielles (autonomie linguistique et culturelle, régionale au contenu économique, politico-administrative de décentralisation), se rapprochant, dans ce dernier cas, des projets politiques du régionalisme centrifuge.

2) C'est cette diversité de la réalité et de sa perception, cette ampleur du "Problem Solving" qui sous-tendent la multiplicité des buts et de projets politiques spécifiques des élites et de la population québécoises. Aussi les desseins de la collectivité et de ses leaders s'ordonnent-ils à la réalisation de nombreux objectifs sociétaux spécifiques, poursuivis de façon cumulative ou séparée, et répondant, selon une énumération indicative, aux buts suivants :

- renforcer le poids de la francophonie québécoise dans la prise des décisions canadiennes, de politique interne ou de politique extérieure, et ceci par une réforme du système fédéral, *ou*

- garantir, d'un point de vue structurel, fonctionnel et décisionnel, une certaine autonomie dans les domaines linguistique, culturel et social, *ou*

- assumer un plus grand contrôle des ressources naturelles, du commerce, de l'industrie, des finances de la Province, afin de mieux réagir aux stress économiques, d'origine interne et externe, et de faire face à l'accélération spectaculaire de l'internationalisation de la production et de l'échange, *ou*

- se doter d'un appareil politique souverain, considéré comme le nécessaire écran protecteur —organisationnel et décisionnel— face au reste du Canada et du monde.

3) Aussi, au niveau de la correspondance de ces projets avec les divers segments des élites et de la population du Québec, remarque-t-on un large éventail de tendances, allant du simple régionalisme sous-national aux projets d'un nationalisme indépendantiste, en passant par les thèses de la souveraineté culturelle et du nationalisme économique. Cette coexistence qualitative et quantitative, au sein des élites et de la population québécoises, des diverses perceptions de la situation et des divers projets en vue du "Problem Solving" comporte, bien sûr, une expression quantifiée qu'il serait, toutefois, difficile de chiffrer ici : les divers sondages y afférents sont loin d'être tous d'une méthodologie et d'une rigueur d'interprétation uniformes et d'un verdict univoque ; par ailleurs, le référendum n'a pas, comme nous le verrons par la suite, réussi à bien éclaircir les idées, en partie à cause du caractère toujours fort globalisant

d'une consultation référendaire portant sur des réalités sociétales fort complexes, controversées et confusément perçues, et en partie à cause des insuffisances de la question formulée et des carences et déviations du discours politique des acteurs de la campagne référendaire.

4) En conclusion, on constate que la multiplicité des dimensions de la question canadienne et québécoise suscite, au sein des acteurs de la crise et des observateurs, des images qui sont loin d'être identiques ou harmonisées. Au niveau du Québec, notamment, l'appréhension cognitive et même affective du "Problem Solving" emprunte des pistes de compréhension tellement divergentes qu'elle secrète un nouveau "Problem Solving" : certains défendent ou acceptent l'idée selon laquelle la question québécoise est une question nationale, basée sur l'existence d'une nation québécoise en quête d'affranchissement ; d'autres veulent réduire la problématique québécoise aux seules dimensions d'une communauté culturelle ou simplement linguistique ; il y a enfin —pour ne mentionner que les principales tendances— ceux qui relèvent dans les revendications québécoises, l'aspect économique les assimilant, de ce fait, aux phénomènes de régionalisme économique et politico-administratif de l'Ouest canadien. D'où, une situation conflictuelle au niveau des remèdes et des solutions à apporter à la question québécoise, situation qui puise ses sources, soit dans les intentions utilitaires des uns, voulant minimiser le problème pour préserver un pouvoir central suffisamment fort pour qu'il soit efficace, soit dans la constitution d'images affectives et idéologiques qui refusent d'admettre une dualité nationale au Canada, soit, enfin, dans l'appréhension objectivement divergente du fait québécois, les mêmes réalités étant diversement perçues et interprétées par les acteurs, et surtout par les élites. Ces dernières socialisent à leurs vues la population souvent frappée, à son tour, de confusion et d'incapacité, pour des raisons émotionnelles, d'accepter certaines réalités, et sous-tendue par des conditions de conflits d'intérêts, et par des finalités idéologiques voulant parfois aller à l'encontre des situations objectives.

III — L'ESSENCE DE L'ENJEU DE LA CONSULTATION RÉFÉRENDAIRE : QUELQUES INCERTITUDES

Le référendum de mai 1980 tenta d'encapsuler le problème québécois et, surtout, de formuler le projet politique de sa solution dans les termes qui suivent (question référendaire) :

"Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples ;

“Cette entente permettrait au Québec d’acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d’établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l’utilisation de la même monnaie ;

“Tout changement de statut politique résultant de ces négociations sera soumis à la population par référendum ;

“En conséquence,

Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l’entente proposée entre le Québec et le Canada ? OUI ou NON ?”

La lecture du texte de la question fait apparaître la volonté du gouvernement québécois de négocier une entente du type international, le Québec devant se doter d’un large éventail de pouvoirs souverains, tout en acceptant, du même souffle, d’en mettre en commun une partie, dans le cadre d’une association économique. Cela dit, les contours de l’option et de l’enjeu référendaires sont demeurés incertains pour une foule de raisons dont il convient de donner ici, pour la clarté de notre réflexion sur le Canada et le Québec post-référendaires, un aperçu sélectif :

— Le dosage dans l’alliage “souveraineté-association” étant théoriquement multiforme et, en pratique, sa négociation restant ouverte à tous les jeux de combinaisons pour l’obtention du modèle sociétal final, l’électeur québécois ne pouvait pas, de ce fait, circonscrire avec grande précision son point de vue sur la forme exacte de l’association internationale envisagée et à naître, —et ceci même s’il avait fait lecture du Livre blanc, “La Nouvelle Entente Québec-Canada” du gouvernement québécois (on y trouve une union douanière mais avec des possibilités de régimes de dérogation, un marché commun plus ou moins elliptique, une union monétaire aux contours provisoires, des institutions et des processus décisionnels sommairement esquissés) —, les oscillations possibles de pendule sur le continuum des formes associatives (zone de libre-échange, union douanière, marché commun, union monétaire, union économique) entretenant son suspens. D’ailleurs, les simplifications du discours politique des deux camps n’ont pas été de nature à éclaircir les choses en cette matière.

— Sur un plan plus général, les schémas d’association internationale sont toujours d’une technicité poussée qui ne favorise pas la bonne formation de l’image cognitive du public concerné. L’exemple européen où, pendant longtemps, une bonne partie des populations s’est majoritairement cantonnée dans l’indifférence avec un niveau de compréhension cognitive du processus d’intégration européenne (notamment de celui des Communautés européennes) peu élevé, en témoigne.

— Le gouvernement et le Parti québécois, considérant l'état glissant du terrain de l'association qui, avec sa technicité, restait insuffisamment explorée par ses experts internes et externes et était d'une complexité la rendant assez inaccessible tant aux militants qu'au grand public (voyez, notamment, les travaux du Comité Bonin, et les diverses autres études initiées par le gouvernement, dont une partie se limitait à la compilation descriptive des phénomènes d'intégration régionale internationale, tandis qu'une autre, sur divers aspects économiques du projet "souveraineté-association", quand elle n'était pas confidentielle, demeurait complexe et peu accessible au public d'une campagne référendaire), ont préféré privilégier, dans leur campagne référendaire, la critique du fédéralisme canadien.

— Beaucoup trop de temps a été consacré au débat sur la pertinence du libellé de la question, les protestations de l'opposition en cette matière ayant entraîné un dialogue (dialogue de sourds d'ailleurs) de forme et empêché l'approfondissement de l'essence du projet politique soumis au public. De surcroît, à ce propos, une certaine polémique partisane a dominé le débat référendaire (accusations virulentes de l'opposition, mettant en doute l'honnêteté du Gouvernement, critiquant son comportement référendaire, exploitant ses maladresses et attribuant des conséquences apocalyptiques à son projet de "souveraineté-association" ; accusations non moins fortes du gouvernement québécois reprochant au gouvernement fédéral l'utilisation des structures et des fonds publics pour discréditer le projet "souveraineté-association" et dénonçant les déclarations alarmistes du Parti libéral du Québec et du Parti libéral du Canada) et déplacé l'axe de la consultation référendaire, l'éloignant ainsi, à quelques exceptions près (voyez, par exemple, l'accent mis sur l'analyse de l'association par un membre de l'Assemblée nationale, Gilbert Paquette, pour le camp du "Oui", et par l'ancien Premier ministre Robert Bourassa, pour le camp du "Non"), d'un débat de substance sur le projet gouvernemental, relégué pratiquement à l'arrière-plan de la campagne.

— Du côté de l'opposition à la "Souveraineté-association", la composition politiquement hétéroclite du camp du "Non" (composition, certes, rendue nécessaire suite à la loi référendaire), certains tiraillements entre le Parti libéral du Québec et le Parti libéral du Canada, la volonté du chef de l'Opposition du Québec, Claude Ryan, de ne pas faire campagne spécifiquement sur son projet de réforme constitutionnelle, celui du "Livre beige", mais de centrer le tir sur le "Livre blanc", ont privé la population d'un large débat qui confronte systématiquement les diverses solutions constitutionnelles et évalue ainsi la "souveraineté-association" à la lumière des divers projets de rechange.

— La question référendaire ne sollicitait pas la ratification par la population d'un projet de transformation systématique appelé "souveraineté-association", mais plutôt un mandat pour des négociations avec le Canada

anglais, une seconde consultation référendaire devant porter sur l'approbation d'un projet spécifique d'association auparavant négocié. Dès lors, la population consultée pouvait entretenir un certain doute quant à la volonté du gouvernement de mener à bien son programme politique d'indépendance, quant à la possibilité de voir le Canada anglais prendre place à la table des négociations, quant au contenu, enfin, de la "souveraineté-association" négociée, qui pouvait être différent du projet du "Livre blanc".

— La volonté du gouvernement québécois de réaliser, de façon inextricablement liée, et la souveraineté et l'association, suscitait un certain scepticisme et plusieurs interrogations, relevant de la sphère du réalisme, chez tous ceux qui ne sauraient concevoir que le Québec puisse négocier une association internationale sans qu'il ait obtenu, auparavant, les symboles de la souveraineté pour être sur un pied d'égalité avec son interlocuteur, l'Etat fédéral canadien.

— De nombreuses autres questions tracassaient le public québécois et hypothéquaient ainsi la clarté de l'opération référendaire. Nous en mentionnons ici quelques-unes : 1. Que se passerait-il si le gouvernement fédéral, pour des raisons de principe, de stratégie ou de fond, avec ou sans consultation de la population canadienne, ne souhaitait négocier ni la souveraineté ni l'association ? 2. Qu'arriverait-il si les deux parties acceptaient de négocier la "souveraineté-association" et que les pourparlers sur l'un ou l'autre ou sur les deux volets du projet échouaient par la suite ? 3. Qu'arriverait-il si les deux parties s'entendaient sur l'une ou l'autre des deux questions, ou sur les deux, mais que le Canada anglais, consulté par référendum, rejetait les accords conclus ou l'un des deux (si l'on posait, par exemple, deux questions distinctes : l'une sur la souveraineté du Québec et l'autre sur l'association) ? 4. Comment le Canada anglais qui connaît, lui aussi, les tiraillements "Fédéral-Provinces", pourrait-il parler d'une seule voix et comment réussirait-il à former son équipe de négociations ? 5. Quelle majorité précise de la population québécoise, sur la question "souveraineté-association", devrait-elle être considérée comme imposant, politiquement, au gouvernement fédéral une négociation en la matière ?

IV – ESSAI D'ÉVALUATION DU VERDICT RÉFÉRENDAIRE : ENSEIGNEMENTS ET IMPACT

Quelles que soient les faiblesses intrinsèques d'une consultation référendaire et les carences de forme et de fond qui ont marqué son déroulement au Québec, son impact sur l'évolution de la crise du système canadien reste indéniable. La mystique politico-juridique qui entoure les consultations directes de type référendaire (référendum corollaire de la représentation démocratique ; référendum limite aux abus du parlementarisme ; référendum garant

de l'équilibre des pouvoirs publics, etc. (voyez, à ce sujet, H. DUVAL et al., *Référendum et plébiscite*, Paris, 1970) trouve dans le contexte canadien quelques arguments additionnels pour souligner les avantages de la consultation, soit : l'injection dans le système d'un ingrédient de démocratie directe ; la valeur des réponses simples (par "oui" ou par "non") ; la possibilité de connaître, avec précision et sans interférences d'autres variables, le point de vue populaire, par une consultation qui sépare la problématique de la question référendaire d'autres considérations, généralement enchevêtrées dans les opérations électorales ; l'engagement des partisans et des adversaires de la "souveraineté-association" de respecter la volonté populaire (même si les positions divergentes sur la validité de la question et la portée réelle de l'opération restreignent l'ampleur de cet engagement). Ce sont là des éléments qui sous-tendent l'importance accordée au référendum de mai 1980 et façonnent son impact sur l'évolution des situations, des attitudes et des comportements du système canadien.

Pour circonscrire les contours d'une évaluation du référendum et interpréter la phénoménalité qui en a découlé, nous proposons, sans vouloir rentrer dans les questions fort spécifiques (vote des femmes, vote des jeunes, etc.), les considérations générales suivantes :

1) Sur le plan du comportement politique, plusieurs conclusions s'imposent à l'observateur et devraient être prises en considération par les forces politiques concernées du pays.

— L'exercice du pouvoir gouvernemental par le Parti québécois, depuis novembre 1976, n'a pas permis à ce dernier —et ceci contrairement aux espoirs des "étapistes" du Parti qui voyaient dans l'accession au pouvoir des possibilités accrues de socialisation des Québécois à la thèse "souveraineté-association"— d'élargir de façon significative l'audience favorable à l'option "souveraineté". Les sondages effectués de 1977 à 1979 sur l'évolution de "la cote de popularité du projet souveraineté-association", confirment clairement cette absence de progression et indiquent même certaines régressions (en ce sens, voy. A. BLAIS, in *Québec : un pays incertain*, op. cit., pp. 160-161).

— Les Québécois, dont une importante partie semblait, avant la présentation de la question référendaire et selon diverses enquêtes d'opinion, envisager favorablement la possibilité de donner au gouvernement du Québec le mandat de négocier la "souveraineté-association", ont, par la suite, et plus précisément le jour où le saut, celui du changement systématique, devenait une éventualité sérieuse, refusé d'y souscrire dans la même proportion, par un réflexe conservateur. On pourrait même en déduire que la formulation de la question n'a pas eu tellement d'importance sur le changement de comportement en cette matière (en ce sens, voy. A. BLAIS, *loc. cit.*, p. 160).

— Contrairement aux souhaits du gouvernement québécois, qui voulait séparer la phase de la consultation sur la réalisation de la "souveraineté-association" (second référendum) de son étape préalable, celle d'un vote de mandat pour l'ouverture de négociations (objet du référendum de mai 1980), la population a, semble-t-il, suivi dans sa majorité l'argumentation du camp du "Non" soutenant que voter "Oui" équivaudrait, politiquement, à une ratification immédiate du projet "souveraineté-association", voire même, pour certaines interprétations, à un appui à la séparation pure et simple du Québec du reste du Canada (voy., sur cette question, D. MONIERE, in *Québec : un pays incertain*, op. cit., pp. 96-99).

— Un clivage entre francophones et anglophones relativement rigide est apparu lors du vote référendaire, consacrant une polarisation qui, dans le contexte systématique canadien, est loin de faciliter le dénouement de la crise. En effet, il est certain —et ceci malgré des différences dans les méthodes de mesure qui n'ont qu'une portée simplement quantitative, ne modifiant pas l'interprétation qualitative du comportement des anglophones et des francophones— que les non-francophones ont voté, très majoritairement, pour le "Non", amenant avec ce choix une polarisation politique qui, s'ajoutant au clivage linguistique et culturel, élargit le champ des variables conflictuelles séparant les deux groupes au Québec.

— Le partage, croit-on, approximativement égal des votes francophones marque l'ambivalence et la grande incertitude d'attitudes, de comportements et d'orientations sociétales des Québécois francophones ; aussi rend-il la clarification du débat et la recherche d'un consensus sur la formule de dénouement de la crise plus difficiles. De l'autre côté, ce partage égal des partisans francophones de chacune des deux options a tempéré le développement d'une certaine tendance à rechercher les responsables de la défaite de l'option référendaire parmi les anglophones, y compris, notamment, les groupes ethniques de la Province. Pareille interprétation aurait pour résultat d'élargir le fossé entre la majorité francophone et les groupes ethniques minoritaires, et d'alourdir ainsi un climat sociétal déjà fort conflictuel.

— La confirmation de la divisibilité du soutien politique pouvant être donné à un gouvernement a été une autre conclusion de la consultation référendaire : le Parti québécois, qui conservait, selon les sondages, une bonne cote de popularité pour sa performance gouvernementale (malgré la perte de plusieurs élections partielles), ne réussissait pas à gagner le nécessaire appui politique de la population à son projet de "souveraineté-association". C'est d'ailleurs là un piège que la réalité des allégeances systématiques au Québec tend au Parti québécois, ne lui permettant pas de transformer le capital politique de bon

gouvernement en capital constitutionnel, mais le condamnant, surtout depuis sa réélection, à gouverner en sacrifiant d'importants éléments de ses options souverainistes.

2) Au niveau des partis politiques québécois, le verdict est d'une certaine sévérité pour plusieurs d'entre eux et le signe de lendemains de réorientation difficile.

— L'Union nationale et le Parti démocrate (ex-créditiste) confondus dans le camp du "Non", ont perdu la nécessaire visibilité politique autonome et fait les frais de la remontée électorale du Parti libéral et de sa place au poste de commande lors des opérations référendaires.

Cette polarisation référendaire a secrété la tendance à la polarisation politique lors des élections provinciales qui ont suivi.

— Le Parti québécois a vu son prestige en souffrir, l'incapacité pour cette formation politique de faire avancer, voire adopter son option politique d'ordre constitutionnel et systématique global ne pouvant qu'hypothéquer son avenir politique de plusieurs façons : la tentation de rechercher son maintien au pouvoir, même au prix d'une mise en veilleuse du projet souverainiste, ne manque pas de susciter des tiraillements, voire des déchirements au sein du Parti ; l'obligation de participer, comme gouvernement provincial, aux pourparlers constitutionnels pour un renouvellement du fédéralisme posa des problèmes de conscience politique aux dirigeants du Parti québécois et, pire, l'issue de ces négociations grignota leur cote politique (pour faire un parallèle à ce propos, n'oublions pas que le Général de Gaulle a quitté le pouvoir après le référendum perdu de 1969, justement pour ne pas perdre la face et avoir à gouverner dans un cadre hostile à ses options constitutionnelles).

— Pour ce qui est du Parti libéral du Québec, il a, croyons-nous, perdu des plumes dans cette épreuve référendaire, certaines divergences avec le Parti libéral du Canada l'ayant obligé à ne pas esquisser suffisamment, lors de la campagne, ses propositions constitutionnelles ; aussi a-t-il perdu, en cette matière, l'initiative, laissant, comme nous le constatons depuis le référendum, le terrain aux projets du gouvernement fédéral et de son Premier Ministre, P.-E. Trudeau, perdant ainsi l'occasion d'un leadership pour l'orientation de la population, fort incertaine et hésitante dans ses options constitutionnelles et systémiques globales.

3) Sur le plan de l'interprétation politico-constitutionnelle globalisante du résultat référendaire, les opinions divergent considérablement.

— Il y a, tout d'abord, ceux —notamment les partisans du Parti libéral du Québec— qui y voient la condamnation des thèses souverainistes et l'affirmation d'un solide attachement au Canada et au système fédéral. Ils enregistrent, toutefois, une volonté de réforme du système, de renouvellement du fédéralisme, même s'ils ne peuvent pas tirer argument en faveur d'une formule précise de renouvellement, n'ayant pas eux-mêmes voulu trop préciser les choses en cette matière lors de la campagne référendaire.

— Dans le camp des forces pro-fédéralistes, on rencontre aussi une autre orientation d'exégèse, qui croit pouvoir interpréter le vote québécois comme étant une condamnation non seulement du mouvement souverainiste, mais également des tendances centrifuges des élites provinciales, ainsi que la manifestation d'une aspiration à un changement constitutionnel rapide pouvant aller jusqu'à l'action unilatérale de rapatriement et d'amendement de la Constitution. En d'autres termes, selon cette interprétation, les Québécois, en rejetant l'option du Parti québécois ont, du même coup, accepté celles de leurs adversaires, et notamment, celle de l'adversaire le plus populaire et visible, partisan d'un Canada fort, le Premier Ministre P.-E. Trudeau.

— Le gouvernement québécois interpréta le vote comme étant l'indice d'une maturation insuffisante du processus d'affranchissement national au Québec, d'une mauvaise compréhension du projet "souveraineté-association" —notamment à cause du style polémique et abusivement partisan du camp du "Non", mais aussi à cause de certaines carences dans la campagne du camp du "Oui" et d'une peur économique suscitée par les libéraux auprès de la population— vulnérable en cette matière dans l'actuel climat de crise économique interne et internationale—, d'une supériorité des moyens mobilisés par le système fédéral contre l'option "souveraineté-association", etc. Ceci dit, le gouvernement québécois a vu dans le pourcentage élevé des "Oui" —et qui correspondent de surcroît (selon les analyses effectuées) à environ la moitié des francophones de la Province— la base d'un certain optimisme face à l'avenir.

Aussi se dit-il encouragé à poursuivre son mandat de gouvernement et son action pour la défense du "droit à la différence" des Québécois, même dans un processus de renouvellement du fédéralisme, tout en maintenant ses efforts de socialisation du public à la "souveraineté-association".

4) Quant à l'impact du verdict référendaire sur le Canada anglais, une vue globale nous incite aux considérations suivantes : les populations des autres Provinces semblent désormais davantage "conscientisées" devant les demandes québécoises, sans, toutefois, que cette prise de conscience leur ait, à notre avis, permis de mieux cerner le type de fédéralisme renouvelé ni faire de la réforme constitutionnelle une priorité (selon une enquête d'opinion, commanditée par

CBC après le référendum, seulement 37 % de la population pensait que la réforme institutionnelle représente une question sociétale importante) ; les gouvernements provinciaux ne semblent pas avoir tiré de l'opération référendaire un enseignement d'urgence quant à une réforme du fédéralisme qui puisse satisfaire le Québec, les atermoiements de diverses rencontres "Fédéral-Provinces" ayant continué, l'opposition au rapatriement de la Constitution sans l'accord du Québec ayant été généralement forte dans cette Province, la confusion, enfin, restant grande quant au contenu d'une prochaine réforme constitutionnelle sur la répartition des pouvoirs, la marche à suivre en cette matière, le rythme à imprimer au processus de réforme, le degré d'autonomie à reconnaître aux Provinces et en particulier au Québec, qui lui-même, d'ailleurs, reste incertain quant à son avenir constitutionnel.

En somme, le double rejet de la "souveraineté-association", d'une part, du statu quo, d'autre part, ne suffit pas pour faire de cette opposition une option positive de réforme. Du reste, dans une période de crise économique, l'ordre des priorités détourne l'attention du grand public des questions constitutionnelles, et suggère un renforcement du rôle économique de l'État, sans préciser en même temps et nécessairement de quel État il devrait être question (État fédéral ou États provinciaux ?) dans le débat pour une nouvelle répartition des compétences constitutionnelles.

V – EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES CONSIDÉRATIONS A PROPOS DES FINALITÉS, DES IMPERFECTIONS, DE LA CONTRIBUTION ET DES PROLONGEMENTS DU RÉFÉRENDUM DE MAI 1980

En guise de récapitulation, il convient de consacrer ces réflexions finales à une brève esquisse du "hard core" de l'exercice référendaire, comportant quelques considérations sur les finalités, les imperfections, la contribution au débat et les prolongements de la consultation de mai 1980.

1) Au niveau des finalités, on a visé l'actualisation de divers objectifs qu'il est possible de résumer comme suit :

– Permettre aux auteurs du projet de consultation référendaire (les "étapistes" du Parti québécois) de séparer le mandat populaire de gouverner de l'éventuelle expression de soutien à la négociation puis à la réalisation de la "souveraineté-association". Pareille distinction avait déjà permis au Parti d'accéder au pouvoir, en 1976, malgré son programme indépendantiste, et devrait selon les dirigeants du Parti, l'habiliter à continuer à gouverner légitimement, tout en poursuivant, dans une voie parallèle et distincte, la promotion de son projet de transformation systématique selon un processus qui respecte le rythme de maturation populaire de l'idée d'affranchissement national (idée

de plusieurs référendums, formulation de questions référendaires politiquement subtiles, etc...).

— Tenir compte de l'énorme importance du thème d'accession du Québec à la souveraineté étatique, et de ce fait, du besoin de recueillir auparavant un accord populaire ad hoc, clair, détaché de toute autre variable de consultation électorale et donné selon une majorité absolue qu'une élection ne pourrait garantir à coup sûr. A ce propos, la pratique internationale d'organisation de référendums avant l'accession à l'indépendance indiquait la voie.

2) Cela dit, diverses imperfections ont hypothéqué la portée de l'opération référendaire. Elles sont intrinsèques, c'est-à-dire propres à la nature de cet instrument de consultation populaire, et extrinsèques, liées au processus et au contexte de son utilisation.

— Sur le plan intrinsèque, le véhicule de consultation utilisé comporte des faiblesses, dans la mesure où les enjeux référendaires sont généralement beaucoup plus complexes que les questions référendaires, prétendant pouvoir capter la volonté populaire par un "oui" ou par un "non", ne le laisseraient penser.

— Au niveau des imperfections extrinsèques, propres au cas québécois, la faible image cognitive du public en matière d'associations économiques internationales, la formulation stratégique de la question suivant l'état de l'opinion publique, l'électoratisme qui s'est infiltré dans la campagne référendaire et qui a alourdi le thème de la consultation par une foule de considérations politiques exogènes, voire souvent électoralistes, les passions et divisions qui se sont développées dans les clivages référendaires, les faiblesses de la loi référendaire qui secréta diverses servitudes pesant sur les acteurs du jeu, le contexte des problèmes et des forces socio-économiques, internes et internationaux, constituent autant de facteurs extrinsèques affectant négativement et faussant, à des degrés divers, le jeu référendaire.

3) Malgré ces contours restrictifs d'un instrument de consultation chargé d'imperfections, certaines contributions au débat canadien et québécois furent toutefois positives.

— Il a donné lieu à l'écllosion d'une littérature spécialisée ainsi qu'à des campagnes d'information, de sensibilisation et, généralement, de socialisation du public et des divers segments des élites canadiennes et québécoises, aiguillonnant de la sorte la réflexion sur la crise du système canadien.

– Il a permis de tester, certes, nous l’avons dit, de façon imparfaite, encore que réelle, l’opinion publique québécoise sur une option précise (la “souveraineté-association”) ; car, s’il y a eu auparavant des sondages sur la même question, ils comportèrent souvent une marge d’erreurs méthodologiques et d’incertitudes dans la perception du réel, le public ne réagissant pas de la même façon à froid, devant un questionnaire de sondage, et à chaud, lors de l’appel aux urnes, son choix s’inscrivant alors dans un processus décisionnel lourd de conséquences.

4) Quant aux prolongements de la consultation référendaire, ils nous semblent également importants.

– Le résultat référendaire a provoqué des modifications dans les rapports des forces des partis politiques, qui ne manqueront pas de peser sur les élections provinciales.

– Il a aussi imposé un début de processus de réexamen des stratégies, tactiques et projets de tous les acteurs politiques et, en particulier, de ceux qui se sont retrouvés dans le camp des perdants.

– Il a amorcé un début de cristallisation des positions des élites et des masses, devant donner une meilleure transparence aux discussions constitutionnelles.

– Il a révélé le conservatisme systématique d’une société occidentale industrialisée et sophistiquée qui, contrairement au contexte tiers-mondiste, valorise les concepts de “rentabilité” économique des projets politiques, de soutien utilitaire aux élites politiques, de rationalité, d’étapisme dans les transformations systémiques, etc. Désormais, les thèses d’affranchissement national auront à démontrer leur rentabilité matérielle et leur capacité de changement dans la continuité.

– Il a polarisé, par la division binaire, du “Oui” et du “Non”, l’échiquier des options politiques, préparant ainsi le cadre bipartite des consultations électorales, avec toutes les conséquences d’éventuels reclassements politiques pour les principaux partis politiques du Québec.

– A l’échelle du pays, le Canada anglais a eu l’occasion, à la faveur du débat référendaire, de se pencher davantage sur la “question québécoise”, et d’étendre ses préoccupations de l’interrogation “What does Québec want ?” à celle chargée d’inquiétude “Must Canada fail ?” (voy., dans ce sens, R. BOILY, in *Québec : un pays incertain*, op. cit., pp. 21-22).

— Sur le plan, enfin, du déroulement démocratique du processus politique du pays, la législation établie et la pratique référendaire amorcée au Québec, en matière de transformation du système politique, ont maintenu les options de changement politique du gouvernement du Parti québécois dans la voie de la normalité démocratique, neutralisant ainsi les arguments de ceux qui constatant l’impatience de la base du Parti, pensaient à ce propos, à des possibilités de déviations et de comportement dysfonctionnels, d’un point de vue démocratique, dans le processus de promotion des projets souverainistes.

Voilà quelques réflexions sur le Canada et le Québec post-référendaires. Elles restent provisoires dans une réalité systémique en pleine mutation qui continuera à évoluer sur la pression des stress internes et internationaux ; dans un processus dynamique et dialectique, les phénomènes intégratifs et désintégratifs continueront à se succéder dans la recherche d’un nouveau point d’équilibre systémique qui, loin d’être le dernier, devra pour sa durée, s’appuyer sur des transformations qui aillent au-delà des réformes juridico-institutionnelles pour atteindre la sphère des politiques infrastructurelles.

A NOTE ON CONTEMPORARY QUEBEC IDEOLOGY

by **Alexandre L. AMPRIMOZ**
University of Manitoba

1. A Matter of Life and Death

In 1969 Quebec film director Jean-Pierre Lefebvre made this statement :

Finally, Quebec is nothing more or nothing less than the country of death. The day we become aware of what we have not been, of what we could be, of what we should be, we realize that sooner or later we are facing death⁽¹⁾.

Lefebvre, like younger ideologists such as Georges Vicentier, have gone so far as to predict that Quebec is about to become the Ireland of our *fin de siècle* - a tune that is certainly going to be exploited more and more by unscrupulous politicians from all sides.

Of course, it is in the interest of any power structure to entertain basic misconceptions about colonized nations. The terrorist's death wish is a myth, his lack of respect for human life, a legend. The Italian patriot and revolutionary Giuseppe Mazzini (1805-72) has a plaza named after him in just about every city in Italy. His men killed Austrian soldiers as the IRA kill British troops. The system, through the complicity of the media, often succeeds with a rhetoric that identifies any nationalist with terrorism. Even today most people fail to see how the October Crisis of 1970 was used to discredit the Parti Quebecois. Murder can never be justified and the terrorist's act shouldn't (but alas often does) whitewash the crimes of colonialism. In many cases one can rightly suspect that the terrorist act is part of a plan implicitly or explicitly dictated by the power structures. In short, to predict the death of a nation from the inside comes down to practically becoming an ally of its enemies.

But not all Quebec thinkers are predicting the nation's death ; in fact, on the other end of the scale, traditional thinkers from Louis Hemon, through Felix-Antoine Savard, to Roch Carrier, believe that Quebec is the country that will never die. To illustrate this point, here is our translation of a passage from one of Carrier's recent novels. In it Old-Thomas, the grandfather, imagines himself talking to his activist grandson after his liberation :

We will walk on the earth where your father walked, before being crushed by despair, where my father walked, and his father before him, and his grandfather ; we will fish in this water where our fathers fished and we will hunt in these woods where our fathers hunted, always ready to run, like foreigners, on private property, but

we know, you and I, that God created this land for us and for our children, at the beginning of the world ; he kept it intact like a beautiful bitter fruit, a winter apple, until the Ancestor came to berth his boat along its coast to walk on it, to drink from its springs, to cultivate it, to hunt on it ; we will walk, I'll be your age and you, on your springing legs like a young deer, you will take my age, we will exchange the time you have left for the time I lived through and, from the top of the sky, God will listen to us speak. The birds, in his trees, will speak a foreign language, but we will understand it because it will be a language of love. You and I are not gifted for learning a language that subdues. Thomas, I will ask you to tell me one more time how you were arrested in the street, during the parade of Her Majesty the Queen of England...

Old-Thomas will tell (about his life) and, as usual, by speaking, he will begin to live again as if, by saying the words of his life he could bring back his youth. Both of them will walk in the woods of the past, Old-Thomas will guide Jean-Thomas through his life that will no longer be in the past because it will be revived by his words. Old-Thomas will say what he has always said : « It is a tough country, here. » Jean-Thomas, according to the ritual, will open his book and say : « Listen, Grandpa, this story resembles yours, it is the story of the country of Quebec : « We came three hundred years ago and we stayed... Around us foreigners (according to the ritual Jean-Thomas will repeat the word) foreigners came : they took almost all powers : they took almost all the money... And we survived, perhaps in order that centuries from now the world might still turn towards us and say : 'Those people belong to a race that doesn't know how to die...' » Closing his book again, Jean-Thomas will say : 'Could you have known, Grandpa, that Louis Hémon wrote that in 1912 ?' And his small fine hands that never came close to rough work will open another book : 'That day, sitting at the window, Menaud was listening to his daughter, Marie, read passages to him : « We came three hundred years ago and we stayed... Menaud stood up : 'Nothing has changed... nothing has changed !' »... 'Keep reading,' he told his daughter. She did : « Those people belong to a race that doesn't know how to die ! »... This phrase warmed his (Menaud's) heart. A life, a spring of youth was gushing forth from these words, something that you could compare to spring after the cold, the snow, the long six months of winter !' ...Jean-Thomas will close the book again and say : 'Felix-Antoine Savard wrote those words in 1929 ; now, what are they going to write today in the books made in the country of Quebec ?'(2).

The preceding example underlines a fundamental ambiguity. How can « a race that doesn't know to die » live « in the country of death » ? As early as 1962 one of Quebec's most talented writers had tried to formulate an answer. It has an amazingly contemporary ring :

For a long time now French Canada's tired and weary culture has been going through an endless winter : every time the sun pierces through the roof of clouds that constitutes its sky, this weakened and disillusioned sick person begins to hope again with the coming of spring. French-Canadian culture, for a long time a dying one, is often revived, then dies again and so an existence made of starts and collapses lives on⁽³⁾.

Aquin's statement seems to be, however, an easy metaphorical escape into the cyclical conception of history, so popular since the Italian historian Giambattista Vico (1668-1744) wrote *The New Science* and spoke, as a philosopher, of the rise and fall of human societies.

2. The New Ideologists at Work

It is not easy to write about the evolution of the separatist ideology in Quebec. To begin with, anyone, no matter how poorly informed, has an opinion, practically always linked to either a positive or negative approach to Canadian unity.

Some basic facts, some signs should be read in order to at least have an idea of the growing complexity of the problem. Fact : In the fall of 1979 a single press in Montreal (Hurtubise : HMH) published four sound studies directly or implicitly dealing with possible explanations for the present state of Quebec ideology. Fact : The authors of these studies are all young scholars - prolific newcomers to the writing scene. If one were tempted to think that these intellectuals intended to capitalize on the Quebec Referendum, one should realize that these books are *studies*, not journalistic notes put together in a week or so. The common novelty is that these people strike a delicate balance between erudition and reflection.

3. Georges Vincenthier's Macabre Renaissance

Georges Vincenthier's *Une Idéologie Québécoise*⁽⁴⁾ is an original study of the evolution of Quebec's separatist ideology. It begins with Louis-Joseph Papineau (1786-1871), the leader of the Rebellion of 1837 in Lower Canada and ends with Pierre Vallières (1938-), the FLQ activist who wrote *White Niggers of America*⁽⁵⁾ in 1966-67 during his incarceration in the Manhattan House of Detention for Men (The Toombs).

Vincenthier's study is a general survey that nevertheless stresses an important thesis : today's Quebec intellectual has been formed by self-determination. This fact is easy to understand even if Vincenthier doesn't make the point explicitly enough.

A long time ago (in 1889 to be exact), Jules Verne - to speak of an author Vincenthier, as many others, seems alas to ignore - had put it rather bluntly in his novel dealing with the Quebec Rebellion of 1837-38 :

The true leader of the conspiracy was Walter Hodge, an American. Although sixty years old, age had not moderated his passionate nature. During the War of Independence, he has been a member of the « Skinners, » a group of hardy volunteers whose savagery was tolerated by Washington for its effective harassment of the Royal Army. We know that, by the end of the eighteenth century, the United States had invited Canada to join in the American Union : this explains how an American like Walter Hodge could have been a part of the conspiracy and even become its leader. Wasn't he among those who took as a motto these three words, the essence of Munroe's doctrine : « America for Americans ! » ? (6).

Vincenthier's conclusion is not as straightforward as Jules Verne's opinion, but that doesn't make it right. On the contrary, it makes it wrong. In my opinion the most serious problem faced by Leftists (Marxist in particular) in Quebec is to underestimate the Catholic branch of separatism. Nations have souls and the soul of Quebec is fundamentally Catholic. It therefore makes no sense to speak of « the death of Quebec society » or even of its « Renaissance in a new life » (UIQ 110). Furthermore, I don't find it surprising that the Liberal Party in Quebec is resuscitating under Claude Ryan, a man who is explicitly a Catholic militant.

So, ideological variations set aside, Vincenthier would agree, to apply Munroe's doctrine with the motto « Quebec for the Quebecois ! » In fact, independently of its political affiliation any Quebecois, even if he were a Federalist, would not disagree. A long time ago he thought of himself as « *Un Canadien* » but then he called anyone who didn't speak French « *Un Anglais* ».

NOTES

- 1 « Entrevue avec Jean-Pierre Lefebvre, » **Le Devoir** (1^{er} février, 1969). Unless otherwise indicated, all translations are mine.
- 2 Roch Carrier, **Il n'y a pas de pays sans grand-père** (Montréal : Stanké, 1977). The title of the novel is highly significant : **No Country Without a Grandfather**. It is the story of Old-Thomas and of his deep love for the land of Quebec. He sits all day in his rocking chair and his memories stimulate his thoughts. But as his meditation grows into a type of madness he candidly questions God : « How did the English manage, my dear God, to take the country of my grandfather ? ». As in all other villages he knows old people no longer get the respect they deserve. Old-Thomas is the laughing-stock of the family. When he reads the obituaries his grandchildren ask him : « Did you get to your name yet Grandpa ? » Only his grandson, Jean-Thomas, « speaks a manly language ». One day Jean-Thomas is arrested with a group of activists for having screamed « Your Majesty go home ! » as the Queen of England went by waving to the crowd. After this incident, Old-Thomas' family begins to panic, but the Grandfather's secret project is to free Jean-Thomas. One fine Sunday morning, Old-Thomas takes his glorious hunting knife and hijacks a bus. After his imprisonment, he is put into a rest home. There he hopes that when Jean-Thomas is released he will come to rescue him : « Come, Jean-Thomas, come to untie me, I want to die free ! ». This plot is enriched by any flashbacks that evoke Old-Thomas' lifelong struggle against Anglo-Saxon oppression. Many of its passages have a lyrical intensity. I first translated the passage from which I quote here in my article « Four Types of Patriotism in Quebec Letters, » **The Tamarack Review**, No. 74 (Spring 1978), pp. 60-68.

- 3 Hubert Aquin, « La Fatigue culturelle du Canada français, » **Liberté**, Vol. 4, No. 23 (mai 1962), pp. 299-325.
- 4 Georges Vincenthier, **Une Idéologie québécoise : de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières** (Montréal : Hurtubise HMH, 1979). Abbreviation in text : UIQ.
- 5 Pierre Vallières, **Nègres blancs d'Amérique : autobiographie précoce d'un « terroriste » québécois** (Montréal : Parti Pris, 1968). Trans. : Joan Pinkham, **White Niggers of America : The Precocious Autobiography of a Quebec « terrorist »** (New-York : Monthly Review Press, 1971).
- 6 Jules Verne, **Famille-Sans-Nom** (Paris : Hetzel, 1889), pp. 24-5.

LES OUVRAGES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE FRANÇAISE ET LA LITTÉRATURE DU CANADA

par Jean MARMIER
Université de Rennes II

En vertu d'une tradition, fondée ou non, bien ancrée en tous cas, les lettres francophones de Belgique et de Suisse ont toujours été annexées à leur domaine par les historiens de la littérature française. Le Canada n'a pas connu la même faveur. Si la plupart des Français d'aujourd'hui interrogent leurs souvenirs scolaires ou universitaires, qu'il s'agisse des cours entendus ou des livres utilisés, ils n'y retrouvent aucun nom, aucune date, aucune mention même de l'existence d'une littérature au Québec ou en d'autres provinces canadiennes. Au moment où ce vide désastreux commence à se combler, il n'est peut être pas vain de se pencher sur le passé, non seulement pour mettre en lumière et saluer des précurseurs ou des francs-tireurs, mais pour mieux comprendre les difficultés de la tâche qui attend leurs successeurs. Nous n'envisagerons, pour dresser ce bilan (1), que les ouvrages par lesquels commence généralement la prise de contact avec une littérature étrangère dont les textes sont peu diffusés en France, ceux aussi qui en déterminent dans les esprits l'image globale, quand image il y a, et y instaurent la cécité dans le cas contraire : c'est-à-dire les histoires de la littérature, qui se divisent en deux catégories, la première formée par les travaux érudits et volumineux, destinés à un public universitaire ou du moins lettré, auquel ils proposent à intervalles variables, des synthèses nouvelles, la seconde par les manuels destinés à l'enseignement secondaire, où ils jouaient un rôle important jusqu'à une date récente.

Les ouvrages fondamentaux ont longtemps ignoré en toute sérénité le développement discret de la littérature canadienne-française: ni Brunetière, ni Petit de Julleville, bien entendu, ne le soupçonnent, non plus que Gustave Lanson, dans les multiples éditions de sa célèbre *Histoire*, dont la première date de 1894. Cependant, dès 1924, un autre monument magistral, la *Littérature française* de J. Bédier et P. Hazard, souvent consultée par des amateurs lettrés aussi bien que par les professeurs et les étudiants, voire les lycéens les plus zélés, mérite de retenir un moment l'attention, car, en son tome II, elle innove de façon très remarquable. Après les deux chapitres relatifs à la Belgique et à la Suisse, elle en offre un troisième signé par René Gautheron sur le Canada. C'est une véritable histoire de la littérature canadienne-française des origines à la guerre de 1914, ou presque, la dernière oeuvre recensée étant *Le Paon d'émail* de Paul Morin (1911) Panorama certes condensé, mais bien informé, fondé visiblement sur d'abondantes lectures directes aussi bien que sur les avis des critiques. L'auteur repousse déjà la tenace légende

d'un complet isolement intellectuel des Canadiens après la conquête. Il connaît des auteurs mineurs, comme Napoléon Aubin ou Joseph Quesnel, consacre une dizaine de lignes à Michel Bibaud, et des colonnes entières aux principaux historiens, François-Xavier Garneau, Jean-Baptiste Ferland, Thomas Chapais, l'abbé Casgrain, de longs paragraphes aux tribuns politiques comme Papineau, détache du lot des romans, en les résumant, les plus notoires tels que *Les Anciens Canadiens*, les *Jean Rivard*, *Angéline de Montbrun*. En poésie, il étudie Crémazie, Fréchette, Nérée Beauchemin, puis l'École littéraire de Montréal. La supériorité de Nelligan sur ses contemporains se trouve fortement gommée par un tribut ambigu rendu à sa "géniale névrose". Faute d'avoir à citer un nom de dramaturge, R. Gautheron tient à signaler l'existence d'un théâtre amateur.

Cette contribution demeurera la seule jusqu'à 1958 dans un ouvrage du genre. Auparavant, elle ne sera reprise et dépassée que par sa propre refonte, signée du même R. Gautheron, en 1949, dans le *Bédier et Hazard* revu par Pierre Martino. A cette occasion, est opérée une mise à jour sérieuse, sinon exhaustive. Elle inclut entre autres Ringuet, dont les *Trente arpents* sont placés au-dessus d'*Un Homme et son péché* de P.H. Grignon, Germaine Guèvremont, *Bonheur d'occasion*, dont le critique ignore encore, en le louant hautement, le succès au prix Femina, Félix-Antoine Savard, Simone Routier, Alfred Desrochers, les Compagnons de Saint-Laurent, des noms de dramaturges "amateurs" comme Yvette Mercier-Gouin, et elle mentionne des sources fraîches, comme Mgr Camille Roy, et Berthelot Brunet dont *l'Histoire de la littérature canadienne-française* ne date que de trois ans. Cependant elle omet aussi bien Jean-Aubert Loranger que Saint-Nyans Garneau.

Les caractères dominants de la première version subsistent dans la seconde. Ce sont, schématiquement : 1) L'ampleur jointe à la précision du tableau, le souci d'équilibre entre les genres dans la mesure imposée par leur degré de développement respectif ; 2) la ténuité des liens indiqués, quand ils le sont, entre la littérature et l'histoire ou l'état social ; 3) l'insistance, au contraire, sur le rapport de filiation avec la culture de France ; Nelligan aurait sombré pour avoir lu trop tôt Verlaine, Rimbaud, Rollinat, qui lui ont enseigné pourtant l'"expression subtile et rare" ; le sort flatteur réservé au *Paon d'email* se justifie par son cachet français. La conclusion : "il est émouvant de constater que cette âme (canadienne) ressemble encore, par tant de traits héréditaires, à l'âme française". Une nuance nette pourtant : en 1949, le mot "héréditaire" disparaît, et il n'est plus question que d'une "proche" parenté avec la nation française, illustrée par la devise "Je me souviens". Il résulte de ce postulat global que la littérature canadienne-française est définie comme "foncièrement joyeuse" dans la version de 1949, ce qui, pour cette date, paraît assez surprenant ; 4) un goût "classique" au sens large du terme, qui s'impose alors dans un travail essentiellement universitaire, et que laissent deviner les indications qui précèdent ; du même coup, un purisme chatouilleux en

matière de langage, absent de la première édition pour la raison simple qu'il n'a pas encore à s'alarmer, à peine inquiété dans la seconde où il prône une "savante discrétion" dans la recherche de la saveur par l'accent du terroir.

Avant d'en terminer avec le Bédier et Hazard, il faut signaler que son successeur direct chez Larousse, sous la direction d'Antoine Adam, G. Lerminier, Ed. Morot-Sir, en 1968, ne dérogera pas : il se signalera par un remarquable chapitre canadien-français dû au professeur Auguste Viatte, spécialiste hors pair dont le nom reviendra bientôt. On peut aussi se demander comment expliquer l'innovation de 1924. Nous remarquerons, en parcourant les manuels pour l'enseignement secondaire, que les apparitions de cette littérature y datent de 1922 (Calvet) et de 1926 (Braunschvig), et restent isolées pour des dizaines d'années. Un mouvement d'intérêt, restreint mais indéniable, s'est donc produit dans cette courte période. On lui voit trois raisons. La fraternité d'armes franco-canadienne et la dette de reconnaissance contractée au cours de la Grande Guerre ont rappelé à certains lettrés un devoir de justice oublié. Le succès de *Maria Chapdelaine* à partir de 1921 a corroboré chez quelques-uns le même sentiment, bien qu'en contrepartie le roman de Louis Hémon ait contribué à endormir les curiosités, car il a vite passé pour la somme littéraire du Canada français. Enfin les universitaires n'avaient pas tous oublié, sous l'effet de la tourmente, le beau livre de leur collègue Louis Arnould paru malencontreusement en 1913, *Nos amis les Canadiens*, dont il n'est pas déplacé de dire ici un mot. Louis Arnould, qui avait séjourné deux ans à Montréal, avait professé le premier cours public de "littérature canadienne" (française) à la Faculté de Poitiers en 1910 et 1911. Il en reprenait la substance dans une partie de son ouvrage, où il brossait en outre un tableau général du pays, en s'attachant aux questions d'immigration. On peut, en un sens, considérer le livre comme le dernier et le plus approfondi des nombreux essais, sortis de plumes tant québécoises que françaises pour stimuler l'immigration française à des fins de reconquête pacifique. La guerre d'abord, une attitude trop critique à l'égard de la politique fédérale pour être bien comprise alors, et l'image différente du pays fixée par *Maria Chapdelaine* rendirent presque nul l'impact de ce travail considérable. La mince influence qu'il exerça concerne peut-être exclusivement l'histoire littéraire (2).

Revenant à celle-ci, nous aurons vite expédié les synthèses parues entre 1924 et 1970. La plupart persistent dans l'ignorance tranquille. Il en est ainsi des Histoires bornées à une période contemporaine plus ou moins étendue, aussi diverses et pour la plupart remarquables que celles de Fortunat Strowski (1912 et 1924), de René Lalou (1922 et 1940), d'Emile Bouvier (1927), de Thibaudet (1936), de Gaëtan Picon (*Panorama de la nouvelle littérature française*, 1949, 1953, 1976), de Pierre-Henri Simon (1956), comme de *La Métamorphose du roman* de René-Marill Albérés (1962). L'*Encyclopédie de la littérature française* de Jacques Nathan (1952) ne se croit pas tenue par son titre à plus d'ouverture.

Henri Clouard, aux lectures immenses, ménage un chapitre pour la "littérature française hors de France", en 1962, dans le tome II de son *Histoire de la littérature française du symbolisme à nos jours* (1ère édition, 1949) : de maigres pages citent quelques poètes et quelques romanciers du Québec. Mais la première édition contenait exactement les mêmes notions succinctes, éparées à travers les chapitres de littérature française, sur Nelligen (*sic*), Saint-Denys-Garneau, Alain Grandbois, Rina Lasnier, Ringuet, Germaine Guèvremont ; aucun nom n'a été ajouté, et le reproche adressé à Gabrielle Roy d'avoir cédé à "l'invitation du Paris populiste" reste aussi sibyllin. La *Petite histoire de la littérature française* du même auteur (1965) élimine ces excursions. Dans le domaine strictement universitaire, on constate d'ailleurs que ni le *Guide de l'étudiant en littérature française* d'E. Bouvier et P. Jourda (1ère édition, 1936) revu en 1960, ni le *Guide bibliographique des études littéraires* de P. Langlois et A. Mareuil (1958), ne mentionnent la littérature canadienne-française : ce qui s'explique aisément, puisqu'elle ne figure dans aucun programme de licence ou d'Agrégation.

Deux ambitieuses entreprises méritent ici un traitement inégal. La grande collection Calvet, en son volume IX (1936), ne dit mot du XIXème siècle canadien. Il faut attendre le tome X signé par Louis Chaigne, vingt-huit ans plus tard, pour trouver, après un éloge de l'"imagier du Canada", Louis Hémon, une demi-page sur une demi-douzaine de romanciers, Léo-Paul Desrosiers (ce qui est une heureuse originalité), Ringuet, G. Guèvremont, Cl.-H. Grignon, F.-A. Savard, et trois lignes sur G. Roy, alors que le chapitre porte sur le roman paysan de l'entre-deux-guerres dans la littérature française. Aucun autre genre n'est évoqué, bien que "la Belgique symboliste" ait droit à un chapitre. En revanche, l'*Histoire des littératures* de la Pléiade (t. III, 1958) confie à M. Viatte un chapitre canadien, cruellement limité à moins de cinq pages. On n'en admire que davantage, avec la pertinence des jugements, le tour de force qui permet de citer tant de noms sans réduire le texte à un catalogue, ni les auteurs importants à leur "chef-d'oeuvre" consacré, ni même Jean-Charles Harvey aux *Demi-civilisés*. Le théâtre reste pourtant le parent pauvre et un peu lésé, Gratien Gélinas ne figurant encore que pour les "farces" de Fridolin. En 1958, la jeune poésie n'apparaît pas plus proche que la barre du jour. Dans l'ensemble, l'accent est mis sur les rapports avec la littérature française : parallélismes, retards, influences. Mais un grand avenir s'annonce, conclut l'auteur.

Une nouvelle fois donc, l'occasion s'offrait aux amateurs cultivés d'aborder sous la conduite d'un guide sûr une littérature proche de sa grande "explosion". Aux plus studieux, M. Viatte avait proposé un tableau d'une tout autre ampleur dans son *Histoire de la littérature française en Amérique des origines à 1950* (1954), où le Canada occupe environ 200 pages. Elle sort de notre cadre par sa spécialisation, mais aurait pu inciter les Universités françaises à se préoccuper d'un secteur dont l'importance était ainsi clairement révélée. Anticipant un peu,

ajoutons que le professeur Viatte fournira les quelques articles qui, dans le "XIX^{ème} siècle" du *Dictionnaire des lettres françaises* de Mgr Grente, paru tardivement en 1972, concernent le Québec, et qu'il complètera son *Histoire* par une *Anthologie de l'Amérique francophone* (1971, à Sherbrooke), couronnant le monument de loin le plus considérable dû à un Français en ce domaine. *L'histoire littéraire de l'Europe et de l'Amérique de la Renaissance à nos jours* (1939, 1946), par Paul Van Tieghem ne mentionnait que très rapidement Fréchette, Lozeau et Nelligan.

En 1958 également, *l'Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui* par Pierre de Boisdeffre contenait un bref chapitre, beaucoup moins documenté bien entendu, et d'ailleurs formé de la reprise partielle d'articles antérieurs sur des auteurs devenus célèbres en France comme G. Roy. Sorte de fidélité notable, car les autres titulaires de feuillets critiques qui rassemblent en volumes des choix de leurs articles ne la pratiquent pas : ainsi Emile Henriot dans les *Maîtres d'hier et contemporains* (1955-56) pas plus que dans les autres volumes du *Courrier littéraire*, sauf erreur (et quoiqu'il ait fort bien parlé de Gabrielle Roy et de la vie littéraire canadienne dans *Le Monde* en 1947), ou Max-Pol Fouchet dans *Les Appels* (1967), etc... Le même P. de Boisdeffre, dans *l'Anthologie poétique* qui prolonge son *Histoire (Une Anthologie vivante...t.II : La poésie française de Beau-delaire à nos jours. 1966)*, cite quelques textes de Saint-Denys Garneau et d'Anne Hébert. Il semble être le seul parmi les auteurs d'anthologies ; ni Franz Weyerganz (1957), ni Georges Pompidou (1961) n'en avaient eu l'idée.

Au fur et à mesure que s'écoulaient les années 60, et que filtraient les informations difficiles à croire sur la "révolution tranquille", l'intérêt s'avivait, lentement d'abord. L'heure où le Québec va passionner les intellectuels français ne sonne qu'en 1966, sur le plan littéraire, avec l'"invasion" des romanciers, Marie-Claire Blais, Réjean Ducharme, et à un moindre degré de succès, Hubert Aquin, Jean Basile, Yves Thériault. Une mode naît. En 1966, le *Dictionnaire de la littérature française contemporaine*, d'André Bourin et Jean Rousselot, creuse des niches pour lui faire place, en toute hâte : *Le Torrent* et *Les Chambres de bois* s'y changent en "livres souriants et tendres qui fleurent le terroir québécois" ; Saint-Denys Garneau y meurt d'"excès qui équivalaient à un suicide" ; quant à *l'Aquarium* et au *Couteau sur la table* de J. Godbout, ils sont fermement définis comme des "romans d'inspiration canadienne". La seconde édition, il est vrai, parlera plus sérieusement de Marie-Claire Blais et de Ducharme.

Heureusement, le phénomène de mode laissera subsister un intérêt durable. A partir de 1970 s'ouvre une époque nouvelle. Les Histoires littéraires françaises proclament l'importance et la valeur de la littérature québécoise — la littérature acadienne n'ayant pas encore acquis le droit de cité qui lui vaudra le triomphe d'Antonine Maillet. Le signal est donné par une collection universitaire. La collec-

tion "U". Le tome II de *l'Histoire de la littérature française*, dirigé par Jacques Roger (1970), embrassant les XVIIIème, XIXème et XXème siècles, attribue 45 pages sur 600 au Canada français, et les confie au professeur montréalais Albert LeGrand. Il s'agit donc d'une présentation précise et substantielle autant que brillante, qui s'arrête pour l'essentiel vers 1965. Empreinte de l'esprit nouveau, elle parle abondamment des revues et des groupes qui ont façonné le visage littéraire de la révolution tranquille. Elle étudie néanmoins le XIXème siècle, dont elle souligne, peut-être avec quelques excès, le prolongement de l'idéologie dans les oeuvres du XXème siècle, et place la littérature d'aujourd'hui sous le signe "de la rupture et de la contestation", qui paraît trop négatif en 1981, mais se justifiait voici dix ans. Elle accorde très peu de place au théâtre, et a pu entretenir la réputation de retard et d'insuffisance restée attachée à ce genre alors qu'il ne la méritait plus.

Plus récemment, deux collections beaucoup plus amples confirment, malgré des titres plus ou moins traditionnels, que la littérature de la France ne se sépare pas de celles du domaine francophone. La *Littérature française*, dirigée par Claude Pichois chez Arthaud, avec ses tomes 15 et 16, le premier pour la période 1896-1920 par P.-O. Walzer (1975), le second — 1920-1970 — par Germaine Brée (1978), leur consacre quelques pages de texte, soit quelque lignes pour le Canada. On essaie d'y résumer, de seconde main, les questions dominantes de l'époque, sans éviter de menues inexactitudes (*Le Terroir* donné pour un recueil collectif de l'École de Montréal, le *Manifeste des automatistes* pour un titre d'ouvrage). Mais les bibliographies assez développées qui sont une des caractéristiques de la collection se montrent judicieuses.

L'Histoire littéraire de la France, dirigée par Pierre Abraham et Roland Desné aux Editions Sociales, n'aborde le Québec que dans son tome XII (1980), sur la période 1939-1970. Ici, un chapitre spécial dû à un Québécois, Jacques Rancourt, revient brièvement sur le XIXème siècle et le début du XXème siècle, mais s'attache au bouleversement de 1960, sans pouvoir s'attarder sur les oeuvres. Le théâtre cette fois, reçoit un traitement honorable, bien que l'on saute un peu vite de *Tit-Coq* aux *Belles-Soeurs* et au Grand Cirque Ordinaire. L'accent final est posé sur le caractère existentiel de la littérature québécoise, qui oblige à en chercher l'originalité au delà des thèmes et de l'esthétique. Toute référence à la littérature de France, toute comparaison ont disparu.

Dans la *Littérature française*, fille du "Bédier et Hazard", en 1968, M. Viatte concluait que la littérature canadienne-française, parvenue à l'âge mûr, insérerait désormais sa personnalité dans le grand courant de la francophonie sans avoir à se préoccuper davantage de revendiquer son indépendance par rapport à la littérature française. Malgré quelques crispations tenaces, on en est arrivé en effet à ce stade, et les historiens littéraires le reconnaissent. La question va donc se poser de son

maintien dans les histoires de la littérature française, ou d'un changement de titre pour celles-ci...

Pour le passé la revue des ouvrages savants nous amène à conclure que les guides avertis n'ont jamais fait défaut aussi complètement qu'on pourrait le croire. Mais ils étaient rares et n'étaient pas suivis. L'enseignement supérieur, au lieu de diffuser leurs avis, a gardé un silence presque total jusqu'à 1967.

L'enseignement secondaire n'avait pas, en principe, de raison de se montrer plus aventureux. Les manuels d'histoire littéraire qui lui étaient destinés ont subi une évolution globalement analogue à celle que nous venons de retracer. Toutefois, elle n'exclut pas, ici non plus, des singularités et des innovations intéressantes.

La première en date précède même la publication du Bédier et Hazard. En 1922, le futur Mgr Jean Calvet remanie son *Manuel illustré d'histoire de la littérature française* paru en 1920, et y ajoute deux pages sur le Canada, avec une bibliographie qui en révèle la source : le livre de Louis Arnould. Le texte mentionne des orateurs politiques, des critiques, et surtout des poètes, en déformant certains noms (*Olivier Asselin, Albert Loiseau*). Il insiste sur l'amour de la France et la pureté de la langue chez ces écrivains. Une citation étendue des strophes d'Alfred Garneau à la France illustre le propos. Ce manuel parcourra une longue carrière dans les collèges catholiques, toujours pourvu de ses deux pages canadiennes, renouvelées à partir de 1948 — les strophes, supprimées, laissant place à un paragraphe sur les romanciers récents. On remarquera que le modeste livre pour candidats au baccalauréat donne ainsi des aperçus plus étoffés, si brefs soient-ils, que la collection Calvet en dix volumes.

Peu de temps après, un autre manuel l'imite, qui demeurera aussi pendant de longues années assez populaire auprès de professeurs du second degré : *Notre littérature étudiée dans les textes*, 3ème volume, *la littérature française contemporaine* (1926), par Marcel Braunschvig. Ici encore, deux pages, dont un résumé général, et un texte de Fréchette, *La France au Canada*.

Le mouvement d'intérêt retombe après 1926. Les manuels antérieurs qui sont réédités, comme celui de René Canat (1906) et celui, perdurable, de Des Granges (1914), restent obstinément vides. Rien, ensuite, chez Abry, Audic et Crouzet (1931), ni dans l'abrégé de Lanson par P. Tuffrau (1938), ni dans le fameux manuel de René Jasinski (1947), ni dans le Des Granges modernisé par J. Boudout (1948). Rien dans *La France et sa littérature. Guide complet dans le cadre de la civilisation mondiale* par Pierre-Henry Bornecque (1957), ni dans le beau *Manuel des Etudes littéraires françaises* de P. Castex et P. Surer, même pour

le XXème siècle (1967), pas plus que dans le *XXème siècle* de l'illustre collection de P. Lagarde et L. Michard, *Textes et littérature* (1962) ; rien non plus dans *l'Histoire de la littérature française* de Pierre Brunel et ses collaborateurs (1972). Très rarement, ce "rien" admet pour correctif, ou plutôt pour confirmation, un mot sur Louis Hémon ; encore le "Lagarde et Michard" l'appuie-t-il sur un extrait de *La Belle que voilà*, jugeant sans doute *Maria Chapdelaine* trop ressassée.

Le vide intégral règne dans les "morceaux choisis" qui flanquent, en général, ces histoires littéraires : ceux de Calvet, de Des Granges, de Crouzet, de Maurice Rat, de Chevaillier et Audiat, de Gendrot et Eustache, etc... Notons en outre qu'aucun auteur canadien ne pénètre dans les séries de "petits classiques" (Hachette, Larousse, Bordas, Nathan...) en usage dans les lycées.

Depuis 1926, le néant s'étendrait, au niveau secondaire, jusqu'à la date fatidique de 1970, si un phénomène exceptionnel n'avait surgi en 1946 comme une sorte de bloc erratique et problématique. Cette année-là, Jeanne-Paul Crouzet publie *Poésie au Canada. De nouveaux classiques français*, ouvrage comportant quatorze poèmes ou fragments poétiques, depuis *Les Morts* de Crémazie jusqu'au *Metropolitan Museum* de Robert Choquette et au "*Je suis un fils déchu...*" d'Alfred Desrochers, chacun accompagné d'une étude sur l'auteur et sa situation dans la poésie canadienne-française, et suivi d'une "explication de texte" très détaillée, selon les normes les plus exigeantes du genre. Le but est de démontrer l'excellence classique de beaucoup de poètes au Canada. En une vaste "conclusion" de plus de trente grandes pages se développe une vue générale de la poésie québécoise, où l'enthousiasme domine, tempéré de quelques réserves sur des faiblesses de langue et de style trop répandues. L'auteur lance un appel vibrant aux responsables de l'enseignement français en faveur de ses poètes : "Il faut que, dans nos écoles, dans nos lycées, ils soient lus et commentés aux côtés des nôtres. Il faut qu'ils aient leur place dans les cours de nos professeurs de littérature, dans les morceaux choisis mis entre les mains de nos élèves". Et elle esquisse une répartition, Desaulniers en 4ème-3ème, Nelligan, Fréchette en 1ère et 2nde, R. Choquette, Charles Gill en Philosophie... Analyses fines, documentation copieuse évidemment recueillie sur place au cours d'un long séjour, désir explicite de rendre hommage aux combattants canadiens de 1939-45, voix éloquente de précurseur : celle de Jean-Baptiste dans le désert. Le livre reste inconnu, inutilisé. Était-il utilisable, ce "livre du maître" auquel ne correspondait aucun livre pour l'élève, et qui ne répondait à aucun programme ?

Son destin met en lumière la raison immédiate du silence des autres : le baccalauréat, qui réclamait déjà en principe la connaissance de quatre siècles et demi de littérature métropolitaine, n'avait que faire du Canada ; les professeurs et les élèves non plus, par voie de conséquence, ni les manuels. Raison immédiate, et

bien entendu seconde, effet autant que cause. Les causes véritables seraient à chercher beaucoup plus haut, au-delà même du conservatisme pédagogique et des structures de reproduction. Ce sont toutes les causes historiques, politiques, morales, intellectuelles de l'indifférence des Français envers leurs anciens compatriotes, sans négliger le fait brutal qu'était la grande faiblesse relative de la littérature canadienne jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

A défaut des programmes théoriques, leur mise en oeuvre et l'esprit général ont changé quand, en 1970, paraît un ouvrage qui se présente comme un manuel, mais qui se situe, par sa richesse et sa complexité, à un rang intermédiaire, plus proche sans doute de l'enseignement supérieur que de l'enseignement secondaire : *La Littérature en France depuis 1945*, de J. Bersani, M. Autrand, J. Lecarme, B. Vercier. Le quatrième auteur signe les 13 ou 14 pages relatives au Québec, contenant un échantillonnage de textes de belle tenue ainsi que de jolies, avec des suggestions pour le commentaire. Il insiste sur le contexte américain, l'influence de la littérature des Etats-Unis (par exemple à propos de Réjean Ducharme), et sur la radicale différence désormais creusée entre les problèmes de la littérature québécoise et ceux de la littérature française.

Si les additions apportées à cet ouvrage en 1974 et 1980 ne concernent pas le Canada, d'autres publications lui font une part bien plus large. Elles lèvent, d'ailleurs, l'ambiguïté, devenue de plus en plus perceptible et gênante dans les titres qui plaçaient "en France" le Québec, la Suisse, la Belgique... *La Poésie contemporaine de langue française depuis 1945* par Serge Brindeau et ses collaborateurs (1973) doit à Jacques Rancourt un "livre II" de près de cent pages sur la poésie québécoise récente, avec un retour sur la génération de la guerre. De telles dimensions l'autorisent à mentionner les poètes les plus divers et à parcourir la gamme de leurs thèmes et de leurs tons, la gouaille réaliste de Jean Narrache comme le lyrisme du pays chez tant d'autres, à nuancer le tableau de la poésie engagée, qui emporte sa sympathie, en signalant l'aveu d'une certaine déception, chez un G. Lapointe par exemple, à consacrer dix monographies à autant de personnalités indiscutables, comme Gaston Miron, Jean-Guy Pilon, Suzanne Paradis, ou discutées comme Claude Péloquin, et d'intercaler une analyse de la crise d'octobre rattachée au sujet au nom de la poésie orale.

Dans une ligne comparable, et dans le prolongement de notre champ, mais décidément au-delà de sa frontière, s'inscrivent ensuite des travaux essentiels pour la pratique des études de francophonie. La Fédération internationale des professeurs de Français publie à Sèvres, en 1976, *Littérature de langue française hors de France, anthologie didactique*. André Gaulin, de l'Université Laval, y présente le Québec par une introduction historique originale et sensible ; le choix des textes quoique très varié, privilégié, quant à la chronologie, les écrivains actuels ; quant aux genres, les poètes ; quant à l'inspiration, les expressions du malaise d'identité

et de l'aspiration nationale. Enfin le *Guide culturel. Civilisations et littératures d'expression française* sous la direction d'André Reboullet et Michel Tétu (1977) situe la littérature du Québec, celle de l'Acadie, celles de l'Ontario et de l'Ouest canadien par rapport aux axes majeurs de leur contexte, et rassemble de précieuses bases bibliographiques.

Il va de soi que l'évolution récente incite à une conclusion optimiste. Vraisemblablement, nos contemporains et nos successeurs connaîtront de mieux en mieux la ou les littératures canadiennes-françaises. Mais ce ne sera plus, sans doute,, dans des Histoires de la littérature française qu'ils s'instruiront. Le progrès semble d'autant plus assuré qu'il n'est pas dû seulement à des initiatives isolées, telles qu'il s'en est manifesté de brillantes dans le passé, sans efficacité notable. Aujourd'hui conspirent tout un ensemble de circonstances favorables, qu'il serait trop long d'analyser, et parmi lesquelles on citerait pêle-mêle les guerres et la paix, l'économie et la politique mondiales, le déclin des puissances européennes, l'avion et la télévision, les changements pédagogiques... et, d'abord, la qualité internationale acquise par ces littératures. Comme, pourtant, les améliorations les plus probables risquent toujours de tourner court ou de s'enliser, on rappellera pour terminer des vœux émis naguère (3) par un séminaire de l'A.U.P.E.L.F. : rendre obligatoire l'enseignement des littératures francophones pour les étudiants de lettres, proposer un recyclage aux professeurs. Les instruments de travail existent, en nombre croissant. Il reste à développer leur utilisation, et à faire bénéficier les Français, jeunes ou moins jeunes, de l'enrichissement étonnant que, par sa littérature en particulier, leur propose une culture à la fois consanguine et si différente de la leur.

NOTES

1. *Esquissé devant l'Assemblée générale de l'Association France-Canada, à Rouen en mai 1981, il reçoit ici un plus ample développement.*
2. *La présente enquête ne s'étend pas aux aperçus de la littérature canadienne qui ont précédé son entrée dans les traités d'histoire littéraire française. Des historiens en avaient donné, tel E. Réveillaud (Histoire du Canada, 1884) dont Jules Verne reprend avec fantaisie les indications dans le roman Famille-sans-nom (1889). Aucun ne se comparait avec l'étude du Suisse Virgile Rossel dans son Histoire de la littérature française hors de France (Lausanne 1895 ; rééditée en France en 1897).*
3. *Séminaire sur l'enseignement des littératures d'expression française en Belgique, en France, au Luxembourg et en Suisse. Rennes, 1979.*

VINGT ANS POUR LA TRAJECTOIRE D'UNE SUBVERSION DE PAUL MARIE LAPOINTE A NICOLE BROSSARD (1948-1970)

par C. BAYARD
McMaster University

Comparer deux textes est une occupation qui a souvent et à juste titre paru aussi dangereuse que factice. Quoi de plus arbitraire en effet que d'isoler certains éléments bien précis —et judicieusement choisis— d'en juxtaposer d'autres et, par un effet de substitutions et d'oppositions, de se prêter au jeu éminemment tentant du juge qui tient une balance dont les plateaux cherchent un équilibre qu'ils ne peuvent jamais atteindre.

Au risque de tomber dans quelques-uns des pièges énumérés ci-dessus, j'aimerais me risquer à ce jeu, ma justification étant que je perçois dans *Le Vierge incendié* et dans *Le Centre blanc* une certaine stratégie, un plan, un projet bien particulier.

Plus de vingt ans séparent ces deux textes. *Le Vierge incendié* est un météore de l'après-guerre, puisqu'en 1948 il amorce le grand tournant automatiste. *Le Centre blanc*, lui, nous arrive en 1970 avec la crise d'Octobre. Il ne fait donc aucun doute qu'ils appartiennent à des générations différentes.

Mais en fait c'est dans l'écriture de ces deux volumes qu'il convient de commencer à chercher des dénominateurs stratégiques communs, et, si trajectoire subversive il y a, dans chacun, elle s'inscrit d'abord dans le cadre de cette détermination qu'ils partagent de nous surprendre, nous lecteurs, et de tromper nos attentes. Quelles sont les ruptures de conventions que nous notons, de quelles contraintes sommes-nous affranchis et à quelles nouvelles obligations sommes-nous soumis ? Examinons tout d'abord les deux niveaux les plus évidents : la typographie et la syntaxe. La première unité constitutive que ces deux textes partagent me semble être la mise en page. On y note la récurrence de blancs typographiques dont on ne sait d'abord s'ils sont des silences ou des omissions. En fait, dans le *Vierge* comme dans le *Centre* on s'aperçoit qu'ils ont valeur tantôt de manque (absence/omission, on ose presque dire censure), tantôt de ponctuation (en remplaçant diverses unités telles que le point, la virgule, etc...). Dans le second cas ce blanc typographique intervient en fait comme un catalyseur syntaxique en modifiant les relations entre les unités constitutives du texte.

Et c'est ce qui m'amène au deuxième niveau de subversion. Lorsque le blanc typographique s'amuse par exemple à séparer une épithète du nom qu'elle qualifie ou un adjectif possessif du nom auquel il se rattache, l'affront à la norme est flagrant, pour certains inquiétant même, pour tous grammatical. L'œil peut alors présumer, supposer, ajouter ou simplement hésiter : le lien associatif entre les éléments du texte enregistre un soubresaut. Le résultat, c'est ce que Nicole appellera elle-même plus tard "une grammaire évasive" (1). Car en remettant en question l'ordre des mots (les conventions syntaxiques), *Le Vierge incendié* et *Le Centre blanc* secouent les fondements mêmes de nos réflexes associatifs, ils nous suggèrent qu'il n'y a pas seulement plusieurs façons de lire un texte, mais encore la présence concrète, matérielle de textes différents qui s'emboîtent selon des motifs structuraux dissemblables.

Il faudrait toutefois ajouter, par souci d'exactitude historique que ces écarts spatiaux ont un impact quelque peu différent en 1948 et en 1970. Il fallait plus que du courage pour les pratiquer avant les audaces automatistes des années 50 alors que, dans notre présente décennie, d'autres poètes en ont rendu la pratique mieux établie.

Cette grammaire évasive, cette virtualité d'ordres possibles auraient quand même ravi Valéry et les agrégations contingentes du *Vierge* n'auraient pas été pour lui déplaire. Lorsqu'il est noté que :

Les bergers vêtus
de poil vont chercher l'abri de mes oreilles
cornemuses de bosquets lourds (2),

l'apposition peut opter ici pour deux tracés sémantiques différents, cornemuses modifiant soit berger, soit oreilles. Le blanc typographique chez Brossard ne cède en rien —et surtout pas en ambiguïté— à celui de Lapointe, les virtualités de sens sont non moins audacieuses lorsqu'elle écrit :

la concentration les limites
s'effacent peu à peu s'ajoute comme une paix
dans chaque muscle et nerf la douceur de
connaître dans le fixe la fin l'origine la structure (3).

L'adverbe peu à peu pourrait modifier s'effacer au même titre que s'ajouter. La rétine ou l'oreille pourront choisir l'une ou l'autre solution, selon la logique de l'instant ou refuser de choisir et accepter la multiplication des sens.

Ni le *Vierge* ni le *Centre* ne sont des textes qu'on épuise facilement car leurs composantes linguistiques ne se déroulent pas selon un schéma immuable.

C'est peut-être pour cela qu'ils s'inscrivent dans la poétique moderne ou comme le suggère Brossard (complicité amusée ou railleuse ?) que leur grammaire "ne vous avance à rien sinon au bord de l'abîme que vous craquez comme un trou" (4). Car nos deux auteurs déclenchent ce que Genette a énoncé comme "un vertige de possibles" (5) ou ce que Valéry, qui aimait publier des variations du même poème, qualifiait de "possible à chaque instant" (6). Ces deux textes répondent finalement à ce que suggérait Umberto Eco quand il parlait d'œuvre en mouvement parce qu'elles rendent possibles une multiplicité d'interventions personnelles, l'auteur offrant au lecteur une œuvre à achever ou "une invitation à faire l'œuvre avec lui" (7). En nous habituant à une rupture de modèles, de schémas il représente pour nous la voie vers "une reconquête de l'autonomie au double niveau de la perception et de l'intelligence" (8). La possibilité de communication entre l'œuvre et le lecteur est donc "d'autant plus riche qu'elle est plus ouverte" (9) reposant sur ce qu'Eco nomme le délicat équilibre d'un "minimum d'ordre compatible avec le maximum de désordre" (10).

Loin de moi l'idée de laisser entendre qu'on a affaire à la même stratégie tout au long de ces textes. Car s'ils partagent certains niveaux de subversion (grammaticalement, syntaxiquement et sémantiquement parlant) leurs degrés "d'ouverture" (au sens écoesque du terme) varient grandement. Ce qui frappe par exemple dès la première lecture du *Vierge*, c'est la jubilation des *écarts* (cf. la définition de Jean Cohen dans *Structure du langage poétique*) (11). Le terme d'écart devant du reste être pris, comme l'indiquera plus tard Gérard Genette moins dans son acceptation de *déviaton* que "*d'effraction*, viol et transgression par rapport à l'usage" (12). Ceux d'entre nous qui se sont nourris du manifeste du Surréalisme (13) ou des définitions de Pierre Reverdy (14) ("Plus les rapports des deux réalités rapprochées seront lointains et justes plus l'image sera forte, plus elle aura de puissance émotive") pourront s'en donner à cœur joie de dénombrer les figures surréalistes. Dans l'univers du *Vierge* "les fillettes mâchent la fumée d'aube" (p. 17), "un kimono jappe" (p. 25), "un griffon a une cervelle d'âne" (p. 54), et "le poète au cœur vert est un homme jardin où bruissent des fontaines femmes" (p. 56).

Le *Centre blanc* ne partage pas ces audaces ni ne joue avec elles. Le choc créateur de deux réalités opposées, soudées au corps de la même image ne fait pas partie de son arsenal stratégique. Écarts certes il y a, mais moins au niveau de la jointure métaphorique choc qu'à celui du décodage contour d'une figure difficile. Car il ne s'agit plus d'essayer des trombes mais de déchiffrer de complexes constructions et d'en jouir.

Le *Vierge* est un univers de surprise et de terreur : les yeux y défoncent des murailles (p. 24), les faïences y éclatent de rire (p. 125), la pourriture y crépite (p. 42), les breuvages sont faits d'ailes coupées (p. 66) et même les

anges ont des seins (p. 43) Chaque figure est fondée sur des associations de termes étrangers l'un à l'autre. Acte de subversion contre le vraisemblable qu' "un homme qui dévore un mur jaune" (p. 79) et certainement subversion contre la morale catholique du Québec de la grande noirceur que cette "luxure de plumages de filles chaudes" (p. 61), de créature "nue parmi des serpents" (p. 38). Point n'est besoin d'insister là-dessus, les affronts au code de la bienséance faits par "j'ai l'amour tassé dans les cuisses cornu vieux bouc" (p. 32) ou la "profonde blessure du sexe palpitant" (p. 32) ne se comptent pas. Lapointe joue constamment sur ces deux registres : le non-sens —"gilet noir à marches de mains mortes" (p. 80)— et le socialement ou catholiquement inacceptable en 1948—"vivre luxurieux dans l'île d'une femme plantureuse" (p. 33).

Le *Centre blanc* ne procède pas à partir des mêmes données. Ce n'est plus le lexique des figures qui est provocant ici mais les divergences/convergences des constructions syntaxiques, les savants emboîtements qui développent des possibilités —jamais des absolus— de sens. Ce sont moins les termes qui surprennent que leurs rapports, moins les références que les signes qui multiplient des possibles. Lapointe nous affranchissait des vraisemblances ; Brossard, elle, nous initie au jeu participatoire de constructions transformatrices. La subversion va plus loin : il faut que nous entrions dans l'arène pour nous prêter au ludisme des substitutions. Texte producteur de sens, lecteur joueur de sens. On exige ici encore plus de nous au sens écoesque du terme, car il ne s'agit plus de se laisser emporter dans les dédales d'un langage éclaté mais de déchiffrer des agencements. Les fonctions que se choisit chaque voix narratrice nous emmènent du reste sur des trajectoires différentes. Le "je" du *Vierge* a des multiplicités aussi spécifiques que contrastées. Il est tour à tour "prophète imberbe" (p. 121), "adolescent au torse maigre" (p. 56), "vierge au serpent" (p. 118), "satyre" (p. 94), "homme" (p. 79), "je suis mon père et ma mère" (p. 125). Il confesse être un mauvais breuvage pour les petites filles (p. 56), buveur d'haleines pourries (p. 57) ou boudeur qui s'enfermera dans ses portraits jusqu'au jour (p. 80). La fragilité de chacune de ses transitions, l'incertitude de ses transitions, l'ambivalence de chaque étape fonde la véracité de cet état que l'on nomme communément adolescence. C'est un je centrifuge qui par définition fuit dans toutes les directions et dont l'unique constante en-dessous de tous ces masques en est précisément l'aspect transitoire.

La voix narratrice du *Centre* ne possède ni ne déchire le discours avec la même fureur. Elle révèle sa spécificité générique par le biais de deux participes passés (déployée étendue (p. 195), mais c'est un moi qui ne s'évite ni ne se fuit. En fait la démarche de ce moi est de rejoindre un point encore plus central à lui-même, une sorte d'aboutissement de toutes les énergies, moment privilégié, lieu d'extase. Si l'on suit le texte de près l'on remarque la multiplication de signifiants axés sur le même signifié : centre. On relève dans la même aire

sémantique : "point de mire" (p. 190), "lieu d'aimant" (p. 185), "source" (p. 203), "irradiation" (p. 203), "concentration" (p. 202), "aboutissement immobile" (p. 203), "cercle où la vie tourne en rond" (p. 205), "ensemble bloc" (p. 204), "synthèse centre précis" (p. 210), "un seul point" (p. 221), "le fixe l'origine" (p. 220), "point de départ" (p. 231), "un seul petit point" (p. 235). La quête du moi est résumée dans un vers : "l'action d'être hors de soi en soi". *Le Centre blanc* c'est donc la recherche de ce moi véritable et celle-ci ne s'accomplit plus dans un mouvement *centrifuge* (explosion vers d'autres moi, vers une multiplicité d'expériences, un crépitement d'images) mais dans une trajectoire *centripète*.

Le mouvement de la voix narratrice va donc de la première personne au mode impersonnel (action hors de soi en soi). Sont privilégiés dans le texte les expressions impersonnelles telles que "il est évident", "il suffit" (p. 196), "il est difficile" (p. 202) ; des verbes réfléchis à la forme infinitive : "se passer", "s'espacer" (p. 216), "s'abriter", "s'isoler" (p. 203), "s'abîmer" (p. 211), "se fondre" (p. 203) ; et les infinitifs présents qui abondent : "comblant" (p. 199), "dénuder" (p. 194), "toucher" (p. 213), "voir" (p. 216). Les choix sont clairs ; on note un abandon des trois personnes du singulier et du pluriel et une préférence marquée pour les infinitifs et les participes présents : "advenant" (p. 185), "évoquant" (p. 187), "livrant" (p. 188), "contournant" (p. 190), "osant" (p. 190), "débordant" (p. 195), "aspirant" (p. 195), "se répétant" (p. 197), "s'accomplissant" (p. 198), "déchiffrant" (p. 198), "engendrant" (p. 199), "animant" (p. 200). Le moi narratif du *Centre* cherche "l'instant où rien ne se fait où le vide se fait la vie en place" (p. 223) ; sa quête de "l'harmonie" (p. 200), de "la connaissance" (p. 200), de l'équilibre total est liée à "la concentration merveilleuse du souffle" (p. 213) et surtout à la connaissance de son propre corps. Les références au corps physique du moi narratif se multiplient — on en relève à peu près cent quatre (15) — ce sont non seulement les parties du corps qui sont détaillées mais aussi son fonctionnement.

Ce n'est pas que les références au corps humain soient absentes du *Vierge* mais il s'agit plutôt ici du corps de l'autre (femme) ou du corps des autres, de ceux qui interviennent dans son univers de merveille et de terreur : "cadavres" "escrocs" (p. 17) ou "médecins pestiférés" (p. 19). Même l'espace y est féminisé, assimilé à un corps féminin dont la poursuite obsessionnelle se conduit dans cet espace (16). A la différence du *Centre*, exploration et plaisir ne sont pas dirigés vers la connaissance de son propre corps mais vers la possession de l'autre/des autres — extraversion absolue ou, si on préfère, dynamique centrifuge.

Mais est-il si subversif, ce plaisir qui passe si souvent par la possession/consommation/destruction du corps féminin ? On ose se demander avec Luce Irigaray si "cette mise en jeu de fantasmes sado-masochistes (...), ce désir de

forcer, de pénétrer, de s'approprier le mystère de ce ventre où on a été conçu (...), ce désir besoin n'est pas seulement ancien mais aussi pré-historique" (17). Rien donc de particulièrement révolutionnaire que les rapports-tensions dessinés par les figures du *Vierge* ; rien que de millénairement conventionnel dans le sadisme du désir : "Je creuse la mort des femmes avec mes ongles" (p. 30), "mes dents crissent aux morsures des créoles" (p. 91), "ma petite j'ai dit ronger, j'ai dit mordre" (p. 47), "je fais l'amour avec mes dents" (p. 41).

On note ici la fascination de la cruauté, un certain nombre de "tétons balafrés" (p. 106), de "jambes tordues et mangées" (p. 72), de "jambes ou cuisses fracassées" (p. 45), de sentinelles qui "chatouillaient des femmes dans une fosse" (p. 66). "Noyée" (p. 98), "battue" (p. 78), "tordue et mangée" (p. 72), l'autre est également animal ("chatte d'herbe" (p. 49), "tigresse" (p. 70)), de toute façon consommable: "filles fondues comme du caramel" (p. 105), "frelon qui la dévore la prend dans ses pattes fait son repas de femme" (p. 107)), fréquemment exotique (18): étrangère noire, inévitablement accompagnée de son vieil acolyte biblique et vivipare (19) (quatre références au serpent). Mais la scène pornographique remet-elle jamais en question l'ordre établi ? N'est elle pas, comme le suggère Irigaray, "tacitement ou explicitement encouragée par les pouvoirs républicains (...), les corps purgés de leurs débordements éventuels peuvent retourner à leur place-rouage dans les circuits du travail, de la société, voire de la famille. Tout se passera proprement jusqu'à la prochaine fois" (20).

La sensualité de figures qui ont paru si audacieuses en 1948 prend donc une autre valeur aujourd'hui. Si chacun de ces textes se veut quête, découverte, exploration —et donc par là subversion— le mouvement qui les traverse est dissemblable. Aux métaphores d'éclatement (21), de destruction (22), de pourriture (23) du *Vierge* s'opposent les figures du *Centre*, toutes axées sur une récurrence/constante très simple : ce mouvement centripète qui fusionne noyauté (p. 195). Si chacun de ces textes est quête du plaisir, de la connaissance, de la découverte d'un moi, leurs stratégies internes, quoique structurellement semblables, sont symétriquement opposées. Tandis que le *Vierge* déploie le splendide bestiaire (24) de l'inconscient personnel et collectif, le *Centre* se veut la découverte du moi conscient qui cherche le plaisir dans la maîtrise totale du corps, l'extase par le biais de la concentration absolue de ses facultés.

Leurs stratégies sont parfois très proches (dans les domaines de la typographie et de la syntaxe), mais le *Centre*, en poussant plus loin la dégrammaticalisation du texte, exige finalement davantage de ses lecteurs. Entre ces deux œuvres et au niveau de leurs stratégies internes tout autant que de leurs systèmes de signifiés, il y a la trajectoire qui sépare l'ère des dominations de celle où l'on maîtrise son propre *destin*.

NOTES

1. "Le Cortex exubérant", **Le Centre blanc**, Montréal : L'Hexagone, p. 391.
2. **Le Vierge incendié** dans **Le Réel absolu**, Montréal : l'Hexagone, 1965, p. 43.
3. **Le Centre blanc**, p. 220.
4. "Le Cortex exubérant", p. 394.
5. Gérard Genette, **Figures I**, Paris : Le Seuil, 1966, P. 255.
6. **Ibid.**
7. Umberto Eco, **L'Oeuvre ouverte**, Paris : Le Seuil, 1965, p. 34.
8. **Ibid.**, p. 35.
9. **Ibid.**, p. 133.
10. **Ibid.**
11. Jean Cohen, **Structure du langage poétique**, Paris : Flammarion, 1966.
12. Gérard Genette, **Figures II**, Paris : Le Seuil, 1966, p. 127.
13. André Breton, "Manifeste du surréalisme (1924)" in **Les Manifestes du surréalisme**, Paris : Le Sagittaire, 1955, p. 24-36.
14. Pierre Reverdy, **ibid.**, p. 31.
15. *Souffle, corps, évanouissement (p. 183), crispation (p. 184), corps (p. 186), jouissance (p. 187), voix (p. 189), respiration, tremblement, épiderme (p. 193), corps, énergie, souffle (p. 195), voix, réflexes (p. 196), contractions (p. 197), corps (p. 198), énergie, corps, parole, cycle, énergie (p. 199), force (p. 201), muscles, tensions (p. 202), vitalité, force, sourire (p. 203), corps, mémoire, sensation, souffle (p. 206), énergie, corps (p. 207), respiration, désir, contraction (p. 209), souffle, souffle, souffle, souffle, désir (p. 210), énergie, mort, sourire (p. 211), muscle, muscle, corps, fibres, corps, main, corps, chair, muscle (p. 212), corps, corps, souffle, muscle, corps (p. 213), yeux, œil, poitrine, yeux (p. 214), geste, vertige (p. 215), mémoire, souffle, yeux, sourire (p. 216), souffle, désir, désir,*

désir (p. 219), muscle, nerf (p. 220), énergie, œil, énergie, désir, mémoire (p. 221), chair, vitalité (p. 222), corps, sourire (p. 223), gestes, mémoire (p. 224), corps, mémoire (p. 225), souffle, désir (p. 227), perception (p. 228), respiration (p. 229), fibres musculaires, souffle (p. 236), souffle, mémoire, mémoire (p. 233), souffle, mémoire, mémoire, souffle (p. 234), souffle, mémoire, souffle (p. 235), mémoire (p. 237).

16. *Féminisation de l'espace ; on relève entre autres : avoir dormi dans tes yeux (p. 23), mille ventres de jardins (p. 24), gros seins de mer (p. 28), cloches déhanchées (p. 28), nonnes de benjoin jaunissent sur l'étagère (p. 29), empereur joue aux dames nues (p. 30), paradis d'une femme qui se possède elle-même (p. 31), vivre luxurieux dans l'île d'une femme (p. 33), le ciel du ventre (p. 35), arbrers qui poussent des garces (p. 35), il pleut des doigts sur les seins (p. 35), ventre rond des pêches (p. 37), bonne fille de vignobles (p. 38), cueillir un sein un œil une hanche (p. 41), réverbère de putains déhanchées (p. 44), nombrils de nouveaux bourgeons (p. 44), dormir dans les draps de fœtus (p. 44), intronisations de filles dans la mousse (p. 46), les seins de la nuit (p. 108), parcs érotiques dégraffent vos corsages brûlants (p. 73).*
17. *Luce Irigaray, Ce Sexe qui n'en est pas un, Paris : Ed. de Minuit, 1977, pp. 24-25.*
18. *Créoles (p. 91), désir nègre (p. 36), musiques chinoises de la fille qui rote (p. 76), vénus boiteuse (p. 69), luxure de plumages de filles chaudes (p. 61), femme de rhumba (p. 64), garce plissée dans mon ventre (p. 54).*
19. *Serpents (pp. 38, 49, 118, 57).*
20. *Irigaray, p. 200.*
21. *Tous les fleuves sont explosés (p. 118).*
22. *Muraille défoncée (p. 124), tout se détraque (p. 105), amours écartelées (p. 89), fracasser les crânes (p. 84), paroles décapitées (p. 121).*
23. *Charogne (p. 42), fœtus pourri (p. 69), cadavres vers blancs (p. 122), cœur ravagé de typhoïdes (p. 78), le passé qui mérite de pourrir (p. 122), pourriture viande à dogues (p. 87), qu'il m'aurait plus de putréfier (p. 78).*

24. *Le bestiaire de Lapointe privilégie souvent les oiseaux et les poissons (voir Genette, Figure 1, "prédilection conforme aux tendances de l'âme baroque" p.9). Quelques références : moucheron (p. 36), oiseaux (p. 35), tigres (p. 35), bœuf (p. 34), corbeaux (p. 34), poissons (p. 34), pies (p. 34), lézard (p. 33), coléoptère (p. 33), serpents (p. 38), reptile (p. 38), veaux (p. 36), phalènes (p. 49), chatte (p. 49), serpent (p. 46), poisson (p. 44), couleuvre (p. 53), chat (p. 51), tigre (p. 51) paon (p. 54), souris (p. 52), langoustes (p. 53), oursins (p. 53), mouettes (p. 53), hippocampes (p. 53), mangouste (p. 56), coq (p. 56), animaux (p. 62), chauve-souris (p. 58), serpents (p. 57), mouton (p. 63), pies (p. 63), singes (p. 63), poux (p. 63), canards (p. 63), reptile (p. 82), sangsues (p. 65), vaches marines (p. 65), mouettes (p. 65), frelons (p. 65), poisson (p. 64), basset (p. 64), ours (p. 64), poisson (p. 65), bêtes (pp. 89, 85), chat (p. 87), oiseaux de nuit (p. 84), frelon (p. 107), ourson (p. 106), chien (p. 106), frelon (p. 107), araignée (p. 108), phalène (p. 113), oiseau (p. 113), vautour (p. 113), bêtes (p. 114), buffles (p. 117), castors (p. 117), singes (p. 118), serpent (p. 118), nageoires (p. 119), bassets (p. 119), juments (p. 119), coccinelles (p. 120), poux (p. 121), poissons (p. 125).*

RACIAL STEREOTYPES IN THE CANADIAN NOVEL 1920-1950

by John STOCKDALE
Université Laval

Many novelists employ racial stereotypes as a kind of literary shorthand and the nature of these stereotypes depends on the author's purpose. Generally speaking one can divide novelists into three somewhat overlapping groups : The pure entertainers, the explainers, and the propagandists. In Canada, at least, from 1920 to 1950, those novelists using racial stereotypes to any extent belonged mainly to the first group, the entertainers, or to the last group, the propagandists. Those novelists belonging to the second group, the explainers, the serious novelists : MacLennan, Lemelin, Gabrielle Roy, Angus Graham, J.C. Harvey and number of others, who attempted to put forth a true, unbiased picture of their society, certainly described French Canadians and English Canadians, but as individuals first, and as members of a racial group second. These individuals might possess certain characteristics commonly associated with the group to which they belonged, characteristics used in stereotype figures, but they were developed as individuals far past the flat cardboard Habitant bowing to the curé while mouthing a curse at the English, or the tall, blond, rich, Westmount businessman, wringing the coppers out of the widows and orphans.

The entertainers, like Madge Macbeth and A.B. Conway, in *The Great Fright* (Montreal : Carrier) 1929, use the racial stereotype throughout, in the same vein as the rhymist William Henry Drummond did in « The Wreck of Julie Plante » and many others ; in fact they even quote Drummond at the beginning of their novel : « Bad luck to flight on New Year's Night, An'wit'your neighbour man ». They make use of the stereotype in their characters as well as in their depiction of the society. They create a certain type of humour from their dialogue and from their situations, but it is a type of humour that leaves a bad taste behind in the mouth of any reader who respects and identifies with the French Canadian as human beings belonging to a proud race.

In *The Great Fright*, the authors describe life in a small French Canadian community in Southern Quebec during the 1920's, and people it with the priest, an *avocat*, a local prostitute, and a handful of farmers who were lazy : « The French Canadian rustic, like peasants the world over, does not regard constant pressure upon his respiratory system with any perceptible fervor » (p. 1) ; they were ignorant and ill-mannered : « The art of dining is not highly developed in the Parish of Saint-Epistemon » (p. 9) ; they were greedy for land and money-which often led to oddly

assorted couples marrying ; they were dishonest, but inclined to law-suits and possessed all the other sins in the Christian calendar. As in any racial stereotype there is, at bottom, a certain amount of truth. The peasant, no matter his race or religion, is poorly educated and parochial, but, the authors here, writing for an English Canadian audience, feel at liberty to poke condescending fun at a racial minority, the members of which are not a bit more ignorant than a group of English Canadians in similar circumstances.

Consider a novel such as *Napoleon Tremblay*, written by Angus Graham (London : Hale) 1936, and translated into French by André Champoux in 1935. It too presents a picture of life in rural Quebec and it is peopled with characters who are far from perfect. They are greedy, and dishonest, quarrelsome and ignorant and parochial, but the difference here lies in the concept the novelist holds of people and their society, and in his purpose for writing *Napoleon Tremblay*. His characters emerge as individuals, and his portrait of their society is both realistic and sympathetic, obviously since it was thought worthy of translation during the renaissance in French Canadian literature that saw the emergence of such writers as Lemelin, Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont, and others, who produced some of the most compellingly honest analytical novels yet written in Quebec which are completely free of stereotype of either French or English Canadians. There may be some truth in a racial stereotype, but if you want the whole truth you must look in the serious novels. In the stereotype, the character is absolutely predictable, while the individual in the better novel is motivated by a host of needs and wants, quirks and foibles and may do any number of things uncharacteristic of his race, religion or linguistic group.

For the most widespread use of racial stereotype in the Canadian novels written from 1920 to 1938, the following will serve as a sufficient example : Arsene Goyette's *L'ineffaçable Souillure*, (Sherbrooke : La Tribune, 1926) ; *Berthe et Rosette* by Laurent Barré (St-Hyacinthe, 1929) and *L'appel de la Race*, by Lionel Groulx (Montréal, l'Action Française, 1922). These three were chosen, not for their literary merit, but for the nature of the use of racial stereotypes. These three authors nail their colours to the mast immediately. They are for the preservation of the French Canadian race and against the exploitation of their *terre* and people by the Anglo-Saxon, the Jew or the American - in any form.

Goyette's novel, *L'ineffaçable Souillure* is set in Montreal in the early twenties and it is necessary to look briefly at the plot to understand the extent of stereotyping used in it. Judge Madore is a free thinker, a great reader of French literature and an ardent admirer of the English : « Quels hommes pratiques que ces anglais ! » (p. 74) ; but he has lately become uncomfortable with his attitudes. He has two daughters, Ruth :

durant une dizaine d'années la jeune fille avait fréquenté le *high-school* puis l'université féminine d'Oxburg d'où elle était sortie

médaillée et diplômée, sachant à merveille lire et calculer, pouvant jouer du piano et manier la raquette de tennis, habituée aussi à la danse et même à la cigarette comme une *miss* bien à la mode, par contre, elle était loin d'être une experte en notions religieuses et en prières (p. 12).

Her sister, on the other hand, the one called Gratia

a grandi sous la cornette des nonnes : de là, sa singulière mentalité. Elle est, par exemple, d'un chauvinisme qui m'alarme : en religion, tout est faux en dehors du catholicisme ; pour ce qui est du langage, elle se fait un point d'honneur de ne jamais, ou à peu près, parler l'anglais (p. 18).

Ruth has a young man, Kenneth Langlais, a lawyer, engaged in the world of high finance : « Tous deux, instruits à l'anglaise et avides de plaisirs mondains se convenaient parfaitement » (p. 32). Meanwhile Gratia keeps her options open. She may become a nun. Failing that she has two suitors - a rich, imposing, pompous Westmount Doctor, Beckett, English of course, and a young handsome French Canadian lawyer, Marc Fontaine, defender of the poor of his race.

Judge Madore, besides worshipping things English, has a library full of great French novels, most of which are on the Index, and Ruth often borrows the filthy things and reads them secretly. The Judge also has a friend, Kenneth's father, who is editor of a « yellow » newspaper, that prints scandal and violence, and is much more popular than Catholic newspapers.

The scene is set. Kenneth, mad to become wealthy, sets out on a career of fraud and poker. What he gains from fraud he loses at the poker table. He seduces others to his evil ways : « c'est ce canadien anglicisé et protestantisé qui m'a incité à la fraude » (p. 74). He cheats Ruth out of her *dot* and promptly loses it. It is his last penny and he seizes a gun and shoots the man who beat him. He is arrested amid a great scandal, and Ruth has a nervous break-down.

Dr. Beckett rushes to the rescue. Sister Gratia becomes nurse and lawyer Fontaine pleads Kenneth's case. One of the Judge's relatives, a priest, comes and lectures the Judge on the follies of free-thinking, English protestant education, the yellow-press and advises him to burn all his « dirty » French novels. Gratia refuses Dr. Beckett's proposal rudely and marries Marc Fontaine. All will be well in Paradise :

Voilà pourquoi pour le bonheur futur d'un jeune homme ou d'une jeune fille, les parents doivent choisir, de préférence à toutes autres, les maisons d'éducation où la joie, la morale et le patriotisme occupent les places d'honneur dans les diverses chaires, et où les professeurs consacrés à Dieu par des vœux de religion, sont pour l'élève, et le précepte qui enseigne, et l'exemple qui pratique (pp. 34-35).

There is little doubt as to the motivation of the author in the creation of such unpleasant racial stereotypes, the like of which are almost entirely absent from the English Canadian novels of the period because the authors were not involved, as Goyette said, in a movement to destroy his race : « aux protestants qui ne visaient qu'à l'anglicisation du peuple canadien-français... » (p. 107).

L'appel de la race, by Lionel Groulx, is similarly slanted in its use of racial stereotype. Jules de Lantagnac, an Ottawa lawyer, committed a grievous sin. He married the daughter of a rich, influential English civil servant, and anglicized himself. Not only that, but he educated his four children in English. As the story opens, he is beginning to feel the call of his race. During a visit to the country-side where he was born, he came under the influence of a nationalistic priest who urged him to use his many talents to help his people. The question of separate schools for French Canadians was a hot issue at the time, and despite the protestations of his wife and her family, he offered to run in a Federal by-election, was elected, and became a leader in the struggle for the creation of French education in Ontario. He was faced with a grave problem - within himself, as he searched for the courage of his new convictions :

Le *self-control*, méthode hasardeuse, sera franchement désastreuse pour la famille latine ou l'esprit latin. Le latin veut des cadres plus fermés. A son tempérament plus intellectuel, plus sensitif, plus avide de jouissances, il faut de plus fortes disciplines, des freins plus vigoureux. Non, l'individualisme (*an English trait*) n'est pas fait pour nous... (p. 136).

He had also to face his wife who was a formidable woman, when roused from her customary English calm :

il savait par expérience, de quelles exubérances sentimentales peut devenir capable à certaines heures, l'âme anglo-saxonne. Trop contenu, trop guindé par une éducation sévère et par un excès de réserve puritaine, le sentiment, quand il déborde chez elle, ignore presque toujours les demi-revanches (p. 171).

Having made his choice, he lost his job to his own brother-in-law, an Irish Catholic ; he lost his wife and two of his four children in the separation that followed, but he was received back into the racial fold as a hero.

One more of this kind of novel will suffice to illustrate the situation which gave rise to these uses of stereotype. Laurent Barré's novel, *Berthe et Rosette*, is set in the newly pioneered area around Lac St-Jean and begins just before World War I. The good, pure and pious French Canadian was again in danger, and again on several fronts. Two rich Americans, one of Anglo-Saxon extraction, and the other a Jew, come to Lac St-Jean to fish land-locked salmon. They hire a French Canadian guide a *vrai type*, hardy, honest, pious, part farmer and part shanty man. He

takes them around the lake, (except, of course, on Sunday when he must go to mass) and the two men are struck by the number of swift rivers dropping their waters into the lake and in the discharge where the lake empties itself into the river that carries its waters to the sea. The Jew grasps the potential of this tremendous system to produce hydro-electric power and leaves immediately to bribe his way into possession of the lands around the lake. The other warns him that French Canadians, like their guide, would never sell their land to an American, let alone to a Jew. The Jew answers that he will deal instead with politicians who are not quite so honest or dedicated to the land. The two vow to return at a later date to fish, but war intervenes. Conscription becomes a *bête noire* and several young men are made drunk and recruited into the army - as part of an English Canadian plot. Others take to the bush to hide for the duration.

While these young men are absent, the rich American returns with his nephew, for a second fishing trip, but the nephew, a handsome womanizer, would rather seduce the guide's daughter. She is purity itself, so he turns to her more sophisticated cousin who, charmed by the promise of riches, follows him to Quebec, where she quickly finds herself loved and deserted, with no place to go. Back in Lac St-Jean, the Americans have succeeded in bribing enough politicians and they begin flooding the spreading acres of French Canadian farm land and building towns and smelters to seduce the young people into the sinful ways of regular pay and urban laxity.

The minority, attacked on every side, must defend itself, even in its novels, and if racial stereotypes will serve as ammunition, they must be used against the enemy. Beneath these unpleasant, misleading racial stereotypes there is fear, hate and jealousy in the minds of the authors, and though the novels they wrote are, for the most part, propaganda tracts, one must look at them carefully, in relation to the characters in serious novels which deal with the same situations.

Lemelin's *La Famille Plouffe* deals in part with conscription, with a protestant American and with the whole array of problems the author saw within his society, but nowhere does he suggest that Mme Plouffe's irrational fear of the Baptist baseball player is based on anything more than a prejudice her society has taught her, and one which he does not share. Mme Plouffe, in common with a host of characters in the French Canadian novel of the 1920's and 30's, sees the United States as one vast English Protestant brothel, eager to welcome and seduce her young innocent. The author lets her talk without comment, simply revealing that aspect of his society, and making his own observations in the outcome of the novel. His treatment of the Conscription is exactly the same. He recognized that Conscription was passed and enforced reluctantly by the Canadian Parliament because it was deemed necessary, and not because English Canada wanted to kill off the flower of French Canadian manhood.

His soldiers return with widened horizons and open minds, ready to work for a better society. He uses the same hates and fears as the lesser authors, but he avoids stereotyping the people or the situations and remains unbiased, an observer, not a participant in the nationalistic fight.

Lemelin's approach is exactly the same as that of Gabrielle Roy in *Bonheur d'occasion* in which the Montreal wartime milieu forms not only the backdrop for the story but is the force that drives the story to its conclusion. She is aware of the deep mistrust of the French Canadian for war and she puts this mistrust into the mouths and motives of her characters, but it is their mistrust not hers, and it forms only part of their motivation. Prejudice and racial stereotypes are part and parcel of the lives of all people, but the good novelist explains and accounts for them through his analysis of the situations that gave rise to them. His purpose is to entertain and to analyze, not to propagandize. Hugh Mac Lennan's *Two Solitudes* still stands as one of the few successful attempts on the part of English Canadian novelists to deal in any depth with our racial problem. His method is that of Roy and Lemelin - calm, analytical and as nearly impartial as possible. The problems he deals with are the same. The hate and the fear and mistrust are there, raised to a fever pitch by the Conscription issue and by the fear of urbanization, but Mac Lennan records calmly and rationally. His French Canadian village has its parish priest, who resembles Grey's parish priest in *The Curé of St-Philippe* : « The highest ambition of a Canadian parish priest is to build a church. If he finds one already built, he will, probably enlarge, beautify it »⁽¹⁾ and his reactions similar to those of Gilbert Parkers's priest in *The Pomp of the Lavillets* :

The ascetic parish priest, with that instinctive, long-sighted accuracy which belongs to the narrow-minded, scented difficulty. He disliked the English exceedingly...⁽²⁾.

but to those things which might be part of a stereotyped portrait of any parish priest in Quebec, Mac Lennan adds his individual touches and his parish priest becomes a human being, as he looks longingly out over the marches where the evening flight of black ducks is coming in and wishes for the leisure to join in the hunt.

The same holds true for the rest of the characters in *Two Solitudes*, the anglicised aristocratic Tallard and his English-speaking wife, his two sons, one sent to the French school and one to the English school. They do not represent new characters, but they are unique in the depth in which they are portrayed, for Mme Tallard and her blatant sexuality, making the oldest son jealous of his father, adds a human touch not found among the stereotyped characters. The one exception in *Two Solitudes* seems to be Huntly Mc Queen whose actions are very nearly predictable from Mac Lennan's initial description of the man. That, however, does not spoil the overall effect of the book nor invalidate the analysis it contains. Mac Lennan never descends to the sort of thing one

finds in *All This Difference* by Dorothy Dumbrille (Toronto : Progress, 1945), which attempts to lay bare the motivations behind the actions of the characters caught in the uproar of World War Two. Her analysis is pure stereotype :

« You French are more excitable », he said addressing Raoul. « You make simple things colorful and interesting... but the French people seems so excitable, so happy... You fight, you sing, you dance, and you get it all out of your system... When the Frenchman paddles his boat, he sings as he paddles. When he rides the logs he sings. He's somehow more carefree » (p. 115).

What could you expect from an author who does not know that you row a boat, not paddle it ? Her French Canadian's reply to the question « Why do you not go and fight ? » is in the same tone :

« De farmer work for de Germans jus' as well as de English ». His face grew even more red and angry. « All de Frenchmen do is carry de wader, w'ile de English run de mill ».

The answer he receives is equally mundane :

« ...wouldn't be carriers of water if they fitted themselves for something better », he retorted ; « If they aren't educated of course, they can't fill the jobs » (p. 13).

Dumbrille's dependence on this sort of surface analysis, on platitude, renders *All This Difference* invalid as a serious attempt to present a balanced picture of Canadian society, and it makes the reader cringe at times.

One of the better, serious novelists, writing in French, Jean-Charles Harvey, presents a special case worth a close look. He was a propagandist, but he was also a rational explainer. In his novel, *Marcel Faure* (Montmagny : L'Imprimerie de Montmagny, 1922), he creates a hero, Marcel Faure, who considers it his duty to reform Quebec industry and economics from the bottom up, for the betterment of his race. His father educates him in a commercial school, rather than in the religious institutions, and, at his father's death, he inherits the family business. He enlarges it, and sells it, to invest in an industrial complex, based on ownership of manufacturing facilities. Further, he allows his workers to share profits to preclude American union interference. Rich industrialists, jealous of his success, agree to call in loans they had underwritten, to force Faure into receivership. An English Canadian among them privately warns him and he is able to borrow money from a French Canadian financial institution to pay off his creditors. His scheme for his industrial complex also includes housing, educational, medical, and cultural facilities for his workers, where they will be educated for an industrial world of work and a cultural world of French.

It is worthy of note that Faure received help from an English-Canadian. Even though Harvey is a dedicated member of a movement to improve Quebec, he was not anti-English, only pro-French. If we look at the racial stereotypes he used, it becomes clear just how much he admired many of what he considered to be Anglo-Saxon traits.

At the beginning of the novel, he describes Marcel Faure : « Il était imprégné de génie français... Le type français ne meurt pas » (pp. 6-7). He could hardly be more clear as to his intention. He belonged to the same group as Groulx, Barré and Goyette. A few lines later we discover, though, how much he differed from them in his approach. He believed that the French-Canadian race could profit from an infusion of Anglo-saxon blood, which to the other three would have been anathema :

Mais Marcel Faure était aussi Saxon, par sa mère, ce qui expliquait l'empire qu'il exerçait sur lui-même, les volte-face soudaines qui étonnaient ses camarades de plaisir, peu habitués à la complexité du tempérament franco-anglo-saxon. Son endurance au travail, sa sérénité, la méthode, l'esprit d'ordre, le côté pratique et froid de son être, qui se développait concurremment avec ses tendances idéalistes et exubérantes... (p. 7).

Harvey obviously felt that the mixing of the best qualities of the two races, in a person educated in French in the proper fashion, would produce a superior French Canadian equipped to take the future of his province in hand for the betterment of his race. This was one of Harvey's favourite racial stereotypes, as it appears in his other works.

In a limited time it is impossible to deal completely with such a broad and involved question as racial stereotypes in Canadian novels. There are hundreds of English Canadian novels with casually humorous or insulting references to « pea-soupers » and « frogs » who were too scared to fight or too priests-ridden to think for themselves and a proportionately larger number of French Canadian novels with even more detailed and unpleasant pictures of the « damned English ». These passing references are hardly worth notice since they often play little or no part in the actual plot nor do they form any part of the description of major characters.

There are, however, a considerable number, far more in French than in English, that contain more or less serious attempts to analyse the French-English problem rationally or try to arouse emotions by biased accounts of situations in which the two groups seem to differ in relation to war, economics, religion, or language. The more biased the author, the less rational and realistic his account of his society and its problems will be, and the more he will depend on racial stereotypes to carry his message. Conversely the more rational the author, the less he depends on stereotype characters and the better the quality of his novel will be.

(1) Francis Grey. *The Curé of St. Philippe*, Toronto : Mc Clelland & Stewart, 1970, p. 15.

(2) Gilbert Parker. « The pomp of the Lavillets », *Works of Gilbert Parker*, New-York : Scribner's 1913, p. 209.

THE MEMORY OF MASTERS IN GROVE'S SELF-PORTRAITS

by K.P. STICH
University of Ottawa

In his self-portrait, *Wanderungen* (1902), *Over Prairie Trails* (1922), *A Search for America* (1927), and *In Search of Myself* (1946)⁽¹⁾, Grove consistently structures his struggle for self by means of redemptive journeys through nature and by means of homage to master philosopher, musicians and writers. Apart from his direct worship of great men, he indulges in a plethora of commonplaces about, for instance, art, poverty, materialism and technology in order to comment on the dilemma of masters and disciples of high culture in their confrontation with modern mass-culture as well as with modern man's alienation from nature. Nature and masters form such a rigid pattern for Grove that little room is left for him to show courage, sincerity and introspection when dealing with his struggle to become a master in his own right rather than remaining a disciple, a sort of mouthpiece for great men and their sayings. In this study I will examine Grove's self-portraits in their dependence on masters who influence even his descriptions of nature.

In Grove's landscapes there is, I think, very little that is described simply from a naturalist's perspective. They are, as he once said himself, « the product of my mind » (*ISM*, p. 373). Yet some tend to emanate directly from Grove's masters :

My relation to nature had been largely a literary one. When I had gone to Italy I had read and studied what others had thought and felt there : Goethe, Browning, Byron, Shelley ; and unconsciously I had tried to feel and think like them. I remember with special distinctness having stood, as a very young man, on some promontory, somewhere in the Mediterranean, where large rocks had continued the grey ridge on which I stood way out into the blue deep, like « staccato accents in some great symphony ». Beethoven, Wagner, Tchaikowsky had written my landscapes for me (*ASA*, p. 136).

« All that seemed very far distant now », he goes on, accounting for his transition from travels in Europe to travels in North America's rural and frontier areas. Particularly Beethoven, however, remains so much one of his masters in the New World that *In Search of Myself* ends with climactic recollections of Beethoven's symphonies, as if to drown out Grove's verbal struggles with himself in society and in nature. The symphonies form a pre - as well as post-verbal frame, recalling Grove's fictional childhood at Castle Thurow, where he supposedly heard Beethoven's work for the first time, and foreshadowing the end of his career at his Simcoe retreat.

Beethoven's music provides more than a conveniently genteel mold for Grove's literary life. Three factors deserve attention here : Grove's fictional mother who introduced him to the music ; the particular symphonies that Grove specifies ; and the associations that Beethoven's life and work tend to bear. « My mother », Grove says, « was a graduate of the conservatory of music at Vienna... Whenever she played, there was a peculiar, highly impressive atmosphere : as of the presence of something divine » (*ISM*, p. 26). Of her many performances at the grand piano he singles out, early in the book, her playing of the first movement and of the scherzo of Beethoven's Symphony N° 3, the « Eroica ». Beethoven's Symphony N° 9, his last, is the only other symphony mentioned by name in connection with his mother and her fictional travels with young Grove to concert houses across Europe ; and he adds, « It was my mother's desire that I should grow up with a taste for great music » (*ISM* p. 81). It is appropriate therefore to pause over Grove's questions on the Ninth in the final pages of *In Search of Myself* :

Why is it that the most triumphant expression of human joy should have come out of a life so devoid of material enjoyment as Beethoven's ? Why is it that, even in that supreme scherzo of the Ninth there are those terrible undertones ? (*ISM*, p. 449).

Unlike Beethoven's Ninth, which concludes with the famous « Ode to Joy », Grove's work dwells on « undertones » ; and he recalls a few pages later his having « heard in quick succession Beethoven's Fifth, Sixth, Seventh Symphonies which I had not heard for fifty years. My whole youth seemed to stream back upon me » (*ISM* p. 453-54). In other words, the Symphonies are to him powerful reminders of his past and of the circuitousness of his *apologia pro vita sua*. Furthermore, the implicit parallels between Beethoven's and Grove's lives of relative poverty, on invalidism and of, perhaps, heroic endurance are meant to strengthen Grove's reputation.

Little in his life-work, however, is comparable to the fulfilling accomplishment of Beethoven's Ninth and little of his achievement comes close to Beethoven's Sixth, the « Pastoral », on which Grove comments just before his reference to the « undertones » of the Ninth. The comment is in the form of a curious conceit about the three choice doors of the dining room at his Simcoe country retreat : « As they are today, they look, without imitating anything, like three symphonic movements from Beethoven's Sixth » (*ISM*, p. 445). One may make sense of this comment by regarding the three doors as a somewhat cryptic metaphor for Grove's « three lives » (*ISM*, p. 67), presumably his years in Europe, the United States and Canada respectively. Yet missing in the implicit analogy between the Sixth and Grove's career are two of the five movements of that symphony. Since Grove's comment may refer to any three of the five, it is worthwhile considering them all for a moment⁽²⁾ :

1st movement, allegro - « The cheerful impressions excited on arriving in the country (i.e., countryside.) » (This allegro movement

would fit his early years in rural North America.)

2nd movement, andante - « By the Brook. » (This would fit his pastoral Simcoe retreat.)

3rd movement, allegro - « Peasants' merry-making. »

4th movement, allegro - « Storm. » (This would fit his memory of his European years.)

5th movement, allegretto - « The shepherds' hymn, gratitude and thanksgiving after the storm ».

Although the last section of *In Search of Myself* is called « And After », its conclusion does not reveal much « gratitude and thanksgiving after the storm ». Grove's painful memories coupled with constant fear of discovery and his poor state of health seem to rule out the allegretto movement as a « door ». As for the theme of the third allegro, it would of course be quite unlike Grove to enjoy « peasants' merry-making » except from a highbrow perspective. From a perspective of self-irony, however, all of the movements would qualify as « doors », leaving the reader, as so often in Grove's self-revelations, puzzling at Grove's cryptic frankness and bizarre humor - dining-room doors and symphonies. In any case, the full title of the Sixth underscores its appropriateness to Grove's contemplations on his life : « Pastoral Symphony, or a recollection of country life. More an expression of feeling than a painting ». Beethoven's music is, I suggest, inextricably linked with Grove's quest for a new world and with his memory of his European past, both factually and figuratively. Since his fictional mother was the source of his interest in music, her role in self-portraits assumes a new meaning. She is a francophile « grande dame » who travels with her son across Europe, frequently for the sole purpose of attending a special concert. What has been called Grove's Œdipal complex, true as it may be, leads to rather a one-sided view of this mother's efforts to turn him into a notable European. As a « grande dame », fond of Beethoven amongst other famous artist, she reflects the best of Europe's culture, Southern as well as Northern. The same is not true of Grove's fictional father « of English-Swedish descent » (*ISM*, p. 18), who represents the more Northerly or Germanic element that one associates with the so-called protestant ethic. Thus the Swedish setting of Castle Thurov and the parents' separation creates the picture in Grove's reflections of a Europe whose « motherly » forces of culture and the arts are in conflict with its « fatherly » forces of commerce, materialism and industry. Both his mother's and his father's alleged disregard for him as an individual allows Grove to be personal as well as universal about his exile from a Europe where he had found himself without a mother country or a fatherland.

In a way this situation also amounts to a North-South conflict, going back, it seems, to the cliché about Barbarians versus Romans. In literature, this conflict underlies the Southern journeys of the English Romantics and of Goethe, for instance, as well as of Grove himself during his European years. The work of Beethoven, however, tends to emphasize a more

Northerly world. There, since the Enlightenment at least, the ideals of Romanticism, in all their religious, political and cultural manifestations, had until the early 20th century been less in harmony with the ideals of Classicism than in the Southerly world and had at the same time also been more susceptible to the dangers of the accompanying extremes of liberalism as well as totalitarianism.

As early as « Den Meistern (To the Masters) » in *Wanderungen* Grove singles out Beethoven, after Nietzsche, Böcklin (the Swiss painter) and George (the German poet), as the last of his young man's heroes, as his counterbalance to George whose francophile elitism had pulled Grove to the Classical world of Europe : « Yet under the oaks, the dark ones in the North, / On the rock where the storm sang its song - / A storm that had left me shaken, / No name but yours, Beethoven, rang out » (*W*, p. 52). Furthermore, « Den Meistern » appears in a section headed « Lieder des Dankes und Gedenkens [Songs (hymns ?) of gratitude and remembrance] », a title almost identical to that of the 5th movement of the Sixth Symphony. The storm in « Den Meistern » finds its echo, of course, in the 4th movement of that symphony, « The Storm », which Grove hears some forty years after « Den Meistern » through one of his « doors » to the past in Simcoe. What biographical fact that storm may specifically refer to, it would be futile to speculate on here. From the context of « Den Meistern » it is clear only that Beethoven, unlike Grove's other masters, seems associated with the rescue from a profoundly shattering experience. On a less personal level, Beethoven's significance to Grove lies in his representing the North rather than the South in the conflict between an old and a new Europe, a conflict so very central in Germany's nineteenth and early twentieth-century cultural history. It helps to bear in mind here the elder Goethe's experience of deepest anxiety as well as profound calm through Beethoven's music⁽³⁾.

Grove is no Goethe by anyone's standards but the patterns in his self-portraits of wandering, despair, temporary havens all suggest, literally as much as figuratively, that Beethoven's symphonies are for Grove, too, a source of personal catharsis. The link between Beethoven's roles in « Den Meistern » and *In Search of Myself* is then no accident. Far from it. Grove's aim is to give « poignant visualizations » of « American landscape » to, for instance, Beethoven's Ninth Symphony (*ISM*, p. 237). In *Over Prairie Trails* he sees « in the agglomerations of scenes and impressions, as they followed each other in my experience, something of the quality of a great symphony » (*OPT*, p. 53) ; and in the partially auto-biographical *The Turn of the Year* he speaks of « a new note that had crept into the symphony of greens »⁽⁴⁾.

What Goethe called « the formless » and « the deformed »⁽⁵⁾ in Beethoven's music and Beethoven's well-known infatuation with nature do, of course, go well with Grove's repeated emphasis on the Northern wilderness in his search for America and for himself. To him, at least, the

narratives of his search appear to be Beethoven-inspired word symphonies. One may add some Beethoven-Grove analogies such as their deafness and their careers as relative outcasts. One may point out « the boldness of repetition »⁽⁶⁾ in Beethoven's symphonies and the cunning boldness of repetition of themes and movements in Grove's work (the constant hide-and-peek with the reader, the constant quests, the male-female relations, the nature-culture conflicts, to name a few). Yet after reading Grove carefully, one's ear and mind cannot accept Grove's aspiring towards the stature of a Beethoven as anything but wishful posing. However truthful his statement may be that « there are many moods in me of which I should have remained entirely unaware had not music made them conscious, had not poetry made them articulate »⁽⁷⁾, such a commonplace could come from any liberal arts student. The « music » and the « poetry », in other words, are not Grove's own but belong to his numerous masters instead.

Unlike Grove's enthusiasm for Beethoven, his commitment to his literary heroes is far more pronounced in his self-portraits because of his desire to be one of them. The strenght of this commitment - from *Wanderungen* to *In search of Myself* - is kept up, it seems, despite his alternating inferiority and superiority complexes that follow one another so mechanically, especially in *In Search of Myself*. Grove's consciousness of these complexes is evident as early as the final line of the lead poem, « Frage (Question) », in *Wanderungen* : « Bist auserwählt du, oder nur berufen (Are you chosen, or nominated only) ? » the speaker asks himself after having proudly joined « a thousand wise men » who have come to be confirmed by their god-chosen « Master ». Like a foregone conclusion, the despondent answer to his rhetorical question appears in this one-line preamble to the whole volume : « Vernimm ! Ich bin aus Tantalos' Geschlecht. (Hark ! I am of the house of Tantalus) ». This call is echoed in *A Search for America* in the form of a question : « Was I indeed destined to be ground to pieces ? » (ASA, p. 213). It is a question that undercuts Grove's supreme self-confidence expressed earlier in *A Search for America*, « I knew that I should never accept defeat » (ASA, p. 66) ; and « in the end I should somehow win to the very goal of my desires » (ASA, p. 67). His confidence is so imperturbable because, he says, « I have found Goethe's word, 'What you so long for in youth, you have a-plenty in your old age', quite eminently true in life » (ASA, p. 67). The contiguity of arrogance and fatalistic self-resignation in these statements from *Wanderungen* and *A Search for America* is thus as characteristic of the younger as of the elder Grove. It manifests itself best in his under-graduate-like overdependence on great authors and their books.

Grove's obsessive goal, apparently from his mid-teens onwards, was « to be one day counted among the great poets or writers » (ISM, p. 96). His obsession grew systematically out of his early and life-long precocity (ISM, p. 68). He had always been an « omnivorous reader » (ISM, p. 91) with a « great stock of academic knowledge ; (he) was soaking it up at

all times » (*ISM*, p. 172). This partly explains the persistent dropping of names - Goethe, Homer, Shakespeare top the list - in his autobiographical writings including his essays and letters. He writes from Manitoba in 1913, only four years after his emigration :

I wish I could get the Insel-Verlag (pocket edition of Goethe's works) in soft leather ! I wish I could get a decent critical edition of Homer's *Odyssey*. The older a man gets the more he wants to be left alone with the 2 or 3 companions that he has found worthwhile - Goethe's *Westöstlicher Divan*, *The Odyssey* and Shakespeare's *2 Richards*, *Lear*, *Timon* and *Midsummer Night's Dream* ! Give me those and a life sentence and I will rest content⁽⁸⁾.

« Soft leather » underlines the classic pose of literary gentility of a bookworm rather than a man thinking and doing as Emerson once put it in *The America Scholar*. Indeed, « too long the courtly muses » typifies Grove's vanity as the self-proclaimed Canadian version of that « Scholar », as « the spokesman of a race » (*ISM*, p. 226) of dreamers. His concession of being « the born 'dilettante' » therefore adds the proper perspective to the hollowness of his idealism and his inability to be himself : « I toyed with everything and mastered nothing - in the practical field » (*ISM*, p. 159). At times reading is to Grove « a desperate attempt to swim, not to sink » (*ASA*, p. 190) :

It is significant for my state of mind, for my utter loneliness and my mental dependency that so often my most vital decisions arose from what I read rather than from things which grew out of the personal contact with living men and women (*ASA*, p. 219).

Aggravated by his delectantism, his difficulties in coping with life also profoundly hampered his success as a writer : « As I see it today, my only qualifications consisted in the two facts that I had nothing to tell and that, had I had anything to tell, I should not have known how to tell it » (*ISM*, p. 181).

Grove did of course write books in Germany and North America. Yet the second-hand approach of owning, reading, translating, and selling books - the latter both literally as in *A Search for America* or figuratively as a schoolmaster - seems to come much more naturally than writing them. Consequently his creativity as a writer lacks detachment from his readings, his literary ambitions and, above all, his preoccupation with his European past during his North American years. Having supposedly cross-sectioned America, he says equivocally, « I felt that a new chapter had opened in my life. I should want to work all my older books over again - to refashion them, to bring them into accord with my widening outlook » (*ISM*, p. 257). The interrelated terms « refashion », « older books » and « new chapter » clearly imply intentions of recycling his past, of putting new clothes on ; and one recalls a similar statement in *A Search for America* :

Odd combinations of words, idle plays of my brain, kept floating through my mind and sometimes wore themselves into disconnected lines of verse. Some of them recur to me even now, at this belated hour, as I try to re-visualize myself walking along those roads into the setting sun. Others merely peep up through the darkening oblivion which has settle like a cloak over the details of my life (ASA, p. 342).

There follows a passage of reminiscences of his « eternal egotism of youth » as someone who « felt (himself) to be chosen as the one to effect (the) reevaluation of the values of life » (ASA, p. 342), a passage so characteristic of his German idealism that it leads back to his early poem « Frage » in *Wanderungen*. « Words », « books », « life » thus tend to be synonymous and personal in Grove's self-portraits because of his obsessive self-reminiscences. The egotism of his youth simply turns into the egotism of his older years, while he remains aware of his inherent handicaps as either a « chosen » creative writer or a reliable autobiographer. Admitting he has « nothing to tell » himself, he also complains of his « inability to buy books » (ISM, p. 357) in Canada. At the same time he wants to rework his « older books (i.e., life) » despite warning himself, with self-irony perhaps, that « the artist cannot proceed in predetermined grooves » (ISM, p. 241) ; and to avoid such grooves, his own as well as those of his masters, he thinks of writing in the wilderness (ISM, p. 282).

His most serious handicap apart from pride and ambition I consider to be his exceptional memory to which he repeatedly draws attention in all his self-portraits. What concerns me here about his « phenomenal » (ISM, p. 103) and epic-like (OPT, p. 50) memory is not its appropriateness for either truthful or deceitful self-revelations as, for instance, in the European and Canadian sections of *In Search of Myself*. Rather, it has to do with his memory as a man of letters with « a personal and rather intimate relationship to the best books in half a dozen literatures » (ASA, p. 139). It is a relationship whose presence in his books goes deeper than the interspersing of worthy names and quotations here and there.

There can be little doubt about Grove's wide knowledge of literature. Like all his statements about himself, however, the ones about his familiarity with books may be exaggerated, and a critic of Grove's (auto-)biographical techniques has to guard constantly against the ambiguities and the frequently contrary meanings of seemingly matter-of-fact self-revelations. Yet Grove's career as a translator of major late-nineteenth-century French and English writers, his own literary activities in Germany, and his acquaintance with leading literary figures like Stefan George and André Gide corroborate his precocity as a man of letters⁽⁹⁾. His keen interest in books goes on apparently undiminished in Canada according to the record of his letters to, among others, his librarian-friend Richard Edwin Crouch, Watson Kirkconnell and Carleton Stanley⁽¹⁰⁾. Furthermore, there is his book collection at Simcoe⁽¹¹⁾.

Of his autobiographical narratives *A Search for America* documents his bookishness most directly. Its four sections are prefaced by quotations from R.L. Stevenson, Thoreau, Carlyle, and Thoreau, respectively. Thoreau's « None can be an impartial or wise observer of human life but from the vantage ground of what we should call voluntary poverty » (*ASA*, p. 317), exemplifies the joint theme of all four quotations and the main theme of the book itself. In addition the title of Carlyle's famous *Sartor Resartus*, a book which Grove singles out specifically as a source of bible-like comfort to him (*ASA*, p. 219), neatly captures Grove's acquisition of his North American identity through shedding his « 'ill-fitting clothes' » (*ASA*, p. 104)⁽¹²⁾. Economic and existential theories from *Walden*, however, carry the argumentation in numerous instances⁽¹³⁾, Carlyle, of course, is not out of place in Thoreau's company, nor is Goethe whom I mentioned earlier. Thanks to Ralph Waldo Emerson, Transcendentalists like Thoreau were in close intellectual contact with Carlyle as well as Goethe and through them indirectly with much German Idealism. Being an anglophile early-twentieth-century idealist, Grove's choice of guides is thus hardly accidental.

Whereas Carlyle and Thoreau contribute to the intellectual structure of *A Search for America*, Grove's probably favorite guide is easily overlooked since he is relegated to the book's dedication. The wording of the dedications to the first and second editions vary significantly :

I REVERENTLY DEDICATE THIS BOOK / TO THE MEMORY OF /
 GEORGE MEREDITH / AND / ALGERNON SWINBURNE / AND TO
 ONE OF THAT ILLUSTRIOUS TRIAD / WHO IS STILL LIVING,
 NAMELY / THOMAS HARDY / FOR / « Canadian literature is a mere
 bud / on the tree of the great Anglo-Saxon / tradition » (1927).
 I dedicate this book / to the illustrious triad / GEORGE MEREDITH /
 CHARLES ALGERNON SWINBURNE / THOMAS HARDY (1939).

In the second edition Grove has omitted the subservient « reverently », the extra emphasis on Hardy, and the ambiguous « memory ». Memory here implies recollections of actually having met the three English writers as well as remembering their works. While evidence of any substantial personal contacts between Grove and the three appears to be non-existent, there are books by Hardy and by Meredith in his library and there is strong evidence in his letters of his reverence for Hardy in particular. On February 25, 1927, for instance, just a few months after the manuscript of *A Search for America* had been submitted for publication, he writes to Kirkconnell, « I have recently read 6 vol(ume)s of Hardy's prose which I did not yet know. His prose,... never fails to 'get' me » (*Letters*, p. 55). On January 4, 1939, at the very time Ryerson Press had undertaken to publish the second edition of *A Search of America*, Grove writes to Lorne Pierce of Ryerson :

If it is still your intention gradually to bring out a definitive edition of F.P. Grove, may I say that I have long dreamt of such an edition bound in plumcoloured cloth, all vol(ume)s alike, each with a mono-

gram on the front cover which an artist-friend designed for me decades ago. The colour of the cloths is that of the collected edition of Thomas Hardy in the India-paper edition. I think that covers it... (*Letters*, p. 345).

Although « covers » refers to a number of items in this letter, the immediate context of the word also reminds one of Grove's conscious « juggling of words » (*OPT*, p. 102) and of his being « a thorough-going person » (*OPT*, p. 19). His kind of Wessex Edition would have been a splendid cover for his autobiographical games.

Three years earlier, Lorne Pierce himself had spoken of striking similarities between Hardy's *Jude the Obscure* (1896) and Grove's *The Yoke of Life* (1930). Yet at that time Grove had oddly overreacted to Pierce's comments by rejecting the validity of such comparisons (*Letters*, p. 316) ; he added, « my personal tragedy has been that I have, throughout the forty-four (sic) years of my life in Canada, lived in exile from the realm of literature » (*Letters*, p. 317), thus ostensibly ruling out further discussion of comparative criticism. He even reiterates his rejection of Pierce's comments in *In Search of Myself* (p. 357). Grove's evident lie about a forty-four-year exile from Europe and the fact that *Jude the Obscure*, one of Hardy's best-known works, was not among those of Hardy's works he had not read by about 1927 (*Letters*, p. 55) suggest clearly that Grove does not like his work being compared with Hardy's. This is very curious in light of his professed fondness of Hardy and leads me to believe that Pierce was on to something potentially embarrassing to Grove. Given Grove's literary precocity and largely literary acquisition of English as a second language⁽¹⁴⁾, given his need of literary masters and his phenomenal, perhaps even photographic, memory, one has to conclude that his work was very much indebted to Hardy's. This conclusion must remain deductive until close textual comparisons have been made, but the circumstantial evidence of Grove's and Hardy's lives and works alone is substantial⁽¹⁵⁾.

Nevertheless, Hardy is not likely to be the only direct « master » for Grove's literary output in English as my study has pointed out. Grove's confidence games as well as his thorough familiarity with French, English and German authors will complicate the study of his literary indebtedness (if not « borrowing »), a study which would be controversial with any author, let alone an admirably accomplished trickster like Grove. Is this not why, towards the end of *In Search of Myself*, he can brag with mock-modesty that « my books exhibited numberless weaknesses, *known to no one as well as to myself* » (italics mine) but that, « at any rate in Canada », he was becoming a literary master ? (*ISM*, p. 406). I suggest therefore that, contrary to what he says, Grove's books are primarily « 'made' » rather than « 'grown' » (*ISM*, p. 421) ; they are the result of Poe-like ratiocination or, to use Grove's term, « cunning » (*ISM*, p. 358).

“Grown” implies maturity and self-reliance of which there is little evidence in his autobiographical narratives. His factual as well as metaphorical search for self in the New World produces striking disillusionment and failure. As early as 1927 he writes to Kirkconnell :

It seems curious to me that I should, at last, look upon Europe as my true home, at the very time when the Search (ASA) is to appear which is tinged with the violent dislike for the Europe of my youth. I can forgive those people, the French, the Italians, the Germans, the Swedes, the Norwegians even their squabbling and fighting when I see how seriously they strive and long after the ultimate things. I am homesick for them (*Letters*, p. 62).

The native never returned, and his search for America and for self remained dominated by fatalistic resignation : « ...had such as I the right to want to live ? » (*ISM*, p. 280). « In this record (*ISM*), I know, I am dying to myself » (*ISM*, p. 387). « Perhaps I was already potentially dead ? » p. 427). This failure to be himself is also expressed in almost neuro-physiological terms as early as *Over Prairie Trails* : « I sometimes fear there is something wrong with my own mentality » (*OPT*, p. 99) ; he has premonitions of « little accidents which finally shattered (his) nerve » (*OPT*, p. 145). While, on the surface, such fears go well with this nerve-racking winter commuting between isolated prairie schools in *Over Prairie Trails*, one must not forget the numerous corroborating references to his health in *In Search of Myself*. His spine, above all else, seems to trouble him severely. Physically, his legs tend to give out because of problems with his lumbar vertebrae (e.g., *ISM*, pp. 323-24, 342, 355, 361-62, 388, 392) ; mentally, he lacks sufficient backbone, strength, courage or nerve, as well as « manliness »⁽¹⁶⁾. The result is his image as « a chronic invalid » (*ISM*, p. 394).

In Search of Myself, however, ends where « the search for America » had begun, with Grove contemplating a fresh start as a hobo : « I could see myself sitting by the roadside, jotting down thoughts or imaginations that have come to me... and I should *grow* inwardly as nothing can make a man grow except the vicarious living of scores of other lives » (*ISM*, p. 457). Such substitute living, however, could scarcely have strengthened his « spine » ; it would, no doubt, have perpetuated his apprenticeship to his masters (Moreover, « vicarious living of scores of other lives » through « thoughts or imagination » also forces the reader of Grove’s so-called novels to accept even his supposedly fictional characters as autobiographical creations). The contrast between Grove’s death as an individual and his rebirth as a man of multiple selves is clearly too self-willed, too mechanical to bear the creative fruit so evident in the similarly autobiographical fictions of Hardy, for example⁽¹⁷⁾.

Even the abundance of space and the dreams of vagabondia cannot rescue Grove from his sense of spiritual failure. His recurring stress on the wilderness outside as a prelude to his artistic creativity becomes a

perfunctory call for him to break his dependence on masters ; yet essentially he remains but a follower. While space, travel and Jeffersonian democracy represent the freedom of Grove's ideal America, he regards the cultural reality of the United States - with the exception of the world of nineteenth-century Transcendentalism - as « parasitic » (ASA, p. 188) or *epigonic*, in its dependence on Europe in the sciences and the arts. « America », he says in *A Search for America*, « is an ideal and as such has to be striven for » (ASA, p. 382). Yet his Thoreauvian anarchism, so prevalent in *In Search of Myself*, is not enough to guide him on his educational journeys from his own parasitic attachments to Thoreau, Beethoven, Hardy, as well as Goethe, for instance. His intellectual striving is further thwarted because of his physical and mental handicaps, as if his body and his spirit also had a parasitic relationship with each other, resulting in his invalidism and spiritual failure as well as his inferiority complex already foreshadowed in his 1902 « wanderings » as one of the House of Tantalus.

Grove is unable to fuse the split between the essentially romantic and classic sides of his personal struggle. His vision of America is dwarfed by his memory of Europe and reflects a confusion of dream and reality, of intention and achievement. Nevertheless, the confusion and struggle are admirable because of Grove's self-revelations through ingenious manipulation of literary conventions, associations and ideas as well as of reader expectations. The pattern of his varying identifications with America and Europe, with landscape and literature is, contrary to his declaration, « made » rather than « grown ». The constant factors in this rational making-up process are the memory of masters and the intention of becoming one of them. That the result should be a tantalizing atmosphere of colonial dignity at Simcoe is not surprising, nor is his outward relief of conforming to genteel culture : « I have been led to think, by the comments of occasional visitors, that my tastes coincide fairly well with those of other men of education. How can a cultured man not be a reader ? »⁽¹⁸⁾. Grove's portrayals of himself as a reader and a writer concerned with « subjective or emotional truth »⁽¹⁹⁾ ultimately reveal an « epigone »⁽²⁰⁾ rather than a master. This real achievement constitutes an artful parody of his literary « calling » and, in an ironic way, confirms the truth of the old saying that Grove mentioned to Kirkconnell in connection with modern literature : « Even if the must behaves quite preposterously, it will, in the end, still turn into wine (Wenn sich der Most... Wein) » (*Letters*, p. 70). In Grove's case it is wine full of additives to give it body and bouquet.

NOTES

- 1 Quotations will be from these editions : **Wanderungen**, Munich : Littauer, 1902 ; **Over Prairie Trails**, Toronto : New Canadian Library, 1957 ; **A Search for America**, Toronto : New Canadian Library, 1971 ; **In Search of Myself**, Toronto : New Canadian Library, 1974. These editions are abbreviated to **W**, **OPT**, **ASA**, and **ISM**, respectively, after quotations. Translations from **Wanderungen** are mine.
- 2 George Grove, **Beethoven and His Nine Symphonies**, 3rd ed. ; New-York : Dover, 1962, p. 182.
- 3 Romain Rolland, **Goethe and Beethoven**, translated by G.A. Pfister and E.S. Kemp, New-York : Benjamin, Blom, 1968, pp. 69, 81-85.
- 4 Toronto : Mc Clelland and Stewart, 1923, p. 223.
- 5 **Goethe and Beethoven**, p. 69.
- 6 **Beethoven and His Nine Symphonies**, p. 193.
- 7 **It Needs to Be Said** (Toronto : Mac Millan, 1929), p. 20.
- 8 Desmond Pacey, ed., **The Letters of Frederick Philip Grove**, Toronto : University of Toronto Press, 1976, p. 6 : Hereafter abbrev. to **Letters**.
- 9 Douglas O. Spettigue, **F.P.G. : the European Years**, Ottawa : Oberon, 1973, passim.
- 10 **Letters**, passim.
- 11 **It Needs to Be Said**, pp. 82-83.
- 12 Gottfried Keller, the author of **Kleider machen Leute** (Clothes Make Peoples), is also part of Grove's « mental fare » (**It Needs to Be Said**, p. 82).
- 13 **ASA**, pp. 301-303, is a good example.
- 14 See, K.P. Stich, « F.P. Grove's Language of Choice », **Journal of Commonwealth Literature**, 14 (August 1979), pp. 9-17.
- 15 Robert Gittings, **Young Thomas Hardy** (Harmondsworth : Penguin, 1978) and **The Older Hardy**, Harmondsworth : Penguin, 1980, passim.
- 16 Cf. « The clouds... took on more substance and spine, more manliness, as it were » (**OPT**, p. 134).
- 17 **The Older Hardy**, pp. 121, 128.
- 18 **It Needs to Be Said**, p. 83.
- 19 **It Needs to Be Said**, p. 83.
- 20 « Epigonic » is a term Grove takes from German literary criticism to describe his work. (F.P. Grove, « Apologia pro Vita et Opera Sua », **Canadian Forum**, 11 (August 1931), 421. An « Epigone », according to **Der Grosse Duden** (1960), is an « imitator without any creativity of his own, especially in literature and the arts » (vol. 5, p. 171 ; transl. mine).

A TRANSATLANTIC CONVERSATION WITH CAROL SHIELDS

by Simone VAUTHIER

Université de Strasbourg II

Award-winning novelist Carol Shields has published three novels to date : *Small Ceremonies* (1976), *The Box-garden* (1977), *Happenstance* (1980), all available in paperback. She has a new book coming out in the fall of 1982 and has also published two volumes of poetry. On the fictional scene of Canada, hers is a quiet but distinctive voice and, in the words of one reviewer, she is a « writer to watch ». A slight blonde woman, she is, physically, very unlike her large-boned heroines, although she shares their wit and charm. We met in the Cafeteria at the University of Manitoba, where she now teaches creative writing. The following « interview » is an amalgam of the remarks we then exchanged and of the observations which she was kind enough to make in answer to a written questionnaire. It has not therefore the ease and flexibility of face-to-face interaction.

SV — *In Small Ceremonies, the main character turns to literature « out of malnutrition » ? What is your own background ?*

CS — I was, I am happy to say, better nourished as a child than Judith in *Small Ceremonies*. My father was a businessman, for most of my life the manager of a candy company, and my mother was a school teacher. She stayed at home when we were younger - indeed, married women in those days were not allowed to teach. But after the war, when I was about ten, teachers were badly needed, and she returned to teach 3rd and 4th grade and continued to teach until she retired at sixty. I have a brother and sister, twins, who are a year and a half older than I (my sister became a teacher too, and my brother became a mechanical engineer). There were always books at home, and what I most liked was a set of encyclopedia which my parents bought when I was about eight or nine. We were always interrupting our meals to go and look something up, and I loved taking a volume off to bed with me. We lived in Oak Park, Illinois (perhaps you know this is Hemingway's hometown). The schools were excellent ; my teachers, all middleaged unmarried women, were remarkable. From an early age I was taken to library regularly, and every Saturday morning for years I was there at the Story Hour - this is something of an American institution as you may know. Children are gathered together and told a story. I wouldn't have missed one of these sessions for anything.

It seems to me I read everything as a child, including a great deal of rubbish - girls' series, comic books, everything. I was not guided in what I

read and no one ever forbade me to read a particular book. When I was thirteen I read my first adult novel, *A Tree Grows in Brooklyn*, rather a controversial book in its day. I found it shocking and exhilarating, and never read a children's book again.

SV — When did you realize you wanted to be a writer ?

CS — All the time I was growing up I wrote poems and stories, many of which were printed in school newspapers and literary magazines. One or two things I'd written won a national award when I was 17, but these writings were very conventional. I remember that in my last year of high school I often scribbled away at sonnets, much as someone would doodle I seemed to like squeezing myself into this set form. Despite this, I never thought that I could really become a published writer ; it seemed too far beyond what was possible - and I never met any published writers. I was amazed in my last year of University that a poem my English professor sent to a magazine was accepted and that I was sent a cheque for \$ 25.

I was very young when I married. My husband was a Canadian and so, in addition to embarking on marriage, I also embarked on a new life as a Canadian. I began to have children, a very busy time for me, but I did have the impulse now and then to do a little writing. In those years I wrote short stories, and a few of these were bought for broadcast on the CBC. The stories were no more than formula fiction - it seemed to me that was all I was capable of - and I looked on my writing as no more than a hobby. I knew these stories were not very good, and the reason I knew was that I was always reading - in those days I remember discovering John Updike's stories and thinking, « how does he do it ? ».

SV — Before we go on to your novels, could you talk a little about your poetry ?

CS — When I was nearly thirty and the mother of four children (a fifth would come later), I happened to read a review praising the English poet Philip Larkin. I went to the library, took out his books, and was astonished at what he did. It looked like something I might be able to do, and so I began once more to write poetry, setting aside my old addiction to the sonnet. My first poems were poor imitations of Larkin poems, but soon I began to find a voice which I recognized as my own. I sent some to the CBC Young Writers Competition in 1965 and, though I was unknown, became one of the winners. For the next five years I was deeply involved with poetry, reading it and, of course, writing it. Quite a lot of my poems were accepted in literary magazines and eventually two books were published, *Others* in 1972 and *Intersect* in 1974. This was one of the happiest times in my writing life. Poetry demanded an honesty that I felt (then) fiction didn't. I spent hours revising my poems, asking myself : is this what I really mean ? I read somewhere that the Canadian critic Gary Geddes described poems as toys to be turned over in one's

head, and that was how I felt about mine. I am still relatively happy with the poems I wrote at that period - at least I am not ashamed of them.

SV — Faulkner said somewhere that he was a failed poet ; he suspected that every novelist wants to write poetry first and failing at this turns to fiction. How do you feel about your moving from poetry to fiction ? Do you think you may go back to writing poetry ?

CS — There was no abrupt leap from poetry to fiction ; I simply drifted from one to the other. The subjects of my fictions are very similar to the things I had written about in my poems. The need for precision was the same. Each sentence required its own balance and direction. For a time I thought I could go on writing both, but the impulse to write poems faded, and the ability to get into a poem left me. I certainly don't regard poetry writing as apprenticeship for novel writing, and would feel saddened to think I might never write another poem.

SV — What is, as far as you are concerned, the impulse to write fiction ? What does fiction achieve for you ?

CS — I've always loved reading novels, and so it's perhaps not all surprising that I love writing them. Fiction is a big roomy form to move around in - I am only just beginning to appreciate the space where one can go. When I write I have a very strong sense of « making » something, and it's this making which brings me pleasure. It seems I've no aptitude for the epic or mythic ; what I like to write (and read) are novels which are as intricate as Swiss watches. I never set out to write about anything in particular, but I do find that I am writing about certain things : chiefly the mystery of human personality and the way people relate to each other.

SV — Would you agree that « each piece of writing changes the writer » ? And if so, in what ways have you been changed by your works ?

CS — Does each piece of writing change a writer ? What an interesting idea ! I suppose it must, because it allows you to go a step further, to show you can go that step further. Certainly my confidence has grown with each novel and my appreciation for what can be done.

SV — What novels would you say have meant a great deal to you, personally and/or in your own writing ?

CS — Jane Austen's novels have meant a great deal to me. Aside from giving me pleasure, she demonstrates better than anyone the fact that a novel can illuminate a very small corner. I've read Virginia Woolf, not so much her fiction as her essays, and value a voice that is so severe yet shapely. I love *Madame Bovary*, which I read for the first time relatively recently. V.S. Pritchett seems to me one of the loveliest writers in our language - style, sensibility, he has everything. I read American writers

Bellow and Updike, Cheever, and Canadian writers Gallant, Munro and Clark Blaise. Right now I'm reading *Anna Karenina*, a Christmas present from my daughter, and marvel at the delicacy of it.

SV — Unlike some writers of your generation, you seem to write out of, rather than against, a tradition. Or do you feel that you too have had to write against something ?

CS — I have no idea of whether or not I write against or with a tradition. I write about what interests me most.

SV — What do you think of the experiments of, say, Audrey Thomas or Daphne Marlatt ?

CS — Experimental fiction interests me little ; I suppose I haven't the patience for it. I do greatly admire Audrey Thomas's *Songs My Mother Taught Me*. I don't know Daphne Marlatt's work at all.

SV — Have you formal or informal connections with other Canadian writers, male or female ?

CS — I have a few writer friends, both male and female, and I treasure these bonds. Since I live in Winnipeg, these friendships depend on occasional meetings and, of course, letters.

SV — If we can talk a little about your working habits - always a mystery to non-creative people - do you have a work routine ? Do you set yourself a number of hours or pages which you do each day ?

CS — I have a fairly established working routine. But because I have a family, my routine must, for the moment, remain flexible. I try to write three pages a day ; until this year I was happy with two pages. My children are getting older, and now I feel I can stretch that a little bit further. I never write on weekends or in the evenings. My three pages take me a good four hours, usually from ten in the morning until two or three in the afternoon.

SV — Do you have « room of your own » or do you write on the living-room table while the children play on the rug ?

CS — For the last few years I have had a room in which to write, and this has been enormously important to me - though the size and quality of the space is not at all important - just the separateness. My children are free to interrupt me at any time - and they do - but I do make an effort to work when they are at school.

SV — When does a novel begin for you ? I mean, do you start with a character ? a situation ? an image ? a shape ? a sentence ?

CS — I'm not sure where a novel begins. *Happenstance* began with an overheard phrase : someone was introduced to me at a party as a « Quilter in her own right ». But the incident coincided with thoughts I was having at the time about history, the nature of history, the perception of history.

SV — *Robert Kroetsch says that at some point the created world assumes control of the creator, using the writer to get itself created. Do you also experience such loss of identity as you write ?*

CS — Does the created world assume control over the creator ? Yes, I suppose in a sense it does. On the other hand, my « real » world is always very close --it can't be otherwise. I have shared experience along with my characters, feelings of very real grief or fear - and this surprises me when I reflect that I have created the conditions which cause their grief or fear.

SV — *Do you do much revising ? With pleasure ? Pain ?*

CS — I do a great deal of revision ; fifteen or twenty drafts are average, and I've done more. I love revising, love seeing something grow, but the initial hacking out of that first draft is rather painful. Furthermore, I'm often plagued by my puritan upbringing which whispers to me that sitting in an upstairs bedroom and making up stories is hardly a fit occupation for a grown woman.

SV — *You seem to have a very good ear. Your dialogues sound very convincing. Do you record stretches of conversations ? Since written dialogue, of course, is not mere transcription, how do you go about creating the impression of oral speech ?*

CS — I love writing dialogues and would like, someday, to do a play. Yes, I listen to dialogue, but never reproduce it exactly as I hear it. I always read my dialogue aloud to see how it sounds. I think I do have an ear perhaps, but I have had to train my eye, for I don't naturally notice details of dress or decoration.

SV — *How do you go about choosing your titles and when ? What do you consider a title must do ?*

CS — I'm not very good at thinking of titles. You would think that if one could write a book, one could write a title, but my ideas usually seem bland. *Small Ceremonies* and *The Box Garden* were inventions of the publisher, and I was quite happy to go along. The only title I'm really happy with is *Others*. Titles are important to publishers, but they are not very important to me, and I often have trouble remembering the names of books I've read.

SV — *When you are writing a novel or a poem, do you have a particular audience in mind ? Of course, I do not mean anything so crass as do you try to shape your work to the needs of a particular audience ? But I was struck by a remark of Reynolds Price who said that he wrote his books with one or two friends in mind. So I wondered about you.*

CS — The reader I have in mind for my books is, I'm afraid, me. I've thought quite a lot about this, and have come to this conclusion : that I write the kind of books I do because they are the kinds of books I like to read, (and often can't find).

SV — *Do you think that being a woman writer creates special problems for you - especially as regards publication, the reception of your work, etc.*

CS — Being a woman writer is not a problem in itself, though men writers are certainly taken more seriously in Canada despite noise one hears to the contrary. Being a woman writer with a husband and children creates real difficulties. One can never get over the feeling that the time spent in writing is time that is stolen from others. Publication helps ease this guilt, but it is never completely erased. Balancing obligations requires a great deal of jumping through hoops (I hope you have this expression in French). It is decidedly nervewracking and guilt-producing, but I can at least look ahead and see more time in the future which will be more truly mine.

SV — *To turn to the fiction itself, your two earlier novels were set in Toronto and other Canadian cities, the last in Chicago. Is the criss-crossing happenstance or does it answer a need, correspond to a deliberate intention ? You are American-born, though you have lived for years in Canada (care to say how many years ?). Does the border crossing involve a shift in your sense of what reality is for your characters and of what the characters can or cannot do ? Does it involve a conscious linguistic re-adjustment ?*

CS — I have a very strong interest these days in writing about Chicago where I grew up. Perhaps this is the back-to-the-roots phenomenon which strikes people in midlife. I've always crossed easily over the US/Canada border ; it's been of interest rather than a cause of worry. I've lived in Canada now for more than half my life, and all of my adult life, but I often return to visit family in the United States. And I enjoy making what you call a linguistic readjustment, using American idioms in the dialogues.

SV — *Small Ceremonies and The Box Garden are linked insofar as the heroines are sisters. And your work-in-progress is to be a companion piece to Happenstance. What does the interlinking of your novels mean to you ?*

CS — My interlinking of novels comes, I think, from an inability to let my characters go. I had no idea of writing *The Box Garden* while I was working on *Small Ceremonies*, but I began on it the day I mailed *Small Ceremonies* to the publisher. And I have, I confess, a weakness for symmetry.

SV — *The characters in Small Ceremonies belong to the academic world and the situations therein are to a large extent shaped by the rules of that world - and of the literary world. To an outsider like me there is a sort of roman-à-clé atmosphere to the novel, although not having the key does not in the least detract from my enjoyment of both its fictional rituals and its narrative strategies. But would you care to comment on this ?*

CS — I can say with honesty that there is no roman-à-clé foundation in any of my books, and the form does not interest me. I write about the world which is most familiar, of course, and I'm sometimes defensive about that world ; the word suburban is often used in the pejorative sense and so is the word middle-class. It seems to me that all human relationships are complex and that middleclass suburbia is no exception.

SV — *Happenstance is centrally concerned with a man, whereas Small Ceremonies and Box Garden are focalized, as are most women's novels today, through women. Was the shift something you pondered over ? Did it prove easy or difficult to use a man as a focus of consciousness ?*

CS — I can't remember why I decided to write a book from a man's point of view. I think there was something of picking up the gauntlet there, to show I could do it. I have a husband, a son, a father and a few-though not many-men friends, and so it seemed to me not that difficult to imagine how a man would act and respond. (I did spend some time, enjoyably, listening to the way in which men talked to each other) I suppose we're all more androgynous than we think, and if that's so, why shouldn't a woman write from a man's viewpoint. The wonder is that so few have.

SV — *Have you had comments from male readers on your creation of Jack ?*

CS — The response to *Happenstance* has been richly rewarding ; almost all male reviewers felt at home with my character. One woman reviewer thought Jack was a bit of a « wimp » and another asked why he didn't play any sports - it wasn't difficult to set aside these two quibbles.

SV — *In spite of the urban settings of your novels, violence is never really foregrounded (it is perhaps more present in The Box Garden when a disturbed friend kidnaps Charleen's son but even then it is muted). Violence looms in the background of the characters' lives and on the*

margins of their consciousness but that is all. Why do you keep it offstage ?

CS — Violence has never been a part of my life and I see no reason why I should bring it into my novels. Of course I acknowledge that it exists, but for most of us it is at a distance.

SV — *In Small Ceremonies you take a good long at fictional and non fictional narrative and the relation of fiction to life. SC is excitingly - and perhaps surprisingly in view of its being a first novel self-reflexive. Why did you choose in particular to contrast and counterpoint the novel and biography ? Because you had yourself coped with the problems of biography in your thesis on Susanna Moodie ?*

Because fictional personalities do not elude one in the way historical persons or even the people around one can ? Moreover you have Judith write biographies, including one of Susanna Moodie - There is a series of mirrors-within mirrors effects as the novel keeps puzzling over the fictionality of biography and the factuality of fiction. In addition, the relation between Judith and Susanna Moodie reflects the relation between the reader of Small Ceremonies and « Carol Shields » the author. Judith tries to interpret the clues of « unconscious self-betrayal » which Susanna Moodie left in her work and particularly in her novels in which she gave « a projection and a view of herself ». Is not this an invitation to go beyond Judith to her own creator ? The average reader, of course, does not scrutinize the novel with the attention Judith devotes to Moodie but she/he must respond in some way to the particular relationship between author and reader which the novel thus programs. I have not had the opportunity to read your essay on Susanna Moodie but I am interested in the link between your thesis and Small Ceremonies.

CS — I chose Susanna Moodie as a subject for an M.A. thesis because I found her compelling and complex. It caused me a fair amount of pain to have to throw out much of the research I'd done, particularly the conjectural material. I suppose - this is hindsight - that I used much of that material in the novel. And I am interested in the difficulty of defining a human life, of the limitations of biography, of the fact that fiction can enter and flow around all the empty cavities of history. About the reader's relationship with the writer, wasn't it Sartre who said that to read a book is to write it ? I think this is a most interesting comment, for a writer is really asking a reader to reproduce, step by step, the whole creative process.

SV — *Your novels are, as you say, about suburbia, they show women facing the minor and major problems which many fictional women of similar environments and backgrounds have to face. Yet they deviate sharply from the housewife-gone-mad-and-thereby-saving-her-life pattern of much contemporary women's fiction. Your narrators still seem to believe in the viability of marriage (you can even succeed in making credible the*

marriage of Judith and Charleen's stern Presbyterian mother and ex-priest Louis Berceau and having the reader wish for their happiness. Paradoxically, it is more difficult to accept Charleen's own marriages). Would you say that concern for the couple and the family is one of your main themes, part of « the scuttling metaphysic of survival » ?

CS — I've never thought of marriage and the family as one of the concerns of my writing, but I suppose, when asked, I would have to admit that people seem to be better off when they travel through life with at least one other constant person - though this certainly need not be a marriage partner. I cannot imagine a viable life which is not interlocked with others in some sense. Freedom, in the sense of being totally independent, is an illusion, a lonely trap.

SV — *We have a saying « les gens heureux n'ont pas d'histoire » and of course there is Tolstoy's remark that « happy families are all alike ». Yet in Small Ceremonies and Happenstance you have attempted to tell the stories of what are, after all, happy families. Is not that a risk to take for a novelist ? In fact, you manage to convey that happiness exists/does not exist in the best of families.*

CS — With all respect for Tolstoy, I don't for a minute think that happy families are all alike, nor do I think there are such things as happy families. On the other hand, to belong to a family may be the beginning of being happy. About my own fictional families, I've never thought of them as being « happy ». There are so many unanswered desires, so much secrecy, so much resolution in silence.

SV — *You said you were interested in « the ultimate mystery of personal relationships ». Yet you create characters who are not embarking upon new relationships - when the mystery and the magic are at their highest and most compelling - nor coming to the end of a relationship, when crisis might illuminate the hidden depths. You rather show them as they are caught up in the humdrum working out of an ongoing relationship and in the struggle with the trivia of everyday life. It is, of course, up to your reader to assess what you are doing and how you energize the banalities of day-to-day living - And this energizing is to me one of your greatest achievements - But could you comment on your choice of theme and moment ?*

CS — You are quite right when you say I am not creating characters who are embarking upon new relationships. Some of them are only arriving at a state of resignation - and I see this as a fairly creative and liberating step. Mystery and magic can lie in the familiar - indeed, I suppose that is where they do lie, in the recognition of what we already know.

SV — *In your fiction though the world is dangerous, commitment to others remains possible and so is the attempt to make meaningful, to*

understand, eventually to forgive. The breaking down of barriers between human beings - though never permanent - can at least occur occasionally in a flash of understanding. Indeed, the « rewards » as you call them somewhere, go along with the « dangers » and « small ceremonies » invest life with meanings that, though small themselves, are nevertheless significant. Would you agree that on the whole your outlook is - for these our dark times - relatively optimistic ?

CS — I am an optimist, yes, though a continually astonished one, always overwhelmed when I look around and see what people are able to survive. How do they do it ?

SV — *Do you think that fiction has a responsibility to enhance the reader's sense of life ?*

CS — To say that fiction has a responsibility to the reader would be I think a presumption. Indeed I often feel presumptuous in the role of writer, for why on earth should people older and wiser than I waste time reading what I write. I don't think I have « insights » to offer up. Diversion perhaps. A kind of fleeting communion. A new way to look at something. And I always hope a reader will say, « Aha ! I know how that feels ».

My thanks are due to the Canadian Department of External Affairs whose complément de spécialisation grant enabled me to meet Carol Shields and others Canadian writers.

MULTIPLE PLOT IN MARGARET LAURENCE'S THE STONE ANGEL

par Reingard M. NISCHIK
University of Cologne

ERRATUM

Une malencontreuse erreur de montage après la composition des textes est intervenue dans notre dernier numéro 11 sur Margaret Laurence (pp. 121-122). Elle concerne la communication de R.M. Nischik. Les premiers paragraphes de l'article intitulé "Multiple Plot in Margaret Laurence's *The Stone Angel*" ont été intervertis. Il convient de lire le texte suivant :

Multiple plotting is an established technique in fiction, in our own age as in the past. But critical analysis of this phenomenon is rare. How does the interaction of two or more plots affect a novel's form and theme ? Can we generalize the structural characteristics of multiple plots ? Can we profitably compare these characteristics with those of a single plot novel ?

Such questions are worth asking. Margaret Laurence, for one, exploits the technique of the multiple plot in some of her novels, for instance in *The Stone Angel*. By analysing this work we can describe the essential components of multiple plotting and assess the artistic advantages which the device offers. At the same time, this structural approach towards her work may open up some aspects of her novel as a whole, which we might not be aware of otherwise.

To help us, we may construct a simple theoretical model based on fundamental, but variable elements in imaginative literature. The four variables we must work with are character, place, time and theme. For literary works usually deal with some human agent in some particular place at some particular time, which are part of the fourth indispensable aspect of theme. Considering each of these qualities and their potential variation in turn will provide a systematic way of displaying the structure of *The Stone Angel*.

I

The most important variable in our model is character. When a complete change of personnel takes place in a work of fiction, we can be fairly sure that a plot in its own right is to be developed. We do not find this kind of variation in *The Stone Angel*. Hagar Shipley is always present, and everything is presented from her point of view. The people she is in contact with hardly capture our interest for their own sakes. Rather, they help bring Hagar's nature to light and advance the Hagar-centred plot.

Still, there is some variation of the variable of character. It is closely connected with the particular handling of the variable of time in the novel. Hagar is presented on two different time-levels, which follow upon each other at fairly regular intervals, each taking up about half of the novel. For one thing, there is a significant difference in the number of characters that appear on the one level as opposed to the other. In the narrative present only Hagar's son Marvin and his wife Doris are developed at some length. This small number of characters around Hagar reflects her age and her stationary mode of living. Furthermore, the narrated time span covered on this level encompasses only a few weeks. The level of the narrative past, however, deals with Hagar's life from her childhood up to her last visit to Manawaka after the death of her son John. As a result, more characters appear along this line, for example her father Jason Currie, her husband Brampton Shipley, her sons Marvin and John, Mr. Oatley, for whom she works as a housekeeper, and a few of her friends.

COMPTES RENDUS

Cahiers de Géographie du Québec, numéro spécial : **Québec, la Ville**, XXV, n° 64, avril 1981, 161, p. 1 carte h. t. nombreuses illustrations.

Le n° 64 des **Cahiers de Géographie du Québec** réunit une douzaine d'articles de géographie urbaine et de sociologie urbaine sur la ville de Québec. Pour le Professeur Marcel Bélanger, qui est l' "éditeur" de ce cahier, Québec est unique en son genre sur le continent américain, une "vraie ville dans l'Amérique des cités-dortoirs". Paul-Yves Villeneuve développe son idée en opposant Québec, conservatoire de la personnalité provinciale à Montréal, le lieu des confrontations et des assimilations, pour cela même plus sensible aux affrontements majeurs. Mais est-ce la justification d'opérations d'urbanisme, où la rénovation et la restauration historique procèdent tantôt de la "muséologie" tantôt de la simple spéculation foncière et immobilière plus que de la perception consciente d'une continuité ? sujet de quatre des articles du recueil. Exercices d'ateliers d'architectes, cadre inhabituel offert au touriste américain promené en calèche, à l'écart des buildings de l'administration, des grands hôtels et des galeries marchandes, sans doute, mais tout de même encore, à l'abri des courants du modernisme et des combats pour la sauvegarde de l' "identité" nationale, un art d'habiter, de vivre, un havre d'intimité.

Pierre GEORGE

Renewable Ressources and the Economy of the North. Proceedings First International Symposium on Renewable Ressources and the Economy of the North, Banff : Alberta, May 1981, Milton R. Freeman editor ; Association of Canadian Universities for Northern Studies, Ottawa, 1981, 268 p.

A l'exception de quatre interventions concernant les territoires arctiques de la Finlande, de la Norvège, de la Suède et de la Sibérie, les communications présentées —22 études de cas et deux textes d'introduction et de conclusion de E.F. Roots (Environment Canada, Ottawa)— concernent le Nord canadien et l'Alaska. Le problème de fond est celui de la conservation des cycles naturels de renouvellement des ressources propres aux terres et aux mers arctiques, face à la pénétration des techniques d'utilisation du territoire et du sous-sol issues de l'économie et de la société industrielles du Sud. En dépit de discussions

très ouvertes, il n'a pas trouvé ses solutions dans les travaux de ce colloque aux nombreux bilans ouverts sur diverses recommandations. Les recherches doivent continuer, s'appuyer sur une connaissance plus précise des données, avec d'autant plus d'urgence que les équilibres traditionnels —qui n'étaient pas nécessairement les équilibres optimums— sont mis en cause de manière plus ou moins durable par les interventions ponctuelles des technologies industrielles et les démarches d'intégration des civilisations autochtones.

Pierre GEORGE

Esdras MINVILLE. Édité et présenté par François-Albert ANGER, Montréal : LES PRESSES H.E.C. et FIDES ; TOME I – **L'Économie du Québec et la Science Économique** 1979, 478 pages. TOME II – **Systèmes et structures économiques** 1980, 770 pages.

A travers ces deux volumes, François-Albert Angers, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, aujourd'hui en retraite, présente la pensée économique d'Esdras Minville à travers ses principaux écrits.

Esdras Minville mort en 1975, a été le Doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal et le Directeur de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal de 1937 à 1962.

Esdras Minville est beaucoup plus qu'un brillant universitaire. C'est aussi le fondateur de la ligue d'Action Nationale, un conseiller économique du régime Duplessis, un membre de la Commission Tremblay sur les régimes constitutionnels.

Ses maîtres furent Edouard Montpetit (1881-1954) et Lionel Groulx (1878-1967). Ses écrits souvent publiés dans la Revue l'Action Française plus tard appelée l'Action Nationale, le situent dans le cadre de l'idéologie de conservation qui s'est imposée au Québec dans la deuxième moitié du XIXe siècle et s'est transmise presque intacte jusqu'aux lendemains de la deuxième guerre mondiale.

Cette idéologie définit le peuple québécois comme porteur d'une culture qu'il a reçue de ses ancêtres et qu'il doit transmettre intacte à ses descendants –ou vante les mérites de la langue française, de la religion catholique, de la famille, ou y dénonce les dangers de l'impérialisme anglo-saxon.

Quand Minville écrit la partie essentielle de son œuvre économique, entre 1920 et 1950, le Québec est un pays où tout est à faire ou commence à se faire, un pays en voie de développement. Son texte essentiel – "Agir pour vivre" paraît dans la revue l'Actualité Économique de Novembre 1927, revue qu'il dirige de 1925 à 1938. On trouve là un programme de politique économique pour le Québec.

A l'origine de sa démarche est le fait "qu'il faut tenir compte de l'impérialisme américain, le plus insinuant, le plus entreprenant, le plus efficace de tous les impérialismes connus. Identique en son principe et en son objet aux impérialismes européens de tous les temps, l'impérialisme américain diffère cependant de tous les autres par ses moyens d'action

et de pénétration : chez lui le fusil et la baïonnette ont cédé la place au dollar, arme moins bruyante, mais combien plus puissante, combien plus fascinante" (1).

Dans un texte intitulé les conditions de l'indépendance ou de l'autonomie économique du canadien-français paru au 1^{er} semestre de 1951 dans l'Action Nationale, il précise sa conception de l'autonomie économique :

Le peuple canadien-Français pourra donc se dire autonome économiquement le jour où il possédera une chaîne d'entreprises du type capitaliste ou de toute autre forme appropriée : entreprises agricoles, industrielles, commerciales, financières, fondées sur le potentiel économique de son Territoire, assez nombreuses et puissantes pour assurer un emploi régulier et des conditions raisonnables de vie à l'ensemble de ses forces humaines, quitte à compenser par l'échange avec les autres parties du pays ou le reste du monde les insuffisances ou les excédents de sa production (2).

En 1937, dans le cadre d'une conférence prononcée devant la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, il montrait que l'autonomie économique passait par une autonomie culturelle :

Ce qu'il faut au Canada Français, ce n'est pas une école bilingue, où l'enfant se sent perpétuellement tiraillé entre deux cultures, perpétuellement sollicité à la servitude et finalement conduit à une sorte d'hybridation stérile, mais une école résolument française qui soumette les esprits à la seule discipline capable de les élever à la plénitude de leur personnalité : la discipline de la culture française. Nous devrions en avoir assez, tout de même, des bobards dont on a nourri les générations précédentes et qui ont fait sombrer l'école dans l'utilitarisme le plus abject : nécessité de l'anglais, double valeur humaine de qui sait deux langues ; confusion des notes qui ont fini par jeter la confusion dans les idées (3).

Ces trois extraits montrent combien la pensée d'Esdras Minville est parfois moderne et toujours actuelle.

Et que penser de ce texte intitulé Libéralisme, communisme et corporatisme tiré de l'Actualité Economique de Décembre 1936 :

Or, ramené à ses données essentielles, le problème qui se pose aujourd'hui à l'attention du monde est celui-ci. D'une part, assurer une meilleure répartition des richesses créées en masses de plus en plus imposantes par une production de plus en plus perfectionnée ; d'autre part, sauver assez des libertés individuelles pour assurer l'épanouissement normal de la personne humaine.

Ni le communisme, ni le fascisme, ni le nazisme ne répondent à cette dernière exigence, ni l'un ni l'autre ne saurait être considéré comme une solution. Le communisme est une déchéance, une destructions ; le nazisme, une idolâtrie. Le fascisme, bien qu'à un degré moindre, aboutit aussi à un amoindrissement de la personne humaine. Dans tous les cas, c'est la subordination de l'économique et du social au politique (4).

Dans ce même article, il exprime sa préférence pour l'institution corporative :

Il faut que l'ouvrier tienne à l'entreprise par plus et mieux que l'attrait d'un salaire, dont il cherche sans cesse, par la persuasion ou la force, à faire relever le taux. Il lui faudrait l'attrait d'une participation au profit.

Deux moyens s'offrent. L'actionnariat ouvrier généralisé avec partage corrélatif des profits.

En deuxième lieu, formule plus fructueuse peut-être : l'épanouissement du coopératisme. Dans le coopératisme, c'est-à-dire la propriété et l'exploitation collective des entreprises, les deux formules pourraient d'ailleurs s'appliquer, selon les exigences particulières, à telle ou telle branche de l'activité économique (5).

Comme le dit très justement dans la conclusion de sa préface François-Albert Angers, ces deux volumes livrent une réflexion pour une politique économique appropriée à la situation et aux besoins du Québec des années trente. Cette réflexion étant axée sur la prise de conscience qu'une mise en valeur du Québec assurée par le Capital anglo-saxon sous contrôle et sous l'égide du libéralisme économique, doit être combattue et que le coopératisme, parce qu'il développe chez l'individu le sens de l'initiative et de la responsabilité personnelles, doit être l'outil de la reconquête par les canadiens français de leur indépendance économique.

Patrice-Michel LANGLUME
Institut d'Études Politiques de Paris

1. **L'Économie du Québec et la Science Économique**, p. 87.
2. **Ibid.**, p. 151.
3. **Ibid.**, p. 404.
4. **Systèmes et Structures économiques**, p. 45.
5. **Ibid.**, p. 50.

Franklin K.B.S. TOKER, **L'Église Notre-Dame de Montréal, son architecture, son passé.** Traduit de l'anglais par Jean-Paul PARTENSKY - Québec : Hurtubise HMH, 1981. In-4^o (14,6 x 22,7 cm), 206 p., ill. (**Cahiers du Québec, Collection Beaux-Arts**).

Cet ouvrage est la version française d'une étude parue d'abord en langue anglaise et qui avait été accueillie avec la plus grande faveur. Elle était, en effet, " la première monographie sur un édifice canadien qui visait à atteindre les normes élevées d'érudition normalement réservées aux monuments européens et asiatiques, et c'était l'une des premières études qui prenait au sérieux le phénomène de l'architecture au Québec après la chute du régime français" (p. 19). Mais l'auteur ne s'est pas intéressé au seul aspect archéologique de cet édifice. Il a voulu, à travers l'étude de Notre-Dame, évoquer une église intimement liée à l'histoire même de Montréal depuis ses origines.

En effet l'édifice actuel est le quatrième de ce nom. La première église fut construite en bois, vers la fin de 1642, à l'intérieur de ce qui n'était encore que le fort de Ville-Marie. Elle fut abandonnée en 1659. Elle fut remplacée par une deuxième église, également en bois, mais dotée de fondations en pierre, qui mesurait 24 m de long, sur 9 de large et 6 de haut, et dont l'existence fut presque aussi éphémère. En effet, on lui substitua en 1683 un troisième édifice, en pierre, qui fut démoli en 1830, du fait de l'insuffisance de ses dimensions.

La quatrième église Notre-Dame, celle qu'a étudiée l'auteur, fut conçue comme un "bâtiment destiné à devenir le monument national du Canada français" (p. 63). Pour ce faire, elle devait soutenir la comparaison avec les plus remarquables édifices du culte d'Europe et d'Amérique. Aussi la désignation de l'architecte fit-elle l'objet de soins tout particuliers. Le choix se porta sur un new-yorkais protestant, d'origine irlandaise, James O'Donnell, dont les travaux étaient estimés. De par sa formation, il semblait le plus apte à mener à bien une aussi vaste entreprise. Avant d'émigrer aux États-Unis, il avait appris et longtemps pratiqué l'architecture à Dublin, au moment même où la capitale de l'Irlande connaissait un exceptionnel essor monumental. Il y avait acquis, par une longue pratique, la maîtrise de trois styles : le néo-classique, employé pour les églises et les édifices publics ; Le Regency réservé aux constructions privées ; et déjà le néo-gothique qui commençait à s'imposer dans l'architecture.

James O'Donnell consacra les dernières années de sa vie à la conception et à la construction de la nouvelle église Notre-Dame. Cent soixante-treize de ses épreuves autographes sont encore conservées dans les archives de Notre-Dame. Son plan définitif reprenait la disposition rectangulaire des églises de style géorgien adaptée aux nécessités du néo-gothique. D'une longueur intérieure

de 65 m sur 37 m de large, la nef était puissamment rythmée par une double rangée de galeries, qui en accentuait la profondeur, et par une série de colonnes portant de fausses voûtes gothiques d'inspiration Tudor, qui en accusaient la verticalité. Comme dans les cathédrales anglaises, qu'avait voulu imiter O'Donnel, le chevet plat était occupé par d'immenses verrières. Quant à l'extérieur, il avait été conçu pour s'insérer sans heurt dans le cadre urbain existant. Par les deux tours rectangulaires qui la cantonnaient, la façade voulait rappeler l'abbaye de Westminster, tandis que les trois immenses arcades de 14 m de haut qui découpaient sa partie inférieure reprenaient les dispositions déjà éprouvées dans le néo-gothique des États-Unis. Cet édifice, construit en un temps très court, de 1823 à 1829, était harmonieux et puissant, à défaut d'être très original.

Il devait subir quelques modifications ultérieures. En effet, l'intérieur fut refait après 1870 par Victor Bourgeau, un des architectes les plus actifs et les plus inventifs du Québec. Pour améliorer la luminosité de la nef, il fit insérer, de 1872 à 1875, de vastes lanternes entre le plafond et la toiture, en respectant la forme de la voûte. Puis jusqu'à sa mort, survenue en 1888, il renouvela la décoration intérieure : on lui doit notamment un nouveau rétable monumental ainsi que la chaire actuelle, une des plus belles de l'Amérique du Nord.

Dans son état définitif l'église Notre-Dame constitue un des plus remarquables exemples du néo-gothique dans le Nouveau Monde, surpassée seulement, après 1879, par la cathédrale Saint-Patrick de New-York. Elle a particulièrement bien exprimé le goût québécois en matière d'architecture religieuse, et "des années 1850 jusqu'à la Première Guerre mondiale, son style fut l'archétype de l'architecture et de la décoration religieuse au Québec" (p. 160). Par son rôle dans l'histoire de Montréal, par son influence artistique 75 ans durant, l'église paroissiale Notre-Dame de Montréal est devenue l'église paroissiale de tout le Canada français.

Accompagnée d'un solide appareil critique et d'une bibliographie exhaustive, suivie de nombreuses pièces justificatives, complétée par une abondante iconographie, cette étude est une remarquable réussite. Par des comparaisons judicieuses et précises, l'auteur a le grand mérite de situer exactement les étapes de la construction de Notre-Dame de Montréal dans l'écheveau des courants artistiques si complexes -et si peu connus- du XIXe siècle. A tous égards, cette étude constitue un ouvrage de première importance sur l'architecture religieuse du XIXe siècle en Amérique du Nord et, plus largement, sur le style néo-gothique.

Raymond DARRICAU

Harold FINKLER, **Les Inuit et l'administration de la justice : le cas de Frobisher Bay**, Montréal : Hurtubise HMH Ltée, 1980, en collaboration avec les Affaires Indiennes et du Nord Canada et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, 330 p., 40 tableaux, bibliographie (Cahiers du Québec, Collection Cultures amérindiennes).

L'ouvrage d'Harold Finkler, était à l'origine une thèse de maîtrise ès sciences (criminologie) présentée à l'Université de Montréal. L'auteur, aujourd'hui responsable du programme de recherches socio-juridiques au Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'est intéressé à la description de l'administration de la justice criminelle à Frobisher Bay (Iqaluit ou Les Poissons en langue inuit), milieu semi-urbain pluraliste situé dans la partie méridionale de l'île de Baffin dans les Territoires du Nord-Ouest. Iqaluit comptait au moment de l'étude, en 1973, 1535 Inuit et 880 Blancs.

L'étude, qui ne prétend pas à une analyse systématique de l'application du droit canadien dans les villages arctiques, offre une vue d'ensemble qualitative et quantitative de la criminalité inuit et des diverses formes du contrôle socio-juridique non-inuit (rôle de la Gendarmerie Royale du Canada, de la magistrature, des services correctionnels).

Le bilan est accablant : l'alcool importé dans ces régions par les Blancs représente aujourd'hui le facteur criminogène par excellence d'une part, d'autre part les Inuit n'assimilent pas nos normes et concepts juridiques d'où l'incompréhension de l'idée de culpabilité et de qualité de l'acte criminel, incompréhension également de la mens rea et des implications de la déclaration de culpabilité. L'écart culturel explique les nombreux refus de porter plainte, de s'associer aux services de contrôle socio-juridiques et l'échec des sentences prononcées (la prison est vécue comme un ostracisme imposé de l'extérieur). Les Inuit subissent l'administration de la justice plus qu'ils n'y participent (carence de l'information sur les mécanismes du droit, barrière linguistique créée par l'usage de la langue anglaise, sous-représentation autochtone aux postes de décision).

L'auteur ne cache pas une animosité grandissante à l'égard des Blancs et interprète les manifestations de violence et la consommation excessive d'alcool comme la conséquence du déséquilibre social : les Blancs occupent le haut de la hiérarchie sociale.

Il est dit, en conclusion, que les Inuit manifestent depuis ces dernières années un vif désir de prendre eux-mêmes des mesures communautaires face à toutes les formes de délinquance ou de comportement anti-social. Ils souhaitent également participer aux efforts menés en faveur de la réinsertion au sein

de la communauté. Notons que des mesures gouvernementales ont été (ou sont) prises afin qu'un gendarme inuit soit affecté dans chacun des villages de plus de 500 habitants, que les juges de paix soient doublés d'un homologue inuit, que les textes de toutes les lois soient traduits en langue inuit, que soient créés des centres de réhabilitation adaptés au milieu.

Il est certain que plus d'un aspect de la pratique du droit chez les Inuit nous échappe. Pour ne citer qu'un exemple nous ignorons le mode suivant lequel un nombre important de conflits se résolvent sans l'intervention des services policiers ou juridiques : les Inuit répugnent dans la majorité des cas à dénoncer l'un des leurs et il existe une justice parallèle, certes plus proche des mécanismes traditionnels qu'il serait souhaitable de prendre en compte étant issue du milieu culturel inuit lui-même.

Michèle THERRIEN

Un tour de France canadien, ed. La Presse, Montréal, 4e trimestre 1980, XIX + 358 p.

Cet ouvrage a été préparé sous le patronage de la Fondation Mac Donald Stewart. Ce travail, dont la documentation et la rédaction ont été confiées à Caroline Montel Glenisson, nous propose un voyage en France sur les traces des premiers explorateurs qui s'établirent en Nouvelle France. Chaque Canadien, soucieux de retrouver concrètement le souvenir de son ancien fondateur, pourra ainsi organiser son retour aux sources. Géographie et histoire se mêlent et cet itinéraire, autant topographique que spirituel, a un attrait touristique (très belles illustrations), mais il est précis et bien documenté, voire assez scientifique pour détruire quelques idées reçues. Toute la France (et non certaines régions que l'on croyait privilégiées au point d'en oublier les autres) a participé à ces migrations outre-Atlantique.

Épopée en retour et fidélité aux sources, voyage mais aussi transmutation du voyage, voilà ce que contient ce guide élégant qui évoque tant de noms et de lieux qui, une fois de plus, lient le Canada et la France.

Ce livre contient plus de 500 noms, des cartes, deux index -l'un des lieux et l'autre des patronymes- ainsi que des renseignements pratiques, toujours utiles, mais qui comportent cependant d'inévitables erreurs (page 189, le Consulat de Bordeaux a changé d'adresse et de numéro de téléphone : Croix du Mail, rue C. Bonnier, 33080 Bordeaux Cédex -tél (56) 96.15.61. page 329, Jean-Michel Lacroix...).

J.M. LACROIX

REVUE DES REVUES

par **J.M. LACROIX**
Université de Bordeaux III

The American Review of Canadian Studies. — Vol. XI, n° 2 (automne 1981 / Autumn 1981). — Helen M. BUSS : Margaret Laurence - A bibliographical essay. — André SÉNÉCAL : A reader's guide to parliamentary documents and other publications of the Quebec government 1867-1980. — Paula Gilbert LEWIS : The resignation of old age, sickness, and death in the fiction of Gabrielle Roy. — Gerard F. RUTAN : Legislative interaction of a Canadian province and an American state. — David LEYTON-BROWN : Perspectives on Canadian-American relations : The scope of the literature.

Annales du Centre de Recherches sur l'Amérique Anglophone. Séminaires 1980, n° 50. — Pierre SPRIET : Beautiful Losers : une technique de l'éclatement ou la cohérence de l'incohérence. — Régis RITZ Fête et défaite de l'Ouest Canadien dans *The Studhorse Man* de Robert Kroetsch. — Jean-Michel LACROIX : La vie politique au Canada et au Québec de mai 1979 à mai 1980.

Bulletin of Canadian Studies. — Vol. IV, n° 2 (octobre/october 1980). Harry FERNS : Presidential address, 1980 : Traditional federal government - does Canada any longer need it ? — Leslie MONKMAN : The Knowledge of our Origins. — Malcom URQUHART : Nature Resources in the Canadian economy.

Bulletin of Canadian Studies. — Vol. V, n° 1 (avril/april 1981). — W. Gordon HANDCOCK : The West Country Migrations to Newfoundland. — Frederick JONES : The Church in Nineteenth-Century Newfoundland. — Ged MARTIN : The British government and Maritime disunion, 1834-1836.

Bulletin of Canadian Studies. — Vol. V, n° 2 (octobre-october 1981). Jean Margaret CROWE : Henry Stanley Ferns : A personal memoir. — Leonard TIVEY : H.S. Ferns at Birmingham. — Sidney G. CHECKLAND : Innocence and Anxiety : Canada between the Wars. — Cedric MAY : The Flickering Lights of Planet Earth : the presentation of Manitoba in the work of Gabrielle Roy. — James GIBSON : Root and Branch in Canadian Foreign Policy, 1938-1947.

Canadian Forum. — Vol. LXI, n° 712 (septembre/octobre 1981 / September/October 1981). — David SHUGARMAN : David Lewis 1909-1981 - Ed Broadbent on David Lewis.

Canadian Forum. — Vol. LXI, n° 713 (novembre 1981/November 1981). — Peter Mc FARLANE : Indian Wars in Quebec. — Donald SMILEY : The Left and the New Trudeau. — Robin MATHEWS : The Terror of Trudeauism.

Canadian Forum. — Vol. LXI, n° 714 (décembre/janvier 1981 / December/January 1981). — Donna E. SMYTH : Uranium in Nova Scotia. — Linda HOSSIE : Vancouver Politics. — Louis DUDEK : Exam Time. — Ralph GUSTAVSON : Six Impromptus.

Le Géographe Canadien / The Canadian Geographer. — Vol. XXV, n° 3 (automne/Fall 1981). — Don CARTWRIGHT : Language Policy and the Political Organization of Territory : A Canadian Dilemma. — Daniel TODD : Rural Out-Migration in Southern Manitoba : A Simple Path Analysis of Push Factors. — J.E. TUNBRIDGE : Heritage Canada : The Emergence of a Geographic Agent.

Canadian Historical Review. — Vol. LXII, n° 3 (septembre 1981 / September 1981). — D.H. BREEN : Anglo-American Rivalry and the Evolution of Canadian Petroleum Policy to 1930. — Hugh M. GRANT : One Step Forward, Two Steps Back : Innis, Eccles, and the Canadian Fur Trade. — W.J. ECCLES : A Response to Hugh M. Grant on Innis. — Recent Publications Relating to Canada.

Canadian Historical Review. — Vol. LXII, n° 4 (décembre 1981 / December 1981). — Fernand OUELLET : La formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent : d'une société sans classes à une société de classes. — Peter NEARY : Canada and the Newfoundland Labour Market, 1939-49. — William R. YOUNG : "A Highly Intelligent and Unselfish Approach". Public Information and the Canadian West, 1939-45. — Recent Publications Relating to Canada.

Canadian Literature. — N° 90 (automne 1981/Autumn 1981). — Earle BIRNEY : Child Addict in Alberta. — George WOODCOCK : The Dynamite Man. — John LAUBER : Liberty and the Pursuit of Pleasure : John Glasco's Quest. — Paul HJARTASON : Design and Truth in Grove's "In Search of Myself". — Janet GILTROW : Grove in Search of an Audience. — K.P. STICH : Grove's New World Bluff.

Canadian Literature. — N° 91 (Hiver/Winter 1981). — Timothy FINDLEY : Alice Drops Her Cigarette on the Floor. — John F. HULCOOP : "Look ! Listen ! Mark My Words !" Paying Attention to Timothy Findley's Fictions. — Alison SUMMERS : Interview with Timothy Findley. — Peter KLOVAN : "Bright and Good" : Findleys "The Wars". — Bruce PIRIE : The Dragon in the Fog : "Displaced Mythology" in "The Wars". — Eric THOMPSON : Canadian Fiction of the Great War.

Canadian Theatre Review. — (hiver 1982/Winter 1982). : George RYGA : A Letter To My Son. — Artists and Critics : Incompatible Yet Inseparable.

Dalhousie Review. — Vol. 60, n° 4 (Hiver/Winter 1980-81). — R.A. SHIELDS : Imperial Policy and the Canadian Copyright Act of 1889. — H. BONHEIM : Topoi in the Canadian Short Story. — Rainer KNOPFF : Pierre Trudeau and the Problem of Liberal Democratic Statesmanship. — Gregory S. KEALEY : Workers and Canadian History.

Revue d'Études Canadiennes / Journal of Canadian Studies. — Vol. 16, n° 1 (Printemps/Spring 1981). — Seth FELDMAN and Gene WALZ : Introduction : English-Canadian Cinema Since 1945. — Peter MORRIS : After Grierson : The National Film Board 1945-1953. — Chris WHYNOT : The NFB and Labour, 1945-1955. — Stanley FOX : We Are Where We Come From : The Founding of a Film Community in British Columbia, 1945-1970. — Allan KING : "The Coffee-Boy Syndrome" and Other Observations on the State of the Canadian Film Industry. — Michael A. LEVINE : I Never Heard Them Call It "Show Art" : The Business Side of Film Production in Canada. — Lulu KEATING : The Independent Filmmaking Groups in English Canada : The Turning of the Tide.

Revue d'Études Canadiennes / Journal of Canadian Studies. — Vol. 16, n° 2 (Été/Summer 1981). — Harvey Mc CUE : Editorial : native Values and Northern Education. — E.J DOSMAN and Frances ABELE : Offshore Diplomacy in the Canadian Arctic : The Beaufort Sea and Lancaster Sound. — Richard J. DIUBALDO : The Absurd Little Mouse : When Eskimos Became Indians. — Peter JULL : Aboriginal Peoples and Political Change in the North Atlantic Area. — Simon Mc INNES : The Inuit and the Constitutional Process : 1978-81. — Geoffrey R. WELLER : The Delivery of Health Services in the Canadian North. — Robert M. BONE : Population Change in the Northwest Territories and Some Geopolitical Consequences. — Jean Murray COLE : Keeping the Mind Alive : Literary Leanings in the Fur Trade. — Robert LECKER : Past the Grinning Mask's : Temporal Form and Structure in *The Disinherited*. — Nelson WISEMAN : An Historical Note on Religion and Parties on the Prairies.

Revue d'Études Canadiennes / Journal of Canadian Studies. — Vol. 15, n° 4 (Hiver/Winter 1980-81). — R. Matthew BRAY : A Conflict of Nationalism : The Win the War and National Unity Convention, 1971. — Marlene SHORE : "Overtures of an Era Being Born." F.R. Scott : Cultural Nationalism and Social Criticism 1925-1939. — R. Jeremy WILSON : Media Coverage of Canadian Election Campaigns : Horserace Journalism and the Meta-Campaign. — François VAILLANCOURT et Pierre SAINT-LAURENT : Les déterminants de l'écart de revenu entre Canadien-anglais et Canadien-français, Québec 1961-1971. — T.A. KEENLEYSIDE : Lament for a Foreign Service : The Decline of Canadian

Idealism. — John E. MOSS : Native Proposals for Constitutional Reform. — J.I. LITTLE : Watching the Frontier Disappear : English-Speaking Reaction to French-Canadian Colonization in the Eastern Township, 1844-90. — Keith GAREBIAN : The 1980 Stratford Festival.

Langue et Société. — N° 6 (Automne 1981). — Petar GUBERINA : L'apprentissage d'une langue seconde : Rôle de l'âge et du milieu. — Yves M. GIROUX : Le français scientifique : une difficile survivance. — Jean PELLETIER : Pourquoi apprendre l'anglais ? Le propos d'un reporter bilingue.

Lettres Québécoises. — N° 25 (Printemps 82). — André VANASSE : Le Voyageur distrait de Gilles Archambault. — Michel LORD : Antonine Maillet : Cent ans dans les bois. — Richard GIGUERE : Jean-Yves Colette, prix Nelligan 1981 ; un premier livre de poésie de Madeleine Ouellette-Michalska et un deuxième de Robert Yergeau. — André BOURASSA : nous invite à lire les dernières pièces de Michel Tremblay. — Donald SMITH a rencontré Jacques Godbout. — Adrien THERIO a rencontré deux professeurs de lettres québécoises au Canada anglais : Gérard Tougas de UBC et David Hayne de l'Université de Toronto.

Queen's Quarterly. — Vol. 88, n° 3 (Automne/Autumn 1981). — Norman PEARSON : The Great Canadian Snow Problem (The Historical Necessity of Snow) (political satire). — Murray JOHNSON : And No Fish Swam : Acid Rain in Canada. — Peter STEVENS : Recent Canadian Poetry.

Canadian Journal of Political Science / Revue Canadienne de Sciences Politiques. — Vol. XIV, n° 3 (Septembre/September 1981). — William D. COLEMAN : From Bill 22 to Bill 101 : The Politics of Language under the Parti Québécois. — Gérald BERNIER : La structure de classes québécoise au 19^e siècle et le problème de l'articulation des modes de production. — Warren MAGNUSSON : Metropolitan Reform in the Capitalist City. — Janet AJZENSTAT : Liberalism and Nationality.

Canadian Journal of Political Science. Vol. XIV, n° 4 (décembre/December 1981). — Walter D. YOUNG : The Voices of Democracy : Politics and Communication in Canada. — Léon DION : Jalons théoriques pour l'étude empirique des cultures politiques. — Michael D. ORNSTEIN and H. Michael STEVENSON : Elite and Public Opinion Before the Quebec Referendum : A Commentary on the State in Canada.

Jeu - 1981- 2. — Micheline CAMBRON : Le théâtre de face à trois rivières un laboratoire au centre ville. — Louise FILTEAU : « regarde pour voir »/théâtre de l'oeil des marionnettes au Québec. Louis-Dominique LAVIGNE : « faut pas payer »/une pièce militante au rideau vert.

Jeu - 1981 - 3. — Gilbert DAVID : Sauve qui peut le théâtre ! en vue des états généraux du théâtre professionnel au Québec. — Lorraine CAMERLAIN et Chantale CUSSON : Quatorzième festival québécois du jeune théâtre. — Pierre A. LAROCQUE : Le théâtre d'environnement intégral au Québec, entretien avec Maurice Demers. — Ligue nationale d'improvisation/(nouveau) théâtre expérimental (de Montréal). — Pierre LAVOIE : La l.n.i. de l'intérieur ou le miroir aux alouettes. — Pierre LAVOIE/Paul LEFEBVRE : La l.n.i. vs le bleu-blanc-rouge.

Jeu - 1981 - 4. — Alain GREGOIRE et al. : Qu'attendiez-vous donc des états généraux ? — Jean-Pierre RONFARD : Monter gauvreau, ducharme, vézina. — Dominique LAFON : Dramaturgie et écriture romanesque chez Tremblay. — Paul LEFEBVRE : Notes sur « vie et mort du roi boiteux » de Jean-Pierre Ronfard. — Michel VAÏS : Le théâtre québécois en Europe. — Lorraine CAMERLAIN : Chronologie fragmentaire des créations québécoises depuis 1975.

Revue de l'Université d'Ottawa — Vol. 51, n° 3 (Juillet-septembre / July-septembre 1981). Numéro spécial sur : L'enseignement de l'interprétation et de la traduction.

Studies in Canadian Literature. — Vol. 6, n° 1 : 1981. — K.P. STICH : Extravagant Expression of Travel and Growth : Grove's Quest for America. — J.J. HEALY : Grove and the Matter of Germany. The Warkentin Letters and the Art of Liminal Disengagement. D.M.R. BENTLEY : Watchful Dreams and Sweet Unrest : An Essay on the Vision of Archibald Lampman Part I. — Kathryn J. CRECELIUS : L'Histoire et son double dans Pélagie-la-Charette. — S.A. Gingell-BECKMANN : The Lyricism of W.O. Mitchell's Who Has Seen the Wind. — Francis MANSBRIDGE : Narcissism in the Modern Canadian Novel. — Keith HARRISON : Malcolm Lowry's Hear Us O Lord : Visions and Revisions of the Past. — Marilyn CHAPMAN : Alastor : the Spirit of Under the Volcano. — Kathryn CHITTICK : « Making Literature Hum » : Canadian Literary Journalism in the Twenties. — Robin MATHEWS : Callaghan, Joyce, end the Doctrine of Infallibility.

The Tamarack Review. — N° 83-84 (Hiver-Winter 1982). — Robert WEAVER : Editorial. — Alice MUNRO : Mrs Cross and Mrs Kida. — F.R. SCOTT : B & B Stories. — Isaac BICKERSTAFF : More Literary Caricatures. — Margaret ATWOOD : Happy Endings. The Page. — James HARRISON : Islands. — George WOODCOCK : Big Ben and the Anarchists. Jay MACPHERSON : Dead Languages. — Timothy FINDLEY : Daybreak at Pisa : 1945. — AL MORITZ : Five Poems. — Léon EDEL : Arthur and Jeannie : In Memorium. — Derk WYNAND : Return Journey. — Adrien NOWLAN : Bobby Sands.

University of Toronto Quarterly. — Vol. 50, n° 4 (Eté/Summer 1981). — Helen HOY. — R.P. BILAN. — Paul-André BOURQUE : Romans. — Sandra

DJWA : Poetry. — Caroline BAYARD : Poésie. — Ronald HUEBERT :
Drama. — Gilles GIRARD : Théâtre. — John J. O'CONNOR : Translations.
— Humanities. — Céline SAINT-PIERRE : Les Etudes Sociales. — Emero
STIEGMAN : Religion.

Philip WIGLEY : la BACS en deuil

La nouvelle de la disparition, au début de mars, de Philip Wigley, des suites d'un accident de montagne, a frappé avec la violence brutale que l'on imagine tous ceux qui le connaissaient. "Lecturer" d'Histoire attaché au centre d'études canadiennes de l'Université d'Edimbourg, il était pour les canadianistes britanniques le directeur du **Bulletin of Canadian Studies**, publication scientifique de la British Association of Canadian Studies (BACS).

Jeune et brillant universitaire, il nous avait déjà habitué à deux livraisons de la revue depuis 1977. Il venait de consacrer le dernier numéro, en octobre 1981, à Harry FERNS, l'un des pionniers les plus actifs des études canadiennes en Grande-Bretagne.

Philip Wigley c'est surtout pour moi l'un des tout premiers canadianistes britanniques que j'ai rencontrés lors du démarrage de notre association-sœur, puis ensuite régulièrement au cours des différents congrès annuels. Les liens amicaux qui se tissaient au fil de ces rencontres, ne se distendront pas tout à fait, puisqu'il attachera son nom à l'entreprise éditoriale d'une publication qui accueillait des articles en anglais mais aussi en français et qui se voulait résolument pluridisciplinaire, tout comme **Études Canadiennes**.

Aux côtés de Robert Perin, dans le premier numéro, Philip écrivait : "There is undoubtedly much room for improvement, yet the foundation now exists upon which to build". C'est cet enthousiasme plein d'espoir serein que donne parfois le sentiment d'avoir bâti dont il faut se souvenir. C'est bien sur la voie de la qualité que Philip Wigley avait engagé le **Bulletin** avec l'apparition de comptes rendus critiques, de numéros thématiques, à la présentation de plus en plus soignée.

Philip Wigley avait rédigé un article dans la livraison d'avril 1980, sur les relations canado-américaines de 1945 à 1970, que j'avais eu le plaisir de recenser pour **Études Canadiennes**. Les dix numéros du **Bulletin** auquel il a consacré tant d'énergie et de tenacité, resteront l'un des signes concrets des liens vivants que nous forçons entre nos deux associations.

Je voulais exprimer, très simplement, ce témoignage d'amitié et adresser ma sympathie attristée à tous ceux qui connaissaient bien Philip et plus particulièrement à sa jeune femme Alison et à ses deux enfants que ce deuil a plongés dans le désarroi.

Jean-Michel LACROIX

ETUDES CANADIENNES/CANADIAN STUDIES

L'Association Française d'Études Canadiennes diffuse ÉTUDES CANADIENNES/CANADIAN STUDIES, à raison de deux numéros par an (parution juin et décembre).

Cette publication accueille toute étude intéressant le Canada et rend compte des activités de l'Association. Les textes dactylographiés doivent être envoyés en double exemplaire au Rédacteur de la revue, AFEC, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 33405 Talence Cedex, France.

EQUIPE DE RÉDACTION

Pierre SPRIET, rédacteur en chef.

Jean-Michel LACROIX, rédacteur en chef adjoint (relations avec imprimeur, correspondants, éditeurs, revue des revues).

COMITE DE LECTURE

R. DURAND et P.SPRIET (litt. canad. anglaise), Cl. FOHLEN (histoire), Ch. MALENFANT-DAURIAC (économie, sociologie), M. MALHERBE (philosophie), J. MARMIER (litt. québécoise), A. METTON (géographie), G. MONTIFROY (aménagement, urbanisme), P. SADRAN (droit), S. VIERNE (litt. et anthropologie).

Prix des anciens numéros :

N° 1 (1975), N° 2 (1976), N° 3 (1977), N° 4 (juin 78), N° 5 (déc. 78) :

25 Francs ou \$ 7.00 le numéro.

N° 6 (juin 79), N° 7 (déc. 79) N° 8 (juin 80), N° 9 (déc. 80)

35 Francs ou \$ 9.00 le numéro.

N° 10 (juin 81), N° 11 (déc. 81)

40 Francs ou \$ 10.00 le numéro.

Pour se les procurer, écrire au siège social de l'AFEC ou à J.M. LACROIX, 6 rue Jean-Racine 33170 Gradignan, France.

Tarif abonnement 1982 (nos 12 et 13) : \$ 20.00, £ 9,00 ou 80 Francs.
Tarif abonnement 1983 (nos 14 et 15) : \$ 20.00, £ 9.00 ou 90 Francs.